

Baccalauréat : une réforme en débats

► Le gouvernement présentera, le 14 février, son projet de réforme du baccalauréat et du lycée, à partir du rapport Mathiot, rendu public mercredi

► « Le Monde » ouvre le débat sur les enjeux de cette transformation et ses effets possibles sur le système éducatif dans son ensemble

► « Cette réforme du bac est nécessaire », note l'universitaire Jean-Robert Pitte. « Ce projet suscite des réserves », rétorque le sociologue Pierre Merle

► « Si la réforme ne s'intéresse pas à la qualité réelle de la formation, elle aboutira à un lycée de la performance factice », s'alarme la Société des agrégés

► L'instauration d'un grand oral est « une chance pour tous », écrit Cyril Delhay, professeur à Sciences Po

PAGES 24-25

Droite

Wauquiez, son équipe, ses détracteurs

Président des Républicains depuis un mois, Laurent Wauquiez a réuni, samedi 27 janvier, son premier conseil national. La constitution de son équipe n'a pas fait taire les critiques à son égard

PAGE 7

Médias

Mathieu Gallet, le retransché de Radio France

Le PDG de la radio publique est auditionné, lundi 29 janvier, par le CSA, après sa condamnation pour favoritisme. Retour sur son parcours mouvementé au sein de la « Maison ronde »

CAHIER ÉCO - PAGES 2-3

LA « ZONE GRISE » DU CONSENTEMENT SEXUEL

« CE NE SONT PAS LES HOMMES QUI ONT CHANGÉ MAIS LES FEMMES »

► « L'envie que ça finisse le plus vite possible ». Elle avait 15 ans, lui 25. Et a couché avec lui « par résignation »

► Dans un texte écrit à la première personne, Blandine Grosjean raconte comment beaucoup de femmes ont pris conscience de cette « zone grise » entre le consentement et le viol. Un témoignage qui éclaire le mouvement #metoo

SUPPLÉMENT *l'époque*



Justice

L'accusation d'une femme contre Gérald Darmanin

PAGE 10

Economie

La croissance américaine a marqué le pas en fin d'année 2017

CAHIER ÉCO - PAGE 5

Société

Christine Lagarde : « Un combat collectif contre le sexisme »

PAGE 3

Davos

Trump : « L'Amérique d'abord ne veut pas dire l'Amérique seule »

PAGE 2

Sandrine Bonnaire, le cœur à nu



En 2017. VITTORIO ZUNINO CELOTTO / GETTY IMAGES

Maurice Pialat, son découvreur et son « mentor », lui avait donné pour conseil d'être toujours « dans l'intégrité ». Au cinéma ou dans la vie, Sandrine Bonnaire ne déroge pas à cette règle. Le repère

de son père ajusteur-fraiseur, sa mère extravagante, son enfance en HLM à Grigny, son adolescence frondeuse, les succès et les épreuves, la comédienne se livre, sans détour et sans fard.

PAGE 21

Géopolitique

La Corée du Nord face aux sanctions

Le régime nord-coréen résiste aux sanctions internationales. Mais l'ouverture progressive de son économie peut-elle affaiblir le pays ?

PAGES 12-13

Culture

Mangas, la French connection

L'édition 2018 du Festival international de la bande dessinée d'Angoulême a mis à l'honneur le 9^e art nippon avec une programmation d'une ambition sans précédent

PAGES 16-17

Egypte

« Le même régime militaire est au pouvoir depuis 1952 »

PAGES 14-15

Alimentation

Chronique : les végétariens sont parmi nous

PAGE 27

Environnement

L'apaisement à Notre-Dame-des-Landes

PAGE 6

M
ÉDITORIAL
DÉLIQUESCENCE DE LA DÉMOCRATIE BRÉSILIENNE
PAGE 27

LA PLUS FOLLE, LIBRE ET INTELLIGENTE DES COMÉDIES FRANÇAISES VUE DEPUIS LONGTEMPS

Transfuge

FÉLIX MOATI LETITIA DOSCH CHRIS THÉRÉT JOHNS HELDENBERGH GUILAUME GOUCK 10 FOIS

GASPARD VA AU MARIAGE

avec ANTONY CORDIER

AU CINÉMA LE 31 JANVIER

l'rockuptibles.com | Télérama | LA SEPTIÈME OBSESSION | Le Monde | SANS CRITIQUE | nova | OCS 100% cinéma série | aufeminin

A Davos, Trump veut sortir de son isolement

Le président américain essaie de convaincre que « l'Amérique d'abord ne veut pas dire l'Amérique seule »

DAVOS (SUISSE) - envoyée spéciale

Dès la deuxième phrase, le ton était donné: « Je suis ici pour représenter les intérêts des Américains. » Fidèle au mot d'ordre qui l'a fait élire, « America First », le président Donald Trump a tenu à rappeler d'emblée, vendredi 26 janvier, devant le public très international du Forum économique de Davos, que sa première priorité était l'état de son pays et de ses électeurs, pas celui de la planète.

C'était la première fois que Donald Trump participait au Forum de Davos. Sa décision de venir avait surpris: en quarante-huit ans d'existence, ce forum, qui attire aujourd'hui 3000 participants, est devenu le symbole du rassemblement des élites mondiales, celles-là même contre lesquelles le candidat Trump avait fait campagne. Pourquoi donc ce président qui déteste voyager prenait-il la peine d'aller à la rencontre d'élites si violemment dénoncées?

La réponse tient sans doute dans le slogan que M. Trump a placé au cœur de ce discours d'un quart d'heure, en clôture du Forum: « L'Amérique d'abord ne veut pas dire l'Amérique seule. » Non, assure-t-il, l'Amérique n'est pas isolée. Le slogan, à vrai dire, n'est pas nouveau. C'était même le titre d'une tribune signée de deux hauts responsables à la Maison Blanche, Gary Cohn, chef du conseil économique, et le général H. R. McMaster, conseiller à la sécurité nationale, publiée par le *Wall Street Journal* le 30 mai 2017, au lendemain du premier voyage à l'étranger du nouveau président.

Cette tournée, qui avait emmené M. Trump en Arabie saoudite, en Israël puis en Europe, avait suscité de nombreuses interrogations sur l'abandon par les Etats-Unis de leur leadership sur la scène internationale. Les deux conseillers de M. Trump avaient alors voulu redresser cette image: « America First, écrivaient-ils, est bien le signe du rétablissement du leadership américain et du rôle

traditionnel de notre gouvernement à l'étranger. »

Huit mois plus tard, à l'évidence, une nouvelle remise à niveau s'imposait. Donner la priorité à la prospérité de ses concitoyens plutôt que se lancer dans de désastreuses aventures militaires en Irak est une chose, s'effacer de la scène internationale au point de laisser le président chinois, Xi Jinping, ou le premier ministre indien, Narendra Modi, s'y pavaner en est une autre. Le spectacle du premier ministre canadien,

Justin Trudeau, annonçant triomphalement, mercredi, la conclusion du TPP, accord de libre-échange entre onze pays du Pacifique, en dehors des Etats-Unis, avait quelque chose d'humiliant pour Washington.

Argumentaire de VRP

M. Trump est donc venu à Davos porter une parole dûment retransmise à ses électeurs: les Etats-Unis, loin de se couper du monde, ont retrouvé leur splendeur économique. Il s'y est employé avec discipline. Ceux qui s'attendaient à une des gaffes dont il a le secret ont été déçus: la brièveté du discours du président américain et les deux questions anodines que lui a posées ensuite le président du Forum, le professeur Klaus Schwab, ont permis d'éviter toute embardée – les deux hommes avaient d'ailleurs passé une heure ensemble dans la matinée pour préparer cet échange de dix minutes.

Le naturel revient au galop: Donald Trump n'a pas pu s'empêcher d'attaquer à nouveau, dans cette brève conversation, la

presse, dont il a découvert, depuis qu'il fait de la politique, à quel point elle est « méchante, vile, vicieuse, et fausse ». Ces remarques lui ont valu de se faire huer.

Pourtant, s'il n'a eu droit ni aux applaudissements chaleureux ni à l'ovation debout réservés à Narendra Modi et à Emmanuel Macron, Donald Trump n'a pas non plus eu à se plaindre de l'accueil de Davos. La salle était pleine à craquer, la curiosité énorme, les PDG conquis par son programme de réductions d'impôts et la hausse des indices boursiers. Le président américain s'est vanté vendredi d'avoir gagné « quinze nouveaux amis », les quinze PDG européens qu'il avait invités à dîner la veille, et qui ne s'étaient pas plus fait prier que la centaine de patrons de multinationales que M. Macron a invités à Versailles le 22 janvier.

Dans tous ces milieux, l'Amérique est attendue, tant son poids reste central. Mais son rôle dans le monde tel que l'a défendu le président vendredi est bien en rupture avec la tradition américaine de l'après-seconde guerre mon-

Donald Trump ne parle plus de « leadership » américain, mais de « partenariat »

diale. M. Trump ne parle plus de « leadership » américain (le mot n'a pas été prononcé à Davos) mais de « partnership », de partenariat. Lorsque M. Trump ou ses collaborateurs parlent de « l'ordre international », c'est un ordre fait de relations bilatérales dans lesquelles chacun est encouragé à « défendre ses intérêts », comme dans un deal immobilier.

Washington ne peut envisager de rejoindre les accords multilatéraux dont il s'écarte – TPP, accord de Paris sur le climat, accord sur le nucléaire iranien – que s'ils sont modifiés pour convenir aux intérêts américains. Lorsque Donald Trump vante les mérites de son pays aux investisseurs étrangers, on est plus près de l'argumentaire du VRP que de celui de

Ronald Reagan et de la fameuse « ville qui brille sur la colline », qui désignait les Etats-Unis comme le phare du monde libre.

Le chef de la Maison Blanche demande la réciprocité dans les échanges avec la Chine, qu'il a accusée vendredi, sans la nommer, de « comportements prédateurs ». Ce souci est partagé par les Européens. Mais l'administration américaine choisit de le gérer par des mesures unilatérales, comme des barrières tarifaires sur les panneaux solaires, plutôt que devant des instances multilatérales.

« Les guerres commerciales ont toujours existé, fait valoir le secrétaire au commerce, Wilbur Ross. Ce qui est nouveau, c'est que les troupes américaines montent à l'assaut. » Cette vision du système international reste l'une des différences marquantes avec les Européens. Une autre a été l'absence frappante, dans les propos de M. Trump, de thèmes largement évoqués à Davos, comme ceux des inégalités, des valeurs, du changement climatique, ou de l'égalité hommes-femmes. ■

SYLVIE KAUFFMANN



Donald Trump, à Davos (Suisse), vendredi 26 janvier. MARKUS SCHREIBER/AP

Le président américain dément avoir voulu limoger le procureur Mueller

Le président américain, Donald Trump, a nié les informations publiées par le *New York Times* et le *Washington Post* selon lesquelles il aurait ordonné à l'avocat de la Maison Blanche Don McGahn, en juin 2017, de démettre le procureur spécial Robert Mueller. « Fake news » (« fausses informations »), a répondu M. Trump, interrogé par les journalistes lors du Forum économique mondial de Davos, en Suisse, vendredi 26 janvier. Selon les éléments publiés dans la presse, Donald Trump serait revenu sur sa décision de limoger M. Mueller, qui mène l'enquête sur ses contacts russes pendant la campagne présidentielle de 2016, après que M. McGahn eut refusé de relayer la directive au ministère de la justice et menacé de démissionner.

Les Pays-Bas ont prévenu Washington du piratage russe

Les services néerlandais ont espionné dès 2014 les hackers qui sont entrés dans les réseaux de la Maison Blanche et du Parti démocrate

BRUXELLES - correspondant

Des médias néerlandais ont publié, vendredi 26 janvier, des informations sur le rôle des services de renseignement du royaume (AIVD et MIVD) dans les révélations sur l'intervention de la Russie lors des dernières élections présidentielles américaines. Une enquête conjointe de la chaîne publique NOS et du quotidien *De Volkskrant* indique qu'une opération de piratage informatique menée par des spécialistes néerlandais à partir de l'été 2014 leur a permis d'infiltrer le groupe russe

de hackers Cozy Bear. Celui-ci se livrait déjà à ce moment à des opérations d'intrusion dans les systèmes d'information de la Maison Blanche, du département d'Etat et du Parti démocrate.

En 2014, les autorités de La Haye ont créé le Joint Sigint Cyber Unit (JSCU), une nouvelle unité spéciale spécifiquement chargée de la cybersécurité, qui aurait notamment permis de repousser des attaques russes contre des ministères du royaume. Le JSCU a rapidement identifié, expliquent les journalistes de la NOS et du *Volkskrant*, le groupe de hackers russes chargés d'espionner les

Etats-Unis, localisés dans un bâtiment universitaire de Moscou et placés sous l'autorité des services de renseignement extérieurs. Le piratage d'une caméra de surveillance aurait permis d'identifier les membres – une dizaine – de ce groupe.

Courriels de Barack Obama

Ces indications sur « le plus grand piratage de l'histoire » selon des experts ont été rapidement communiquées au FBI, indiquent les deux médias. Mais les intrusions se sont poursuivies sur une longue période, pour des raisons qui restent inexplicables compte tenu

des avertissements lancés par les Néerlandais.

Le *New York Times*, notamment, a publié depuis le récit des erreurs et des hésitations du Parti démocrate et de l'entourage du président Barack Obama à l'époque. Elles ont permis à Cozy Bear et à un autre groupe, Fancy Bear – aussi connus sous les noms de APT 29 et APT 28, ou The Dukes – de disposer d'un flux massif d'informations, dont les milliers de courriels de la candidate démocrate Hillary Clinton, parvenus aux services russes FSB et GRU. Ils ont ensuite été transmis à WikiLeaks, qui les a publiés.

Des courriels du président Obama, des plans de voyage de celui-ci et des notes confidentielles auraient également été dérobés. L'enquête du FBI, actuellement menée par le procureur spécial Robert Mueller, aurait, selon les journalistes néerlandais, été déclenchée à la suite des informations livrées par l'AIVD et le MIVD. Le *Washington Post* avait déjà évoqué l'aide apportée par « un allié occidental » pour repousser la première attaque connue des cyberpirates russes, au bout de 24 heures seulement.

Pour les patrons des services de renseignement néerlandais, qui

se sont exprimés publiquement il y a quelques jours sans évoquer le rôle précis de leurs spécialistes, le rôle du Kremlin dans la tentative d'influencer la campagne américaine ne fait en tout cas « aucun doute ». La ministre de l'intérieur, Kaja Ollongren, s'est contentée d'indiquer que les responsables du renseignement alertent de longue date sur le possible rôle de puissances étrangères. Depuis 2017 et les révélations faites aux Etats-Unis, les experts néerlandais n'auraient plus d'indication sur les activités de Cozy Bear. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

Sur le sexisme, « ne surtout pas s'imaginer que c'est gagné »

La directrice du FMI, Christine Lagarde, estime que le mouvement #metoo est un « combat collectif »

ENTRETIEN

DAVOS (SUISSE) – envoyées spéciales

Directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde était cette année coprésidente du Forum économique mondial. Elle a répondu aux questions du Monde, vendredi 26 janvier, dernier jour du Forum de Davos.

Pour la première fois, ce Forum de Davos était coprésidé par sept femmes, une décision prise avant l'affaire Weinstein, et le sujet du harcèlement sexuel y a été débattu. Assistons-nous à un mouvement important en faveur des femmes ?

Oui, c'est un mouvement de fond qui a été activé depuis octobre 2017. Mais ce mouvement ne peut rester actif que si on le fait vivre en mesurant le problème, en établissant des objectifs, des actions, des vérifications, des classements... Il faut continuer à le faire. Il ne faut surtout pas baisser la garde.

Vous en parlez beaucoup ?

Je vois que ce mouvement #metoo est un moment de grand embarras pour les hommes. Chaque fois que j'ai évoqué ces sujets devant un public mixte, j'ai vu que les hommes étaient très embarrassés pour s'exprimer. Ce n'est pas facile. J'espère que l'on va pouvoir transformer cette colère légitime et cet embarras collectif en actions positives afin d'empêcher, je n'ose pas dire éradiquer, le harcèlement, les discriminations, les injustices, les écarts de salaires, etc. C'est un combat collectif

« J'espère que l'on va pouvoir transformer cette colère légitime en actions positives »

auquel tout le monde doit participer, y compris les hommes. Et ce combat a aussi un impact économique. Mais il ne faut surtout pas s'imaginer que ça y est, cette fois, c'est gagné.

Qu'avez-vous pensé de la tribune publiée dans Le Monde, signée de 100 femmes, dont Catherine Deneuve ?

Terriblement maladroite. Revendiquer la « liberté d'importuner », c'est offensant pour toutes celles – et ceux – qui ont été importunées contre leur volonté.

Et vous, avez-vous été confrontée au harcèlement sexuel ?

Probablement moins que d'autres, parce que je mesure 1,80 mètre !

Pensez-vous avoir été victime de discrimination dans votre carrière ?

Mais même à ce jour ! J'observe le regard porté par les hommes sur les femmes, ils ont un degré d'écoute, une préoccupation légèrement biaisés. Dans le meilleur des cas, cela peut se traduire par du paternalisme, une façon d'être protecteur. Mais ça peut être aussi une attitude condescendante, un regard qui dit : « Celle-là, elle va nous raser pendant un quart d'heure. » Cela m'arrive encore. Bien sûr, quand on est dans une position de pouvoir, c'est plus facile à gérer. Maintenant, quand ça m'arrive, je démine, je fais face. Si je repère un petit sourire condescendant quand je parle, je m'arrête et j'interpelle : il y a un problème ? En général, ça marche.

Vous avez pris la tête du FMI en 2011 à la suite d'un scandale sexuel impliquant votre prédécesseur, Dominique Strauss-Kahn. Comment ces questions sont-elles gérées dans cette institution ?

Nous avons mis en place plusieurs mécanismes. Il y a une médiatrice, qui tourne tous les cinq ans. Il y a un responsable de



A Davos (Suisse), le 22 janvier. FABRICE COFFRINI/AFP

la diversité. Il y a plus de 100 nationalités parmi les gens qui travaillent au FMI. Plus récemment, nous avons lancé un programme, « Peers for a Respectful Workplace », dans lequel nous avons encouragé dans chaque département l'émergence de deux ou trois médiateurs volontaires. Ils bénéficient de formations adaptées à l'accueil de personnes estimant être victimes de pressions dans le cadre de leur travail, discrimination, harcèlement moral ou sexuel, ou surcharge. Je les vois souvent, et ils ont le sentiment d'être efficaces.

La dirigeante d'Oxfam International, l'Ougandaise Winnie Byanyima, a déclaré à Davos que les femmes dans le monde entier pouvaient remercier les Américaines d'avoir lancé

cette révolte. Etes-vous du même avis ?

Bien sûr. Le mouvement est parti d'actrices, de jolies femmes, qui ont eu le courage de parler, et cela a eu une résonance mondiale grâce à leur visibilité. C'est très important quand on sait, par exemple, que 80 % des nouveaux cas de sida en Afrique concernent des jeunes filles entre 13 et 14 ans, qui subissent des rapports souvent forcés. Maintenant, je le répète, il faut maintenir la pression. Il y a déjà eu des tentatives par le passé, qui ont vite été oubliées. Je me souviens, par exemple, avoir signé des tribunes pour dénoncer le harcèlement sexuel dans le monde politique.

Pourquoi cela n'a-t-il rien donné ?

Peut-être parce que nous

n'étions pas des stars... Tout cela est fragile. C'est la même chose à propos de la promotion des femmes au travail, quand on est à un poste de responsabilité. Je l'ai fait à Bercy. C'est mon inquiétude permanente : que cet effort soit suivi quand on s'en va.

Que retenez-vous de ce Davos 2018 ?

J'ai eu énormément de réunions bilatérales avec des chefs d'Etat ou de gouvernement, et j'ai été très encouragée par certaines évolutions en Afrique.

Le vice-président d'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, affiche sa détermination à organiser des élections avec des observateurs extérieurs. Le nouveau président du Zimbabwe, Emmerson Mnangagwa, semble lui aussi vouloir changer les choses, avec suffisam-

« A Davos, j'ai trouvé la performance des dirigeants européens très engageante »

ment de doigté pour ne pas mettre en péril la stabilité relative du pays. Et j'ai rencontré le nouveau président de l'Angola, Joao Lourenço. Tous trois ont réussi opérer des transitions sans violence. J'ai été surprise par leur détermination et leur lucidité.

Cela m'a marquée d'entendre le président du MIT, celui de l'université Carnegie-Mellon, et d'autres, expliquer que tous leurs programmes de recherche sont déterminés par des algorithmes d'intelligence artificielle fondés, pour l'instant encore, sur l'accès aux données, mais qui évoluent sur des systèmes de plus en plus performants.

Quand on voit les capacités d'investissement mobilisées par la Chine d'un côté et par des acteurs privés aux Etats-Unis de l'autre, il est urgent que les Européens se mobilisent. J'espère que c'est l'une des directions que va prendre l'Europe pour mettre en œuvre des projets réalisables et indispensables.

La présence européenne cette année à Davos vous a-t-elle encouragée ?

J'ai trouvé la performance des dirigeants européens très engageante. Voir se succéder à la tribune mercredi le premier ministre italien, Paolo Gentiloni, la chancelière allemande, Angela Merkel, Emmanuel Macron et le roi d'Espagne, Felipe VI, avait quelque chose de réjouissant. C'est encourageant.

Les tensions entre les Etats-Unis et l'Europe sur le dollar et le commerce vous inquiètent-elles ?

Ce qui m'inquiète surtout, c'est une rhétorique, une hostilité larvée entre les Etats-Unis et la Chine, une polarisation sur la Chine. Sur le commerce international, les restrictions sont de nature à freiner la croissance mondiale. Certes, c'est ambigu. On a d'un côté le principe selon lequel il faut favoriser les échanges et éviter les mesures protectionnistes et, de l'autre, la nécessité de mettre le logiciel à jour.

Cela vous pose un problème, au FMI, d'avoir un président des Etats-Unis qui traite les pays africains de « pays de merde » (« shithole countries ») ?

Il n'y a pas de « shithole countries » au FMI. Il y a 189 Etats membres. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ISABELLE CHAPERON ET SYLVIE KAUFFMAN

En Colombie, l'ex-président Uribe soupçonné de viol

Une enquête est ouverte après qu'une journaliste a révélé son agression par un « personnage important de la vie nationale »

BOGOTA - correspondante

Elle est dans sa chambre d'hôtel. Son chef frappe à la porte. Elle ouvre. Il la viole. Le 19 janvier, dans le quotidien colombien *El Espectador*, la journaliste Claudia Morales raconte un viol. Le sien. Les faits, précise-t-elle, remontent à plusieurs années. Son agresseur est « un personnage important de la vie nationale » dont elle choisit de taire le nom. Claudia Morales défend le « droit au silence » des victimes de harcèlement sexuel.

Le débat est lancé et le CV de Claudia Morales passé au crible. Sur les réseaux sociaux, les spéculations vont bon train, la liste de ses employeurs tire et le nom de l'ancien président de la République Alvaro Uribe s'en détache.

Mercredi 24, un Tweet du journaliste américain Jon Lee Anderson a converti la rumeur en information internationale. « #Yotambien est l'équivalent latino-américain du #metoo. Buzz médiatique en Colombie sur les viols qu'aurait commis l'ex-président Alvaro Uribe », écrit le grand reporter.

M. Uribe dénonce alors une « grossière attaque politique ». « J'ai toujours été décent avec les femmes », a-t-il écrit sur son compte Twitter. A sa demande, la liste des voyages officiels auxquels Claudia Morales a participé a été rendue publique. Figure de proue de la droite dure, M. Uribe briguera aux législatives de mars un nouveau mandat de sénateur et entend peser sur la présidentielle de juin.

Aujourd'hui âgée de 48 ans, Claudia Morales est une journa-

liste reconnue, au tempérament combatif. De 2003 à 2004, elle a travaillé pour le service de presse de la présidence de la République. « Depuis que la campagne #metoo a commencé, je sentais le besoin de parler du sujet. Mais j'avais peur », écrit-elle dans sa chronique. Elle s'est finalement décidée à le faire, au vu de l'avalanche de critiques reçues par Marcela Gonzalez, une femme violente en décembre 2017 par son mari blogueur, qui a finalement retiré sa plainte.

« Eclaircissement »

« Moi aussi j'aurais aimé qu'elle la maintienne. Mais qui sommes-nous pour la juger ? », interroge la journaliste. « Mon agresseur, vous le voyez et l'écoutez tous les jours », a-t-elle indiqué à l'occasion d'un entretien à la radio. Mais, crai-

« Mon agresseur, vous le voyez et l'écoutez tous les jours »

CLAUDIA MORALES lors d'un entretien radiophonique

gnant pour son intégrité et celle de sa fille, elle maintient la ligne du silence. « Claudia sait qu'elle n'a aucun moyen de prouver les faits qu'elle dénonce », explique une de ses proches, sans se prononcer sur l'identité du coupable.

« Rien n'oblige Claudia Morales à rompre son silence, ni même le doute immense qui plane sur le fait de savoir si Alvaro Uribe l'a

violée. Mais un éclaircissement de sa part nous éviterait cette désagréable discussion et nous aiderait à revenir au vrai sujet qui est celui du pouvoir et du harcèlement sexuel », considère le journaliste Daniel Pacheco.

Pourquoi Claudia Morales refuse-t-elle de donner le nom de son agresseur ? « Parce que je ne suis pas Salma Hayek et qu'ici, en Colombie, nous n'avons pas une justice comparable à celle qui existe aux Etats Unis », a-t-elle affirmé à la radio. Plus de 18 000 plaintes pour viol ont été déposées en Colombie en 2017. Plus de 90 % ont été classées sans suite. Sur la base du témoignage de M^{me} Morales, le parquet s'est saisi d'office. L'enquête a été confiée au bureau des délits sexuels de Bogota. ■

MARIE DELCAS

SYRIE

L'opposition à Bachar Al-Assad boycottera la conférence de Sothchi

Le Comité des négociations syriennes (CNS), qui représente les principaux groupes d'opposition au régime du président Bachar Al-Assad, a annoncé dans la nuit de vendredi 26 à samedi 27 janvier qu'elle boycotterait le congrès sur la Syrie organisé par la Russie à Sothchi, les 29 et 30. Le CNS a déploré l'absence de concessions de la part du régime à l'issue de deux jours de pourparlers sous l'égide de l'ONU à Vienne. Le négociateur en chef du régime, Bachar Al-Jaafari, a accusé Washington et ses alliés français, britanniques, saoudiens et jordaniens de « tuer » le processus politique, dans une proposition de feuille de route prévoyant notamment une réduction des pouvoirs du président syrien. – (AFP)

Le Mexique a connu son année la plus meurtrière en vingt ans

Les trois quarts des 25 000 homicides de 2017 sont liés au crime organisé

MEXICO - correspondance

Têtes coupées, maires assassinés, fusillades en pleine rue... Le Mexique sombre dans la violence des cartels de la drogue alors que 2017 a été l'année la plus meurtrière depuis vingt ans, avec 25 339 homicides recensés, soit plus de 69 par jour. L'incapacité du gouvernement à enrayer l'hécatombe remet en cause sa stratégie sécuritaire. A cinq mois du scrutin présidentiel du 1^{er} juillet, les candidats se saisissent du débat face à des électeurs terrorisés.

Jeudi 25 janvier, le record macabre a été décroché par l'Etat de Guerrero (ouest) avec 14 homicides, deux corps calcinés et une tête coupée. La veille, dans la ville de Nuevo Laredo (Etat de Tamaulipas, nord-est), l'inauguration d'une fresque a été interrompue par une fusillade entre des criminels et des militaires qui n'a pas fait de victime. Le même jour, un conseiller municipal et un homme d'affaires étaient criblés de balles à Celaya et à Leon, dans l'Etat de Guanajuato (centre).

Depuis quelques jours, une ambiance de psychose plane sur la ville de Reynosa dans l'Etat de Tamaulipas. Une dizaine de rues ont été bloquées, mercredi, par des bus et des pneus incendiés, après deux jours d'affrontements entre le crime organisé et l'armée qui ont fait neuf morts, dont un militaire. Le lendemain, les écoles et les rues étaient désertées. Les trois quarts des Mexicains ne se sentent pas en sécurité, selon l'Institut national des statistiques. Ce taux atteint 95% à Reynosa.

« Effet cafard »

L'observatoire citoyen Semaforo Delictivo a révélé que 75% des meurtres comptabilisés l'année dernière étaient liés au crime organisé – soit 18 989 morts, en hausse de 55% en un an. La spirale sanguinaire a débuté fin 2006, quand l'ancien président Felipe Calderon (2006-2012) a déployé 50 000 militaires pour combattre le narcotrafic, mettant le feu aux poudres. Son successeur, Enrique Peña Nieto (2012-2018), a poursuivi cette stratégie pour pallier les manques de la police, infiltrée par le crime organisé. Si le nombre de meurtres a d'abord diminué de 2012 à 2014 (de 14 887 à 8 004), il redécoule en flèche depuis 2015. Aujourd'hui, les homicides atteignent un taux inégalé de 21 pour 100 000 habitants.

Les arrestations de barons de la drogue causent des guerres de succession dans les mafias, qui se fragmentent en gangs rivaux

« Cet essor reflète l'échec total de la stratégie du gouvernement », a alerté Santiago Roel, le directeur de Semaforo Delictivo, en précisant que la violence s'est répandue aux quatre coins du pays. En 2017, les crimes ont bondi dans 26 des 32 Etats mexicains, frappant les stations balnéaires de Los Cabos, en Basse-Californie (nord-ouest), et de Cancun, dans le Quintana Roo (sud-est), autrefois éparpillées. Les spécialistes du crime organisé parlent d'« effet cafard ». A l'image de l'insecte qui, chassé d'une maison, se réfugie dans les demeures voisines, les cartels se déplacent et étendent leurs activités aux vols (+29% en un an), extorsions (+11%) et enlèvements (+2%), selon Semaforo Delictivo.

Elus menacés

Si le gouvernement a affiché de belles prises, dont celle en 2016 de Joaquin « El Chapo » Guzman, le chef du puissant cartel de Sinaloa, ces arrestations causent des guerres de succession au sein des mafias, qui se fragmentent en gangs rivaux. « Il est urgent que les autorités civiles récupèrent le contrôle de la sécurité publique », a martelé, mercredi, Luis Raul Gonzalez, le directeur de la Commission mexicaine des droits de l'homme (CNDH) devant les parlementaires. Ces derniers ont pourtant voté, en décembre 2017, une loi de sécurité intérieure qui pérennise la présence de l'armée dans les rues. La CNDH a déposé un recours devant la Cour suprême. Entre 2016 et 2017, les plaintes déposées auprès de la CNDH contre des soldats sont passées de 4 199 à 6 917.

L'Association mexicaine des maires dénombre 23 édiles assassinés depuis cinq ans. De nombreux élus et candidats locaux sont menacés ou tués par les cartels quand ils refusent de protéger leurs trafics. Le phénomène semble empirer. Entre décembre et début janvier, 14 hommes politiques de tous bords ont été assassinés, selon un décompte de la presse. ■

FRÉDÉRIC SALIBA

A Addis-Abeba, le siège de l'Union africaine espionné par Pékin

L'activité des services inquiète les organisateurs du sommet de l'UA

ADDIS-ABEBA - envoyés spéciaux

Au siège de l'Union africaine (UA), à Addis-Abeba, des ascenseurs parlent encore le mandarin et les troncs des palmiers en plastique sont griffés China Development Bank. De nouveaux bâtiments en construction par des sociétés de Pékin ou Hongkong ceinturent la tour de verre moderne offerte en 2012 par la Chine à l'Afrique. C'est là que doit se dérouler, dimanche 28 et lundi 29 janvier, le 30^e sommet de l'organisation panafricaine. Les contrôles sont stricts pour pénétrer dans ce bâtiment. Il y a pourtant une menace sécuritaire invisible ignorée par la plupart des dirigeants et des diplomates, mais qui préoccupe au plus haut point certains hauts responsables de l'UA.

En janvier 2017, la petite cellule informatique de l'UA a découvert que ses serveurs étaient étrangement saturés entre minuit et 2 heures du matin. Les bureaux étaient vides, l'activité en sommeil, mais les transferts de données atteignaient des sommets.

Un informaticien zélé s'est donc penché sur cette anomalie et s'est rendu compte que les données internes de l'UA étaient massivement détournées. Chaque nuit, les secrets de cette institution, selon plusieurs sources internes, se sont retrouvés stockés à plus de 8 000 kilomètres d'Addis-Abeba, sur de mystérieux serveurs hébergés quelque part à Shanghai.

Le nouvel immeuble, « don de la Chine aux amis de l'Afrique », a

été offert il y a tout juste six ans. Il a été entièrement équipé par les Chinois. Les systèmes informatiques ont été livrés clés en main. Et les ingénieurs chinois ont volontairement laissé deux failles : des portes numériques dérobées (« backdoors ») qui donnent un accès discret à l'intégralité des échanges et des productions internes de l'organisation.

Selon plusieurs sources au sein de l'institution, tous les contenus sensibles ont pu être espionnés par la Chine. Une fuite de données spectaculaire, qui aurait couru de janvier 2012 à janvier 2017. Contactée, la mission chinoise auprès de l'Union africaine n'a pas donné suite à nos sollicitations.

« Ça a duré trop longtemps. A la suite de cette découverte, nous avons remercié, sans faire de scandale, les ingénieurs chinois présents à notre siège d'Addis-Abeba pour gérer nos systèmes, confie sous couvert d'anonymat un haut responsable de l'UA. Nous avons pris quelques mesures pour renforcer notre cybersécurité, un concept qui n'est pas en vogue dans les mœurs des fonctionnaires et des chefs d'Etat. On reste très exposés. »

« 27 heures sur 24 »

Depuis, l'UA a acquis ses propres serveurs et a décliné l'offre de la Chine qui se proposait de les configurer. Au rez-de-chaussée de la tour de verre, dans une salle qui passe inaperçue, se trouve un centre de données qui concentre une bonne partie du système d'information de l'organisation. Toutes les communications électroni-

Un haut fonctionnaire ironise : « Ici, c'est sécurité "Inch Allah" ! »

ques sont désormais cryptées et ne passent plus par Ethio Telecom, l'opérateur public de l'Ethiopie, réputée pour ses capacités d'espionnage électronique. Désormais, les plus hauts responsables de l'institution disposent de lignes téléphoniques étrangères et plus sécurisées.

Lors du 29^e sommet de l'UA, en juillet 2017, de nouvelles mesures de sécurité ont été éprouvées. Quatre spécialistes venus d'Algérie, l'un des plus gros contributeurs financiers de l'institution, et des experts en cybersécurité éthiopiens ont inspecté les salles et débarrassé des micros placés sous les bureaux et dans les murs. « Rien à faire d'être écouté par les Chinois, lâche le chef de la diplomatie d'une grande puissance africaine. Eux au moins ne nous ont jamais colonisés, ont soutenu les luttes d'indépendance sur le continent et nous aident économiquement aujourd'hui. »

« Ça arrange tout le monde que ce soit une passoire, déplore un fonctionnaire déjà présent du temps de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA, 1963-2002). On se laisse écouter et on ne dit rien. Les Chinois sont là vingt-sept heures sur vingt-quatre, ont planté plein de micros et d'outils d'espionnage cyber quand

ils ont construit cet immeuble. Et ils ne sont pas les seuls ! »

Selon les documents extraits par *Le Monde*, en collaboration avec le site *The Intercept*, des archives de l'ex-consultant de l'Agence nationale de sécurité (NSA) américaine Edward Snowden, les antennes des services secrets britanniques (GCHQ) n'ont pas épargné l'Union africaine. Entre 2009 et 2010, plusieurs responsables ont ainsi vu leurs appels et leurs courriels interceptés, comme Boubou Niang, alors conseiller spécial du médiateur de l'ONU et de l'UA au Darfour (Soudan).

Couillises

Certaines puissances occidentales privilégient le renseignement humain. A l'instar des services de renseignement français qui auraient essayé de convaincre des chefs d'Etat du pré carré francophone de les informer des couillises de ces sommets. Au point d'avoir tenté de « recruter » ceux qui ont accédé à la présidence tournante de l'UA ou à la tête de la Commission, selon plusieurs d'entre eux, agacés par cette démarche jugée « humiliante ».

« Ici, c'est sécurité "Inch Allah" ! », ironise un haut fonctionnaire. Attribuée à la Chine, l'immense opération d'infiltration des systèmes informatiques, durant cinq longues années, a néanmoins rappelé à certains hauts responsables de l'UA qu'il était peut-être temps, alors que se discute la réforme de l'institution lors de ce sommet de janvier, de sécuriser leur cyberspace. ■

GHALIA KADIRI ET JOAN TILOUINE

A bord du « Lavallée », dans le golfe de Guinée

Le navire français patrouille pour diminuer l'insécurité maritime du Sénégal à l'Angola

REPORTAGE

DAKAR - correspondance

Tout vibre. De la carène aux antennes. Une bête d'acier se met en branle. Au grondement sourd des turbines, une nuée de goélands se met à virevolter autour du navire militaire français. Derrière, une brume mêlée de sable et de pollution enveloppe le port de Dakar. Le patrouilleur de haute mer *Lavallée* élance ses 80 mètres de long vers le sud, pour un dernier déploiement.

En ce soir de décembre 2017, la 140^e mission de l'opération « Corymbe » part pour parcourir pendant plus de trois mois 5 700 kilomètres de côtes, du Sénégal à l'Angola, faisant 17 escales. L'objectif de la mission est double : « Diminuer l'insécurité maritime et défendre les intérêts français dans le golfe de Guinée », annonce la commandante Stéphanie Rivière, une Réunionnaise de 33 ans. Depuis 1990, cinq fois par an, frégates et patrouilleurs de la marine française se relaient le long des côtes d'Afrique de l'Ouest afin d'assurer une présence militaire permanente.

Les défis sont nombreux dans cette région du globe. Piraterie, banditisme, trafics illégaux, pollution et surtout pêche illicite dans des eaux possédant parmi les plus importantes ressources halieutiques au monde – qui attirent notamment de nombreux chalutiers chinois qui épuisent les fonds marins – sont autant de menaces à la stabilité économique des Etats du voisinage.

« Corymbe » est un pion en dehors du territoire, explique le colo-

nel Philippe Troistorff, chef de la mission de coopération et de défense à l'ambassade de France à Dakar. C'est une façon de participer à la puissance et au rayonnement français dans une zone où nous avons d'importantes proximités culturelles, historiques et économiques avec les populations. »

« Diplomatie économique »

L'Afrique de l'Ouest est un bassin d'implantation pour de nombreuses entreprises françaises, parmi lesquelles le groupe Bolloré, qui possède dans le golfe de Guinée et les pays avoisinants onze concessions portuaires et une dizaine de ports secs. La présence continue d'un bâtiment de marine est un outil stratégique dans la protection des axes de transit des navires de commerce français. Un élément de la « diplomatie économique » défendue par Paris, mais pas seulement. « Un bâtiment au large est aussi une plate-forme mobile pouvant servir à l'évacuation de ressortissants en cas de crise dans un des pays de la région », soutient le colonel Troistorff.



La première escale du *Lavallée* a lieu à Banjul, en Gambie. Aucun navire militaire français n'y avait accosté depuis 2009, en raison des tensions entre l'ex-dictateur Yahya Jammeh et la présidence Hollande, qui, en 2013, avait décidé de fermer son antenne diplomatique dans le pays. Paris a décidé de rouvrir cette dernière après la chute du régime, en janvier 2017.

La nuit est tombée sur le pont du navire. A l'intérieur, des lumières rouges éclairent les travées. Au poste de commandement, on guette la mer au radar, au sonar, à l'infrarouge, mais surtout à l'œil nu. « Rien de tel pour se positionner précisément par rapport aux bâtiments alentour », confie la commandante Rivière.

Dans le golfe de Guinée, la vigilance humaine est primordiale. Les systèmes de détection électroniques, très efficaces face aux bateaux de commerce et de guerre, signalent moins bien les petites embarcations de pêche en bois qui naviguent dans ces eaux sombres. D'autant qu'ici « les pirogues ne sont pas éclairées et les pêcheurs agitent au dernier moment une lampe torche pour avvertir de leur présence », raconte la commandante.

Si les actes de piraterie sont rares au large du Sénégal, la mission peut s'intensifier à l'approche du Nigeria, du Togo ou de la Guinée équatoriale. « Le golfe de Guinée n'est pas une zone où nous faisons face à un Etat failli, comme en Somalie, avance le capitaine de frégate Nicolas Bourguignat, officier de liaison auprès de la marine sénégalaise. S'ils ont diminué, les actes illicites

existent toujours. On trouve des coupeurs de routes maritimes, des bateaux déroutés, parfois des prises d'otages. C'est une zone qui gagne en importance stratégique, notamment avec la multiplication des découvertes de gisements de gaz et les nombreuses plates-formes pétrolières. »

La mission « Corymbe » est aussi une mission de soutien et de formation des marines africaines. « Notre vocation n'est pas d'intervenir directement contre les activités illicites dans la zone que nous parcourons, mais d'être un appui aux forces locales », explique Stéphanie Rivière. Avec sa tourelle de 100 mm, ses quatre mitrailleuses 12,7 et ses deux canons de 20 mm, le patrouilleur de haute mer a un effet dissuasif certain sur les embarcations tentées de hisser le pavillon noir.

« Corymbe », c'est des yeux, de l'humanitaire, de la police, de la formation et de la coopération », souligne le colonel Troistorff. Mais « Corymbe » ne fait pas tout. « C'est une tête d'épingle dans le golfe de Guinée. Nous ne sommes pas non plus en mesure de répondre à toutes les difficultés que présente une zone aussi vaste. »

Son étape gambienne accomplie, le *Lavallée* poursuit sa mission vers le sud. La dernière pour ce navire après trente-sept années de service. Quand il rentrera à Brest, dans quelques mois, il sera désarmé, son équipage éparpillé. Certains prendront alors peut-être leur poste sur un navire flambant neuf afin de perpétuer la mission « Corymbe », qui n'est pas près de s'achever. ■

MATTEO MAILLARD

INTERNATIONALES

Le grand entretien sur l'actualité du monde

Ce dimanche à 12h10

ANNE HIDALGO
Maire de Paris

répond aux questions de **Françoise Joly** (TV5MONDE), **Sophie Malibeu** (RFI) et **Christophe Ayad** (Le Monde).

Diffusion sur TV5MONDE, RFI et sur Internationales.fr

en partenariat avec **Le Monde**

Madrid veut empêcher l'investiture de Puigdemont

L'exécutif espagnol saisit de nouveau le tribunal constitutionnel sur la candidature de l'ex-président catalan

MADRID - correspondance

C'est la panique au Palais de la Moncloa, le siège du gouvernement espagnol. La date de la session d'investiture du prochain président de la Catalogne a été fixée au mardi 30 janvier, à 15 heures. Et rien ne semble pouvoir altérer la volonté des indépendantistes de soumettre au vote des députés la candidature de Carles Puigdemont, quitte à ce qu'il gouverne depuis son «exil» en Belgique, où il a fui la justice espagnole.

Lassé d'attendre les décisions du bureau du Parlement catalan, à majorité indépendantiste, sur le vote par procuration des cinq députés «fugitifs» et sur la possibilité d'une investiture à distance, pour présenter les recours opportuns devant le tribunal constitutionnel et désamorcer la candidature de M. Puigdemont, le gouvernement a décidé de prendre les devants.

Vendredi 26 janvier, la numéro deux de l'exécutif, Soraya Saenz de Santamaria, a annoncé en conseil des ministres un recours devant le tribunal constitutionnel contre la candidature du président catalan destitué fin octobre 2017 après la proclamation de «l'indépendance de la République catalane» et mis en examen pour «rébellion, sédition et détournement de fonds publics».

«En tant que gouvernement, nous devons utiliser tous les outils que la loi et la Constitution nous donnent pour éviter que quelqu'un qui a fui volontairement la justice, qui s'est soustrait à la loi et aux tribunaux, puisse de manière illégitime être élu et prendre la tête d'un gouvernement régional», a expliqué M^{me} Saenz de Santamaria.

Mais le pari est dangereux. Pour le Conseil d'Etat, dont la saisie est obligatoire avant tout recours devant le tribunal constitutionnel, la démarche du gouvernement est prématurée. L'organe consultatif a

estimé le 25 janvier qu'il partait de l'hypothèse selon laquelle M. Puigdemont ne reviendra pas en Espagne d'ici au 30 janvier, ce qui est impossible à assurer.

Partie d'échecs

Malgré ce camouflet, le gouvernement a maintenu sa décision, afin d'empêcher coûte que coûte que le tribunal constitutionnel «dommage irréparable» contre «l'Etat de droit», a assuré M^{me} Saenz de Santamaria. Il suffit que le tribunal constitutionnel, qui devait se réunir en urgence samedi 27 janvier à 13 heures, accepte le recours pour que la session d'investiture soit suspendue. Il n'est pas nécessaire qu'elle statue sur le fond de la question.

Pour le président du Parlement catalan, Roger Torrent, le recours est «une fraude». Membre de la Gauche républicaine de Catalogne (ERC), il a regretté, vendredi 26 janvier, que «le seul message de Soraya Saenz de Santamaria [soit] que les Catalans ont mal

« Nous travaillons pour que Carles Puigdemont ne puisse pas entrer, pas même dans le coffre d'une voiture »

JUAN IGNACIO ZOIDO
ministre de l'intérieur
espagnol

noté. Je propose de dialoguer et on me répond avec des menaces judiciaires ».

Carles Puigdemont a réussi à mettre le gouvernement espagnol sur les nerfs. A Bruxelles, où il continue à se définir comme «le président légitime de la Catalogne», il reçoit régulièrement la visite de partis et d'associations indépendantistes. Dernière en date : celle de M. Torrent, qui a fait

le voyage le 24 janvier pour aborder la question de son investiture. Paniqué à l'idée que le plus célèbre de ses «fugitifs» ne se rende au siège officiel de la délégation catalane à Bruxelles, le gouvernement espagnol n'a pas hésité à fermer les bureaux et donner leur journée au personnel, pour éviter l'image de M. Puigdemont dans une institution publique.

Le 23 janvier, le ministre de l'intérieur, Juan Ignacio Zoido, a reconnu qu'il comptait sur «des experts de la garde civile et de la police nationale» pour empêcher que Carles Puigdemont se présente par surprise à la session d'investiture. «Et bien qu'il y ait beaucoup de chemins ruraux, et qu'il soit possible d'entrer par bateau, en hélicoptère ou en ULM, nous travaillons pour que cela ne se produise pas (...) et qu'il ne puisse pas entrer, pas même dans le coffre d'une voiture.» Le 24 janvier, des agents de la police nationale ont même examiné les

égouts situés dans le parc de la Ciutadella, où se trouve le Parlement catalan afin de vérifier qu'il n'était pas possible d'accéder à la chambre régionale par cette voie.

Mariano Rajoy va-t-il perdre la partie d'échecs que joue Carles Puigdemont, à laquelle il avait jusque-là évité de participer, préférant confier à la justice le soin de régler l'imbroglie catalan? Il ne fait en tout cas aucun doute que le chef du gouvernement espagnol se trouve en difficulté.

Si le recours devant le tribunal constitutionnel est accepté, il risque d'affronter une nouvelle crise institutionnelle avec le Parlement catalan récemment formé. S'il est rejeté et que l'investiture a lieu, il cherchera à la faire annuler au plus vite, si M. Puigdemont est absent, en s'appuyant cette fois sur l'avis du Conseil d'Etat, qui a déjà prévenu que la présence du candidat est une «condition indispensable» pour qu'elle soit «valide». ■

SANDRINE MOREL

Autriche : un candidat aux régionales critiqué pour des chants nazis

Udo Landbauer appartient au parti d'extrême droite qui participe au gouvernement

VIENNE - correspondant

En Autriche, on peut être le candidat d'un parti de gouvernement à la présidence d'une grande région tout en étant un des dirigeants une corporation étudiante fidèle à certains chants nazis. C'est le cas d'Udo Landbauer, 31 ans, tête de liste du Parti de la liberté (FPÖ, extrême droite) en vue des élections en Basse-Autriche (Nord-Est) dimanche 28 janvier.

L'hebdomadaire *Falter* a révélé le scandale, mardi 23 janvier, en retrouvant un recueil de textes faisant l'apologie du III^e Reich et appartenant à Germania zu Wiener Neustadt, un cercle qui rassemble des militants d'extrême droite rencontrés sur les bancs de la faculté. Les extraits qu'il donne de l'ouvrage sont clairement antisémites. «Mettez les gaz, vous, vieux Germains, on peut passer le septième million», peut-on par exemple lire, en référence aux six millions de juifs exterminés pendant la seconde guerre mondiale.

Ces paroles tombent sous le coup de la loi. Le parquet a ouvert une enquête, alors que le bal annuel controversé de ces corporations, organisé par le FPÖ, s'est tenu le 26 janvier au soir. Une manifestation pour protester contre le retour de la formation – fondée par d'anciens nazis – au gouvernement le 20 décembre 2017, en coalition avec les conservateurs-chrétiens, a d'ailleurs rassemblé 8000 personnes selon la police.

Les représentants de la communauté juive d'Autriche ont boycotté jeudi la commémoration de l'Holocauste qui avait été organisée par le Parlement pour ne pas croiser les nouveaux ministres d'extrême droite. Et le président écologiste Alexander Van der Bellen est sorti de sa réserve. «Tous les membres de cette corporation devaient savoir ce qu'il y avait dans ce recueil de chansons», a-t-il affirmé en faisant allusion à la défense de M. Landbauer, qui jure n'avoir jamais eu connaissance de l'existence d'un tel ouvrage et a annoncé la suspension de son adhésion à Germania.

L'élu est soutenu par le vice-chancelier Heinz-Christian Strache, qui a dénoncé l'antisémi-

tisme devant les 3000 invités du bal – et le ministre de l'intérieur, Herbert Kickl, issu du même parti. M. Landbauer, dont la mère est persane selon son porte-parole, compte d'ailleurs bien concourir dimanche aux régionales contre la favorite conservatrice-chrétienne, une ancienne ministre de l'intérieur, Johanna Mikl-Leitner (ÖVP), qu'il surnomme «Moslem-Mama» («maman musulmane») et accuse de vouloir «islamiser les enfants par la force», parce que son parti encourage les jardins d'enfants à faire entendre des musiques issues de différentes cultures. Cette femme politique est pourtant principalement connue en Autriche pour sa fermeté assumée lors de la crise des migrants en 2015.

«Partie émergée de l'iceberg»

Le délai de prescription est fixé à dix ans par la loi, entrée en vigueur en 1947, qui réprime toute apologie du nazisme. Pour que la justice soit saisie, il faudrait donc que l'enquête prouve l'utilisation des textes incriminés à des fins de propagande au cours de la décennie écoulée, car le livre retrouvé par la presse a été publié en 1997.

Ariel Muzicant, le vice-président du Congrès juif européen, ne se montre absolument pas surpris par ces révélations. «Des choses comme celles-là vont sortir toutes les semaines puisque, depuis que Jörg Haider [l'ancien chef du FPÖ] a quitté ce parti en 2005, ceux qui sont restés sont liés à ces corporations.»

L'existence d'un tel recueil ne serait d'ailleurs que la «partie émergée de l'iceberg», selon Andreas Peham, du centre de documentation sur la résistance, un organisme chargé de surveiller les mouvements extrémistes en Autriche. «Je demande au ministère de la famille la suppression des subventions» accordées au groupement d'associations Österreichische Pannaler-Ring, auquel appartient Germania zu Wiener Neustadt, a réagi Peter Kolba, un élu du parti Liste Peter Pilz, qui siège dans l'opposition, au Parlement. Selon lui, elle a reçu 14 535 euros d'argent public en 2016. ■

BLAISE GAUQUELIN

SFR

Bim !!

N°1
DU DÉPLOIEMENT
4G⁽¹⁾
EN FRANCE
DEPUIS PLUS D'UN AN

Et re-Bim !!

N°1
DÉBIT DESCENDANT
INTERNET
FIXE EN 2017⁽²⁾

SFR - Société Anonyme au capital de 3 423 265 598 40€ - 343 059 564 RCS Paris

(1) Source : Agence Nationale des Fréquences – Observatoire du déploiement des réseaux mobiles 2G/3G/4G. Total des sites 4G SFR déployés en France métropolitaine sur la période de septembre 2016 à fin novembre 2017. 4G : offre valable en France métropolitaine, sous réserve de couverture, avec offre et équipement compatibles. Réseau 4G en cours de déploiement. Détails de couverture sur sfr.fr/4g/couverture. (2) «Award» nPerf N°1 en termes de débit descendant internet fixe en 2017, décerné le 09/01/2018 par la société indépendante nPerf. Résultat global en France métropolitaine toutes technologies confondues (ADSL/VDSL, câble, fibre) au cours de l'année 2017. Moyenne établie sur les 7525559 mesures réalisées du 01/01/2017 au 31/12/2017 par les utilisateurs de l'outil nPerf en France métropolitaine. Voir l'étude complète incluant la méthodologie sur nPerf.com

A Notre-Dame-des-Landes, la route de l'apaisement

La départementale 281 a été libérée, comme l'exigeait le gouvernement. Mais l'avenir de la ZAD n'est pas décidé

NOTRE-DAME-DES-LANDES (LOIRE-ATLANTIQUE) - envoyé spécial

La scène eût été impensable voici encore quelques semaines. Elle se déroule dans le petit local de l'Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'aéroport (Acipa), à quelques mètres de la mairie de Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique). Ce vendredi 26 janvier, en milieu de journée, la préfète Nicole Klein trinque, un verre de jus de pomme du cru à la main, avec l'agriculteur Sylvain Fresneau, opposant historique. Le gobelet, siglé en rouge « Aéroport non ! », lui est même offert.

Le tout se passe sous les yeux du général Richard Lizurey, le directeur général de la gendarmerie nationale, délégué de Paris pour l'occasion. C'est dire l'importance du moment pour le gouvernement qui, le 17 janvier, annonçait sa volonté d'abandonner le projet de construire, ici, le nouvel aéroport nantais. Un ultimatum accompagnait cette décision, historique au regard de ce dossier vieux de plusieurs dizaines d'années : dans les jours suivants, il fallait débarrasser la route départementale 281 de nombreuses chicanes et de barricades en tout genre, érigées depuis cinq ans par les opposants.

Vendredi matin, c'était chose faite. « La route est dégagée, cela a demandé beaucoup de travail, beaucoup de monde. Je sais que cela n'a pas été facile ; jusqu'à hier je me demandais si cela serait achevé, mais ils l'ont fait. C'est une

« Lama fâché », la cabane la plus emblématique de la ZAD, devrait être remontée de l'autre côté du taillis qui borde la route

étape fondamentale », a indiqué Nicole Klein au cours d'un échange avec la presse devant la mairie du petit bourg.

Pour ce grand nettoyage, plusieurs centaines de personnes étaient venues prêter main-forte aux agriculteurs de Copain 44, le Collectif des organisations professionnelles agricoles indignées du projet d'aéroport, et il fallut quelques coups de gueule pour faire comprendre à certains occupants qu'ils devaient quitter leurs cabanes. La plus emblématique, « Lama fâché », devrait être remontée au même endroit, mais de l'autre côté des taillis qui bordent la route.

« Yes Chicane »

C'est dans un convoi de quatre véhicules que la préfète a emprunté les trois kilomètres de la RD 281. D'importants renforts de gendarmes mobiles étaient positionnés à proximité. Preuve que tout ne fut pas facile et que la situation reste sensible, quelques dizaines de zadistes l'attendaient avec banderoles et tags : « Barricades pré-faites », « ZAD à vendre » ou « Yes Chicane ». Ce fut la même ambiance hard-rock quand quelques zadistes baisèrent leur pantalon pour lui montrer leurs fesses. « Certains ont préféré me tourner le dos », a déclaré, amusée, la préfète, qui préférerait voir dans cette journée « une avancée permettant de travailler pour le vivre-ici dans un Etat de droit ».

Mais cette visite de Nicole Klein et du général Lizurey ne vaut pas réouverture de la route. Si la majorité des zadistes et les agriculteurs ont travaillé de concert, remplissant de nombreuses remorques tirées par des tracteurs, l'opposition à la remise en service de la RD 281 est venue, ces derniers jours, du conseil départemental et de son président (PS), Philippe Grosvalet, ardent défenseur du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Et grand perdant de l'arbitrage décidé par le chef de l'Etat.

Dès le lendemain de l'annonce gouvernementale, M. Grosvalet, en visite sur le site, exprimait sa mauvaise humeur, promettant

La préfète Nicole Klein discute avec le chef de la gendarmerie nationale, Richard Lizurey, sur la RD281, à Notre-Dame-des-Landes, le 26 janvier.

FRANCK DUBRAY/AFP



des délais très longs pour autoriser à nouveau la circulation sur cette route, une compétence dévolue au département. Les propos échangés par voie de presse et sur Twitter avec la préfète – qui demandait une réouverture rapide – furent rudes. Un recours à la justice fut même évoqué.

Mais, vendredi, Philippe Grosvalet confiait son intention de ne pas perdre de temps. « Je ne vais pas trainer des pieds, me lancer dans un bras de fer avec la préfète. Quand elle m'a déclaré qu'elle voulait que je lève l'interdiction de circuler la semaine dernière, je lui ai dit non. Car il y a des règles à respecter, des normes, mais ce n'est pas moi qui vais ralentir le processus », a-t-il expliqué au Monde.

Dans un courrier envoyé à Nicole Klein le 25 janvier, le président du

département a fixé des préalables : « Un diagnostic technique et pré-diagnostic environnemental sur site, l'entretien des dépendances vertes (fauchage, débroussaillage, élagage) et le rétablissement de la continuité hydraulique (...), la réfection complète de la chaussée... » La préfète a indiqué que l'Etat pourrait prendre en charge ces frais, estimés à 600 000 euros.

Dialogue engagé

Autre exigence, « une protection renforcée des forces de l'ordre pour tous mes agents et les entreprises qui seront prochainement mobilisées » durant les travaux, écrit Philippe Grosvalet, pour prévenir une nouvelle confrontation entre les gendarmes mobiles et les zadistes les plus opposés à tout compromis.

De son côté, la coordination du mouvement, comprenant les habitants de la ZAD et des associations, a exprimé sa volonté de continuer le dialogue engagé. « Collectivement, nous pourrions revenir sur cette décision si des menaces d'expulsion venaient à se concrétiser, en refermant cette route et les autres traversant la ZAD », préviennent toutefois les opposants. La coordination appelle à un rassemblement le samedi 10 février, deux jours après que la déclaration d'utilité publique du projet sera devenue caduque.

Il faudra attendre le 31 mars pour savoir ce qu'il adviendra des occupants qui vivent sur la zone. La préfète a rappelé les engagements du premier ministre : « L'Etat ne gardera pas les terres » et seuls « les agriculteurs qui s'ins-

crivent dans l'Etat de droit » pourront rester, c'est-à-dire, selon elle, ceux cotisant à la Sécurité sociale agricole ou payant un fermage, l'électricité, l'eau... Une échéance que les diverses composantes du mouvement, notamment les organisations agricoles, préparent déjà activement.

M^{me} Klein sera à Paris, le 1^{er} février, pour une réunion avec les ministres concernés – agriculture, transition écologique... Samedi 27 janvier, c'est la ministre des transports, Elisabeth Borne, qui se déplaçait à Nantes, où elle devait rencontrer les élus du Grand Ouest qui n'ont pas digéré la décision de renoncer au transfert, et visiter l'aéroport de Nantes Atlantique, celui-là même qu'il faut réaménager. ■

RÉMI BARROUX

Face aux crues, un urbanisme à réinventer

Quartiers résilients, végétalisation : les experts réfléchissent à la ville de demain

Le pic de crue de la Seine, attendu entre samedi 27 et dimanche 28 janvier à Paris, devrait être un peu moins élevé que prévu. Les prévisionnistes tablent finalement sur 5,80 m à 6 m de hauteur d'eau, soit moins qu'en 2016 (6,10 m). Mais ils préviennent aussi que la décrue sera lente. Les riverains qui ont les pieds dans l'eau vont trouver le temps très long. Ce sont en fait de nombreux Franciliens qui vont pâtir de transports plus aléatoires, de coupures d'électricité. La qualité de l'eau en revanche devrait être préservée, promet le Syndicat des eaux d'Ile-de-France, qui assure avoir « investi plus de 10 millions d'euros depuis 2005 pour protéger [ses] usines d'une crue centennale ».

C'est dans l'interconnectivité de leurs multiples réseaux – transports, mais aussi électricité, eau potable ou égouts – que réside le talon d'Achille des métropoles. « Dans l'agglomération parisienne, par exemple, le traitement des déchets est très centralisé, observe Ludovic Faytre, responsable des études « risques majeurs et aménagement » à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) d'Ile-de-France. Or les trois principaux sites se trouvent tous au bord de l'eau, à Ivry, Saint-Ouen et Issy-les-Moulineaux. De même,

les dépôts d'hydrocarbures sont tous situés en zone inondable. » Des équipements critiques, générateurs de coûts colossaux lorsqu'ils sont endommagés, qu'il faut à tout prix protéger.

Cette vulnérabilité constitue l'un des éléments essentiels que les acteurs de la ville de demain vont devoir intégrer. Pas seulement en lien avec le changement climatique – un temps plus doux s'accompagne de saisons plus humides dans les régions qui le sont déjà –, mais parce qu'il serait illusoire d'imaginer que les agglomérations de plus en plus denses pourraient déménager hors des zones exposées. Un Français sur quatre vit déjà dans un territoire inondable.

De l'herbe dans les cours d'école Il va donc falloir concevoir des quartiers résilients dans lesquels « on ne vit plus contre l'eau mais avec l'eau », avance Magali Reghezza-Zitt, géographe et maîtresse de conférences à l'École normale supérieure. Elle cite en illustration la ville de Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher), qui a inauguré en 2011 de nouvelles constructions avec des niveaux surélevés, des habitations au premier étage tandis que le rez-de-chaussée laisse passer l'eau, des chemins permettant de circuler

Chaque hectare de zone humide peut stocker jusqu'à 15 000 mètres cubes d'eau

en hauteur et des bassins de rétention stockant les excédents. L'ensemble a bien fonctionné lors de la crue de 2016.

Ludovic Faytre évoque, lui, la réflexion entreprise pour l'édification des Ardoines, une très importante opération d'aménagement : 300 hectares pris sur d'anciens sites industriels et installations ferroviaires au bord du fleuve, à Vitry-sur-Seine. De nombreuses études portent sur la façon dont les habitants de ces nouvelles constructions, forcément exposés aux sautes d'humeur de la Seine, pourraient ne pas trop en pâtir.

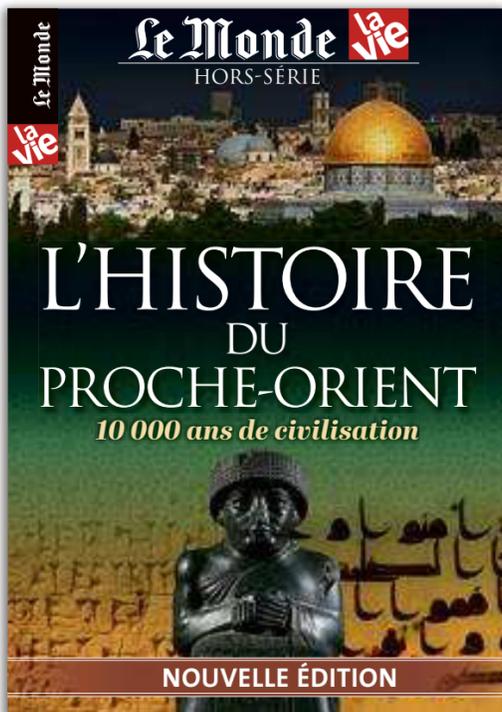
D'autres projets et réalisations se sont multipliés autour de la capitale à Alfortville, dans la boucle de la Seine à Gennevilliers, sur les îles de Boulogne-Billancourt... « Il existe malheureusement encore peu de quartiers résilients, regrette toutefois M. Faytre. Et nous manquons encore de retour d'expérience de la part de grandes vil-

les comme New York ou Houston récemment frappées. »

Au-delà des nouveaux quartiers, les villes devraient repenser le bâti existant en y intégrant de la nature. En zone urbaine comme rurale, les marais, tourbières, berges de rivières ou les plans d'eau dans les jardins privés et publics fonctionnent comme des éponges en absorbant les trop-pleins et en limitant les ruissellements à l'origine des inondations. Chaque hectare de zone humide peut stocker jusqu'à 15 000 mètres cubes d'eau.

« On a drainé les zones humides et imperméabilisé des terres pour construire des projets immobiliers ou des infrastructures, ce qui empêche la régulation naturelle des cours d'eau », regrette Marine Le Moal, de l'association France Nature Environnement. Il faut donc revégétaliser généreusement toitures, murs et sols. A Paris, Lyon, Marseille, des tests sont en cours. Ici on remplace le bitume de cours d'école par de l'herbe, là on rend la chaussée de certaines avenues plus perméables. Les communes plus petites œuvrent aussi : ainsi La Teste-de-Buch (Gironde) a entrepris de détruire certains polders afin de laisser ces étendues artificielles se remplir à nouveau au gré des marées. ■

AUDREY GARRIC ET MARTINE VALO



L'HISTOIRE DU PROCHE-ORIENT

Un hors-série Le Monde
188 pages - 12 €
Chez votre marchand de journaux
et sur Lemonde.fr/boutique

РЕЛИЗ ГРУППЫ "What's News" VK.COM/WSNWS

La galaxie Wauquiez, nébuleuse en formation

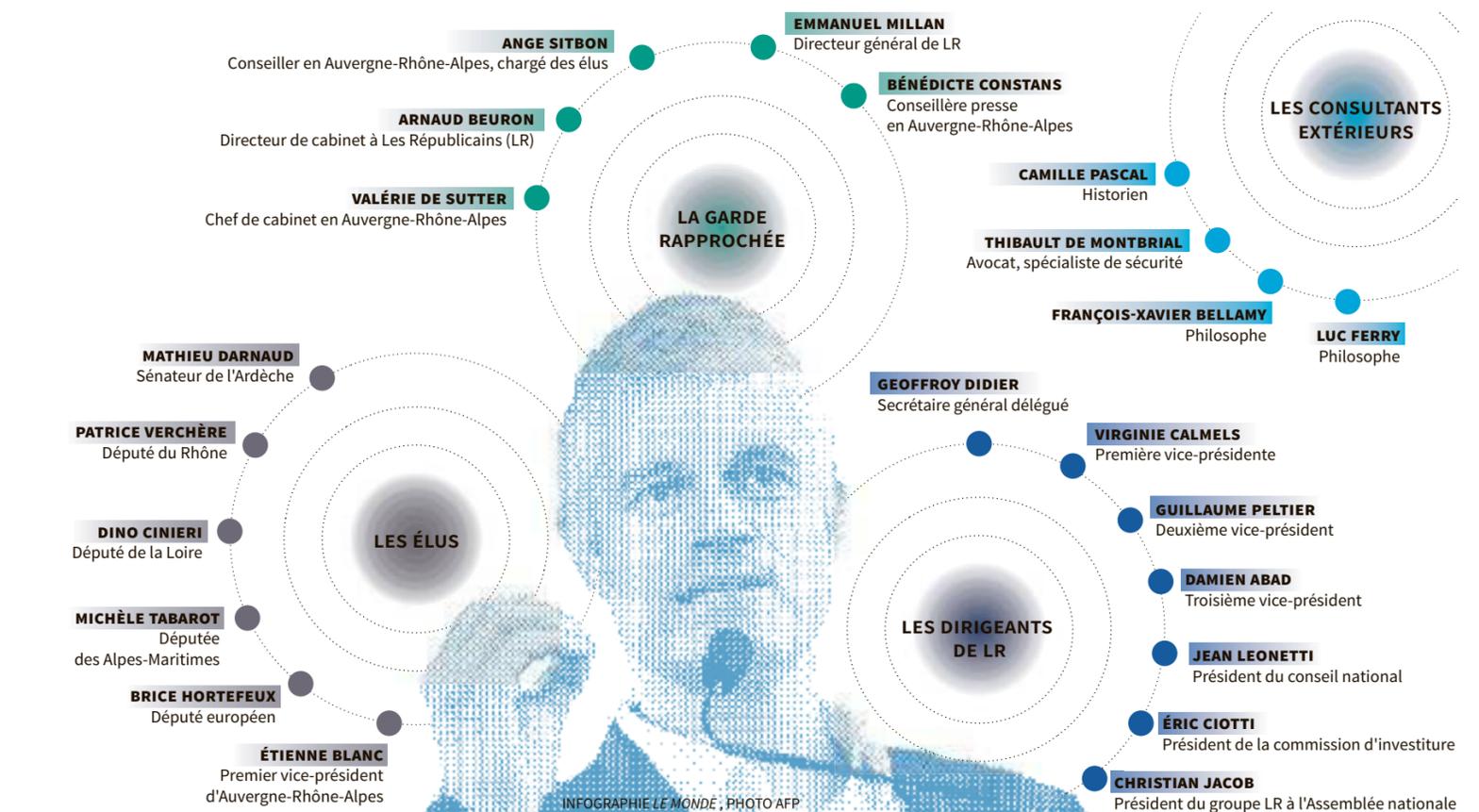
Le président de LR, intronisé par un conseil national samedi, travaille avec plusieurs cercles de proches

Plus d'un mois après l'élection de Laurent Wauquiez à la tête du parti Les Républicains (LR), en décembre 2017, un membre de la nouvelle direction de LR se montre effaré : « J'ai sous-estimé à quel point Laurent pouvait être diabolisé en interne. » Le patron du parti de la rue de Vaugirard suscite une détestation peu commune au sein de sa famille politique, et ce de longue date. Soupçonné de vouloir jeter des ponts vers le Front national, réputé « brutal », capable d'envoyer, selon certains témoignages, des rafales de SMS pour mettre des « coups de pression », le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes a longtemps semblé cheminer en solo. Son courant, la Droite sociale, lancé en 2010, s'est depuis désagrégé.

Et l'adjectif « wauquieziste » n'est presque jamais utilisé pour qualifier un élu. « Il n'y a pas de wauquiezistes historiques, confirme un dirigeant de LR. Pendant longtemps, il n'a pas jugé bon de former une écurie. Mais depuis un an, il a compris la nécessité de se créer des fidélités, politiques comme de la société civile. » La « galaxie » Wauquiez commence donc à être visible à l'œil nu, alors que ce dernier devait présider, samedi 27 janvier, son premier conseil national.

Les élus Pour l'instant, son noyau dur – « très restreint », souligne un cadre de LR – se niche principalement en Auvergne-Rhône-Alpes. On y retrouve le sénateur de l'Ardèche, Mathieu Darnaud, qui est également un proche du président du Sénat, Gérard Larcher. Mais aussi les députés de la Loire et du Rhône Dino Ciniéri et Patrice Verchère, qui épaulent Laurent Wauquiez au conseil régional. Dans cette assemblée, le quadragénaire peut compter sur le soutien appuyé de son premier vice-président, Etienne Blanc. L'Auvergnat Brice Hortefeux, député européen et lieutenant historique de Nicolas Sarkozy, le soutient également.

Depuis un an, l'ancien ministre entretient aussi, selon son entourage, « d'excellentes relations avec Michèle Tabarot », députée des Alpes-Maritimes et proche de Jean-François Copé avec qui les rapports ont été longtemps très tendus, notamment lors de l'affrontement



ment entre François Fillon et M. Copé. Mais aussi « des relations de confiance » avec Christian Jacob, le patron des députés LR. Un proche du président de LR avance le chiffre de « vingt à vingt-cinq parlementaires » comptant parmi les fidèles. « Sa volonté, c'est de rassembler, et pour rassembler il ne faut pas commencer par afficher une écurie », estime néanmoins M. Darnaud pour expliquer le peu d'affichage qui en est fait.

La garde rapprochée La véritable tour de contrôle du dispositif de Laurent Wauquiez s'appelle Arnaud Beuron, son directeur de cabinet au parti et plus proche collaborateur. Ils travaillent ensemble depuis 2007. « Il est méthodique, comme Laurent », constate un cadre.

Deux anciens sarkozystes composent aussi cette garde rapprochée : Emmanuel Millan, qui vient d'être nommé directeur général des Républicains, après une parenthèse en Auvergne-Rhône-Alpes auprès de M. Wauquiez ; et Ange Sitbon, un spécialiste réputé de la géographie électorale, qui reste pour l'heure salarié au conseil régional – ce qui ne l'empêche pas d'avoir une vision sur les affaires nationales. Valérie de Sutter, chef de cabinet à la région, et Bénédicte Constans, conseillère presse, complètent cette équipe de fidèles.

Les dirigeants de LR Dans le trio des vice-présidents de LR, composé de Virginie Calmels, ancienne juppéiste, de Damien Abad, ex-soutien de Bruno Le Maire, et de Guillaume Peltier,

sarkozyste, aucun ne peut être qualifié de vrai fidèle. Pas plus que Geoffroy Didier, le secrétaire général délégué, qui a dirigé la campagne interne de M. Wauquiez après avoir voté pour Alain Juppé à la primaire en 2016. Mais « ils lui sauront gré de l'équipe qu'il a fait monter chez LR », veut croire un cadre. Jean Leonetti, président du conseil national, apporte une caution centriste, pendant que le député des Alpes-Maritimes Eric Ciotti, placé à la tête de la commission d'investissement, muscle une jambe droite déjà hypertrophiée.

Les consultants extérieurs Laurent Wauquiez apprécie les intellectuels, qu'il cite régulièrement. Le jeune philosophe François-Xavier Bellamy, apprécié dans les rangs de La Manif pour

Si aucun vice-président de LR n'est un vrai fidèle, « ils lui sauront gré de l'équipe qu'il a montée », veut croire un cadre

tous, échange de temps à autre avec lui par SMS – dernièrement sur la réforme du baccalauréat. « Il m'a proposé de rentrer dans son "shadow" cabinet pour m'occuper d'éducation, j'ai décliné, raconte M. Bellamy. Je ne souhaite pas m'engager dans la vie du parti. » Il assure ne pas participer à l'écriture des discours, contrai-

rement à Camille Pascal, historien et ancienne plume de Nicolas Sarkozy à l'Élysée. « On discute de façon épisodique, explique toutefois ce dernier. Je ne connais personne autour de lui, c'est très cloisonné. »

Laurent Wauquiez s'entretient également avec le philosophe Luc Ferry, dont les travaux sur le transhumanisme sont particulièrement scrutés à droite. Enfin, l'avocat spécialiste des questions de sécurité, Thibault de Montbrial a également été consulté par le président des Républicains. « On a dû se voir trois fois assez longuement, précise l'intéressé. Mais beaucoup d'autres gens me consultent. Je discute également avec Valérie Pécresse. » Il arrive parfois que les galaxies se mélangent. ■

OLIVIER FAYE

Valérie Pécresse reste chez LR pour mieux résister de l'intérieur

La présidente d'Ile-de-France veut associer son mouvement, Libres!, au parti Les Républicains pour fédérer les opposants à M. Wauquiez

Valérie Pécresse n'est pas en recul, en congé ou en dehors. « Elle est pleinement dedans », jure un de ses amis. Contrairement aux postures adoptées par Alain Juppé, Xavier Bertrand ou encore Dominique Bussereau, qui ont chacun pris leurs distances avec Les Républicains (LR) en utilisant des mots différents, la présidente de la région Ile-de-France a choisi de ne pas bouger. Elle se montre même active au sein de sa formation pour fédérer ce qu'il reste d'une droite modérée éclatée face à la prise de pouvoir du nouveau président de LR, Laurent Wauquiez.

« Je rends service à ma famille politique, je suis là pour élargir », assure au Monde celle qui devait défendre, samedi 27 janvier, lors du conseil national de LR, la cause de son mouvement, Libres!. Elle souhaite que ce dernier obtienne le statut de parti associé à LR, la condition de son indépendance et de sa capacité à peser dans les années à venir.

Le temps n'étouffe pas toujours l'écho. Dans son camp, ses lieutenants n'ont pas oublié les phrases désagréables prononcées par M. Wauquiez lors de la campagne interne pour la présidence de LR, à l'automne 2017. « En politique il y a une règle, soit on est candidat, soit on se tait », avait déclaré le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il visait M^{me} Pécresse et M. Bertrand, qui avaient renoncé à l'affronter lors de ce scrutin, mais pas à le critiquer. « Je n'ai de preuves de courage à donner à personne », répond la première.

Ampleur de la tâche Dans son bureau de la région Ile-de-France, dont le siège doit déménager, début février, du 7^e arrondissement de Paris vers Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), dans la banlieue nord, elle préfère souligner l'ampleur de la tâche qui consiste à diriger une région de 12 millions d'habitants. « Je cours partout, ce que j'aime c'est faire. L'opposition et le magistère de la parole, je ne le supporte plus », insiste celle qui prône, comme M. Bertrand, « la politique par la preuve ». « Je ne sais pas comment Wauquiez fait

pour cumuler le parti et sa région », murmure un de ses proches. L'ex-ministre de Nicolas Sarkozy ne se retrouve pas dans les critiques systématiques émises par une partie de la droite contre Emmanuel Macron. « Je n'imagine pas qu'on aurait fait autrement si on avait été élus », dit-elle au sujet de la loi sur le terrorisme, qui transpose des dispositions de l'état d'urgence dans le droit commun, ou en évoquant la loi pour la confiance dans la vie politique. Cela n'empêche pas l'ex-conseillère de Jacques Chirac d'insister lourdement sur les « angles morts » de la politique du président de la Répu-

Dans ce duel avec M. Wauquiez, ce ne sont pas vraiment deux lignes qui s'affrontent, mais deux stratégies

blique : « le régalien », « le manque de confiance vis-à-vis des élus locaux », et ce côté « étatiste et centralisateur » qu'elle rejette.

Autant de reproches qu'elle partage avec Laurent Wauquiez. Mais M^{me} Pécresse plaide pour des « idées neuves », là où son rival ne ferait que remuer les vieux fonds de marmite de la droite. Il a récemment proposé de rétablir les peines planchers ; elle préconise plutôt de créer des centres de détention pour les primo-détenus, afin que les peines soient réellement effectuées. « Il faut des solutions disruptives sur la justice », estime-t-elle, reprenant ce vocabulaire très « start up » qu'a adopté le « nouveau monde » macronien.

Dans ce duel avec M. Wauquiez, où se joue la candidature de la droite à la présidentielle de 2022, ce ne sont pas vraiment deux lignes qui s'affrontent, mais deux stratégies. Certains dirigeants de LR aiment à rappeler que M^{me} Pécresse a participé à La Manif pour tous, comme M. Wauquiez. Elle tempête contre les prières de rue musulmanes ou supprime l'aide

aux transports pour les étrangers en situation irrégulière (une décision retoquée par le tribunal administratif de Paris). « Je ne les trouve pas très différents sur le fond. Ils viennent des mêmes courants, ont la même conception de l'Etat et de la France. Après, Valérie est d'une droite européenne et libérale », souligne Robin Reda, député LR de l'Essonne, qui la soutient.

Mots plus critiques

Les proches du président de LR font la même analyse avec des mots plus critiques. « Valérie Pécresse est sur la même ligne que nous. Il peut y avoir des pudeurs sémantiques afin de créer des différences artificielles pour exister, mais elle est très proche de moi, et encore plus de Laurent Wauquiez », affirme Fabien Di Filippo, député LR de Moselle et nouveau « sniper » du président de la région Auvergne-Rhône-Alpes. En revanche, l'une défend toujours l'alliance de la droite et du centre, qui présidait à la création de l'UMP, en 2002. L'autre considère, lui, que « ce qui a tué la droite, c'est de ras-

sembler des gens qui n'avaient plus rien à faire ensemble ».

En créant Libres!, en septembre 2017, Valérie Pécresse s'est offert un espace qui lui permet de rester fidèle à sa famille politique et d'exister par elle-même. « Les idées neuves viennent toujours des mouvements : Désirs d'avenir, Terra nova, En marche! », veut-elle croire. Elle a obtenu de Laurent Wauquiez que la double adhésion ne soit pas automatique : celui qui rejoint (gratuitement) Libres! ne prendra pas nécessairement sa carte chez LR. La possibilité de récolter une partie des cotisations que les élus versent normalement aux partis Les Républicains ne lui a, en revanche, pas été accordée.

Florence Portelli et Maël de Calan, les deux anciens adversaires de M. Wauquiez pour la présidence du parti, qui s'estiment maltraités par ce dernier, devraient eux définitivement se ranger derrière la patronne de l'Ile-de-France. « Je me rapproche », reconnaît M. de Calan. De quoi coïncider une opposition à l'intérieur de LR. ■

O. F.

Tension et suspicions avant le congrès du PS

Les candidats devaient déposer leur texte d'orientation, samedi, lors d'un Conseil national à huis clos

Feu sur le quartier général. C'est peu ou prou l'état d'esprit de Delphine Batho avant le Conseil national du Parti socialiste du samedi 27 janvier. C'est là que doivent être enregistrés les textes d'orientation présentés par les candidats à la tête du parti. Et Mme Batho compte bien perturber l'ordonnement des choses. Elle devait déposer ce que jadis on appelait une « motion », contrevenant avec les règles fixées par le PS.

Depuis plusieurs jours, la députée des Deux-Sèvres vilipende son parti, le qualifiant tour à tour de « mafia » et d'organisation « où la tricherie a été érigée en système ». Mme Batho soupçonne des irrégularités lors du vote concernant les modalités d'organisation du congrès des 7 et 8 avril à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), approuvées par les militants. L'ancienne ministre avait dénoncé un « coup d'Etat statutaire » et déposé un référé le 19 janvier. Elle estimait être empêchée d'être candidate. Le tribunal de grande instance de Paris l'a débouté de toutes ses demandes jeudi 25 janvier, donnant raison au parti.

« Je suis blindée »

Au cœur de la fronde menée par Mme Batho, le nombre de seize parrainages (5 % du Conseil national) désormais nécessaires pour pouvoir déposer un texte d'orientation. Pour elle, peu importe le jugement du tribunal, elle présentera tout de même un texte d'orientation samedi, sans les signatures obligatoires. « Je représente une candidature libre qui n'est pas celle d'un courant. Je ne veux pas avoir les seize parrainages, je ne propose pas la création d'un nouveau courant ou d'un nouveau clan, a-t-elle précisé jeudi. Je n'ai rien à perdre, je suis blindée. »

Rachid Temal, le coordinateur du PS, essaye de son côté de calmer les choses : « Le jugement est très clair, nous avons respecté nos textes. J'appelle Delphine Batho à être respectueuse vis-à-vis des militants et de sortir des prétoires. »



Olivier Faure et Delphine Batho, en juin 2017, lors de la réélection du premier comme président du groupe socialiste. VINCENT ISORE/IP3

La situation pourrait devenir encore plus illisible si Julien Dray se décidait à se déclarer candidat au poste de premier secrétaire

Que se passera-t-il samedi, lorsqu'elle déposera son texte d'orientation ? « Rien, répond le sénateur du Val-d'Oise. Son texte ne sera pas enregistré et la vie continue. »

Ces tensions avec Delphine Batho ne sont pas les seules difficultés que va devoir affronter le PS

d'ici à son congrès. La méfiance est de mise entre les trois candidats issus de la majorité (Olivier Faure, Luc Carvounas et Stéphane Le Foll) où aucun rapprochement n'est, pour l'heure, envisagé. « On n'arrive même pas à caler un déjeuner avec les trois députés, se désole un membre de la direction. Le niveau de suspicion est hallucinant. »

La situation pourrait devenir encore plus illisible si Julien Dray, proche de François Hollande, se décidait à se déclarer candidat à la tête du PS à la toute dernière minute. Pour l'instant, l'ancien responsable de la Gauche socialiste hésite à se lancer. Surtout, les choses commencent à se décanter et tous les socialistes constatent qu'Olivier Faure est le favori. Le président du groupe Nouvelle

Gauche de l'Assemblée nationale voit se multiplier les soutiens de courants et de personnalités socialistes, réussissant à rassembler un spectre large, allant de Martine Aubry aux « Strauss-Kahno-rocardiens », et faisant de lui une sorte de point d'équilibre dans un parti traversé par une profonde crise d'identité. Certains candidats craignent même un raz-de-marée en sa faveur. « On pense qu'il réunira environ les deux tiers du Conseil national », prédit-on dans l'entourage de l'un de ses adversaires.

Certaines fédérations qui pourraient faire basculer l'élection du premier secrétaire penchent aussi en sa faveur. Il s'agit notamment des fédérations de Paris, du Nord, de Haute-Garonne et du Morbihan. « Comme la base électorale est

réduite, le poids des fédérations s'en trouve augmenté, note un fin connaisseur du PS. Mais il y a aussi un ras-le-bol à la base. Les militants peuvent aussi ne pas respecter les consignes. » Le jeu est donc – un peu – ouvert malgré tout.

Les hamonistes hésitent

Quelques incertitudes demeurent. Elles concernent deux courants dont les spécialistes de la « vieille maison » ne savent pas encore vers quel candidat ils iront. Les hamonistes « maintenus », tout d'abord. Les amis de Benoît Hamon, restés dans le parti, hésitent entre soutenir Luc Carvounas – l'ancien lieutenant de Manuel Valls – ou Emmanuel Maurel, représentant de l'aile gauche du PS. Ils donneront leur

Olivier Faure, le président du groupe Nouvelle Gauche de l'Assemblée, voit se multiplier les soutiens à sa candidature

préférence samedi matin. Le député du Val-de-Marne, qui adopte un discours de plus en plus à gauche depuis la campagne présidentielle, a les faveurs des cadres hamonistes. Mais la base, elle, est plus volatile.

Une tribune du courant hamoniste est parue mercredi sur le site de L'Obs mais sans se prononcer sur un nom. Le texte se bornait à demander « de la clarté, de la lucidité et des idées neuves », un « devoir d'inventaire » sur le quinquennat Hollande et une « opposition sans ambiguïté » à Emmanuel Macron. M. Carvounas y a répondu, tendant ainsi la main aux camarades de l'ancien candidat à la présidentielle. Pas sûr pour autant que les voix hamonistes soient à même de changer l'issue du vote : beaucoup de militants de ce courant ont suivi Benoît Hamon dans la constitution du Mouvement du 1^{er} juillet – devenu Génération.s depuis le 2 décembre 2017 –, et les troupes sont réduites en interne.

Enfin, les partisans de Jean-Christophe Cambadélis, ancien premier secrétaire, sont perdus. Les « Cambas » – c'est leur surnom – avaient un candidat naturel en la personne de Rachid Temal. Las ! Il ne s'est finalement pas porté candidat. L'idée est donc maintenant qu'il soit numéro deux du parti, poste qu'il a occupé à partir de 2015, sous le mandat de M. Cambadélis. Mais M. Temal pourrait faire les frais de la volonté de renouvellement, affichée notamment par Olivier Faure. Au PS, plus qu'ailleurs, il faut que tout change pour que rien ne change. ■

ABEL MESTRE

En Auvergne, Macron et les fantômes de l'ancien monde

Au cours de sa visite de deux jours, le chef de l'Etat s'est inscrit dans les pas de Mitterrand et Giscard d'Estaing

AUVERGNE - envoyée spéciale

L'hélicoptère chancelle, s'élève par à-coups, avant de monter bruyamment dans le ciel blanc. Vendredi 26 janvier, à midi, Emmanuel Macron quitte le sommet du puy de Dôme, enneigé et glacé, pour aller déjeuner. Un moment « privé » au bord du lac Chauvet, à 60 kilomètres de Clermont-Ferrand et 1162 mètres d'altitude, censé clore un déplacement marathon de deux jours au chevet de la France rurale.

Une escapade – un pèlerinage ? – sur les traces de François Mitterrand, Auvergnat de cœur depuis sa rencontre avec la Clermontoise Anne Pinget, la femme de sa vie. Chaque été, le président socialiste se rendait discrètement à Chauvet, le premier samedi du mois d'août, pour y retrouver des intimes. Dans la maison du gardien, où il déjeunait, c'était toujours le même menu, servi sur la nappe à carreaux : charcuterie, omble chevalier, chou farci, fromages d'Auvergne et tarte aux pommes. Avant une partie de pêche ou une promenade bucolique autour des eaux sombres du lac, sa chienne Baltique à ses côtés. « Regardez comme c'est beau », murmurerait-il en contemplant la forêt

de vieux hêtres ou la vue splendide sur le puy de Sancy.

Le 12 août 1995, trois mois après avoir quitté le pouvoir et très affaibli, M. Mitterrand, coiffé du même panama blanc, avait tenu à faire une fois encore le tour du lac, 3,8 km dans les herbes et les roseaux, accompagné des mêmes amis, dont son ancien ministre et « porte-flingue » Michel Charasse, d'une fidélité inoxydable. Ce jour-là, son médecin personnel, le docteur Tarot, qui a veillé sur lui jusqu'au dernier jour, l'avait suivi dans cette marche délicate. « A l'an prochain ! », l'avait salué un invité. « Ne voyez pas si loin », avait répondu Mitterrand, qui mourra cinq mois plus tard.

Avant de regagner Paris, dans la soirée de vendredi, Emmanuel Macron avait donc répondu à l'invitation de Michel Charasse, qu'il a connu quand il était secrétaire général adjoint de l'Elysée et qu'il « aime bien », confie un ami des deux hommes. L'ex-sénateur du Puy-de-Dôme est l'un des propriétaires de Chauvet, un lac privé.

Devant le même menu que du temps de Mitterrand (le poisson en moins, une mousse au chocolat en plus), le chef de l'Etat a déjeuné avec Michel Charasse et son épouse, le sénateur (LRM) du Puy-

Devant le même menu qu'à l'époque de Mitterrand, le chef de l'Etat a déjeuné avec Michel Charasse et son épouse

de-Dôme Eric Gold, l'ancien maire de Besse André Gay, le président du conseil départemental Jean-Yves Gouttebel, et le patron du quotidien local La Montagne, Alain Védrine. « Des gens qui ont connu Mitterrand en parlent avec chaleur et voient en Emmanuel une sorte de prolongement », s'enthousiasme un convive.

La veille, c'était à Chamalières, l'ancien fief électoral de Valéry Giscard d'Estaing, que M. Macron avait cette fois choisi de dîner, en compagnie des élus de la région. Le centriste fut maire de cette petite ville située dans l'aire urbaine de Clermont-Ferrand pendant sept ans, avant d'accéder à l'Elysée en 1974, soit trois ans avant la naissance de l'actuel président. Plus de quarante ans après, c'est son fils,

Louis Giscard d'Estaing, maire de Chamalières depuis 2005, qui a accueilli le jeune chef de l'Etat, pour un dîner républicain. « Un clin d'œil à son illustre prédécesseur », commente M. Giscard d'Estaing, qui concède volontiers des points communs entre son père et le président, dont « la jeunesse » (Giscard avait 48 ans en 1974) et « la volonté de moderniser le pays ».

Un lieu « chargé » de symboles

Emmanuel Macron, qui a fait retirer les portraits des « présidents morts » (De Gaulle, Pompidou et Mitterrand) de l'antichambre du premier étage de l'Elysée, admet que l'Auvergne est un territoire « chargé » de symboles. Mais il prévient qu'il ne faut pas voir dans le choix des lieux visités, Chamalières ou Chauvet, une quelconque signification politique. « Notre vie est jalonnée de figures. (...) Il y a toujours des caractères symboliques », a-t-il lâché à la presse, en haut du puy de Dôme, avant de s'envoler pour le lac. « C'est également une histoire qui se poursuit, a-t-il ajouté. Mais il ne faut pas y voir des messages politiques, politiciens. C'est plus haut que ça. »

Emmanuel Macron joue avec les miroirs. Il manie les symboles sans toujours assumer, ouvre des

perspectives avant de brouiller les pistes. Mais l'un de ses vieux amis, qui le connaît bien, ne s'y trompe pas : « Mitterrand était un vieux jeune homme, comme lui. C'était un provincial, comme lui. Un provincial mécontent, brimé par la province, même s'il l'a enjolivée sur le tard. Il faut imaginer ce que doit représenter pour un homme de son âge d'être dans le fauteuil de Mitterrand... un vertige. Comme Bonaparte dans le fauteuil des rois. »

Peut-être aussi ce jeune président à la trajectoire fulgurante mais sans passé politique, ni ancrage territorial, cherche-t-il des sources d'inspiration en posant ses pas dans ceux de ses prédécesseurs. « Il est à la recherche de son destin, veut croire un familier de l'Elysée. Macron a le même problème qu'Obama : entrer dans l'histoire le premier jour peut s'avérer paralysant. Ça a tué le premier président noir américain, qui n'a pas fait grand-chose après son élection. Pour Macron, le plus jeune président de la V^e République, c'est un risque. Pour l'instant, la réforme du code du travail ou de l'ISF ne font pas encore un destin. » Voilà sans doute pourquoi l'enfant d'Amiens vient discrètement humer le parfum doux et enivrant du passé. ■

SOLENN DE ROYER

POLITIQUE

Un ancien membre de la campagne d'Hamon mis en examen pour viol

Le conseiller régional (ex-PS) d'Ile-de-France Gilbert Cuzou, 34 ans, ex-membre de l'équipe de campagne présidentielle du candidat socialiste Benoît Hamon, a été mis en examen, vendredi 26 janvier, pour « viol et agression sexuelle », a-t-on appris de son avocat, M^e Philippe Ohayon. M. Cuzou, visé par cinq plaintes de militantes socialistes, est ressorti libre de sa garde à vue et a été placé sous contrôle judiciaire.

La République en marche lance sa « Grande marche pour l'Europe »

Christophe Castaner, délégué général du parti La République en marche, a annoncé, vendredi 26 janvier, que sa « Grande marche pour l'Europe » débuterait le 24 mars. Il s'agit d'une campagne de porte-à-porte pour « parler d'Europe, d'ambition européenne, pour réhabiliter, partout en France, la question européenne », a détaillé M. Castaner, qui dit vouloir « construire une force française de transformation pour l'Europe (...), qui va de Daniel Cohn-Bendit à Alain Juppé », sans préciser si ces deux personnalités figureront dans la liste des candidats LREM aux élections européennes de 2019.

Prisons : vers la fin du conflit, pas du problème

Le syndicat UFAP-UNSA, à l'origine du mouvement, a annoncé vendredi qu'il signerait l'accord du ministère

Après douze jours d'un conflit hors normes, les surveillants pénitentiaires vont retrouver le chemin des coursives. Le premier syndicat, UFAP-UNSA, à l'origine du mouvement, a annoncé vendredi 26 janvier qu'il signerait le relevé de conclusions proposé la veille par la ministre de la justice, Nicole Belloubet. Les deux autres organisations syndicales, FO-Pénitentiaire et la CGT-Pénitentiaire, avaient prévenu dès jeudi qu'elles rejetaient cet accord.

M^{me} Belloubet, dont l'autorité pour gérer ce premier gros conflit social du quinquennat a été contestée, s'est félicitée de cette issue. « Ce relevé de conclusions permettra de mettre en œuvre des mesures concrètes pour améliorer la

sécurité des agents en détention, accélérer les recrutements et renforcer les dispositifs indemnitaires. Ces mesures entreront rapidement en vigueur », a-t-elle affirmé dans un communiqué vendredi. Pour l'UFAP, « ce relevé de conclusions traduit une volonté de changer le fonctionnement des prisons, devenues de véritables coupe-gorge. »

De fait, le mouvement avait atteint un paroxysme le 25 janvier avec 72 établissements touchés par des refus de prise de service allant dans certaines prisons jusqu'à 100 % des surveillants, pourtant privés du droit de grève. Un niveau de perturbation jamais atteint depuis vingt-cinq ans. Police et gendarmerie ont dû remplacer des surveillants pour tenir les miradors ou distribuer les repas.

Alors que la vigueur du mouvement sur le terrain a semblé dépasser les organisations syndicales, celles-ci ont élargi leurs revendications avec le temps. Ce n'est donc que le troisième projet d'accord proposé par la chancellerie qui aura été jugé acceptable par la « base » du syndicat majoritaire. L'ajout de mesures indemnitaires pour un montant global de 35 millions d'euros aura permis d'emporter la conviction... au moment où les sanctions annoncées par le ministère contre le personnel gréviste commençaient à faire fléchir la combativité de certains.

Nicole Belloubet, soutenue par Matignon et l'Élysée, a donc réussi à éviter que les négociations montent au niveau hiérarchique supérieur. Mais ce sont les surveillants

qui ont imposé à la garde des sceaux son ordre du jour, en l'occurrence la sécurité et la rémunération. Deux sujets de revendication légitimes sur lesquelles des avancées étaient nécessaires.

Absence de réflexion

Mais les maux de la prison sont plus larges, en particulier en raison d'une surpopulation chronique avec 70 000 détenus pour 59 000 places. Une situation qui ne devrait pas se détendre avant plusieurs années en dépit du lancement du programme de construction de 15 000 places d'ici 2025 et des projets de réforme de la justice pour développer les peines alternatives à la prison.

« Le vrai sujet est que les surveillants doivent trouver un sens à

leur travail ; une discussion sur les effectifs et la rémunération n'y changera rien », estime Jean-René Lecerf. Le président (Les Républicains) du département du Nord, qui a piloté le livre blanc sur l'immobilier pénitentiaire début 2017 pour Jean-Jacques Urvoas, alors garde des sceaux, et avait été rapporteur au Sénat de la grande loi pénitentiaire de 2009, « attendait plus d'imagination du gouvernement, qui a géré ce conflit avec les méthodes d'avant ».

Philippe Pottier, ancien directeur de l'École nationale d'administration pénitentiaire, par laquelle passent tous les surveillants, regrette aussi l'absence de réflexion sur l'évolution du métier. Il souligne, par exemple, combien les modules « respect », introduits de façon expérimentale, ont valorisé les surveillants qui y participent. Dans ces quartiers de détention, les détenus ont les clés de leur cellule et le rôle des surveillants n'a plus rien à voir avec celui de « porte-clés ». Selon l'Observatoire international des prisons, « l'illusion sécuritaire » l'a emporté avec cet accord.

En revanche, une partie des problèmes chroniques des grandes maisons d'arrêt franciliennes devraient se résorber. Elles tournent avec un taux important de surveillants stagiaires alors qu'elles sont parmi les plus difficiles. Une prime de fidélité est créée, ainsi que des concours régionaux pour recruter des surveillants habitant le même bassin. ■

J.-B. J

JEAN-BAPTISTE JACQUIN

LES DATES

JANVIER

Jeudi 11 Trois surveillants sont agressés à la prison de Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais).

Samedi 13 Après avoir été reçus au ministère de la justice, les trois syndicats de surveillants, UFAP-UNSA, FO et CGT, appellent à un blocage national des prisons le 15 janvier.

Lundi 15 L'UFAP-UNSA et la CGT s'entendent sur une plate-forme de revendications commune. FO fait cavalier seul.

Mardi 16 Le directeur de l'administration pénitentiaire ouvre des négociations avec l'UFAP et la CGT. Elles vont durer trois jours.

Vendredi 19 Deux surveillants sont blessés par un détenu à la prison de Borgo (Corse).

Samedi 20 L'UFAP et la CGT rejettent le projet du ministère, qui promet notamment la création de 1 100 emplois de surveillants.

Mardi 23 Les trois syndicats rejettent les propositions de Nicole Belloubet en matière d'indemnités, tandis que la police ou la gendarmerie doivent remplacer les surveillants dans un nombre croissant de prison.

Jeudi 25 FO et la CGT rejettent le nouveau projet d'accord publié par la chancellerie.

Vendredi 26 L'UFAP annonce qu'elle signerait l'accord.

Un accord axé sur la sécurité et la rémunération

LE PROTOCOLE D'ACCORD prévoit des dispositions sur les primes, l'équipement et la surveillance des détenus radicalisés.

Coup de pouce aux indemnités Les revendications financières n'ont été prises en compte que la seconde semaine du conflit. La prime de sujétion spéciale (indemnité liée à la spécificité du métier) va être revalorisée de 2 points sur quatre ans et alignée sur celle des policiers, soit un supplément annuel de 430 euros. L'indemnité pour charge pénitentiaire, versée aux surveillants en tenue, est augmentée de 400 euros à 1400 euros. La prime versée pour les dimanches et jours fériés passe de 26 euros à 36 euros. Au total, cela représente

1150 euros de plus par an, selon le nombre moyen de dimanches travaillés. En outre, pour inciter les jeunes surveillants à ne pas quitter leur première affectation dans les prisons les plus tendues en matière de ressources humaines, une prime de 3000 euros est prévue à la fin de la première année, de 800 euros à l'issue de la troisième et de 3800 euros après la cinquième.

1100 emplois supplémentaires Cent postes supplémentaires de surveillants seront créés dès 2018 en plus des 481 créations déjà budgétées, ce qui portera le nombre de recrutements à un peu plus de 2000 en 2018. Puis 400 postes s'ajouteront en 2019, et 300 les deux années suivantes.

Une sécurité renforcée pour les agents

De nouveaux équipements de sécurité (gilets pare-balles, tenues pare-coups...) seront attribués. Les surveillants pourront décider de fouilles inopinées dans les cellules.

Une prise en charge accrue des détenus radicalisés

Ce sujet était au point de départ du conflit. Dès la fin 2018, 450 places seront prévues pour gérer, dans des quartiers étanches, les détenus radicalisés considérés comme dangereux, indépendamment des 150 jugés « extrêmement dangereux » placés en quartier d'isolement. L'objectif : 1500 places pour les quartiers étanches. ■

Retraite :
on a le droit de
se sentir perdu.

Mais on n'est
pas obligé de
le rester.



AG2R LA MONDIALE

mes
questions
pour
demain.fr

L'accusation d'une femme contre Darmanin

Une enquête préliminaire a été ouverte après le dépôt d'une plainte pour viol contre le ministre du budget

ENQUÊTE

La confiance a surpris, mais a-t-elle vraiment été comprise? L'entretien touchait à sa fin, lundi 15 janvier, sur France Info. Le dossier Lactalis avait été évoqué, le déplacement du président de la République à Calais et la taxe inondation commentés, lorsque Gérard Darmanin est revenu sur sa tentative de tout plaquer pour ouvrir un bar à vins à Sienne, en Italie, tel qu'il l'avait confié à la revue *Charles*, en janvier. «*J'ai reçu des lettres de menaces de mort, vous voyez. C'est difficile de voir qu'on peut faire naître autant de violence*», déclare au micro le ministre de l'action et des comptes publics, âgé de 35 ans. Pire, ajoute-t-il, «*une lettre de dénonciation calomnieuse, une lettre infâme*» a été envoyée deux jours après sa nomination, en mai 2017, au garde des sceaux de l'époque, François Bayrou. «*C'était un homme qui écrivait, qui m'accusait d'abus de faiblesse, d'abus de pouvoir, voire de viol.*»

Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics, le 24 janvier à l'Élysée.

LIONEL PRÉAU/
RIVA PRESS



L'auteur du courrier, il le connaît, acquiesce-t-il. Les faits remonteraient à 2009, l'année de ses 26 ans. «*Je n'étais rien, j'étais un jeune homme*», souligne le ministre. Le parquet de Paris a ouvert une enquête pour «*viol*», mais l'affaire a été classée pour «*absence totale d'infraction*» en juillet 2017. «*Evidemment, puisque tout cela est faux*», défend Gérard Darmanin. Pourquoi, alors, attirer l'attention sur cette histoire que toute la France ignore? La lettre circule toujours sur Internet, et des journalistes continuent de poser des questions, déplore-t-il.

Selon les informations du *Monde*, l'affaire est à nouveau dans les mains de la justice. Elle avait débuté après l'envoi de cette lettre, dans laquelle un dénommé Pierre Spatz accuse Gérard Darmanin d'avoir abusé sexuellement de sa femme, en 2009. Sophie Spatz, malgré quatre appels des policiers, avait finalement refusé de se présenter devant eux. Le dossier avait donc été refermé. Conseillée par une nouvelle avocate, Sophie Spatz a redéposé sa plainte pour viol à la mi-janvier. Cette démarche a déclenché la réouverture automatique de l'enquête préliminaire. Jeudi 25 janvier, cette femme de 46 ans a été entendue plus de huit heures par la police judiciaire. Elle a évoqué sa rencontre avec Gérard Darmanin et un «*service*» (l'intervention dans un dossier judiciaire la concernant) qu'il aurait promis de lui rendre, en tant qu'élu de la République. Elle a affirmé aux enquêteurs – comme elle l'a relaté à plusieurs reprises au *Monde* – qu'il lui aurait dit, la main posée sur la sienne: «*Il va falloir m'aider vous aussi.*» Après un rendez-vous dans un bureau, il y aurait eu un dîner, un détour par un club privé, une nuit à l'hôtel.

Condamnation pour chantage

Les policiers ont entre les mains les accusations de Sophie Spatz, mais aussi des copies d'échanges de SMS entre elle et M. Darmanin. Son avocate, Elodie Tuauillon-Hibon, a joint ces éléments à sa plainte. La justice devra établir si les faits qu'elle dénonce sont susceptibles d'être qualifiés de viol, donc non prescrits. L'avocate fonde son raisonnement sur le principe d'une relation sexuelle dont le consentement aurait été acquis «*par surprise*», l'une des quatre circonstances retenues en droit pour qualifier une pénétration sexuelle de viol. Cette interprétation ne manquera pas d'être contestée. Sollicité à plusieurs reprises depuis décembre, le ministre n'a pas souhaité répondre à nos questions. Selon ses avocats, Mathias Chichportich et Pierre-

Olivier Sur, «*cette dénonciation s'inscrit dans une chronologie qui démontre une grossière intention de nuire. Elle émane d'une personne qui a déjà fait l'objet d'une condamnation pénale pour des faits de chantage. Comme il l'a lui-même indiqué publiquement sur l'antenne de France Info, M. Gérald Darmanin a déposé plainte il y a huit mois en dénonciation calomnieuse.*»

Le *Monde* a rencontré Sophie Spatz, née Olga Patterson, et recueilli sa version. En 2009, elle a 37 ans et est sympathisante de l'UMP, qui n'est pas encore rebaptisé Les Républicains (LR). Call-girl dans une ancienne vie, elle est mariée à Pierre Spatz, ingénieur dans la finance, et ne travaille plus. Depuis cinq ans, elle lutte pour nettoyer son casier judiciaire. Elle ne digère pas sa condamnation en 2004, confirmée en appel, à 10 mois de prison avec sursis et 15 000 euros de dommages et intérêts pour chantage, appels malveillants et menace de crime. Fin 1999, début 2000, raconte-t-elle, elle a soupçonné son compagnon de l'époque d'avoir piôché dans une somme d'argent qu'elle gardait chez elle pour le compte d'un ami impliqué dans une affaire de détournement de fonds. Elle affirme s'en être aperçue, et a tout fait – harcèlement téléphonique, visites sur son lieu de travail – pour récupérer l'argent. L'«*ex*» a porté plainte. Elle a été condamnée.

Cette condamnation devient alors son obsession. Quel ministre de la justice n'a pas reçu, de-

Les policiers ont entre les mains les accusations de Sophie Spatz, mais aussi des copies d'échanges SMS entre elle et M. Darmanin

puis, un courrier de sa part, le priant de bien vouloir rouvrir son dossier? Quel élu – de droite, de préférence –, susceptible d'intercéder en sa faveur, n'a pas été sollicité? Le rapporteur de la commission d'enquête sur l'affaire d'Outreau, le chef de cabinet de Nicolas Sarkozy à l'Élysée: elle a frappé à toutes les portes. Sans se douter de la fragilité de la personne qui leur écrivait, tous lui ont promis d'intervenir «*personnellement*», de procéder à «*un examen attentif*» de son dossier, de transmettre en haut lieu. Ne voyant toujours rien venir, elle décide, un jour de mars 2009, d'appeler l'UMP, le parti du président de la République, dont elle est membre. Un rendez-vous est fixé.

Son dossier sous le bras, elle se présente au siège du parti. C'est Gérard Darmanin qui la reçoit, relate-t-elle. Le jeune homme est alors inconnu du grand public. Conseiller municipal d'opposition de la ville de Tourcoing, fraîchement diplômé de Sciences Po Lille, il a décroché un poste de chargé de mission au service des affaires juridiques de l'UMP. Le rendez-vous ne s'éternise pas, son interlocuteur n'est pas vraiment haut placé, mais la jeune femme en sort ravie, raconte-t-elle.

Sophie Spatz appelle son mari. «*Le gars lui a dit tout ce qu'elle avait envie d'entendre: "Oui, vous êtes innocente. Il y a un problème au ministère de la justice. On va pouvoir faire quelque chose"*, décrypte aujourd'hui ce dernier. *Ce gars avait de l'écoute. Il entrait dans sa vision de la théorie du complot* [elle est alors persuadée que «*quelqu'un*» a fait disparaître son dossier à la Chancellerie]. *Il l'a mise en confiance.*» Et même davantage: il lui aurait promis d'envoyer une lettre à la Garde des sceaux pour appuyer sa demande de révision. Inespéré.

«*Gérald Darmanin m'a rappelée une demi-heure plus tard, raconte Sophie Spatz. Je lui avais laissé mon dossier, il connaissait donc mon ancienne activité. Il m'a dit qu'il allait m'aider. Il m'a invitée à*

dîner.» Elle affirme avoir proposé plutôt un café, ou un déjeuner. «*Il m'a dit qu'il ne pouvait pas car il avait des journées de malade.*» Elle finit par accepter: elle tient à sa lettre. Son mari, lui, tique un peu. Il s'est renseigné, sur internet, sur le CV de cet inconnu qui propose un dîner à son épouse. Celle-ci écoute à peine sa mise en garde.

Rendez-vous est donné Chez Françoise, le restaurant du Tout-Paris politique, à deux pas de l'Assemblée nationale. La date exacte est longtemps restée floue dans la mémoire de Sophie Spatz, mais elle se souvenait avoir payé la note par carte. Son ancienne banque lui a communiqué le relevé de compte à la mi-janvier. Sur la première page, il est inscrit, le «*17 mars 2009*», une dépense de «*112,60 euros*» par carte, «*Chez Françoise.*»

«J'ai compris tout de suite»

Dans son souvenir, Gérard Darmanin est attablé ce soir-là avec d'autres personnes lorsqu'elle le rejoint. «*On s'installe plus loin. On aborde le dossier rapidement. Il me dit qu'il va faire le maximum. Je suis aux anges. A un moment, il s'approche de moi, il met sa main sur la mienne: "Il va falloir m'aider vous aussi." Tout s'effondre, poursuit-elle. Je ne suis pas une gamine, j'ai compris tout de suite.*» Elle part aux toilettes. «*Qu'est-ce que je fais? J'appelle mon mari? Je remonte, on termine le dîner. Je lui dis que je vais rentrer. Mais il me demande de venir avec lui aux Chandelles* [un club libertin] car il ne peut pas y entrer seul.»

L'établissement se trouve dans le quartier de l'Opéra. Elle ne vit pas très loin, prévoit de rentrer juste après. «*J'étais en otage. Je me dis que je suis obligée: demain, j'aurais ma lettre.*» Au club, il ne se passe rien, assure-t-elle. «*Quand je lui dis "bonsoir", il me prend la main, me dit à deux reprises: "Mais non, vous savez bien que je vais vous aider."*» Sophie Spatz décrit l'hôtel, pas vraiment chic, où il l'aurait entraînée, à deux pas. La couleur des murs, la moquette,

«Gérald Darmanin a dit qu'il allait m'aider. Il m'a invitée à dîner»

SOPHIE SPATZ

elle ne se rappelle pas. En revanche, elle affirme l'avoir envoyé acheter du gel douche et du dentifrice à l'épicerie, puis serait restée longuement dans la salle de bains, comme pour «*repousser le moment fatidique au maximum*», écrit l'avocate dans sa plainte. «*Hélas, constatant que l'acte était toujours "au programme", (...) malgré tous ces détours, elle avait dû finir par s'y plier, poursuit M^e Tuauillon-Hibon. M^{me} Spatz dira alors (...) s'être projetée dans ce qui allait être [sa] vie future après être innocente.*» Elle rentre chez elle au petit matin. Son mari la voit encore, «*assise par terre, dos au miroir, prostrée*»; et lui, furieux qu'elle se soit «*fait avoir*».

Que s'est-il passé à l'hôtel? C'est aujourd'hui une parole contre une autre. Dans les copies d'échanges de SMS, entre 2009 et 2012, versées au dossier, on devine une femme obnubilée par sa lettre et un homme – dont le numéro de téléphone correspond à celui de Gérard Darmanin – qui prie «*So*» de lui accorder un autre dîner ou un autre verre. Il arrive à cette dernière de s'emporter: «*Quand ont sauté l'effort qu'il m'a fallu pour baisser avec toi!!!! Pour t'occuper de mon dossier*» [sic]. Lui répond: «*Tu as raison je suis sans doute un sale con. Comment me faire pardonner?*» La justice devra interpréter le sens de cet échange.

La lettre, à en-tête de la ville de Tourcoing, datée du 3 novembre 2009, arrive huit mois après le rendez-vous à l'UMP. Le «*conseiller municipal*» demande à «*madame le ministre*», Michèle Alliot-Marie, «*de bien vouloir faire recevoir M^{me} Patterson ou, pour le moins faire étudier sérieusement*

LEXIQUE

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

Comme dans toutes les affaires d'agression sexuelle ou de viol, l'ouverture d'une enquête préliminaire par le parquet est automatique. Dans le cadre d'un viol présumé, elle est confiée à la police judiciaire. Au terme de cette première enquête, le parquet a trois options: décider d'ouvrir une information judiciaire si les investigations s'avèrent complexes, citer les auteurs présumés devant le tribunal si les faits sont simples et établis. Ou classer, si l'infraction n'est pas établie ou les faits prescrits.

son dossier». Pour preuve de sa bonne foi, il lui transmet la copie le 17 décembre, par mail: «*So, Voici la lettre évoquée. La chef cab en a eu une copie avec un mot à la main pour accompagner. Je t'embrasse. Gérald.*»

Mais Sophie Spatz, elle, a décidé de dénoncer les «*pratiques*» de l'élu. Le 6 novembre 2009, elle écrit à l'assistante parlementaire de Jean-François Copé, député (UMP) de Seine-et-Marne. Le 20 novembre, son mari alerte à son tour. Réponse du groupe UMP, le 10 décembre: «*Nous ne pouvons que vous inviter à tenter une action en justice.*»

La notion de consentement

Sophie Spatz est dépressive. Elle continue à inonder la terre entière de mails et courriers. Une banderole de quatre mètres, aussi, à la Chancellerie, ajoute-t-elle. Jusqu'à ce 17 mai 2017, jour de nomination du gouvernement. Sur son écran télévisé s'affiche le nom de Gérard Darmanin. Elle est «*hystérique*». Elle n'a plus qu'un objectif: obtenir «*sa démission*». Elle appelle l'Élysée. S'y rend, même, avec son chien, dans l'espoir de se «*faire embarquer pour tout raconter*». Elle veut déposer plainte. Les deux avocats qu'elle sollicite sont réticents. Pierre Spatz finit par écrire à François Bayrou, qui transmet au procureur cette lettre que Gérard Darmanin a jugé «*infâme*», à la radio.

En juin, Sophie Spatz et son conjoint prennent contact avec la militante féministe Caroline De Haas, qui avait critiqué sur Twitter la nomination de Gérard Darmanin. «*Est-ce que, dans l'esprit de Sophie, c'est un viol?*», demande Caroline De Haas au mari. «*Non, répond-il, il ne lui a pas arraché ses vêtements.*» Caroline De Haas lui explique alors la notion de consentement. «*Et là, j'ai compris*», relate Pierre Spatz. Elle lui conseille une avocate spécialiste du harcèlement et des agressions sexuelles, Elodie Tuauillon-Hibon.

Celle-ci fonde aujourd'hui son raisonnement juridique sur la notion de consentement, mêlée à celle du viol «*par surprise*», telle que l'évoque l'article 222-23 du code pénal. Sa cliente, d'après elle, «*aurait manifesté clairement et sans ambiguïté, même si c'était de manière courtoise et avec tact, qu'elle ne souhaitait pas se plier aux sollicitations sexuelles de monsieur.*» L'enquête s'attachera à déterminer s'il y a eu relation sexuelle et si cette dernière était consentie ou non. Si, à l'issue de ces vérifications, la qualification de viol n'était pas reconnue, la prescription qui s'appliquerait à une autre infraction à caractère sexuel rendrait alors les poursuites impossibles. Le parquet dira s'il y a lieu de classer ou si des infractions pénales sont suspectées d'avoir été commises, justifiant alors de confier l'affaire à un juge d'instruction. ■

EMELINE CAZI, OLIVIER FAYE
ET LUCIE SOULLIER

Escalade de violence entre bandes à Paris

La mort, le 13 janvier, d'Hismaël, 15 ans, a mis en lumière l'exacerbation des conflits entre ados

son arrivée dans le quartier il y a trois ans, Abdel (le prénom a été modifié), 20 ans, a vite été mis au parfum : dans le 19^e arrondissement de Paris, « les petits se font du sale ». Comprendre, ils se castagnent. Entre la bande de la cité Curial et celle de Riquet-Stalingrad, le conflit s'enlise depuis « des lustres », vingt-cinq ans au moins. Plus personne ne se souvient de son origine – « Il s'agirait d'une histoire de manteau volé lors d'un match de foot », avance le jeune homme –, mais qu'importe. « Ce qui compte pour eux, c'est d'être le plus fort et le plus respecté, ils parlent avec les armes, raconte Abdel. Se battre est leur seul moyen d'exister et de se lâcher. C'est aussi le seul moment de leur vie où ils se sentent importants. »

Entre les deux quartiers, scindés par une frontière qu'ils sont seuls à voir, la haine se transmet de génération en génération. Et les affrontements qui en résultent se durcissent à chaque nouvelle relève. « Il y a dix ans, les membres des bandes avaient entre 16 et 17 ans. Aujourd'hui, la plupart ont entre 14 et 15 ans », précise Valérie Martineau, sous-directrice de la police d'investigation territoriale, chargée de la cellule de suivi du plan bandes, mise en place en 2010. « Le rajeunissement s'accompagne d'une vraie recrudescence de violence. »

Les « petits » règlent désormais leurs comptes à coups de batte de base-ball, de barre de fer, de béquille, de bâton, parfois de couteau, plus rarement avec une arme à feu (dans moins de 10 % des rixes de l'agglomération parisienne). Une escalade de brutalité qui empoisonne le quotidien des riverains et laisse les autorités (professeurs, travailleurs sociaux, policiers, élus...) souvent « démunies et dépassées », confie Youssef (le pré-

nom a été modifié), un éducateur du 19^e arrondissement.

Depuis la mort d'Hismaël, 15 ans, poignardé le 13 janvier dans le 11^e arrondissement lors d'une rixe éclair entre deux bandes rivales, la tension est montée d'un cran. Curial est sur ses gardes. Car l'auteur du meurtre de l'adolescent est un jeune du 19^e, « de la bande de Riquet-Stalingrad », précise Valérie Martineau. « Ceux-là [Riquet-Stalingrad], ils cherchent la merde avec tout le monde », lance Abdel.

Il n'y a pas si longtemps, ils étaient en guerre avec un groupe de la Goutte-d'Or, dans le 18^e. Il y a quinze jours, ils s'en sont pris à la bande du square de la Roquette, le quartier d'Hismaël. Les motifs de cette offensive sont encore inconnus, un différend à propos d'une fille a été évoqué. « Le problème dans ces affaires, c'est que personne ne parle jamais, observe M^{me} Martineau. Ils veulent à tout prix régler leurs comptes entre eux. »

Ni hiérarchie ni leader

Ce samedi-là, en plein Paris, vers 19h30, Hismaël était en train de tourner un clip de rap avec ses copains lorsqu'une vingtaine de jeunes sont arrivés, armés de bâtons et de couteaux. L'adolescent, grièvement blessé à l'arme blanche, est décédé peu de temps après son arrivée à l'hôpital. Trois jours plus tard, quatre adolescents de 15 ans, habitant dans les 18^e et 19^e, ont été mis en examen et écroués pour homicide volontaire, violences aggravées, attroupement armé et groupement formé en vue de la préparation de violences.

Les bandes du 19^e figurent parmi les cinq les plus actives de la capitale, qui en compterait seize au total (quarante-cinq avec la petite couronne), principalement dans le nord et l'est de Paris (20^e, 19^e, 12^e, 18^e, 11^e, 13^e...). La cellule de suivi du

Les motifs d'affrontement sont futiles : un mauvais regard, une histoire de fille, une « sortie de territoire »

plan bandes a recensé 40 bagarres en 2017, qui ont fait trois morts et 109 blessés, contre 51 en 2016, provoquant un décès.

Contrairement aux gangs américains, dans les bandes « made in France », l'attachement au territoire est le principal critère de rassemblement. Il n'existe ni hiérarchie, ni leader charismatique, ni code vestimentaire, ni dénomination, si ce n'est le nom du quartier. A part quelques exceptions, comme la bande « Candy Shop », du nom d'une chanson du rappeur 50 Cent, qui sévissait à la station de métro Châtelet-Les Halles en 2010. Son apparition a précipité le lancement du plan préfectoral de lutte contre les bandes, suivi par la création de la cellule de suivi.

« A la différence des gangs, les membres des bandes ne sont pas du tout les mêmes protagonistes que ceux du deal, ajoute Youssef. La preuve, dans le 19^e, les dealers des différents quartiers entretiennent des liens commerciaux. Pour générer un maximum de bénéfices, un réseau de "stups" veut préserver son business et donc éviter d'attirer l'attention de la police. » Même s'ils ne sont pas structurés pour cela, nombre de ces « minots » des bandes commettent en parallèle des actes de délinquance. « Ils sont souvent impliqués dans des affaires de cambriolage, de vol, d'agression ou de trafic, mais à petit ni-

veau, décrit M^{me} Martineau. Ils sont trop jeunes pour occuper de hautes fonctions. »

Ce qui se joue lors de ces rixes ne se compte pas en euros, mais se mesure à l'aune d'un baromètre dont ils sont les seuls maîtres : celui de la réputation personnelle et de l'honneur du quartier. Un état d'esprit difficile à saisir – et à contrer – tant les motifs d'affrontement sont futiles : un mauvais regard, une histoire de fille, un scooter qu'un jeune a refusé de prêter à un autre, une « sortie de territoire »...

« Un marché des réputations »

« Qu'importe le déclencheur, a lancé Marwan Mohammed, auteur de *La Formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue* (PUF, 2011), lors d'une conférence-débat le 18 janvier au lycée Paul-Eluard de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Ce qui compte, c'est la disposition de ces jeunes à l'affrontement. La défense de l'honneur constitue un capital social alternatif essentiel. C'est la principale motivation. »

D'autant plus que, avec Internet et les réseaux sociaux, « des centaines de personnes sont connectées à ces histoires-là en temps réel. C'est un véritable marché des réputations, avec des cotations à la hausse et à la baisse ». Un marché dont les filles peuvent être les arbitres, mais en coulisses uniquement. Jamais elles ne participent à la bagarre car « elles risquent de déviriliser le groupe par leur seule présence », poursuit le sociologue.

LOUISE COUVELAIRE

TERRORISME Un suspect des attentats de Paris et du Thalys mis en examen

Mohamed Bakkali, un des logisticiens présumés des attentats du 13 novembre 2015 et de l'attaque du Thalys du 21 août 2015, a été remis à la France par la Belgique, où il était incarcéré, vendredi 26 janvier. Il a été mis en examen pour « association de malfaiteurs terroriste criminelle » et « complicité d'assassinats terroristes », a-t-on appris de source judiciaire. Il est soupçonné d'avoir conduit Abdelhamid Abaaoud, coordinateur des attentats de Paris, jusqu'à Bruxelles, d'avoir loué une voiture et un appartement dans la capitale belge et d'avoir aidé Salah Abdeslam à convoyer plusieurs terroristes en Belgique.

Un gendarme se suicide avec son arme lors d'une séance de tir

Le procureur de la République de Marseille a révélé vendredi 26 janvier qu'un gendarme de 44 ans s'était suicidé lundi lors d'une séance d'instruction, en retournant son arme contre lui. Une enquête judiciaire est en cours. – (AFP)

Afflux de jeunes migrants à Calais

A la suite de l'accord franco-britannique du 18 janvier prévoyant d'accélérer le traitement, par Londres, des demandes d'asile, la préfecture du Pas-de-Calais a constaté une arrivée d'environ 150 migrants à Calais. Il s'agit surtout de mineurs originaires de l'Afrique de l'Ouest, venus de Belgique et de Paris. – (AFP)

Affaire Sarah Halimi : vers une reconstitution du meurtre

Une nouvelle expertise psychiatrique a déclaré que Kobili Traoré, le meurtrier présumé interné depuis le 4 avril, était apte à y participer

Kobili Traoré va mieux. » Ces mots figurent dans les conclusions de l'expertise psychiatrique du docteur Daniel Zagury signée le 8 janvier. C'est la seconde fois que le psychiatre est sollicité pour se prononcer sur l'état mental du jeune homme de 27 ans, meurtrier de sa voisine Sarah Halimi, retraitée, de confession juive, qu'il a battue puis défenestrée au cri de « Allahou Akbar » dans la nuit du 3 au 4 avril 2017. Depuis les faits, il est interné à l'hôpital de Villejuif (Val-de-Marne). « Son traitement a été un peu allégé (...) mais il demeure fragile », ajoute le docteur Zagury.

Chargé de déterminer s'il existe une contre-indication médicale à une reconstitution du crime, que les parties civiles réclament depuis des mois, le psychiatre déclare Kobili Traoré apte à y prendre part, sans pouvoir dire si sa participation sera utile ou non. Il précise : « Une telle épreuve comporte un risque de rechute délirante. » Dans sa première expertise, en septembre, Daniel Zagury avait estimé que le suspect, sans antécédents psychiatriques, était atteint, lors des faits, d'une « bouffée délirante aiguë » induite par une forte consommation de cannabis. Selon l'expert, son discernement était « altéré » mais pas « abolit ». Il est donc accessible à une sanction pénale.

Lors des derniers entretiens, « Kobili Traoré est apparu plus

apaisé, plus réfléchi, moins ému », note le docteur Zagury. Mais « sans grande expressivité affective, à distance, émotionnellement neutre ». « Il conserve des bribes de souvenirs filmiques, il se remémore l'atmosphère d'angoisse extrême, mais il a beaucoup de mal à restituer dans l'après-coup les idées qui étaient alors les siennes », explique l'expert. Et de poursuivre : « Kobili Traoré a bien compris que l'un des enjeux de cette reconstitution était le passage de l'appartement de la famille Diarra à celui de M^{me} Halimi, les raisons de ce passage. »

Il savait très bien chez qui il allait

Cette nuit-là, en effet, le suspect s'est d'abord rendu chez les Diarra, une famille amie de la sienne et d'origine malienne elle aussi, avant d'enjamber le balcon pour pénétrer chez Sarah Halimi, dont l'appartement se situe dans l'immeuble mitoyen. Jugeant le comportement du suspect agressif, les Diarra s'étaient alors enfermés dans une chambre et y étaient restés jusqu'à ce que la police appréhende le suspect, une heure plus tard. « Qu'ils aient eu peur, c'est certain, commente l'avocat des trois enfants de la victime, M^e Buchinger. Mais il n'y a eu aucun coup porté sur eux ! Nous pensons que ce n'est pas un hasard si Traoré a changé d'immeuble en passant par le balcon. Il savait très bien chez qui

il allait : sa voisine juive. » Kobili Traoré connaissait les appartements des uns et des autres, mais il a réaffirmé au psychiatre qu'il n'avait pas réalisé qu'il se rendait chez M^{me} Halimi.

Pour l'heure, Kobili Traoré a été mis en examen pour « homicide volontaire », mais sans les circonstances aggravantes d'antisémitisme et de préméditation. Dans sa première expertise, le docteur Zagury avait conclu à un acte « délitant et antisémite ». Dans la foulée, le 20 septembre, le parquet avait demandé une requalification du crime. Plus de quatre mois après, les parties civiles attendent toujours que le juge d'instruction se prononce à son tour.

Face à son silence, M^e Buchinger a saisi, le 12 janvier, le président de la chambre de l'instruction. « Ou la reconstitution du crime, ou l'audience devant la chambre de l'instruction, déterminera si la circonstance aggravante d'antisémitisme sera retenue », explique l'avocat. L'une ou l'autre devrait avoir lieu dans les trois mois. Dans le cas d'une reconstitution, le psychiatre conclut : « Kobili Traoré devra être protégé du climat d'hostilité et être encadré par des soignants en nombre suffisant, car son état mental actuel demeure fragile, justifiant la poursuite du traitement en unité pour malades difficiles. » ■

LOUISE COUVELAIRE



SMART CITIES
LES DÉBATS
Le Monde

En partenariat avec **L'Atelier**
BNP PARIBAS

LES MILLENNIALS VONT-ILS CHANGER LES VILLES ?

02-02-18
8H30-10H30

Auditorium du Monde
80 bd Auguste Blanqui Paris 13^e

Nouveaux rapports aux espaces de travail, à la hiérarchie, à la mobilité, nouvelles habitudes de partage, remise en cause de la propriété : les modes de vie des millenials commencent à transformer les villes, et se diffusent dans l'ensemble de la société.

Entrée libre sur inscription :
lemondsmartcitiesdebats1.eventbrite.fr

Corée du Nord

La cuirasse du régime à l'épreuve des sanctions

Affichant un « monolithisme idéologique » et un patriotisme sans faille, la RPDC résiste aux sanctions internationales. Mais l'ouverture progressive de son économie la rend plus vulnérable aux pressions extérieures. Au point de faire fléchir le régime de Pyongyang ? Ce pas n'a pas encore été franchi

PHILIPPE PONS ET PHILIPPE MESMER

TOKYO - correspondants

Quel est l'effet des sanctions décidées par le Conseil de sécurité des Nations unies à la suite des essais balistiques et nucléaires nord-coréens lors de l'année 2017 ? Leur renforcement a-t-il conduit le dirigeant Kim Jong-un à plus de souplesse et à la reprise du dialogue avec la Corée du Sud à la faveur des Jeux olympiques d'hiver de Pyeongchang (Corée du Sud), auxquels participeront des athlètes nord-coréens ? Soulignant dans son message du Nouvel An les progrès accomplis en matière nucléaire et balistique par la République populaire démocratique de Corée (RPDC), Kim Jong-un avait annoncé au pays qu'il devait se préparer à affronter des « difficultés dans la vie quotidienne ».

Les sanctions ? « Cela fait des décennies que nous vivons avec », entend-on souvent à Pyongyang sur un ton mi-fataliste, mi-ironique. Les restrictions font partie du quotidien des Nord-Coréens, avec de fortes disparités dans la manière dont elles sont ressenties entre la capitale et la province, mais aussi entre ceux qui « nagent dans le courant » d'une économie plus dynamique qu'on le pense et la majorité de la population qui peine à joindre les deux bouts.

UNE « NOUVELLE BOURGEOISIE ROUGE »

Pour l'instant, selon un résident étranger à Pyongyang, les sanctions se font peu sentir dans la vie quotidienne : le prix de l'essence augmente, mais les magasins sont fournis en marchandises importées, et les habitants vaquent normalement à leurs occupations. La RPDC n'est plus un pays aussi fermé sur lui-même que par le passé. Elle demeure une forteresse idéologique, mais l'évolution vers une économie de facto de marché, qui s'est accélérée depuis l'arrivée au pouvoir de Kim Jong-un, en 2011, a rendu le pays « plus dépendant de ses échanges extérieurs et donc plus vulnérable aux sanctions », estime Kim Byung-yeon, de l'université de Séoul, auteur d'*Unveiling the North Korean Economy: Collapse and Transition* (« L'économie nord-co-

réenne dévoilée : effondrement et transition », Cambridge University Press, 2017, non traduit). Avis que partage Andreï Lankov, auteur de nombreux ouvrages sur la RPDC, qui estime que les sanctions frappent de plein fouet les forces émergentes de cette économie de marché.

L'enrichissement, parfois ostentatoire, d'une élite élargie à une « nouvelle bourgeoisie rouge » d'entrepreneurs et l'apparition d'une embryonnaire « classe moyenne » gagnée par les germes du consumérisme témoignent d'une amorce de redressement économique difficile à quantifier en l'absence de données chiffrées – en 2016, la croissance a été estimée à 3,9 % par la Banque de Corée, à Séoul.

Bien que les conditions de vie demeurent précaires pour la majorité, une amélioration n'en est pas moins sensible. Patent à Pyongyang, emportée par une frénésie de constructions – la capitale est percée de nouvelles avenues, hérissée de gratte-ciel et dotée de parcs et de nouveaux grands magasins fournis en produits –, ce redressement est aussi visible, quoique poussivement, en province. Les panneaux solaires se multiplient aux fenêtres des immeubles, des vélos électriques font leur apparition et les taxis sont déjà nombreux dans la capitale.

Cet enrichissement relatif, qui a créé des attentes, pourrait être le défaut dans la cuirasse du régime. A sa prise de fonctions, Kim Jong-un avait promis une amélioration des conditions de vie qui souleva une vague d'espoir. Ces promesses n'ont été que partiellement tenues. Comment serait accueilli par la population un éventuel retour à de graves pénuries ? La dramatique famine de la seconde moitié des années 1990 n'avait pas suscité de mouvement de révolte. La loyauté au régime assimilée au patriotisme sera-t-elle, comme par le passé, un rempart face à l'adversité, galvanisant l'endurance face aux privations ? En novembre 2009, la brusque réévaluation du won avait en revanche provoqué des poussées de colère populaire rapidement réprimées...

Le régime nord-coréen, lui, n'a plus à démontrer sa résilience : il a survécu à la guerre froide, à une guerre meurtrière avec la Corée du Sud soutenue par les Etats-Unis (guerre de Corée : 1950-1953 ; 2,5 millions à 3 millions de morts), à l'effondrement de l'URSS, aux

UNE CINQUANTAINE DE PAYS APPLIQUENT AVEC MODÉRATION, OU IGNORENT, LES SANCTIONS, EN IMPORTANT DES PRODUITS INTERDITS, EN ACHETANT DES ARMES, EN FERMANT LES YEUX SUR LES PAVILLONS DE COMPLAISANCE

transformations de la Chine, à la mort de son fondateur, Kim Il-sung (en 1994), à la famine des années 1990 (600 000 morts sur 25 millions d'habitants), à deux successions dynastiques, à l'isolement international et à l'ostracisme des Etats-Unis.

La Corée du Nord est aujourd'hui le pays le plus sanctionné du monde : sous embargo américain depuis la guerre de Corée, elle fait l'objet de sanctions onusiennes depuis son premier essai nucléaire en 2006. Renforcées en 2017, ces sanctions frappent presque tout : des équipements dits « sensibles » (à usage militaire) aux articles de luxe (malgré tout présents dans certains magasins), en passant par les produits les plus inattendus (shampooing, Ketchup, etc.). Des entreprises sont mises à l'index, les opérations financières surveillées, les exportations de charbon, minerais et produits de la mer suspendues.

Mais cette stratégie d'étouffement de la RPDC a aussi des failles. La Chine et la Russie ont voté les sanctions de l'ONU, mais ont cherché à en limiter les effets afin d'éviter de mettre le régime complètement à genoux : le plafonnement des exportations annuelles de pétrole chinois à 4 millions de barils, adopté en septembre 2017, est plus ou moins la quantité fournie chaque année par Pékin à la RPDC. Les produits raffinés (y compris diesel et kérosène), visés par des mesures prises en décembre, sont en revanche plus touchés : leur réduction se monte à 500 000 barils, soit une baisse des trois quarts du volume habituel.

Les transbordements clandestins de pétrole brut en haute mer à partir de navires chinois ou russes, difficiles à détecter, allègent l'effet du plafonnement des exportations officielles. L'arraisonnement par la marine sud-coréenne, en mer de Chine orientale, en novembre, d'un pétrolier, photographié par un avion de reconnaissance américain, en train de transborder du pétrole brut sur un cargo nord-coréen confirme cette pratique. Pékin nie avoir eu connaissance de ce trafic qui suit des voies détournées : le pétrolier, qui appartient à une compagnie de Hongkong, avait été affrété par une filiale d'un groupe de pêcheur de Taïwan, enregistrée aux îles Marshall...

Autre sanction à l'effet affaibli : le rapatriement des dizaines de milliers de Nord-Coréens travaillant en Chine, au Moyen-Orient,

en Europe de l'Est et en Russie. Cette mesure affectera les rentrées en devises du régime, mais les retours s'étaleront sur deux ans. Chinois et Russes ne sont pas les seuls à moduler l'application des sanctions : selon un récent rapport de l'Institute for Science and International Security à Washington, une cinquantaine de pays (dont l'Allemagne, le Brésil, la France, le Sri Lanka...) appliquent avec modération, ou ignorent, les sanctions onusiennes, en pratiquant l'importation de produits interdits, en achetant des armes ou en fermant les yeux sur les pavillons de complaisance.

CONTREBANDE RENFORCÉE

Le régime est en outre passé maître dans les stratagèmes pour contourner les sanctions. Le commerce tel qu'il ressort des statistiques douanières n'est qu'une facette des échanges extérieurs de la RPDC. De l'avis des commerçants à Dandong (dans le nord-est de la Chine), par où transite la majorité du commerce nord-coréen, la contrebande en constitue plus de la moitié. Depuis les premières sanctions des Nations unies, en 2006, les réseaux se sont étoffés et renforcés.

Les lourds chargements des centaines de colporteurs qui empruntent chaque jour le train entre Dandong et Sinuiju (en RPDC), les allers et venues de bateaux, barges et autres navires sur le fleuve Yalou, qui sépare les deux pays, témoignent de l'intensité du trafic à travers la frontière. Même si la Chine le voulait, les 1 400 kilomètres de frontière avec la RPDC seraient difficiles à surveiller. D'autres échanges se font par mer. Avec la Russie également : les marchandises transitent de Vladivostok à Chongjin (environ 250 km).

Les commerçants chinois et nord-coréens qui font des allers-retours entre les deux pays reconnaissent que les contrôles sont plus sévères. Ils ont rendu l'acheminement des marchandises plus complexe et onéreux en raison des « dédommagements » à verser aux douaniers. Des banques chinoises, nord-coréennes et russes interviennent dans ces trafics, ainsi que des grossistes, des intermédiaires et des entrepreneurs nord-coréens de haute volée – appelés *dongu* (« maîtres en monnaie »), ces ex-prêteurs et changeurs ayant fait fortune occupent souvent des fonctions officielles. Beaucoup d'opérations se règlent aussi en liquide.





Pyongyang, octobre 2011. Sur la façade d'un immeuble, un portrait illuminé de Kim Il-sung, premier dirigeant de la Corée du Nord (1948) et grand-père de Kim Jong-un. Il fut surnommé le « président éternel ».

DAMIR SAGOLJ/REUTERS

risés. Incapable d'enrayer une évolution partie de la base et qui avait donné naissance à une économie parallèle, le régime a procédé en 2002 à une première libéralisation de la gestion des entreprises d'Etat et des coopératives agricoles. Puis, un nouveau train de « réformes », lancé par Kim Jong-un, après son arrivée au pouvoir fin 2011, a donné naissance à une économie hybride juxtaposant, imbriquant et enchevêtrant des activités du secteur public et des initiatives privées.

Tolérées, les activités « privées » ne sont pas reconnues officiellement. Mais le pragmatisme, encouragé pour drainer des devises, brouille la limite entre le licite et l'illicite : la corruption est le lubrifiant indispensable au fonctionnement de cette économie hybride régulée par l'arbitraire, les deux allant de pair. Le système repose sur un triangle de fer : l'élite du régime – à commencer par la hiérarchie militaire, qui contrôle des secteurs entiers de l'économie –, les apparatchiks – qui encaissent des prébendes – et les opérateurs du marché, qui leur « graissent la patte » pour faire tourner la machine. Pour l'instant, aucune de ces trois composantes n'a intérêt à rompre un équilibre profitable : l'adversité les incite, au contraire, à serrer les rangs.

UNE TRANSFORMATION SILENCIEUSE

Les « réformes » – on parle d'« ajustements » – mettent la RPDC sur la voie de la Chine de la fin des années 1970, sans que se profile la moindre ouverture politique. Mais la dynamique économique entraîne une transformation silencieuse de la société et une attention relative aux informations venues de l'extérieur. Les milliers de colporteurs venant chaque jour de Chine et les 30 000 à 40 000 Nord-Coréens travaillant chez le voisin chinois rapportent des informations et des images.

Une évolution des mentalités se dessine, en particulier dans ce que les chercheurs sud-coréens ont baptisé la « génération *jangmadang* » (« du marché noir »). Nés dans les années 1980 et 1990, ces hommes et ces femmes ont connu la famine lorsqu'ils étaient enfants, mais ils ont aussi une expérience directe de l'économie de marché. Cette génération, qui représente environ 25 % de la population, « pourrait être plus critique », écrit Ahlam Lee, auteur de *North Korean Defectors in a New and Competitive Society: Issues and Challenges in Resettlement, Adjustment, and the Learning Process* (« Transfuges nord-coréens dans une société nouvelle et compétitive : questions et défis de la réimplantation, de l'ajustement et de l'apprentissage », Lexington, 2015, non traduit).

Les informations et contenus entrés clandestinement en RPDC se diffusent grâce à la multiplication des cartes mémoire, clés USB et smartphones. Les chargeurs fonctionnant à l'énergie solaire – les coupures d'électricité sont fréquentes – favorisent l'utilisation des téléphones portables, dont le nombre aurait augmenté de 11 % en 2016. Il y aurait plus de 3 millions d'utilisateurs dans le pays. Peu à peu, la jeune génération des villes cherche à reproduire dans son quotidien ce qu'elle a vu dans ce monde virtuel : modes vestimentaires, expressions langagières, etc. « La vague de la culture populaire sud-coréenne agit comme un virus », estime Kim Soo-chul, de l'université Hanyang, à Séoul. Pour l'instant, la contagion est limitée. La surveillance policière dissuade ces jeunes d'envisager collectivement un changement de société, indique Cho Jeong-ah, de l'Institut coréen pour l'unification nationale. A cela s'ajoute une certaine adhésion de la jeune génération à Kim Jong-un, qui mise sur elle pour insuffler un esprit nouveau dans le Parti du travail de Corée et les administrations. ■

Du côté chinois de la frontière vit une importante minorité coréenne (3 millions de personnes) impliquée dans ces échanges. Sur les 800 000 habitants de Dandong, un quart fait des affaires avec la RPDC. Les connexions des puissants entrepreneurs chinois de la région frontalière avec le gouvernement de Pékin les favorisent : les autorités chinoises ne semblent pas disposées à déstabiliser la RPDC et à risquer de compromettre le développement de ses provinces du Nord-Est. Des entreprises travaillant avec la RPDC n'en sont pas moins touchées : c'est le cas de Dandong Hongxiang, placée sur une liste noire par le Trésor américain. Ce qui a contraint les autorités chinoises à ouvrir une enquête. Pour l'exemple. La présidente de Dandong Hiongxiang, Ma Xiaohong, s'est volatilisée. D'autres groupes continuent leurs échanges avec la RPDC par l'intermédiaire de sociétés-écrans.

Enrégimentée et sous la surveillance de la police politique, la population nord-coréenne

n'est en rien résignée : elle sait, au besoin, faire preuve d'étonnantes capacités d'adaptation et d'initiative. La RPDC était plus avancée que la Corée du Sud dans les années 1960. C'est aujourd'hui un pays appauvri par la famine et les épreuves, mais la majorité de la population est partie prenante de l'économie de facto de marché qui prévaut aujourd'hui. Tout s'achète : produits, services, passe-droits... Chacun cherche, à son niveau, à tirer son épingle du jeu : petits commerces informels, ateliers de réparation tenus par des ouvriers « absentéistes », instituteurs dispensant des cours privés, médecins entretenant une clientèle particulière, apparatchiks montant des affaires dans un secteur proche de leurs fonctions, etc. « Une seule chose compte en Corée du Nord : faire de l'argent », commente en connaissance Andreï Lankov.

Bénéficiant d'une plus grande autonomie en vertu du principe de « responsabilité socialiste », introduit en 2014, les entreprises d'Etat

LE PAYS EST APPAUVRI PAR LA FAMINE ET LES ÉPREUVES, MAIS LA MAJORITÉ DE LA POPULATION EST PARTIE PRENANTE DE L'ÉCONOMIE DE FACTO DE MARCHÉ

peuvent organiser leur production comme elles l'entendent et se doter de « filiales » dirigées par des entrepreneurs indépendants. Des administrations peuvent autoriser des entrepreneurs à mener sous leur égide des activités « lucratives » (transports, tourisme, exploitation minière). Nombreux sont les bureaucrates à double casquette, de fonctionnaire et d'entrepreneur tout à la fois. « Le dernier régime stalinien de la planète fait preuve d'un esprit d'entreprise peu commun », estime Justin V. Hastings, auteur de *A Most Enterprising Country: North Korea in the Global Economy* (« Un pays des plus entrepreneurs : la Corée du Nord dans l'économie mondiale », Cornell University Press, 2016, non traduit).

Cette évolution vers une économie de facto de marché a débuté au cours de la grande famine de la dernière décennie du XX^e siècle : l'effondrement du système de distribution public a stimulé l'apparition de marchés noirs qui devinrent des marchés libres auto-

Les projets d'aide humanitaire en suspens

IL EST UN DOMAINE où les sanctions internationales visant la Corée du Nord font sentir leur effet, c'est l'action humanitaire. Difficultés pour obtenir du matériel ou des médicaments bloqués en douane, transporteurs chinois qui se dérobent pour ne pas être dans le collimateur des autorités, complications pour les transferts des fonds destinés à financer les programmes... Autant de contraintes qui retardent la mise en œuvre de projets, ou les suspendent.

Les agences onusiennes, comme les six ONG européennes présentes dans le pays, mettent en garde depuis des mois contre les effets négatifs des sanctions sur leurs activités. Le rapporteur spécial des Nations unies pour les droits de l'homme, Tomás Ojea Quintana, a demandé en octobre 2017 une évaluation de « l'impact négatif involontaire » des sanctions sur la population. « Nous devons faire face au problème nucléaire, mais pondérer les moyens pour atteindre ce but », a-t-il dit au *Washington Post*. Selon Japan Mishra, coordinateur des

activités onusiennes à Pyongyang et représentant du Programme des Nations unies pour le développement, les sanctions sont devenues une « grave préoccupation ». Au point que l'ONG Save the Children a suspendu ses projets.

« Les sanctions compliquent fortement notre action, mais ne nous empêchent pas encore d'agir en faveur de populations qui ont un grand besoin d'assistance », souligne Shanti Moratti, responsable Asie-Caraïbes à Première urgence internationale. Présente en Corée du Nord depuis 2002, l'ONG française travaille à la réhabilitation d'hôpitaux ainsi qu'à des projets de sécurité alimentaire et de nutrition, dont la construction de chèvres afin de produire un yaourt de soja et de lait destiné à augmenter l'apport protéiné de 3400 enfants de la province du Hwanghae du Sud.

Dans le cas de Triangle Génération humanitaire, autre ONG française présente depuis 2000, les sanctions ralentissent les livraisons d'équipements, de semences et d'engrais pour ses projets

en pisciculture dans les provinces du Pyongan du Nord et du Nampo, ainsi que son assistance à quatre fermes maraîchères du Hwanghae du Nord. Même son projet d'assistance aux personnes âgées en cours depuis 2004 n'est pas épargné. « Les besoins restent énormes en matière alimentaire mais aussi sanitaire : accès à l'eau potable, infrastructures hospitalières », estime Eric Martin, qui a passé quatre ans en Corée du Nord pour la réhabilitation d'un polder.

Un océan de besoins

L'action des ONG dans ce pays où tout est compliqué est une goutte d'eau dans un océan de besoins. Elle n'en est pas moins essentielle par l'assistance qu'elle apporte, et aussi par la connaissance accumulée depuis près de vingt ans sur l'un des pays les plus fermés du monde.

L'aide humanitaire internationale à la Corée du Nord est modeste (40 à 50 millions de dollars, soit 32,5 à 40,5 millions d'euros), alors que l'ONU estime que 41 % de la population souffre de sous-nutri-

tion. Les personnes dépendantes du système de distribution publique n'ont guère plus de 400 g de riz par jour. En dépit du redémarrage de l'économie, après l'effondrement de la fin des années 1990 et du début des années 2000, la situation reste critique dans les zones rurales. « Les autorités locales font ce qu'elles peuvent mais manquent de moyens », souligne Thomas Fisler, jusqu'à peu responsable du bureau de l'Agence suisse pour le développement et la coopération à Pyongyang, sur le site de *NK News*.

Le principal problème des agences des Nations unies ou des ONG tient au tarissement des dons, aggravé aujourd'hui par la volonté des gouvernements de manifester leur désapprobation face aux menées nucléaires et balistiques de Pyongyang. Le Royaume-Uni a suspendu son assistance, l'Allemagne la réduit, la France l'a maintenue – mais à un niveau faible – comme la Suède et la Suisse, dont les contributions sont plus importantes. La Corée du Sud, elle, n'a pas versé les 8 millions de dollars pro-

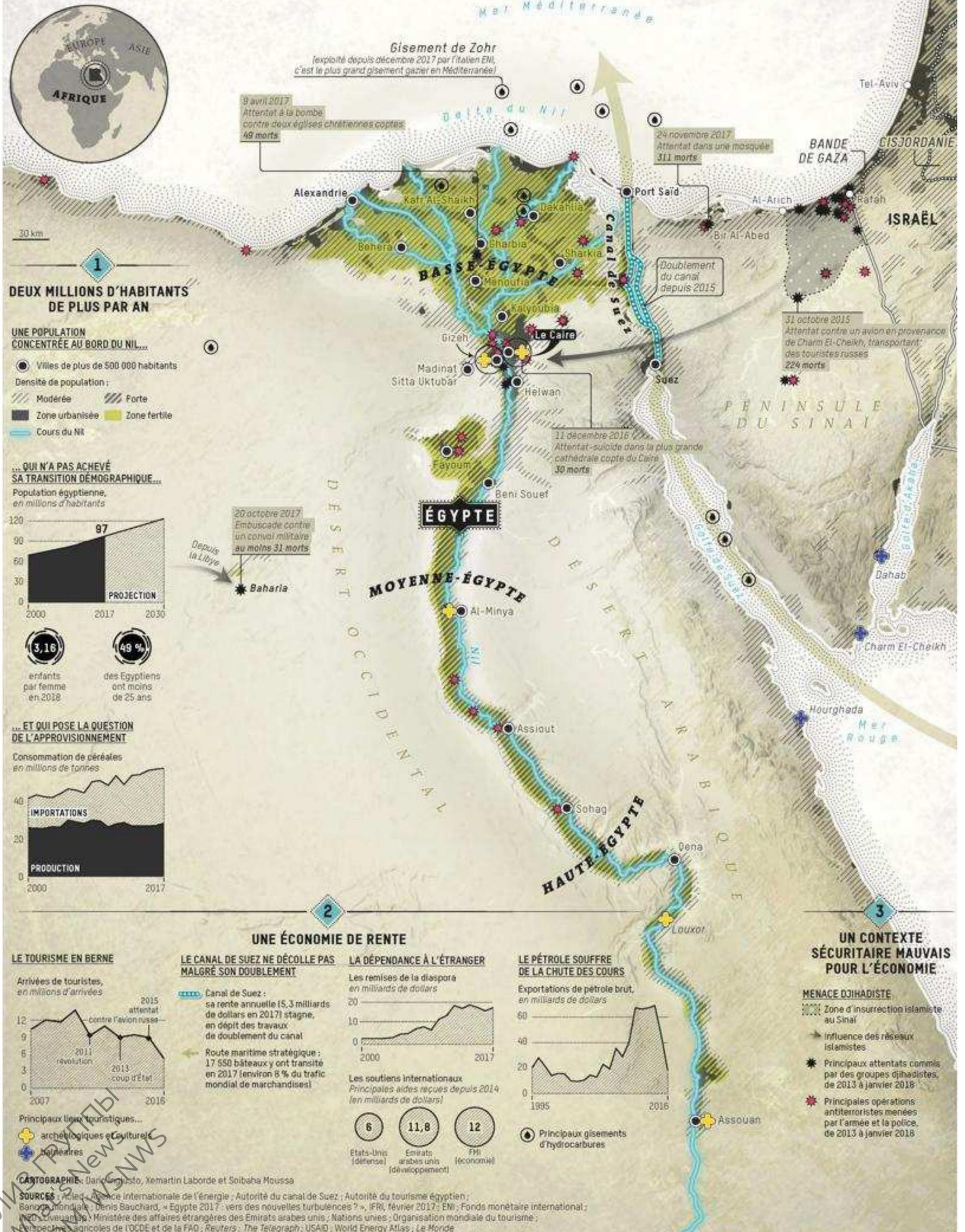
mis au Programme alimentaire mondial (PAM) et à l'Unicef. Cette diminution du financement de l'action humanitaire se fait sentir. Le PAM a renoncé à fournir des supports nutritionnels à 190 000 enfants de moins de 5 ans faute de 14 millions de dollars attendus.

A l'aggravation de la situation des couches les plus vulnérables de la population en raison de cette rétraction des pays donateurs s'ajoutent les effets des sanctions qui bouleversent la vie déjà précaire de certaines catégories sociales. L'arrêt des ventes de minerais à la Chine a entraîné la mise à pied de dizaines de milliers de mineurs. Les employés du textile subissent le même sort. Quant à l'arrêt des exportations de produits de la mer, il affecte des dizaines de milliers de pêcheurs, contraints de prendre des risques considérables pour alimenter la contrebande avec la Chine, comme en témoignent les naufrages récents sur les côtes japonaises de frêles embarcations avec des cadavres à bord. ■

PH. P. (TOKYO, CORRESPONDANT)

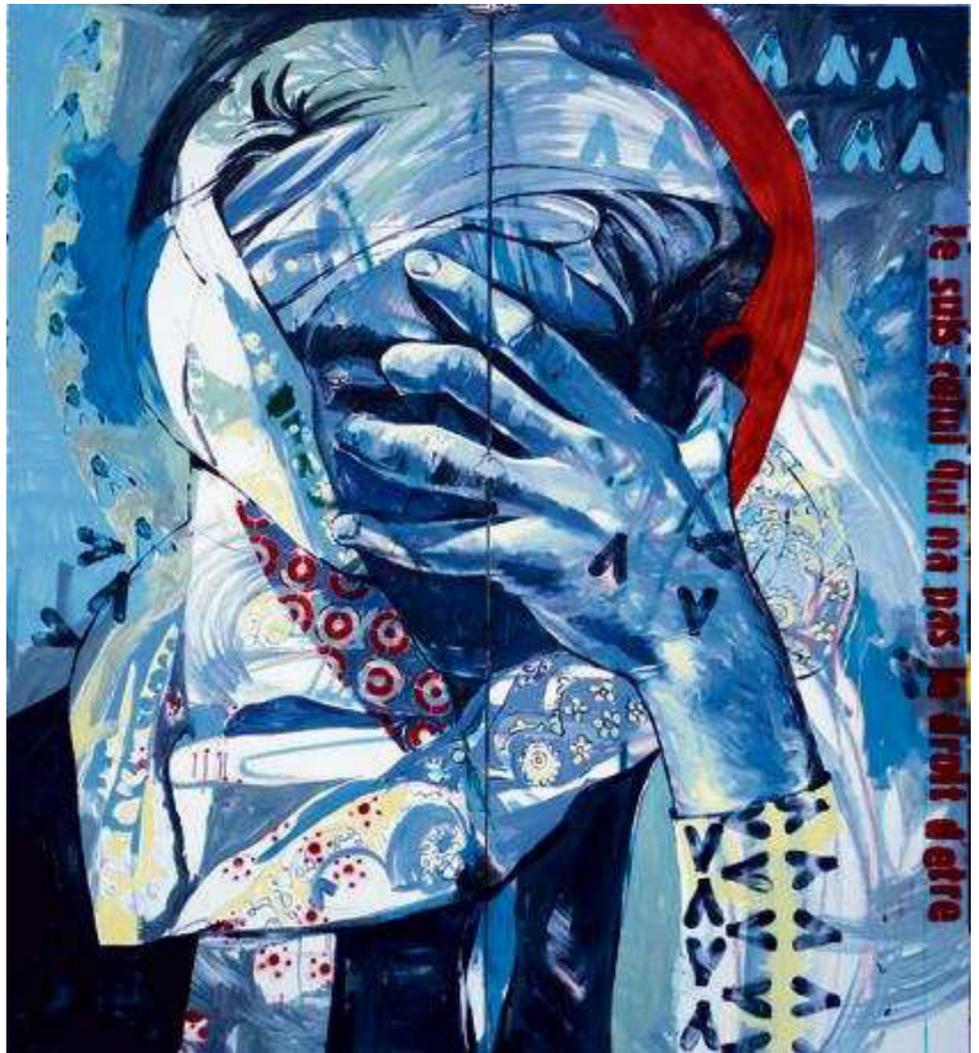
L'Égypte, un pays à l'étroit et sous pression

Dirigé d'une main de fer par Abdel Fattah Al-Sissi, qui est assuré d'un second mandat, le pays reste soumis à de fortes contraintes démographiques, économiques et sécuritaires



Alaa El Aswany « Le même régime militaire est au pouvoir depuis 1952 »

Alors que l’Égypte se prépare à un scrutin présidentiel sans surprise fin mars, l’écrivain, très critique vis-à-vis du gouvernement, estime que la révolution de 2011 se poursuit de manière souterraine, malgré la répression policière et le musellement des médias



ENTRETIEN

PROPOS RECUEILLIS PAR HÉLÈNE SALLON

Mondialement connu depuis le roman *L'Immeuble Yacoubian* (Actes Sud, 2006), l'écrivain égyptien Alaa El Aswany est un commentateur engagé de la vie politique de son pays. Fervent soutien de la révolution du 25 janvier 2011 qui a renversé le président Hosni Moubarak, ce dentiste francophone de 60 ans – il exerce toujours dans la banlieue du Caire – est aujourd'hui une voix critique du président Abdel Fattah Al-Sissi. Cette opposition lui vaut d'être censuré dans les médias égyptiens. Son dernier roman, *Al-Gomhouria ka'enna* (« La République comme si », Dar Al-Adab, Beyrouth, 2017, à paraître en français chez Actes Sud), a été interdit en Égypte.

L'élection présidentielle de mars devrait, sans surprise, conduire à la réélection du président Abdel Fattah Al-Sissi. Quel bilan faites-vous de son premier mandat ?

Je ne suis pas certain que l'on puisse parler d'élection quand le candidat de l'Etat monopolise tout, des médias à la police et à l'armée. Les autres candidats n'ont aucune chance. On l'a bien vu avec le retrait de la candidature du général Ahmed Chafik, victime de pressions, et l'arrestation du général Sami Anan.

Je suis par principe contre la dictature. Il faut tirer les leçons de l'histoire. Chaque dictature a débuté en apportant des projets qui amélioreraient la vie des gens, mais a connu une fin catastrophique. Tous les Égyptiens ne partagent pas cette vision. Nombreux peuvent pardonner le fait qu'un seul monopolise le pouvoir s'il apporte des changements positifs à la société. C'était le cas avec Nasser [président de 1956 à 1970], le fondateur de la dictature égyptienne, qui est très populaire en Égypte.

Dans son *Discours de la servitude volontaire*, Etienne de La Boétie décrit comment, dans un pays qui vit sous la dictature, privé de liberté, émerge toujours une nouvelle génération qui a des rêves, comme les jeunes Arabes qui ont fait la révolution en 2011. La révolution n'a pas pris le pouvoir en Égypte, pas même un jour. Le Conseil suprême des forces armées a tout fait pour garder l'ancien régime et détruire l'image de la révolution. Le pouvoir des Frères musulmans, avec le président Mohamed Morsi élu en 2012, avait un aspect fasciste qui a terrorisé les gens. Puis est apparu un héros

issu de l'armée – adorée des Égyptiens –, qui a promis de protéger le peuple, mais a dit que le moment n'était pas venu pour la démocratie et les droits de l'homme. La majorité a choisi la sécurité contre la liberté.

Les acquis de la révolution de 2011 ont-ils été remis en question ?

On ne peut pas dire cela. La révolution est une ligne, pas un point. Ce n'est pas un coup d'Etat, c'est un changement de vision du monde. Même les gens qui sont aujourd'hui contre la révolution ne sont plus les mêmes grâce à elle. Je reste optimiste : six-sept ans de gouvernement antirévolutionnaire, ce n'est pas la fin du monde. Le changement va se poursuivre.

Quels changements de fond la révolution a-t-elle apportés ?

Le moment où [l'ex-président] Hosni Moubarak a été jugé [son premier procès s'est tenu en août 2011] – même si je ne suis pas satisfait de ce procès – a été un vrai phénomène. Le jour où on l'a vu derrière les barreaux, où le juge lui a demandé « Quel est votre nom ? » et qu'il a répondu « Mohammed Hosni Moubarak » a marqué la fin d'une époque et le commencement d'une autre. Les gouvernements du Golfe étaient prêts à payer pour éviter un procès, car cette désacralisation est dangereuse pour eux. Jusqu'à alors, le président incarnait le père, le chef de tribu, le symbole de la nation. Il n'en était plus rien. Ces régimes ont été dépassés. Ils vont tomber, peut-être pas demain, mais c'est terminé pour eux.

Certains disent que le président Sissi incarne une dictature plus dure encore que celle d'Hosni Moubarak...

C'est le même régime militaire qui est au pouvoir depuis 1952 en Égypte, seules les personnalités changent. Il n'y a qu'une différence d'intensité, pas de nature. La culture militaire est très utile en temps de guerre où l'ordre ne doit pas être remis en cause mais, transposée à un cadre civil, le résultat est toujours catastrophique. La culture militaire ne peut pas comprendre que vous ne soyez pas d'accord. Les gens de l'opposition sont considérés comme des ennemis à détruire. Depuis 1952, l'opposition égyptienne, Frères musulmans inclus, a été traitée en ennemi. On détruit leur réputation, on les insulte à la télévision, on les accuse d'être des agents de la Turquie, du Mossad ou de la CIA pour que les gens les considèrent en ennemis, comme moi.

Il n'y a plus de liberté d'expression ?

M. Sissi l'a lui-même dit : on ne peut pas appliquer la démocratie avant vingt ans. C'est ce que l'on observe avec la loi anti-manifestation. Je connais beaucoup de jeunes qui ont pris cinq ans de prison pour avoir manifesté avec une pancarte contre le régime. Le régime monopolise tous les médias. Personne ne peut parler à la télévision sans sa permission. Ils ont créé une vérité alternative, et vous pouvez être attaqué dans la rue à cause

«Portrait d'un chanteur soufi», d'Ammar Abo Bakr, fresque-performance réalisée le 16 janvier 2015 sur la façade de l'Institut du monde arabe (Paris). AMMAR ABO BAKR

Ammar Abo Bakr
Né à Louxor, en 1980, Ammar Abo Bakr étudie à l'Institut des beaux-arts de la ville, puis y enseigne. Converti au street art, il part pour le Caire lorsque éclate la révolution égyptienne en janvier 2011. Il dessine alors d'immenses fresques près de la place Tahrir, où se déroulent manifestations et affrontements avec les forces de l'ordre. Chargés de symboles et de revendications, les peintures et graffitis aux couleurs vives d'Ammar Abo Bakr font sa renommée. Le street art «met l'art en mouvement», dit-il, comme une manifestation, mais sur un mur. Après s'être exprimé sur les façades du Caire, de Louxor et d'Alexandrie, il peint des fresques à Beyrouth, Francfort, Berlin, Amsterdam, Bruxelles... A Paris, il réalise, en direct, le tableau géant figurant ci-dessus, pour le Forum sur les renouveaux du monde arabe. «En représentant le soufisme, branche éclairée de l'islam encore méconnue, Ammar Abo Bakr rappelle, à l'heure des amalgames, que l'islam est multiple», commentera alors Jack Lang, président de l'IMA.

de fausses accusations. Quand vous répétez constamment aux gens que les jeunes révolutionnaires ont été payés par la CIA pour détruire le régime, beaucoup vont le croire.

Le président Sissi connaît tout de même une baisse de popularité...

Ce n'est pas significatif pour moi. Je respecte le peuple, qui souffre car la vie est devenue très chère, mais ça ne va pas apporter un changement. La conscience révolutionnaire, c'est le mécontentement de ne pas participer au pouvoir, que sa voix ne compte pas. Le changement, je l'ai vu pendant la révolution, quand des nantis acceptaient l'idée d'aller en prison pour des principes. Aujourd'hui, le régime exerce une pression sur les pauvres sans s'en inquiéter ; la machine répressive peut arrêter tout le monde. C'est dangereux. Il y a un risque d'émeutes sociales, mais ce ne sera pas la révolution.

La répression n'a-t-elle pas tué les vellétés de changement des révolutionnaires ?

Lors de la révolution de 2011, entre 10 et 20 millions de personnes sur 90 millions sont descendues dans la rue, selon CNN. Ces gens n'étaient pas contents du régime militaire de Moubarak, mais n'avaient pas une idée précise de ce qu'ils voulaient. Ils avaient seulement conscience de la nécessité d'un vrai changement en Égypte : dignité, liberté, pain et justice sociale. Cette aspiration demeure, car la révolution est comme une religion pour laquelle on accepte de risquer sa vie. Je suis très fier des jeunes révolutionnaires, car, même seuls, attaqués dans les médias et arrêtés, ils conservent ce rêve et font du mieux qu'ils peuvent.

Certains disent que la révolution a suscité le goût du débat chez les jeunes...

Oui, les jeunes aujourd'hui ont une vision plus libérale. Ils veulent comprendre, discuter. Les jeunes révolutionnaires me respectent, car j'ai contribué à leur ouvrir l'horizon, mais ils ne sont pas d'accord avec tout ce que je dis et ils viennent en discuter avec moi. Ça me plaît qu'ils appliquent les idées de la révolution à leur propre vie. Plus largement, parmi les jeunes, il y a une ouverture, des débats naissent sur tous les sujets, que ce soit le voile, la sexualité, l'homosexualité. Ce n'était pas le cas avant. Les jeunes ont conscience que c'est à eux de changer le pays, qu'il ne faut pas attendre que d'autres le fassent. La littérature est aussi dans le combat, elle est une autre face de la révolution. Il y a un régime qui a tout, nous n'avons que notre plume et nos idées. Moi, j'ai la chance d'être traduit dans trente langues et cent pays, mais les jeunes sont mis en prison. Ils restent déterminés à faire ce changement.

On observe, dans le même temps, un retour très fort du conservatisme au sein de la société comme au pouvoir...

Des cheikhs interprètent l'islam avec une vision vieille de dix siècles. Les interpréta-

tions doivent s'inscrire dans le contexte actuel et la culture civile. L'Etat doit être séparé de la religion. Or, l'Égypte protège l'islam en jugeant des gens pour leurs idées. Le sécularisme a existé de 1923 à 1954, jusqu'à l'instauration du régime militaire. Il est classique qu'une dictature ait un rapport fort avec la religion.

La répression a été particulièrement féroce contre les Frères musulmans. Trouvez-vous cela justifié ?

Dans la presse occidentale, il y a une confusion. Mohamed Morsi [le chef de la confrérie islamiste des Frères musulmans a été le premier président élu démocratiquement en Égypte, en juin 2012, puis renversé par l'armée, le 3 juillet 2013, à la suite d'un vaste mouvement populaire] a été un président élu quelles que soient les questions pesant sur son élection. J'ai moi-même écrit des articles pour le soutenir. Mais, en novembre 2012, il a fait passer un décret constitutionnel qui a mis les décisions présidentielles au-dessus de la loi. Si M. Macron faisait cela, les Français réagiraient. Le 30 juin 2013, j'ai participé aux manifestations contre M. Morsi qui demandaient des élections présidentielles anticipées, pas plus. On n'avait plus confiance en lui. Il a refusé. L'armée est intervenue. Jusque-là, je ne regrette rien, car c'était un fasciste religieux et islamiste. Le sit-in de ses partisans à Rabaa devait être évacué. Ce qui ne veut pas dire qu'il fallait perpétrer un massacre et tuer près de 1 000 personnes [les 14-16 août 2013]. Je suis contre les violations des droits de l'homme, Frères musulmans inclus.

Etes-vous partisan d'une réconciliation avec les Frères musulmans ?

Une réconciliation voudrait dire qu'on n'applique pas la loi. La relation entre les Frères musulmans et l'armée est bien plus compliquée qu'on ne le croit. Depuis 1952 et Nasser, ils entretenaient une relation amoureuse. Les militaires les utilisent contre les forces démocratiques, puis les emprisonnent et se réconcilient. Le cycle se répète. Ces deux forces sont deux faces du même fascisme. Je suis moi-même à la fois attaqué par les islamistes et par les agents du régime.

La France est peu critique envers le régime Sissi. Vous le déplorez ?

Comme il y a deux Égypte, il y a deux France. La France que j'aime, dont j'ai étudié la langue, l'ouverture et la culture. Les Français nous ont soutenus pendant la révolution. Et il y a le gouvernement qui, lui, défend les intérêts du pays. Je n'attends pas grand-chose d'un pays qui ne défend que ses intérêts. C'est triste que les hommes politiques ne voient pas que la puissance de la France, c'est sa culture et d'être un grand pays pour les droits de l'homme. En même temps, je n'ai pas à demander aux autres de faire ce qui est de mon devoir. Si on a des problèmes en Égypte, c'est aux Égyptiens de trouver les solutions. ■



JOËL SAGET/AFR

PEP...
"What's News"
VK.COM/WSNWS

45^E FESTIVAL D'ANGOULÊME

One-Punch Man, un super-héros invincible, pince-sans-rire et désabusé.

ONE, YUSUKE MURATA/
SHUEISHA INC.

Manga, la French connection

L'édition 2018 du Festival international de la bande dessinée d'Angoulême a mis à l'honneur le 9^e art nippon avec une programmation d'une ambition sans précédent

BANDE DESSINÉE

Jamais Angoulême n'a autant révéralé le manga. Si le Festival international de la bande dessinée (FIBD) a, par le passé, rendu hommage à quelques grands maîtres du genre ou même récompensé le génial Katsuhiro Otomo (*Akira*) en lui attribuant un Grand Prix en 2015, l'édition 2018 de la manifestation, qui se tient jusqu'au dimanche 28 janvier, affiche une programmation d'une ambition sans précédent à l'égard du 9^e art nippon, avec des expositions consacrées au « dieu du manga », Osamu Tezuka (*Astro Boy*), à Naoki Urasawa (*Le Monde* du 26 janvier) ou à la série à succès *Fairy Tail*.

Un choix artistique qui accompagne une véritable tendance de fond et qui fait de la France le deuxième marché du manga derrière le Japon. En témoignage des chiffres 2017 qualifiés d'« exceptionnels », « peut-être même record », par de nombreux acteurs de ce secteur en pleine effervescence. Il s'est vendu 15 millions de BD japonaises l'an dernier dans l'Hexagone, pour un chiffre d'affaires global de plus de 115 millions d'euros et une progression des volumes de ventes, pour la troisième année consécutive, de 9,8%. Sur les cinquante albums de bande dessinée les plus vendus en 2017 dans le pays, dix-huit sont des mangas.

D'abord publié de façon sporadique dans des fanzines et des magazines spécialisés, le manga fait son apparition en France au début des années 1990 avec *Akira*, le chef-d'œuvre SF de Katsuhiro Otomo, qui offre à la BD japonaise son premier rayonnement en Occident. La télévision, à travers la diffusion de dessins animés japonais comme *Cobra*, *Dragon Ball* ou *Nicky Larson*, a continué d'aiguiser l'appétit des lecteurs français. Le genre ne cessera de s'enraciner jusqu'à représenter un tiers des BD éditées sur le territoire aujourd'hui.

L'audience du manga s'étend actuellement bien au-delà de la sphère jeunesse et adolescente. Une étude du cabinet GFK pour le Syndicat national de l'édition, publiée en juin 2017, indique que le lecteur de manga type est une lectrice, dont l'âge moyen est de 34 ans. L'étude brosse également le portrait d'« une génération de lecteurs hyper-enseignée sur la pop culture, connectée et parfois bi ou trilingue, une génération transversale qui cultive plusieurs passions », décrypte Stéphane Ferrand, ancien directeur éditorial de Glénat, et commissaire de l'exposition consacrée à la série *Fairy Tail* au Festival d'Angoulême.

« Il y a quelques années, la mort du manga avait été annoncée, suite à une baisse des ventes après une période particulièrement florissante. Mais, aujourd'hui, le marché repart de plus belle », assure Satoko Inaba, directrice éditoriale des collections manga de Glénat, pionnier et leader en France. Depuis quelques mois cependant, le secteur doit naviguer entre plusieurs écueils de taille.

RELAIS DE CROISSANCE

Des séries comme *Naruto*, *Fairy Tail* ou *Bleach* – mastodontes qui comptent plus de soixante tomes et assurent l'essentiel des ventes sur plusieurs années – se sont achevées ou vont prochainement connaître leur épilogue. La majorité des dessins animés dérivés des BD sont désormais diffusés sur des chaînes câblées (J-One du groupe Viacom, notamment) ou des plates-formes VoD spécialisées. « Or, un passage à la télé est un gros vecteur de lecteurs. Cela permet à des séries comme *Fairy Tail* d'atteindre en librairie un niveau de best-sellers », explique Virginie Daudin-Clavaud, directrice générale de Pika Edition, qui publie entre autres *Attaque des titans* et *Fairy Tail*, deux séries présentes dans le top 10 des bandes dessinées les plus populaires en France.



« ON NE POUVAIT PAS RIVALISER, ON A DONC FORGÉ NOTRE IMAGE EN ACQUÉRANT DES SÉRIES ATYPIQUES AU JAPON »

AHMED AGNE
directeur des éditions
Ki-oon

Cette situation, problématique pour les éditeurs historiques, enthousiasme au contraire les détenteurs des nouvelles licences à la mode, telles que *My Hero Academia* ou *One-Punch Man*, deux révélations de 2016 ayant dépassé le million d'exemplaires vendus. « Certains annonçaient la fin du manga avec celle de *Naruto*, mais, à mon sens, c'est la meilleure chose qui pouvait nous arriver, estime Ahmed Agne, fondateur et patron des éditions Ki-oon. *Naruto a phagocyté les gros titres de Shonen Jump, le magazine de prépublication japonais dont sont issus tous les blockbusters. Tant que ces derniers restent en "une", il est difficile de faire émerger de nouveaux talents. Ce n'est*

pas un hasard si My Hero Academia a décollé avec la fin de Naruto. »

« On assiste à la fin des sorties écrasantes, ce qui laisse de la place aux séries que l'on peut qualifier de "poids moyens" et qui attirent un nouveau public », analyse de son côté Grégoire Hellot, directeur de collection chez Kurokawa, qui commercialise en France *One-Punch Man*, l'histoire atypique d'un super-héros invincible, pince-sans-rire et désabusé.

Mais les héros ne meurent pas facilement. Même l'histoire terminée, les hits du manga continuent de (bien) se vendre, mais aussi de générer des séries dérivées à succès, comme *Dragon Ball Super*, suite du célèbre manga d'Akira Toriyama, ou *Boruto*, qui narre les pé-

De Paris à Tokyo, l'art de l'acclimatation

L'ANNÉE 2018 sera-t-elle celle de la création originale de mangas ? C'est en tout cas ce qu'affirment plusieurs éditeurs français, qui espèrent faire prospérer les talents qu'ils ont dénichés. Le marché hexagonal de la BD nipponne repose encore en très grande majorité sur le principe des licences : les maisons françaises négocient avec les ayants droit japonais l'exploitation des séries sur leur territoire. De plus en plus, cependant, certaines essaient de passer outre ce système en éditant leurs propres artistes et séries.

C'est notamment le cas de l'éditeur Ki-oon qui, dès son lancement, en 2004, a parié sur des auteurs de manga non publiés au Japon et collabore directement avec une dizaine d'auteurs nippons. « Une partie des auteurs japonais ne collent pas à 100% aux goûts locaux, mais ils peuvent intéresser un lectorat européen. Le premier mangaka indépendant que l'on a recruté est Tetsuya Tsutsui, avec Duds Hunt. Il avait été rejeté par les éditeurs japonais, notamment parce que le héros de son histoire était le méchant », explique Ahmed Agne, le fondateur de Ki-oon. Le pari s'est avéré fructueux : une dizaine d'années plus tard,

et de façon inédite, Shueisha, une prestigieuse maison d'édition japonaise, approchera Ki-oon pour obtenir les droits d'exploitation de *Prophesy*, une autre série de Tetsuya Tsutsui.

Mais c'est aussi du côté des auteurs français de manga que les éditeurs cherchent désormais. Une vague de mangakas nationaux a commencé à émerger, certes difficilement, dans les années 2000, qui prend actuellement de l'ampleur. Reno Lemaire a été le premier à s'illustrer avec *Dreamland* (paru en 2006 chez Pika Edition), récit fantastique d'un adolescent montpelliérain qui rejoint le monde des rêves à la nuit tombée.

Aujourd'hui, alors que le public ne considère plus systématiquement qu'un bon manga doit impérativement venir du Japon, jamais autant d'éditeurs n'ont affiché de mangas français en tête de gondole lors de la dernière Japan Expo, la plus grande convention de pop culture japonaise en France. Avec, pour les plus chanceux, à l'instar de Tony Valente, auteur de *Radiant*, la possibilité de voir leur nom écrit sur des albums dans les librairies japonaises. Des entreprises comme Ankama, créatrice des franchises *Wakfu* et

Dofus, ont prospéré sur un savoir-faire français mâtiné d'influences culturelles japonaises.

Plus modestes que celles des titres venus d'Asie, les ventes de ces mangas nés en France restent toutefois stables, et le public de cette nouvelle génération d'auteurs se montre très fidèle. Pour certains, comme l'auteure VanRah, repérée par Glénat, ils se sont fait connaître en ligne, ou par le fanzinat qui rassemble un petit noyau de fans.

« Expérience gratifiante »

Pionnière et plus grosse maison d'édition de mangas à Paris, Glénat va également accélérer sa stratégie de création ex nihilo. Le succès, en 2016, du *Voleur d'estampes*, de Camille Moulin-Dupré, et d'*Ayakashi*, d'Izu et VanRah, pousse aujourd'hui l'éditeur à produire d'autres œuvres françaises, notamment dans le registre du *shonen*, le genre très plébiscité des séries d'aventures à destination des adolescents. En mars naîtra ainsi le premier manga français consacré à l'e-sport, *Versus Fighting Story*. Si un manga en création originale coûte plus cher à produire que

l'achat d'une licence, et demande plus de temps avant d'arriver en librairie (en moyenne deux ans), « l'expérience est plus gratifiante éditorialement », assure Ahmed Agne. On travaille main dans la main avec les auteurs ». La création procure également une source de revenus plus importante aux éditeurs, qui détiennent de facto les droits sur les produits dérivés. Ki-oon compte désormais publier cinq créations originales par an. Avec, dans l'idée, pour ses 20 ans (en 2024), que la moitié de son catalogue soit alimentée par de la création originale.

Pour s'en donner les moyens, la petite maison d'édition a installé un bureau à Tokyo, en octobre 2015, occupé par une éditrice chargée de chercher des auteurs indépendants. Un an auparavant, l'éditeur lançait un tremplin de talents francophones, une méthode très prisée dans le système japonais. Le finaliste de l'édition 2017, Vinhnyu, fera partie des cinq auteurs de mangas originaux publiés par Ki-oon en 2018. Hasard ou pas, une autre série signée Vinhnyu sortira cet été chez Glénat. ■



« My Hero Academia » (en haut) et « Green Mechanic ».

KOHEI HORIKOSHI/SHUEISHA INC, YAMI SHIN/KI-00N



ripétées du fils du ninja Naruto. « Malgré la fin de Naruto, notre maison est en croissance. Boruto s'avère être un relais plus fort qu'espéré. Il amène même de jeunes lecteurs à s'intéresser à Naruto, édité depuis quinze ans en France », explique Christel Hoolans, directrice générale de l'éditeur Kana. Pour raviver l'engouement, certains éditeurs n'hésitent pas, également, à proposer, à prix cassé, les premiers tomes des séries achevées.

LES DEUX STRATÉGIES FRANÇAISES

Des éditeurs français qui sont par ailleurs plus que jamais tributaires des succès japonais à venir. Après avoir épuisé, sur les dix dernières années, les réserves de licences des catalogues nippons et resserré les délais de publication avec les éditions originales, les maisons françaises doivent désormais se renouveler. « Il y a dix ans, les éditeurs avaient à leur disposition une cave de d'Ali Baba en matière de licences, l'équivalent de trente ans de publication au Japon. C'était un âge d'or », reconnaît Ahmed Agne. En quête de la prochaine grosse série, les éditeurs se livrent une concurrence féroce et engagent des négociations dès les premières pages publiées dans l'Archipel. Il y a cinq ans, un titre disposant d'un bon potentiel commercial coûtait entre 5000 et 10000 euros le tome. Une fourchette qui a doublé aujourd'hui.

Curieusement, cette nouvelle donne n'a pas profité aux partenaires historiques des maisons d'édition japonaises, mais plutôt à des outsiders, comme l'indépendant Ki-oon, et Kurokawa qui appartient à Uniyers Poche et possède un solide réseau de diffusion. « Les éditeurs japonais n'ont jamais travaillé avec un interlocuteur unique en France. Cette stratégie de confier de grosses licences à de nouveaux partenaires est logique et correspond à une répartition intelligente de leur catalogue. Il y a plus de chances d'obtenir de bons résultats avec cinq partenaires qu'avec deux ou trois », avance Stéphane Ferrand.

Les éditeurs français ont donc deux stratégies dans la manche, comme l'explique Grégoire Hellot : « Prendre un succès japonais et mettre beaucoup d'argent dessus, ou alors choisir un titre moins connu et essayer d'en faire un succès en France. » Une analyse qui rejoint celle d'Ahmed Agne pour expliquer que des outsiders aient pu décrocher la timbale. Ki-oon a remporté sa première grosse licence avec *My Hero Academia*, une série d'aventures dans laquelle un jeune garçon sans pouvoirs intègre une école de super-héros. « Comme on ne pouvait pas rivaliser au début, on a forgé notre image en acquérant des séries atypiques, ou parfois anecdotiques, au Japon », souligne M. Agne. Si les éditeurs japonais ne produisent pas de mangas spécialement destinés au marché français, ils ont pris conscience de l'importance du secteur dans l'Hexagone et se montrent plus attentifs et coopératifs avec leurs partenaires.

De quoi ravir certains acteurs non spécialisés dans les mangas, dont certains tentent avec succès l'aventure de la BD à la sauce nipponne. « En 2016-2017, quarante-quatre maisons ont au moins édité un des 1500 titres manga publiés sur l'année », rappelle Christel Hoolans. Au départ nous n'étions que trois éditeurs. C'est ainsi que Michel Lafon se hisse parmi les meilleures ventes de l'année en commercialisant un seul et unique manga, *Ki & Hi*, écrit par le youtubeur Kevin Tran.

Si la réussite économique du secteur n'est plus à prouver, un sentiment de frustration persiste chez certains éditeurs, une « impression que l'on n'est pas représenté autant que l'on devrait auprès du grand public », selon les mots d'Ahmed Agne. Si tous saluent la mise à l'honneur du manga lors de cette 45^e édition du Festival d'Angoulême, le faible nombre de titres en sélection officielle – trois sur une quarantaine d'albums – traduit la frilosité persistante de certains critiques et professionnels de la BD. ■

PAULINE CROQUET

Mise en scène coup de poing dans la maison lagarcienne

Chloé Dabert s'empare d'une des pièces testamentaires de l'auteur

THÉÂTRE

Un homme jeune revenu là à l'heure de mourir, dans cette maison où ne restent que les femmes

Elles sont là, cinq femmes, seules dans la maison avec un jeune homme qui, à peine réapparu, est déjà presque disparu, un homme jeune encore, revenu là, à l'heure de mourir, dans cette maison qu'il avait fuie et où ne restent que les femmes, la grand-mère, la mère et les trois sœurs. C'est L'Aînée, ainsi nommée dans la pièce, qui parle d'abord : « J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne. / Je regardais le ciel comme je le fais toujours, comme je l'ai toujours fait. (...) / J'étais là, debout, et j'attendais que la pluie vienne, qu'elle tombe sur la campagne, les champs et les bois et nous apaise. / J'attendais. / Est-ce que je n'ai pas toujours attendu ? »

Ainsi commence-t-elle, cette pièce qui est une des plus belles de tout le répertoire contemporain, et une des trois œuvres testamentaires, avec *Juste la fin du monde* et *Le Pays lointain*, écrites par Jean-Luc Lagarce avant de mourir du sida, en 1995, à l'âge de 38 ans. Ainsi commence-t-elle, dans la somptuosité d'une langue unique, celle d'un auteur au sens plein du terme qui, avec les années, n'a cessé de s'imposer à l'égal d'un Tchekhov de notre temps.

Aujourd'hui, Jean-Luc Lagarce est redécouvert par une nouvelle génération de metteurs en scène. Sans parler du film réalisé par Xavier Dolan à partir de *Juste la fin du monde*, qui n'a que peu en commun avec l'esprit de la pièce, on peut voir cette saison en France *Le Pays lointain*, mis en scène par Clément Hervieu-Léger, jeune sociétaire de la troupe de la Comédie-Française.

A la Comédie-Française justement, dans sa salle du Vieux-Colombier, c'est une des metteuses en scène qui monte, Chloé Dabert, 41 ans (elle présentera *Iphigénie* au prochain Festival d'Avignon), qui aborde les rivages lagarciens. Avec une vision bien personnelle, et un beau quintette d'actrices : Cécile Brune, Clotilde de Baysier, Suliane Brahim, Jennifer Decker et Rebecca Marder.

Un jeu très en force

Son spectacle, très tenu, extrêmement précis dans son travail sur la langue de l'auteur, fait montre pourtant de choix de mise en scène et de direction d'acteurs qui peuvent surprendre, et laisser sur leur faim les amoureux de la sensibilité et de la musique lagarciennes. C'est un peu comme si Chloé Dabert appliquait une sorte de ligne claire, là où Lagarce compose un quintette de l'absence et du temps en fuite, des vies manquées et des illusions perdues.

Le ton est donné d'emblée, avec Suliane Brahim, actrice merveilleuse de la troupe du Français, qui attaque le fameux monologue d'ouverture de la pièce avec un jeu très en force, vers lequel Chloé Dabert conduit également Cécile Brune, Clotilde de Baysier et Rebecca Marder, qui semble par

moments cracher son texte comme dans un morceau de rap – le talent de la jeune comédienne n'est, là non plus, pas en cause.

De cette pavane pour un enfant presque défunt déjà, de cette palpitation calme et lente, trouée d'éclairs de fureur, qu'est *J'étais dans ma maison...*, Chloé Dabert semble donc privilégier la dimension de ces vies de femmes gâchées, qu'il faudrait asséner avec une véhémence bien peu lagarcienne. Ce côté un peu coup de poing est encore renforcé par le réalisme cru des costumes des comédiennes, qui tranche sur le décor d'un blanc clinique.

Seule Jennifer Decker, dans le rôle de la deuxième sœur, échappe à ce régime de jeu un peu outré, et elle fait bien : comme elle ne crie pas, c'est elle qu'on entend, dans cette partition à cinq voix, cette « danse un peu lente » de la vie et de la mort que Chloé Dabert, lors de la première du spectacle en tout cas, n'est pas parvenue à faire circuler entre ses comédiennes, enfermées dans leurs monologues et leurs solitudes. ■

FABIENNE DARGE

J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne, de Jean-Luc Lagarce (éd. Les Solitaires intempestifs, 1997). Mise en scène : Chloé Dabert. Avec Cécile Brune, Clotilde de Baysier, Suliane Brahim, Jennifer Decker, Rebecca Marder. Comédie-Française, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6^e. Tél. : 01-44-58-15-15. De 13 € à 33 €. Mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30, dimanche à 15 heures, jusqu'au 4 mars. Comedie-francaise.fr

Kaija Saariaho, première du nô

L'univers éthéré de « Only the Sound Remains », quatrième opéra de la compositrice finlandaise, a été acclamé au Palais Garnier

LYRIQUE

Créé en mars 2016 à Amsterdam (dans une production qu'Erato vient de publier en DVD), l'opéra *Only the Sound Remains*, de Kaija Saariaho, a été ovationné lors de sa première française, mardi 23 janvier au Palais Garnier. La partition de la compositrice finlandaise, née en 1952, repose sur un livret d' Ezra Pound et d'Ernest Fenollosa réunissant deux pièces du théâtre nô.

Deux fables qui tournent l'une et l'autre autour de la lune, du vent et des tourments de la nature humaine. Dans chaque histoire, un homme est confronté à une créature de l'au-delà. La première, *Always Strong* (« toujours fort »), s'attache à la figure de Tsunemasa, courtisan mort au combat. Un prêtre entretient sa mémoire en priant près du luth que l'empereur avait offert à son favori. Tsunemasa lui apparaît sous une forme trouble dont « il ne subsiste que le son » (*Only the Sound Remains*), après une douloureuse dialectique de l'ombre et de la lumière.

Le second volet du diptyque, *Feather Mantle* (« manteau de plumes »), relate les mésaventures d'un pêcheur qui veut s'approprier la cape de la Tennin (un esprit lunaire), avant d'y renoncer au profit d'une danse de plaisir.

Aucun décor pour encadrer ces face-à-face, juste une immense toile hachurée de noir par Julie Mehretu. Appelé à rougir ou à

vertir en fonction des humeurs surnaturelles (lumières de James F. Ingalls), cet écran parfois translucide sert idéalement la mise en scène de Peter Sellars, ou plutôt sa « mime en scène », tant il utilise les jeux de mains.

De la simple suggestion (manière du luth ou de la barque) à l'action pénétrante (quand l'esprit de Tsunemasa prend littéralement possession du corps du prêtre), le mime connaît de nombreuses variations. Evoqué par la peinture, souligné par la direction d'acteurs et démultiplié par les éclairages, le geste se trouve au cœur de l'expression musicale.

Principes de l'école spectrale

Localement, avec la joueuse (Eija Kankaanranta) de kantele (cithare sur table empruntée à la musique populaire finlandaise pour remplacer ici le luth) ou avec le quatuor vocal (Theatre of Voices), qui côtoient dans la fosse un quatuor à cordes (Meta4), une flûtiste (Camilla Hoitenga) et un percussionniste (Heikki Parviainen).

Globalement, avec ce principe de l'écllosion, intimiste ou gigantesque, qui caractérise le style de Kaija Saariaho. A base d'étirements voluptueux, d'éclats fugaces et de trajectoires infinitésimales : une vie de la musique à suivre avec un microscope auditif. De l'ordre du frémissement dans la première partie et de la vague dans la seconde, des raffinements parfaitement restitués par le chef Ernest Martinez Izquierdo.

Développée à partir des principes de l'école spectrale, l'écriture de Saariaho se fonde sur l'essence du son. Les sens du théâtre nô – signification multiple et confusion sensorielle, du genre « couleur souffle du printemps » – et la poésie très décañtée d' Ezra Pound lui permettent d'atteindre la sublimation du lyrisme. *Always Strong*, dans le registre extatique ; *Feather Mantle*, dans l'ivresse du mouvement libérateur, avec le concours d'une danseuse sophistiquée (Nora Kimball-Mentzos) et d'une électronique discrète (Christophe Lebreton).

Les deux chanteurs (un baryton-basse pour l'être humain, un contre-ténor pour la créature surnaturelle) sont épatants. Davone Tines (le prêtre, le pêcheur), tout en convulsions. Philippe Jaroussky (Tsunemasa, la Tennin), tout en insinuations.

Œuvre de la maturité, le quatrième opéra de Kaija Saariaho semble renouer avec l'univers éthéré du premier, *L'Amour de loin* (2000), inspiré de la vie du troubadour Jaufred Rudel. Le musicien y chantait jusqu'au dernier soupir sa passion pour une belle inaccessible. Le prêtre et le pêcheur se consomment au contact d'un être impalpable dans une création lyrique qui aurait pu s'intituler *L'Esprit de près*. ■

PIERRE GERVAISONI

Only the Sound Remains, de Kaija Saariaho, à l'Opéra Garnier. Jusqu'au 7 février. Operadeparis.fr

Ursus Minor, la musique au corps-à-corps

Le saxophoniste François Corneloup évoque le groupe né au festival Sons d'hiver, qui dure jusqu'au 17 février

JAZZ

Figure emblématique de Sons d'hiver, le contrebassiste américain William Parker écrit ceci : « *Le jazz est mort, mais a-t-il jamais existé ?* » Si c'est comme le dieu de Nietzsche, l'horizon est dégagé. Du duo au big band, William Parker est un artificier. Il tient ferme la ligne des radicaux de la musique noire et serait à Wynton Marsalis ce que Ruffin est à Gattaz.

Le 26 janvier, à l'Espace culturel André-Malraux du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), son dialogue avec Alexandre Pierrepont, inventeur du pontage politico-musical *The Bridge*, a traité un sujet brûlant : « *Musique et engagement social* ». Après quoi, en deux concerts, il a ouvert en grand les portes de Sons d'hiver. Parmi les 31 groupes, celui qui fait figure de groupe maison, inventé ici, Ursus Minor (Tony Hymas, Grego Simmons, Stockley Williams, Crescent Moon, le rappeur de Minneapolis, et François Corneloup), a joué et composé pour la ZAD de Notre-Dame-des-Landes.

Toujours prêt, depuis 1985 (année où il intègre la Compagnie Lubat) à improviser sur *Musique et engagement social*, Corneloup est un des acteurs musicaux les plus lucides.

Né en 1963 dans une famille de militants syndicaux épris de culture, il a tôt fait du militantisme sa pratique musicale : « *Prendre l'instrument a tout naturellement suivi. J'y apprendis que l'engagement social ne s'accomplit pas dans un studio ni sur scène, mais là où est la lutte sociale : rue, piquet de grève, Planning familial, cité, ghetto, prison, école, dispensaire, hôpital... Ce n'est pas l'engagement revendiqué par l'artiste qui fait de son œuvre une révolution. C'est son travail.* »

Rugbyman (sport collectif), gaillard, sérieux, il s'exprime en solo comme en big band : avec lyrisme, puissance et sans réserve. Le collectif reste son cadre de prédilection : « *Tout seul, on n'est pas grand-chose... Dès qu'il y a une entreprise collective, le politique est là. Nier les subjectivités, c'est le totalitarisme... ou l'intégrisme. Dans les collectifs que j'ai pratiqués, j'ai croisé les personnalités qui m'ont*



François Corneloup à Sons d'hiver, en 2013. CHRISTIAN DUCASSE

bâti : dans la complicité comme dans les désaccords radicaux.»

Anglo-franco-américain et plus si affinités, le groupe Ursus Minor s'est constitué pour Sons d'hiver en 2003. Il a écrié tous les festivals décalés, du Mans à Minneapolis. Quid de Vienne, Juan-les-Pins, Marciac ? « *C'est à leurs directeurs qu'il faut poser la question. Peut-être sont-ils désorientés par la transversalité esthétique du groupe. Si j'admets qu'un programme de festival reste un projet artistique, je peux comprendre pourquoi je n'y joue pas. Les organisateurs de festival sont aussi des interlocuteurs, pas seulement des*

« La musique improvisée ? C'est aussi un genre, avec ses codifications consensuelles entre des artistes et un auditoire »

FRANÇOIS CORNELOUP

employeurs. Ursus Minor a émergé de Sons d'hiver dans un échange avec son directeur, Fabien Barontini. Tous ensemble, notre producteur Jean Rochard compris (label nato, en minuscules), nous avons évolué dans cette histoire.»

Dans les années 1970 et 1980, les groupes free étaient au centre des fêtes politiques. Comme d'autres ensembles (rock, trad, etc.), Ursus Minor a joué à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes... « *Oui, le temps d'un concert et quelques compositions. C'est un groupe Manifeste. Ursus Minor est une "Zone artistique de délibération". On joue très physique. Le corps est le*

foyer de la rébellion. Le jour où, dans cette société occidentale, on admettra que l'intelligence n'est pas fondée sur une hiérarchie entre corps et esprit (Body and Soul), quelque chose changera dans les consciences de classe... Dans mon cas, la pratique du sport a joué un rôle fondamental.»

Curieusement, ces musiciens d'avant-garde – voir Portal, Lubat, Sclavis, Sylvain Luc : *Sons d'hiver* canal historique – sont les derniers à jouer pour le bal. Essentiel pour Corneloup : « *Le bal est le point nucléaire où l'expression artistique rejoint la fonction sociale. La part physique participe à fond*

William Parker est un artificier. Il tient ferme la ligne des radicaux de la musique noire

de la conscience ! Pour bien faire le bal, il faut comprendre ce qui se passe sur la piste. Et pour cela, il faut s'y voir avec les autres. Ça remet l'art et l'artiste au bon endroit de la société : au centre. J'y gagne une formidable énergie. C'est moins évident, seul face à mon petit narcissisme de créateur, ma « petite affaire personnelle » (Deleuze). Duke Ellington ou Rameau ont révolutionné la composition en faisant danser.»

Codifications consensuelles

A se demander si ce n'est pas sur ce point que le jazz et la musique improvisée resteraient révolutionnaires... « *Le jazz n'a pas plus à se réclamer de la subversion que la pop, le rhythm 'n blues, le punk, le hip-hop, Mozart ou Berio... Il y a autant, sinon plus, de questions sociales clairement posées dans Don Giovanni, l'orchestration de Labrintus, What's Going on, de Marvin Gaye, Anarchy in the UK, des Sex Pistols, un texte de Kendrick Lamar... La musique improvisée ? Laquelle ? Sydney Bechet ou Cecil Taylor ? C'est aussi un genre, avec ses codifications consensuelles entre des artistes et un auditoire qui trouve ce qu'il est venu chercher. Où est passée la transgression ? Je constate qu'aujourd'hui les classes populaires ne se reconnaissent pas dans le jazz et les musiques improvisées... Entendre Joëlle Léandre se jeter corps et âme dans l'inconnu de sa musique ouvre chez moi autant de possibles que l'after-beat implacable de Michael Bland. C'est d'abord l'intensité de leurs existences qu'ils m'envoient. Leurs goûts, c'est leur affaire, pas la mienne.»*

FRANCIS MARMANDE

Festival Sons d'hiver. Concerts dans différentes localités du Val-de-Marne. Jusqu'au 17 février. Sonsdhiver.org

Des arts premiers à la BD, le bazar chic de la Brussels Art Fair

La Brafa, foire d'art et d'antiquités, se tient dans la capitale belge jusqu'au 4 février, avec 134 antiquaires et marchands de tableaux. Diversité et humour sont au rendez-vous

ARTS BRUXELLES

La rencontre des rois mages et une toile monochrome lacérée sur le même stand, c'est ça, la Brafa. La première est un tableau de l'école de Bernardino Pinturicchio (1454-1513), la seconde est de Lucio Fontana (1899-1968) et elles sont toutes deux proposées à la vente par la galerie Tornabuoni, qui affirme ainsi sa spécialisation dans l'art italien.

Quant à la spécificité de la Brafa (Brussels Art Fair), c'est de ne point en avoir : les 134 antiquaires et marchands de tableaux présents jusqu'au 4 février dans les halls de Tour et Taxis à Bruxelles mélangent allègrement les genres, de l'antiquité classique à l'art contemporain, des arts premiers à la bande dessinée. Un grand bazar, mais très chic, où l'humour – on est en Belgique – n'est pas absent, comme dans cette sculpture

crapuleuse à souhait de Wang Du chez Albert Baronian, ou ces tableaux de Geluck, le père du Chat, chez Huberty & Breynne.

Une ambiance décontractée

On évitera toutefois d'y emmener les enfants, sauf à devoir répondre à la question : « *Qu'est-ce qu'ils font, les gens dans l'assiette ?* » lorsqu'ils découvriront chez Bagot, antiquaire venu de Barcelone, cet exceptionnel kylix, une coupe à boire grecque, céramique à figures rouges du V^e siècle avant notre ère, représentant une très gaillarde scène de sodomie. Ou à cette autre : « *Qu'est-ce qu'il y a derrière les rideaux ?* », lorsque les bambins seront confrontés aux vitrines occultées de Christo, une pièce ancienne rarement montrée. La réponse est « *on ne sait pas* » : c'est ce qui fait tout l'intérêt de l'œuvre, mais ce n'est pas ce que les enfants souhaitent entendre...

C'est cette diversité et cette ambiance décontractée – on est aux

On évitera d'y emmener les enfants, sauf à devoir répondre à la question : « Qu'est-ce qu'ils font, les gens dans l'assiette ? »

antipodes de l'atmosphère compassée ordinairement de mise en ce type de manifestations, les parisiennes surtout – qui font le succès de la foire de Bruxelles, laquelle, fondée en 1956, croît régulièrement, passant ces cinq dernières années de 41000 à 62000 visiteurs payants.

C'est aussi, la clientèle bruxelloise étant très internationale, une formidable vitrine. Raison pour laquelle le Musée de Sèvres y est présent depuis cinq ans, avec

des céramiques (plus sages que les grecques) réalisées dans sa manufacture.

Pour sa directrice, Romane Sarfati, le bilan est positif, « *à la fois sur le plan commercial et sur celui des relations qu'on développe avec les collectionneurs, qui nous connaissent souvent pour notre réputation patrimoniale, mais découvrent ainsi que l'on produit aussi, avec nos 120 artisans, dotés de savoir-faire d'exception, des œuvres avec des artistes contemporains, comme Johan Creten ou Lionel Estève, que nous exposons ici. Cela permet de casser une image un peu désuète, et de montrer que la céramique a toujours sa place dans la création d'aujourd'hui.* »

HARRY BELLET

Brafa, Art fair. Tour & Taxis, avenue du port 88, Bruxelles (Belgique). Tous les jours, de 11 heures à 19 heures, jusqu'au 4 février, 25 €. Brafa.art

THÉÂTRE NATIONAL DE LA DANSE
chailloT

José Montalvo
Carmen (s)
1^{er} - 23 février 2018
DANSE

1 place du Trocadéro, Paris
www.theatre-chailloT.fr

SÉLECTION ALBUMS

LUDMILA BERLINSKAYA
Reminiscenza

Ludwig van Beethoven: *Sonate n° 30*. Nikolai Medtner: *Sonata Reminiscenza*. Robert Schumann: *Kreisleriana*. Maurice Ravel: *Valses nobles et sentimentales*.



Ludmila Berlinskaya affiche une hauteur de vue exceptionnelle dans ce programme aux allures de variations à grande échelle qui élargit la perception des œuvres tout en respectant le style de chaque compositeur. La pianiste russe débute son récital avec l'autorité qu'il faut pour imposer la singularité beethovenienne sans en altérer le mystère et la fantaisie. Avec Nikolai Medtner (1879-1951), l'exploration tentaculaire est encore de mise; cette fois, dans le domaine du souvenir, brûlant et caressant comme le flot schumannien qui suit. Après trois averses orageuses (de notes), un arc-en-ciel (de timbres) non moins spectaculaire (quels doigts!) signé Ravel pour conclure ce disque en tous points lumineux. ■ PIERRE GERVASONI 1 CD Melodyia.

JEAN-GUIHEN QUEYRAS ET ALEXANDRE THARAUD
Johannes Brahms

Sonate pour violoncelle et piano en mi mineur n° 1 op. 38 et *Sonate pour violoncelle et piano en fa majeur n° 2 op. 99*. *Danses hongroises n° 4, n° 1, n° 5 (Livre 1) et n° 7 (Livre 2), n° 14 et n° 11 (Livre 3)*



Le charme agit dès les premières mesures de la première *Sonate pour violoncelle et piano op. 38*, comme si ces deux-là s'étaient trouvés de toute éternité. Il y a d'abord le violoncelle, sensuel et sensitif de Jean-Guihen Queyras, d'une pureté violente, qui rappelle à quel point ce musicien est l'un des tout meilleurs de sa génération. Puis il y a le piano inventif et fervent d'Alexandre Tharaud, qui aborde la musique comme un naufragé une terre nouvelle, faite de jeu et d'aventure. Les deux aiment la confiance, les choses secrètes, la non-désignation. Leur Brahms se teinte parfois de couleurs fauréliennes, parfois les touches et l'archet se confondent dans un souffle de vie incantatoire. Mais il sait aussi se livrer, puiser au profond du vivant, passer de l'inexorable mais ferme nostalgie aux sursauts battants du cœur. Et quel legato altier, quel art du chant chez Queyras, quand Tharaud se fait maître magicien, habillant la polyphonie de vertiges de brume ou de lumière. Comme rarement, un seul souffle, un seul esprit. Quant aux transcriptions des *Danses hongroises*, finement réalisées, elles ne boudent aucun plaisir, du coup de talon de la danse aux épanchements avec juste ce qu'il faut de sentimental. Une magnifique et magistrale réussite. ■ MARIE-AUDE ROUX 1 CD Erato/Warner Classics.

JEAN-MICHEL BERNARD
Plays Lalo Schifrin



Pianiste, compositeur et arrangeur, Lalo Schifrin est d'abord connu pour ses nombreuses musiques de film, en particulier durant les années 1960 et 1970, et de séries télévisées. Une musique le plus souvent à vocation spectaculaire, jouée en grand ensemble, instruments à vent en avant. C'est en petite formation (claviers, trompette, saxophone, rythmique et sur certains morceaux une flûte, une guitare...) que le pianiste Jean-Michel Bernard aborde dans *Plays Lalo Schifrin* quelques-uns des thèmes de Schifrin. La qualité des arrangements rend l'ampleur des originaux, leur aspect jazz développé dans des solistes. Outre *Mannix*, *Bullitt*, *Dirty Harry* ou *Mission: impossible*, on retrouvera ici des versions particulièrement réussies de la ballade mélancolique pour *Luke la main froide* de Stuart Rosenberg, de l'inquiétant motif utilisé pour *Les Félins* de René Clément et du dynamique thème du *Kid de Cincinnati* de Norman Jewison. ■ SYLVAIN SICLIER 1 CD Cristal Records/Sony Music.

☞ Lire aussi sur Lemonde.fr «*Peninsular*», de Tarek Yamani

Les variations de Camille Bertault

La chanteuse, compositrice et pianiste publie l'album « Pas de géant »

JAZZ

Quelques jours avant la mise en vente de son album *Pas de géant* (Okeh/Sony Music), le 19 janvier, Camille Bertault découvre les premiers exemplaires tels qu'ils seront commercialisés. Sur la pochette, un autocollant porte la mention « La révélation de l'année ». Elle s'en amuse. « On n'est qu'à mi-janvier... » A 31 ans, elle a déjà à son actif des années de pianiste, de comédienne, d'écriture de textes, de chanteuse, un premier album *En vie* (Sunnyside Records), publié en avril 2016. Mais pas de fausse modestie, l'appréciation destinée à attirer les acheteurs lui fait plaisir. « Avant et pendant l'enregistrement, nous avons travaillé comme des fous. Et je suis très, très, très contente du résultat. »

Pas de géant est un album « avec plein de tiroirs dans lesquels on trouve mon rapport à la musique classique, au jazz, à la chanson ». Un disque joueur, original, réalisé avec soin. Dix jours d'enregistrement, une durée rare pour un disque à dominante jazz, signe du soutien de la major du disque Sony. Aux Studios de la Seine, à Paris, en mars 2017, avec une dizaine de musiciens français et américains, dont le saxophoniste Stéphane Guillaume, l'accordéoniste Daniel Mille, le pianiste Dan Tepfer et, partageant avec Camille Bertault les arrangements, le trompettiste et claviériste Michael Leonhart.

Dans certains morceaux, elle se raconte, usant d'une écriture souvent directe – « Je veux que l'on me comprenne ». Elle évoque sa découverte de New York, « la ville qui me donne envie de m'améliorer, je sais, ça fait un peu cliché », dans *Nouvelle York*, qui ouvre l'album; comment avance sa transcription par la voix du solo de *Giant Steps* du saxophoniste John Coltrane, dans *Là où tu vas*; il y a aussi la recherche de l'inspiration avec *Entre les deux immeubles* ou *Suite au prochain numéro*; elle dit son goût pour les mots, toujours dans l'alliance du sens et de la sonorité, qui trouve ses envols les plus fantasques dans *Comptes de fées* ou *Tantôt*; la musique classique est évoquée dans *Arbre ravéologique* et avec *Goldberg*, l'une des variations de Bach.

Elle fait siennes aussi quelques reprises: *Comment te dire adieu*,



Camille Bertault à Paris, en juin 2017. PAUL ROUSTEAU

Je me suis fait tout petit – « des compositions de Brassens, c'est l'une de mes préférées, mélodique, la phobie de l'erreux, de l'accident. Pour moi l'accident, c'est au contraire un cadeau, c'est ce qui crée quelque chose d'intéressant. » Elle revient à Paris, écrit et joue ses premiers spectacles pour enfants. Y glisse des chansons. Et retourne au conservatoire, rue de Madrid, pour le chant, le jazz.

A un moment, elle n'en peut plus du piano façon conservatoire: « Le jugement des examens, la phobie de l'erreux, de l'accident. Pour moi l'accident, c'est au contraire un cadeau, c'est ce qui crée quelque chose d'intéressant. » Elle revient à Paris, écrit et joue ses premiers spectacles pour enfants. Y glisse des chansons. Et retourne au conservatoire, rue de Madrid, pour le chant, le jazz.

Format chanson

En juin 2015, Camille Bertault se filme avec son téléphone en train de chanter, note pour note, le solo de Coltrane sur *Giant Steps*, transcription apprise par cœur, comme elle le fait avec d'autres thèmes de jazz et leurs solos, pour s'exercer. Aux examens du conservatoire, on vient de lui dire qu'elle n'est « pas assez jazz, comme on m'aurait dit "ce n'est pas assez classique", on me ramène vers les raideurs ». Elle met la vidéo en ligne, geste spontané, sa réponse au « pas assez jazz ». Le solo de Coltrane est l'un des monuments du saxophoniste.

Sur Facebook et YouTube, la vidéo devient un succès de vues et de commentaires positifs. Depuis, elle en a fait une quarantaine.

Ce *Giant Steps*, sur lequel elle a ensuite écrit des paroles, « a attiré l'attention sur moi, l'élément déclencheur de mes Pas de géant ». Elle a déjà enregistré son premier album en autoproduction, que François Zalacain, à New York, prend sur son label Sunnyside Records. On la demande dès lors un peu partout. Mais elle ne veut pas être résumée à « la fille qui fait des trucs virtuoses sur des solos ». S'il y en a ici et là sur *Pas de géant*, les parties d'improvisation vocale sont plutôt condensées, elle privilégie le format chanson, fait d'abord entendre des histoires. Qui, quand elles approchent l'intime, prennent un voile de pudeur. ■ SYLVAIN SICLIER

Pas de géant, de Camille Bertault, 1 CD Okeh/Sony Music. Concert au Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11^e. Le 8 mars, à 20 h 30. 25 €.

LE LIVRE

Découvrir la richesse musicale de l'Algérie

S'il existe des publications sur les musiques de l'Algérie, un livre faisant le tour de la question restait à écrire. Le musicien et chanteur algérien Taoufik Bestandji, installé en France depuis plus de vingt-cinq ans, s'est mis au travail. Conçu à partir de ses notices de disques, augmentées et organisées dans un ordre raisonné, cet ouvrage ne prétend pas à l'exhaustivité. Des composantes contemporaines n'y sont pas abordées, telles que les musiques actuelles sous influences occidentales (pop-rock, reggae, jazz, hip-hop, électro...). Ce petit livre n'en reste pas moins utile pour découvrir la richesse musicale de l'Algérie. L'auteur y aborde ce qu'il nomme « le fait musical berbère », aussi bien que la musique des Touareg, les musiques et danses des Berbères Chaouia du massif de l'Aurès, comme celles du grand Sahara (« mixage de l'élément arabe, notamment hilalien, et de l'élément africain »), avant de s'arrêter sur « la musique urbaine », celle « qui intègre et reflète les phénomènes d'acculturation liés notamment à l'installation de populations allogènes à la périphérie des grandes villes ». Toute musique dite *asri* (littéralement, « moderne ») relève selon lui de cette catégorie, notamment le raï dans les années 1990. En faisant allusion à la musique des communautés non musulmanes, Taoufik Bestandji insiste aussi sur le rôle essentiel qu'ont joué les juifs dans la musique des cités algériennes. Reposant sur le concept de *noubas*, des suites vocales et instrumentales, l'arabo-andalou, né dans l'Andalousie musulmane, a donné naissance à des genres annexes tels le hawzi, le mahjouz et le chaâbi, « le genre musical le plus populaire d'Alger et de ses environs ». Taoufik Bestandji consacre encore de longs passages au malouf, l'arabo-andalou de Constantine. Arrière-petit-fils de Cheikh Abdelkrim Bestandji, qui enseigna cet art à Raymond Leyris (le futur Cheikh Raymond, tué par balle le 22 juin 1961), il est lui-même reconnu comme un des maîtres du malouf. ■ PATRICK LABESSE *L'Algérie en musique*, de Taoufik Bestandji, L'Harmattan, 123 p., 14,50 €.

Donald Trump refuse le trône doré de Maurizio Cattelan

L'œuvre d'art de Maurizio Cattelan, une cuvette de toilettes en or massif, n'aurait pas déparé dans l'intérieur de Donald Trump. Après tout, le président des Etats-Unis a déjà fait installer des robinets et des lavabos plaqués or 24 carats dans son jet à 100 millions de dollars. Mais il a refusé d'installer l'œuvre *America* dans ses appartements privés de la Maison Blanche. Peut-être à cause de son horreur des microbes? La cuvette en or (18 carats seulement), qui fonctionnait, a déjà été utilisée par plus de 100 000 personnes lorsqu'elle a été exposée au Guggenheim, dans les toilettes « genre neutre » du cinquième étage du musée new-yorkais...

Cette histoire, telle qu'elle est dévoilée dans le quotidien *Washington Post*, a d'abord commencé autour d'un Van Gogh. Il est d'usage pour les présidents américains d'emprunter des œuvres d'art pour orner leurs appartements de la Maison Blanche – le couple Obama avait ainsi choisi Mark Rothko and Jasper Johns. Le couple Trump avait jeté son dévolu sur un *Paysage enneigé* (1888) peint par Vincent Van Gogh à Arles et détenu par le Guggenheim. Mais la conservatrice en chef du musée, Nancy Spector, a refusé, arguant que le tableau était en route pour Bilbao. Elle a proposé de le remplacer par les toilettes en or de Maurizio Cattelan, sous forme

d'« un prêt à long terme ». La conservatrice a précisé: « Il s'agit, bien sûr, d'une œuvre extrêmement précieuse et quelque peu fragile, mais nous fournirions toutes les instructions pour son installation et son entretien. » La Maison Blanche n'a pas donné suite à son courriel. La conservatrice, connue pour ses prises de position sur les réseaux sociaux, avait déjà salué l'élection de Donald Trump par une œuvre d'art, en publiant ce jour-là sur son compte Instagram une photo prise par Robert Mapplethorpe d'un drapeau américain déchiqueté par le vent.

L'artiste Maurizio Cattelan, auteur d'œuvres provocatrices, avait créé *America* avant l'élection de Trump, en 2015. Une œuvre à la fois hors de prix et démocratique – chaque visiteur au Guggenheim étant libre d'y faire ses besoins. L'idée pour l'artiste étant que « quoi qu'on averse, on déjeune à 200 dollars ou un hot-dog à 2 dollars, le résultat est le même, côté toilettes ». ■

« NOUS FOURNIRONS TOUTES LES INSTRUCTIONS POUR SON INSTALLATION ET SON ENTRETIEN »

NANCY SPECTOR conservatrice en chef du Guggenheim

CLAIRE GUILLOT

CINÉMA

Le film « La mort de Staline » est interdit en Russie

Le cinéma moscovite Pioner, qui a projeté, vendredi 26 janvier la comédie franco-britannique *La Mort de Staline* en dépit de l'interdiction de ce film en Russie, a décidé d'annuler les séances restantes après une intervention de la police. Le ministère de la culture avait menacé la veille de « poursuites administratives » les établissements qui monteraient le film d'Armando Iannucci. Sa licence de distribution avait été annulée mardi, deux jours avant sa sortie prévue en Russie. Un appel de cinéastes et de députés avait été adressé au ministre de la culture, Vladimir Medinski, pour lui réclamer l'interdiction de ce film qui « s'en prend à des symboles nationaux russes ». Tiré d'une bande dessinée de Thierry Robin et Fabien Nury, *La Mort de Staline* raconte la lutte au sein de la garde rapprochée du dictateur, après sa mort en 1953. Sa sortie en France est prévue le 21 mars. (– AFP)

«Counterpart», des agents doubles au carré

Dans ce thriller d'espionnage, le comédien J. K. Simmons montre toute l'étendue de son immense talent

OCS GO
À LA DEMANDE
SÉRIE

Berlin, dans les années 1980, celles d'après la construction du Mur, celles d'avant sa chute. Comme d'habitude, il entre dans l'immense et lugubre agence de surveillance où il travaille depuis trente ans. Comme d'habitude, il passe les portiques de contrôle, dépasse les gardes armés, ôte sa casquette aussi avachie que ses épaules, et se déshabille pour endosser son costume gris. À l'instar de tous ses collègues. Comme d'habitude, dans une cabine qu'une vitre coupe en deux, il échange des codes auxquels il ne comprend rien avec un « costume noir ». Et puis un jour, lui, l'insignifiant Howard Silk, guère plus intéressant qu'un insecte, subit un terrible renversement de vie.

Contre toute attente, ses supérieurs se voient contraints de lui révéler le secret le mieux sécurisé qui soit : depuis la guerre froide, ils savent qu'existe un autre monde, parallèle au nôtre, dénommé « l'autre côté » (celui des « costumes noirs »). Un monde où chacun de nous a un double. Et l'immeuble-bunker où chaque jour le terne Howard Silk vient travailler, lui explique-t-on, n'est autre que le lieu



d'échange souterrain, ultra-secret, entre ces deux mondes.

Or le double d'Howard – physiquement identique, mais psychologiquement autre –, lui-même agent secret, a franchi le passage entre les deux mondes pour échanger des renseignements, mais à la condition expresse de rencontrer son double, le Howard Silk qui travaille de ce côté-ci.

Pour qu'ils fassent équipe contre un ennemi commun.

Mieux que dans «Whiplash»

La chose se répète, ces derniers temps : Howard Silk et son « double » sont interprétés par le même acteur, J. K. Simmons. Un comédien indissociable de la série culte *Oz* (dans laquelle il fut Vern Schillinger, l'inoubliable et sadi-

que prisonnier nazi), un interprète qui, mieux que dans *Whiplash* – grâce auquel il reçut l'Oscar du meilleur acteur dans un second rôle –, a tout loisir, ici, de composer, subtilement, sans postiches ni grimace, un personnage double : deux versions corporelles, deux possibles avatars de l'agent Howard Silk. Plus encore qu'Ewan McGregor dans *Fargo* ou que

James Franco dans *The Deuce* – où chacun interprétait deux frères très différents –, J. K. Simmons porte la série sur ses épaules, et magistralement.

Tournée en partie à Berlin (comme le sera la deuxième saison, d'ores et déjà commandée par la chaîne câblée américaine Starz), *Counterpart* n'insufflé pas plus de « science-fiction » que ce que nous venons de révéler, pour mieux introduire des interrogations qui, sans être nouvelles, restent à jamais des apories. Qu'est-ce que la prétendue identité de chacun ? Quelle(s) autre(s) vie(s) n'avons-nous pas vécue(s) ? Que sont ces petits riens qui peuvent faire bifurquer une existence ? Le tout en tenue de soirée, c'est-à-dire habillé en thriller d'espionnage à la mise en scène chic et classique.

Lancée par un premier épisode déroutant mais formidablement excitant, cette série, écrite par le scénariste et producteur Justin Marks, reflète, consciemment ou non, une des tendances fortes des temps sériels actuels : se projeter dans un monde parallèle. ■

MARTINE DELAHAYE

Counterpart, saison 1, série créée par Justin Marks. Avec J. K. Simmons, Harry Lloyd, Nazanin Boniadi, Emily Burton (EU, 2017, 10 x 52 minutes).

François, Penelope et leurs « amis »...

Le documentaire revisite les trois mois qui ont interrompu la longue carrière politique de l'ancien premier ministre

BFM-TV
LUNDI 29 - 22 H 40
DOCUMENTAIRE

Méfiez-vous de vos amis. Mais aussi de vous-même. Ce documentaire plutôt bien construit revient en détail sur les trois mois décisifs qui ont mis fin à une carrière politique longue de quarante ans. Quatre journalistes de BFM-TV (Camille Langlade, Pauline Revenaz, Quentin Baulier et Alexandre Funel) ont enquêté sur la fin de parcours de François Fillon. Découpé en cinq chapitres (« La Dé-

flagration », « François Fillon et ses démons » « *Le Canard* allume la mèche », « Petits meurtres entre amis » et « Le Fossoyeur »), le documentaire tente de savoir qui a eu la peau de celui à qui l'Elysée semblait promis.

Les interventions de nombreux témoins (responsables politiques, mais aussi journalistes et amis proches) alternent avec des scènes reconstituées et des images d'archives qui rappellent des événements aussi variés que les dernières interventions du candidat Fillon sur les plateaux télé ou le rassemblement au Tro-

cadéro du 5 mars 2017, quelques jours après que l'intéressé a appris sa mise en examen.

Inimitiés féroces

Alors, qui a tué politiquement Fillon ? A force d'écouter les différents témoignages et de découvrir des inimitiés féroces, la réponse n'est pas évidente. Pour beaucoup, il s'est flingué lui-même en ne comprenant pas à quel point les révélations du *Canard enchaîné* sur les salaires perçus par son épouse à la *Revue des Deux Mondes* et à l'Assemblée, puis l'affaire des costumes, parue dans *Le*

Journal du dimanche, avaient eu de désastreuses retombées dans l'opinion. Pour d'autres, l'avocat franco-libanais Robert Bourgi, l'homme des costumes, est son fossoyeur. Mais les tueurs semblent beaucoup plus nombreux.

Entre janvier et mars 2017, François Fillon, personnage complexe qui avait bâti toute sa carrière politique sur des images d'austérité, d'intégrité et de moralité, a vu l'Elysée lui échapper. Ce documentaire, qui fait parler des personnalités aussi variées que Rachida Dati, Gérard Longuet, Michel Sapin, François Baroin, Bernard Ac-

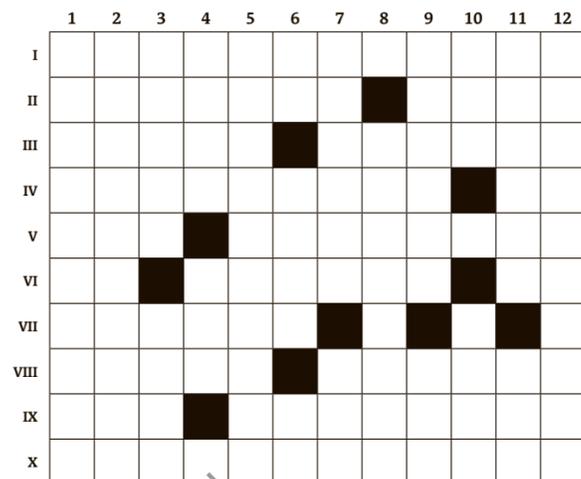
coyer, Thierry Solère, Eric Woerth, Patrick Stefanini ou Jean de Boishue, sans oublier deux des trois journalistes du *Canard* qui ont sorti l'affaire du « Penelopegate », constitue une bonne piqûre de rappel pour celles et ceux qui auraient oublié cette maxime : méfiez-vous de vos amis... et de vous-même. ■

ALAIN CONSTANT

Qui a tué François Fillon ? de Camille Langlade, Pauline Revenaz, Quentin Baulier et Alexandre Funel (Fr, 2018, 52 min).

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 18 - 024
PAR PHILIPPE DUPUIS



SOLUTION DE LA GRILLE N° 18 - 023

HORIZONTALEMENT I. Déstructurés. II. Intro. Détaxe. III. Sceaux. Tir. IV. Parcimètre. Gp. V. Osa. Araignée. VI. Sien. Rien. VII. Immensité. St. VIII. Tiare. Sang. IX. INRI Réparai. X. Feinteraient.

VERTICALEMENT 1. Dispositif. 2. Encas. Mine. 3. Stérra. Mari. 4. Trac. Serin. 5. Roumaine. 6. Xérés. Ré. 7. CD. Taniser. 8. Terri. Tapa. 9. Ut. Egremai. 10. Rat. Nf. Gré. 11. Exigées. An. 12. Serpentait.

HORIZONTALEMENT

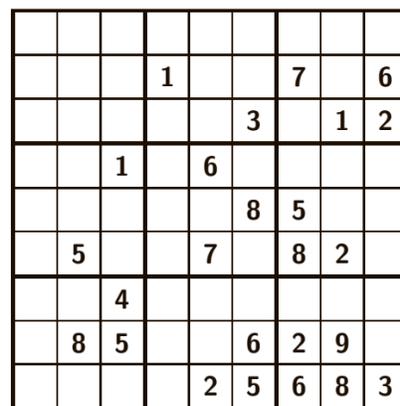
I. Ses actes ont toujours l'intention de nuire. II. Devenue plus agréable à nos sens. Rend possible la jouissance. III. Préparer la distribution. Perdît petit à petit. IV. Emotterais au passage. Introduit la licence. V. Ecrit l'histoire au jour le jour. Tout à fait déplacé. VI. Possessif. Très appliquées. Le titane. VII. Qui permet de prendre l'air. VIII. Sale, il devra rester en famille. Source hindoue pour La Fontaine. IX. Fabrique de cadres. Rapprocheront solidement. X. Hiérarchie où les valeurs de chacun sont reconnues.

VERTICALEMENT

1. Avec le temps, il a fini de prendre de la bouteille. 2. Sa poussée peut avoir de fortes réactions. 3. Fleuve au long cours. Ne supporte pas les règles. 4. Les premières sont trop rapides pour juger. Type souvent drôle. 5. Supprimèrent le meilleur. 6. Double romain. Manifeste son désaccord. Eaux pyrénéennes. 7. Respecte les règles. Son aqueduc alimentait Versailles. 8. Sa marchandise risque de s'envoler. 9. Dépasse la mesure. Alimente de nombreuses oasis en Afrique du Nord. 10. Pianiste français. Met l'acteur en valeur. 11. Rapportent avec précision. Arménienne devenue turque. 12. Permet de retrouver sa forme.

SUDOKU

N°18-024



4	2	1	7	8	6	5	9	3
9	6	8	4	3	5	1	2	7
3	7	5	1	9	2	4	6	8
7	5	3	2	6	1	8	4	9
8	9	6	5	4	3	7	1	2
1	4	2	8	7	9	3	5	6
5	8	9	3	2	4	6	7	1
6	1	7	9	5	8	2	3	4
2	3	4	6	1	7	9	8	5

Expert

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)

Le Monde DES RELIGIONS
RÉENCHANTER L'ISLAM
les voies du renouveau
Un magazine de 84 pages - 6,90€
Chez votre marchand de journaux et sur Lemondedesreligions.fr

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).
Rédaction 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13 Tél. : 01-57-28-20-00
Abonnements par téléphone : de France 3289 (Service 0,30 €/min + prix appel) ; de l'étranger : (33) 1-76-26-32-89 ; par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €
Courrier des lecteurs blog : <http://mediateur.blog.lemonde.fr/> ; Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Médiateur : mediateur@lemonde.fr
Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Finances : <http://finance.lemonde.fr> ; Emploi : www.talents.fr/ ; Immobilier : <http://immobilier.lemonde.fr>
Documentation : <http://archives.lemonde.fr>
Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0722 C 81975 ISSN 0395-2037

Présidente : Laurence Bonicalzi Bridier
PRINTED IN FRANCE
80, bd Auguste-Blanqui, 75707 PARIS CEDEX 13
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26
L'imprimerie, 79 rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Toulouse (Occitane Imprimerie)
Montpellier (« Midi Libre »)
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %.
Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement, porteur de l'Écolabel européen sous le N°FI/37/001.
Écotrophisme : P10t = 0,009 kg/tonne de papier

Sandrine Bonnaire « Ma cité HLM, c'était comme un village »

La comédienne, distinguée à 18 ans par un César de la meilleure actrice pour *Sans toit ni loi* d'Agnès Varda, tient le rôle principal d'*Une saison en France*, un film de Mahamat-Saleh Haroun, qui sortira sur les écrans mercredi 31 janvier.

Je ne serais pas arrivée là si...

S'il n'y avait pas eu mon père et Maurice Pialat. Je ne serais pas arrivée là sans ces deux pères. L'un m'a fait naître, avec ma mère bien sûr, l'autre m'a fait exister.

Commençons par le premier, votre père biologique. Quelle a été son influence ?

Je lui dois d'être très pragmatique, d'avoir le sens des réalités et des responsabilités. D'être rêveuse mais pas dupe. Il était ajusteur fraiseur, il travaillait depuis l'âge de 14 ans à l'usine, se levait à 5 h 30, faisait trente bornes à Mobyette, rentrait vers 19 h 30. J'ai très peu de photos de lui mais, quand je les regarde, je vois combien il faisait plus vieux que son âge. Il s'était marié très jeune, avait onze enfants, était usé par le travail, par une forme de vide de vie. Il n'avait de temps pour rien d'autre. Il est mort à 56 ans, en 1986.

Maman, elle, était olé olé. Assez libre. Elle a su rester joueuse, rêveuse. J'ai énormément d'admiration pour elle. Elle faisait les tâches ménagères quand elle le souhaitait. Elle se trouvait des souffles, des voyages, des raisons de sourire. Elle nous a éduqués en nous assurant que « l'impossible est possible ». Parfois, elle partait – heureusement, on était tellement nombreux qu'on s'entraîdait. Je ne lui en veux pas, même si cela m'énervait à l'époque parce que, enfant, on aspire à la normalité. Mon enfance a été particulière.

Votre mère faisait-elle partie des Témoins de Jéhovah ?

Elle l'est toujours, c'est sa religion. On ne fêtait pas les anniversaires. Noël, c'était en décalé, le 26 décembre. Il y avait des réunions à la maison. Je m'y ennuyais à mourir.

Que gardez-vous en mémoire de cette vie de famille nombreuse et modeste, en HLM, à Grigny (Essonne) ?

Pas mal de joie. Et de bruit. Toute cette marmitaille répartie dans quatre chambres... Moi, j'étais avec ma sœur Lydie. On était très organisées pour partager les murs sur lesquels on affichait nos posters, ou pour le choix de la musique. J'étais disco, *Kool and the Gang*, *Earth, Wind and Fire*, elle était baba, *Neil Young*, *Cat Stevens*...

Ce n'est pas parce qu'on est onze enfants, qu'on n'a pas beaucoup d'argent, que sa mère est Témoin de Jéhovah, qu'on a une enfance de Cosette. Je n'ai pas rejeté mon milieu. Mon quartier des Radars, à Grigny, c'était comme un village, dans la seconde moitié des années 1970. Il y avait une solidarité, les mères surveillaient les enfants des autres, appelaient à dîner par la fenêtre, comme en Italie. Cette cité avait été pensée pour les enfants : il n'y avait pas de voitures mais des terrains de jeux, un grand serpent toboggan, un château dans lequel on jouait à d'Artagnan. C'est là que j'ai commencé à être comédienne. J'étais la princesse.

Une princesse qui, grandissant, troque le jupon en tulle contre le pantalon imitation cuir...

J'étais assez rebelle. Disco, archimaquillée. Je rêvais d'être chanteuse ou danseuse. De 12 à 14 ans, un week-end sur deux ou trois, je suis partie dans le Sud en auto-stop avec ma sœur, mon amie Ouidad et sa sœur, avec l'équivalent de 5 euros en poche. On voulait voir autre chose. On disait aux parents qu'on était chez Ouidad, ils ne vérifiaient pas, la mère de Ouidad était souvent absente. On a connu des mésaventures... Un jour, un vieux monsieur en 2 CV s'est arrêté, on a ouvert la porte, il était en train de se masturber. Mais on avait un tel aplomb en lui disant « Vous rangez ça, monsieur ! », qu'on l'a déconcerté. Il nous a emmenées là où on voulait. Une autre fois, il a fallu qu'on descende un peu vite d'un camion...

L'école, ce n'était pas votre tasse de thé ?

Oh là, là ! Quelle souffrance ! Je ne sais pas si je ne comprenais pas, ou si je n'avais pas envie de comprendre... Moi, je voulais rêver ! J'ai redoublé le CM1. J'ai été extrêmement blessée par une prof. M^{me} Lemoins, qui avait raconté à

toute la classe que je m'étais absentée après avoir attrapé la gale. Et j'étais la grande sœur de « Sabine la folle », « l'attardée », « la mongole », comme les enfants l'appelaient. Sabine qui se mordait les mains, qui poussait des cris, qui se déshabillait dans la cour parce qu'on l'insultait, parce qu'elle était leur bouc émissaire. La violence qu'on lui infligeait me pesait.

Ce n'est donc pas l'école qui vous a ouverte à la culture...

Ni la maison, où il n'y avait que la télé et quelques romans de gare. Je ne lisais pas. On n'allait pas au cinéma, mes parents n'ont jamais pensé à nous y emmener. La première fois, j'avais 12 ans, c'était au Grand Rex pour *Bernard et Bianca*. Je m'en souviens très bien parce que ma sœur Sabine, qui est donc autiste, avait rangé le chat dans le congélateur avant de partir – heureusement, on a entendu son miaulement au dernier moment ! La culture, c'était chez mes voisins de HLM, la famille algérienne de Ouidad, mon amie d'enfance. Il y avait des livres, de la musique. Sa sœur dansait, sa mère était chanteuse et comédienne...

Par quel miracle le cinéma est-il arrivé dans votre vie ?

J'ai fait de la figuration dans *La Boum* et *Les Sous-doués en vacances* grâce au père d'une copine, pour gagner des sous. J'ai trouvé ça tellement chiant qu'il m'est arrivé de partir avant la fin. Je n'avais aucune envie d'être actrice. Mais ma sœur Lydie, qui est du genre aventurière, avait répondu à une annonce de Maurice Pialat dans *France-Soir*.

Quand la production a appelé, elle était dans le Sud. Alors, avec ma sœur Corinne, on s'est présentées, en espérant faire de la figuration. Maurice nous a demandé d'improviser une discussion. Hyperfastoche ! On était tchatcheuses ! Et c'est à moi qu'il a demandé de revenir. Pour mon côté frondeur ? Je n'avais peur de rien. J'avais peut-être un talent en moi. Il l'a vu, l'a façonné, m'a permis de l'exprimer. Pialat n'aimait pas les acteurs déjà formatés, avec leurs tics. Moi non plus, je n'aime pas les acteurs en général, je vous jure ! Je déteste ceux dont le travail se voit, ceux qui se regardent jouer.



Le 18 mai 2017, à Cannes.

FRANÇOIS BERTHIER/CONTOUR BY GETTY IMAGES

JE NE SERAIS PAS ARRIVÉE LÀ SI... « Le Monde » interroge une personnalité avec, pour point de départ, un moment décisif pour la suite de sa vie. Cette semaine, Sandrine Bonnaire raconte son enfance et sa rencontre avec Maurice Pialat

Maurice Pialat vous a donc offert votre premier rôle dans « A nos amours », qui vous a valu le César du meilleur espoir, puis rapidement un autre dans « Sous le soleil de Satan », Palme d'or à Cannes en 1987...

C'est mon mentor. Il a fait basculer ma vie. Il m'a apporté du rêve, des ailes, de la sérénité. Il m'a appris le métier d'actrice. J'ai toujours en tête ce qu'il m'a conseillé : faire en sorte que le travail ne se voie pas. Etre plus dans l'intégrité que dans la fabrication. Il m'a fait lire, m'a donné une culture cinéma, m'a fait rencontrer des gens à travers ses films, l'agent qui m'a protégée...

Et finalement, le cinéma vous a plu...

Oui, parce que c'est un jeu. Un vrai souffle. Un élan. C'est comme courir un 100 mètres. Je me sens comme l'enfant qui peut aller en récré au lieu du cours de maths ! C'était peut-être une façon de me démarquer, aussi. Dans une grande famille, on ne vous appelle pas par votre prénom, c'est « Allez, les mômes, à table ! ».

Pialat puis Varda, Rivette, Doillon, Téchiné... comment êtes-vous devenue l'égérie du cinéma d'auteur ?

Ça me fait beaucoup rire ! Au début, j'avais un peu honte. J'avais arrêté l'école en « 5^e CPPM », la 5^e des cancrs, j'avais comme seule perspective le CAP coiffure. Mais je me suis tue, ça m'a sauvée. Je paraissais intelligente et mystérieuse. J'ai observé, écouté et appris. Le cinéma m'a éduquée. Les gens étaient bienveillants, j'étais jeune, ils s'adaptèrent à ce que j'étais.

J'ai été « teintée » par Pialat, associée à lui, on m'a imaginée comme ça. Ensuite, j'ai choisi en fonction de ce qu'on me proposait. Plus tard seulement, on est venu vers moi avec des comédies. Je me sentais plus proche des personnages, mais c'était plus loin de mes goûts cinématographiques. J'aime les films dramatiques, j'adore pleurer au cinéma. J'ai une vraie passion pour la mélancolie. On avance, avec elle.

Vous avez connu un succès incroyablement rapide, recevant le César du meilleur espoir féminin à 16 ans, celui de la meilleure actrice pour « Sans toit ni loi » à 18 ans...

C'est Pialat qui m'a expliqué ce qu'était le César du meilleur espoir, je n'en avais aucune idée. Alors je ne l'aurais pas eu, ce n'était pas grave ! Je n'avais aucune référence. J'ai vécu tout ça comme une valse, dans la joie, pas dans la perte de moi. Ça apporte tellement de liberté, ce métier, tellement de sérénité. C'est un luxe total ! J'ai le choix de dire oui, non, de travailler quand je veux, je gagne bien ma vie, ce qui laisse la place pour d'autres choses. J'ai mon père pour repère.

Son décès précoce a-t-il fait de vous, qui aviez 19 ans, un soutien de famille ?

Oui, j'ai hébergé deux de mes frères, de 13 et

14 ans, j'ai pris ma mère en charge. Mais l'argent fausse tout, c'est affreux. Je m'étais éduquée, enrichie, j'avais cette notoriété, cela a créé une distance. On croit que vous n'êtes plus la même, il faut se justifier. Il y a des colères, des chagrins. Des retrouvailles, aussi.

Vous ne vous êtes jamais vécue comme une star ?

Le cinéma est un métier. Pas comme les autres, mais un métier. Je fais mes courses, je remplis le lave-vaisselle, je m'occupe de mes filles. Mon outil de travail, c'est la vie normale. Comment interpréter la vie si je ne suis pas dedans ?

En même temps, lorsqu'elles étaient petites, j'avais le luxe d'accompagner mes filles à l'école ou de ne pas le faire, puisque j'étais aidée. Soyons réalistes, on n'a pas toujours envie de s'occuper de ses enfants. Par moments, c'est quand même pénible. C'est comme supporter un homme tous les jours. Je déteste ça ! Peut-être est-ce lié à l'enfance ? J'aime la solitude. Et aussi être très entourée. J'aime les contrastes, en fait. Les hommes, les amis, les enfants, je suis contente par moments de les quitter. Mes deux filles n'ont jamais pleuré en me voyant partir plusieurs semaines en tournage. Elles me ressemblent : aimantes mais pas dépendantes affectivement.

En 2000, vous avez été agressée à Paris, grièvement blessée au visage...

J'ai eu le visage broyé. Une triple fracture de la mâchoire. Je ne tiens pas à parler de l'agression, mais je peux parler de la réparation. Il s'agissait de mon visage, de mon sourire, mes instruments de travail. De ma féminité, de mon être... J'ai fait beaucoup de rééducation et quatre années d'analyse, pour me reconstruire aussi moralement. Ça a été terrible, et puisque je n'en suis pas morte, ça m'a rendue plus forte. J'ai compris qu'on est responsable de tout ce qui nous arrive dans la vie. Et je suis davantage consciente de tout mon corps.

Je ressens une sérénité par rapport à mon image, au temps qui passe. Je me suis vue grandir à l'écran, mûrir, maintenant je me vois vieillir, lentement. Chaque ride qui arrive, je la vois naître.

Mère d'une ado tentée par le djihad, fille dont la mère choisit de mourir, ouvrière délocalisée, amoureuse d'un sans-papiers dans votre dernier film, « Une saison en France »... Tous ces rôles font écho aux sujets de société du moment. Est-ce votre façon de faire de la politique ?

Oui, d'une certaine manière. Comme un témoin. Le cinéma éduque. Il peut éveiller les consciences. Je trouve important, par exemple, de savoir qu'il y a des gens venus d'ailleurs, des exilés, qui ne peuvent ni rester en France ni repartir chez eux. Qu'on sera de plus en plus confrontés à cela. Ça peut paraître naïf, et c'est compliqué, mais il va falloir qu'on apprenne à tendre la main.

En 2008, vous passez derrière la caméra pour réaliser un documentaire sur votre sœur autiste. La prise en charge du handicap, est-ce un autre de vos engagements ?

La différence n'est pas un handicap s'il y a une considération, si l'on permet aux gens de vivre dignement. L'hôpital a rendu ma sœur Sabine malade. On l'a traitée comme un corps sans conscience. Le manque de structures d'accueil me met en colère, d'autant qu'une place y coûte moins cher qu'à l'hôpital.

Avez-vous été confrontée à des Harvey Weinstein dans votre carrière ?

Ça m'est arrivé une fois, avec un réalisateur producteur. Je l'ai envoyé balader. C'est important de parler, mais il faut savoir se défendre, aussi.

Vous avez joué l'amoureuse de Johnny Hallyday, quel souvenir vous a-t-il laissé ?

J'ai été bercée à Johnny, c'était ma culture familiale. C'est impensable qu'il ne soit plus là ! Quand on l'a rencontré, il ne part plus de votre vie. Son humilité, cette force de simplicité, de vie, cette pureté d'enfant, sans aucune méchanceté... Il aurait pu avoir des caprices de diva, mais c'était l'homme le plus normal qui soit. C'est ça qui a fait son succès. Johnny, pour moi, c'était un héros, humainement. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR PASCALE KRÉMER

Bonnes Adresses

Tarifs 01/01/18 Tél. : 01 57 28 38 52

1 parution	Professionnels	Particuliers
Forfait 5 lignes	65€ HT	65€ TTC
Forfait 10 lignes	110€ HT	110€ TTC

Reproduction interdite

Savez-vous ce qu'est un topper ?
Un surmatelas.
En ouate, duvet ou plumes de canard, composés d'une ou deux couches pour une sensation plus douce encore, nos toppers possèdent la douceur et le moelleux d'un lit de plumes.

UN VRAI TOPPER S'ACHÈTE CHEZ Topper

TOPPER EFFET LIT DE PLUMES

MATELAS CONFORT ULTIME

Partenaire historique des plus grandes marques de literie : André Renault, Bultex, Dunlopillo, Duvivier, Epéda, Mérimos, Sealy, Simmons, Swiss Line, Tempur, Tréca...

Espace Topper
Maison familiale depuis 1926

Paris 15^e sur 500 m² : 66 rue de la Convention
01 40 59 02 10 - 7j/7 - M^o Boucicaut, parking gratuit
Paris 12^e sur 300 m² : 56-60 cours de Vincennes
01 43 41 80 93 - 7j/7 - M^o Porte de Vincennes ou Nation
Canapés, armoires lits, dressings CeLio, Steiner et Leolux, mobilier contemporain : toutes nos adresses sur www.topper.fr

JAMES le couturier de l'homme
Le prêt-à-porter à votre mesure

PRIX EXCEPTIONNELS SUR TOUT LE MAGASIN

LIQUIDATION D'HIVER

CESSATION D'ACTIVITÉ

Du mardi au vendredi de 14 h 30 à 19 heures,
Samedi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures
53, rue d'Avron - 75020 PARIS - Tél. : 01.43.73.21.03

Grand Litier - Les plus grandes marques de literie

André Renault, Bultex, Dunlopillo, Duvivier, Epéda, Mérimos, Sealy, Simmons, Swiss Line, Tempur, Tréca...

Espace Topper
Maison familiale depuis 1926

Paris 15^e sur 500 m² : 66 rue de la Convention
01 40 59 02 10 - 7j/7 - M^o Boucicaut, parking gratuit
Paris 12^e sur 300 m² : 56-60 cours de Vincennes
01 43 41 80 93 - 7j/7 - M^o Porte de Vincennes ou Nation
Canapés, armoires lits, dressings CeLio, Steiner et Leolux, mobilier contemporain : toutes nos adresses sur www.topper.fr

ANTIQUITÉS

ACHÈTE

Mobilier de toutes époques
Pianos et billards anciens
Manteaux de fourrure
Sacs à main de marque
Foulards et vêtements de marque
Briquets Dupont, Cartier...
Bijoux or, argent, fantaisies
Cuivres et étains anciens
Argenterie & Ménagères
Biblots de vitrine & divers
Tableaux, gravures & lithos...
Livres, photos & papiers anciens
Sculptures et vases chinois
Bouddhas, coraux, Jades
Tapis et tapisseries
Trophées de chasse
Pendules et horlogeries
Vieux vins et champagnes

Maison Charles Heitzmann
01.40.89.01.77
Déplacement et estimation gratuits sur toute la France
 Paiement comptant immédiat
charlesheitzmann@free.fr
www.antiquaire-heitzmann.fr

ACHAT AU DESSUS DE VOS ESTIMATIONS ET EXPERTISES

« ART D'ASIE » : CHINE, JAPON ET MOYEN-ORIENT

06.07.55.42.30

P. MORCOS
EXPERT CNE

- * Porcelaines et Bronzes
- * Cristal de Roche
- * Corail et Ivoires Anc.
- * Jade blanc et couleurs
- * Cornes et Laques
- * Peintures et Tissus anc.
- * Manuscrits et Estampes

DÉPLACEMENT
PARIS - PROVINCE

morcospatrick@orange.fr

SÉJOURS LINGUISTIQUES

O I S E

Séjours Linguistiques en immersion - Enfants, Adolescents, Etudiants, Prépas, Adultes et Professionnels
Programmes intensifs - Méthodes d'enseignement personnalisées - Tous niveaux. Anglais - Allemand - Espagnol.

Tél. : 01 39 20 22 50

LIVRES
LIBRAIRE ACHÈTE
Services de presse, livres modernes, essais, beaux-arts, livres anciens, Pléiades, successions.

06 80 43 82 70

ACHÈTE LIVRES ANCIENS DE VALEUR : voyages, sciences, littérature, etc., et livres XX^e illustrés : Miro, Chagall, Dali, Foujita, Matisse, etc.

Tél. : 06 80 06 54 24
hubert.hoppenot@orange.fr

BIJOUX
PERRONO-BIJOUX
Anciens. Occasions argenteries. Brillants. Pierres précieuses. Création & transformation réparations. Achats ventes. Echanges sélectionnés par le guide PARIS PAS CHER

OPÉRA : angle bd des Italiens
4, rue de la Chaussée d'Antin
Tél. : 01 47 70 83 61

ÉTOILE : 37, avenue Victor Hugo
Tél. : 01 45 01 67 88
Ouverts les lundis

ACHÈTE VINS

ACHÈTE CHER
VINS ET CHAMPAGNES
Tout millésimes même aimés

SPIRITUEUX
PAIEMENT IMMÉDIAT
06.28.71.37.00
contact@jacqueslacombe.vin
www.jacqueslacombe.vin

COLLECTIONS
Nous achetons vos disques
vinyles tous genres, toutes quantités. Réponse assurée.
Déplacement immédiat sur région parisienne. Rens. : 06 23 76 20 87 ou 06 52 05 41 50.

Le Monde Bonnes Adresses

Pour communiquer dans cette rubrique, appelez le :
01.57.28.38.52
Envoyer votre texte par e-mail : nathalie.lavenu@mpublicite.fr

Cette année, je m'informe !

FORMULE INTÉGRALE 3 MOIS 69€

BULLETIN D'ABONNEMENT
A compléter et à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements - A1100 - 62066 Arras Cedex 9 173EMQADCV

OUI, je m'abonne à la FORMULE INTÉGRALE du Monde pendant 3 mois pour 69€ au lieu de 224,90€ (prix de vente en kiosque), soit l'accès à l'Édition abonnés du Monde.fr 7 jours/7 + 6 quotidiens + tous les suppléments + M le magazine du Monde.

Je règle par :
 Chèque bancaire à l'ordre de la Société éditrice du Monde
 Carte bancaire : Carte Bleue Visa Mastercard

N° : _____ Expire fin : _____ Date et signature obligatoires

Notez les 3 derniers chiffres figurant au verso de votre carte : _____

IMPORTANT : VOTRE JOURNAL LIVRÉ CHEZ VOUS PAR PORTEUR*

Maison individuelle Interphone : oui non
 Immeuble Boîte aux lettres : _____
 Digicode N° _____ Nominative Collective

Dépôt chez le gardien/accueil Dépôt spécifique le week-end
 Bât. N° _____ Escalier N° _____

SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE SA - 80, BOULEVARD AUGUSTE-BLANQUI - 75013 PARIS - 433 891 850 RCS Paris - Capital de 124 610 348,70€. Offre réservée aux nouveaux abonnés et valable en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2018. En application des articles 38, 39 et 40 de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des informations vous concernant en vous adressant à notre siège.



A Vaitahu, sur l'île de Tahuata, les marins de l'« Aranui » s'activent sur le quai de déchargement. ARANUI



La tombe de Jacques Brel dans le cimetière marin d'Atuona, sur Hiva Oa. ARANUI



L'arrivée à Fatu Hiva, l'île la plus méridionale et la moins connue de l'archipel. ARANUI



L'« Aranui », dans la baie d'Hiva Oa. ARANUI

VOYAGE

NUKU HIVA, UA POU, HIVA OA, FATU HIVA (îles des Marquises)

Dès 9 heures du matin, il y a foule sur le quai du terminal à Papeete. Une foule parmi laquelle certains évoluent dans un état quasi second. Pas étonnant après les vingt-trois heures de voyage depuis la métropole et les douze heures de décalage. L'« Aranui-5 » est fin prêt, ou presque. A l'embarcadere, on ne voit que lui, avec ses 126 mètres de long et ses 22 mètres de large, haut comme un immeuble de 12 étages. Un navire hybride dont l'avant est consacré au fret, avec ses grues, et l'arrière à la plaisance, avec ses ponts soleil et sa piscine. Des marins s'activent encore à nettoyer les sols à grande eau, d'autres à acheminer les bagages des futurs croisiéristes dans leur cabine. Passé les réunions sur la sécurité et l'exercice de sauvetage, l'« Aranui-5 » appareille à grand renfort de sirène. Papeete s'éloigne...

Découvrir les Marquises au rythme du ravitaillement de l'archipel par un cargo est une expérience à part. On est loin des croisières classiques, sur des navires-villages où les machines à sous voisinent avec la discothèque, où les dîners du capitaine succèdent au shopping dans une galerie marchande flottante. Ici, bien sûr, on trouve quelques suites pour satisfaire les clients fortunés, mais aussi des cabines plus simples et même des dortoirs... L'unique et immense salle à manger, elle, est sans chichi. Les marins, très majoritairement marquisiens, côtoient les 200 croisiéristes de toutes nationalités. Les escales ne sont pas aléatoires et, que le temps soit clément ou exécrable, le navire poursuit sa route, pour toujours arriver à l'heure. Car le fret n'attend pas.

Une forteresse dans le Pacifique

Après une vingtaine d'heures de mer pour parcourir les quelque 500 km qui nous séparent de Tahiti, première pause sur l'atoll de Fakarava, aux Tuamotu. La balade à terre le long de la route de Rotoava et les premiers bains sont les bienvenus. La petite église blanche du village, en ce premier dimanche d'octobre, est pleine à craquer. Les touristes y passent une tête, attirés par les chants qui s'en échappent. La halte est de courte durée. Peu avant midi, il faut reprendre la mer car la route est encore longue – près de deux jours – jusqu'à la première escale marquisienne.

C'est en arrivant à Nuku Hiva que l'on prend véritablement conscience du rôle que joue l'« Aranui » dans le désenclavement de l'archipel. Une fois à quai, à l'avant du bateau, les marins s'activent, les grues déchargent les premiers conteneurs, les fenwick's entament leur ballet ininterrompu. Décharger d'un côté, charger de l'autre : des sacs de coprah (l'album séché de la noix de coco), l'une des principales richesses de l'île, mais aussi du bois, des matériaux de construction, et même

des voitures prennent place à l'avant du bateau, à destination des îles suivantes.

Pendant ce temps-là, les purs croisiéristes s'engouffrent dans des 4x4 pour partir à la découverte de la plus grande île des Marquises. Le paysage est verdoyant, malgré d'importants massifs basaltiques qui tombent dans la mer. L'anse de Taiohae, premier village que l'on visite, est un ancien cratère à moitié immergé. Après avoir trouvé un café Internet (deux jours sans connexion, c'est long!), direction le centre artisanal – perles noires et tikis – avant de reprendre la route pour la cathédrale Notre-Dame de Taiohae dans laquelle officiait M^{re} le Cléac'h, figure locale à l'origine de la traduction de la Bible en marquisien.

Pour déjeuner, nous choisissons de rencontrer une autre figure emblématique de Nuku Hiva, mamie Yvonne, à Hatiheu. Sur la route, la végétation est luxuriante, entre cocotiers, manguiers et hibiscus sauvages. Chez Yvonne, le four marquisien est unique, et la cuisson du cochon, des fruits d'arbre à pain et des bananes plantain se fait à l'étouffée, dans la terre. Mais Yvonne Katupa, 79 ans, n'est pas célèbre que pour sa cuisine, elle l'est également pour avoir longtemps milité pour la préservation du patrimoine marquisien. C'est en partie grâce à elle et à quelques archéologues que le site de Tohua Kamuihei, situé à quelques kilomètres de chez elle, a été mis en valeur. Plus d'une centaine de pétroglyphes ont été découverts, des rochers gravés d'animaux ou d'humains sont désormais visibles. Dans ce cadre incroyable, un groupe local en costume traditionnel interprète plusieurs danses

traditionnelles comme celle de l'oiseau et autres haka au pied d'un banyan géant.

Au quatrième jour de la croisière, l'« Aranui » fait escale à Ua Pou. Une île-forteresse qui émerge du Pacifique avec ses pics basaltiques. Les nuages bas estompent leurs cimes. Pour bénéficier d'un superbe panorama, il faut grimper (une ascension sans vraie difficulté) pendant une quarantaine de minutes jusqu'au calvaire. Ua Pou est aussi connue pour sa pierre fleurie. Si l'on en trouve en vente sur toutes les îles de l'archipel, Ua Pou est le seul endroit au monde, avec le Brésil, où l'on trouve cette curiosité géologique : le phonolite à grenats, pierre magmatique, laisse apparaître des taches en forme de pétale lorsqu'on la mouille.

En quittant Ua Pou, l'« Aranui » met le cap vers le sud, direction Hiva Oa. Que serait aujourd'hui cette île sans la notoriété apportée par Paul Gauguin et Jacques Brel? Nul ne peut le dire. Reste qu'une file ininterrompue de touristes monte vers le cimetière marin d'Atuona pour se recueillir sur leurs sépultures. La vue depuis le cimetière sur la baie, havre paisible au milieu des frangipaniers blancs, vaut à elle seule le détour. En redescendant vers le bourg, on ne manquera pas de s'arrêter au centre culturel Paul-Gauguin, installé à l'endroit même où il vécut, avant de pousser, un peu plus loin, à une centaine de mètres, jusqu'au centre Jacques-Brel, hébergé dans un hangar. Un musée d'une simplicité saisissante. Au milieu trône son dernier avion, le Beechcraft Twin Bonanza baptisé Jojo, aujourd'hui restauré, tandis que les murs du hangar sont recouverts d'affiches de spectacles et

L'ARRIVÉE À UA HUKA EST SPECTACULAIRE. LES ROCHES ROUGES SE NOIENT DANS UNE EAU BLEUE, PARFOIS BLANCHIE PAR L'ÉCUME

autres documents retraçant la vie du chanteur mort en 1978. En fond sonore passent les chansons de son dernier album : « Gémir n'est pas de mise aux Marquises »...

L'« Aranui » arrive enfin à Fatu Hiva, l'île la plus méridionale de l'archipel. La moins connue des Marquises mais sûrement la plus belle. L'« Aranui » mouille dans la baie d'Omoa. D'un côté, les barges pour croisiéristes, de l'autre, celles du fret et des marins qui vont, pendant une bonne partie de la journée, charger et décharger des marchandises. Deux styles de vie, en parallèle, se côtoient depuis le départ. Ces marins que l'on croise au bar, sur les ponts, ceux-là même qui pêchent à la ligne le soir venu depuis les passerelles ou que l'on rencontre aux différents coins fumeurs du bateau. Une proximité que les touristes apprécient, tout comme l'équipage.

Hibiscus, manguiers et pandanus Un rapide trajet en barge conduit les touristes sur l'île, qui apparaît encore plus verte que les autres. C'est d'ici que part l'une des plus belles randonnées marquisiennes : 17 kilomètres d'une piste en terre qui va nous mener jusqu'à Hanavave, l'autre village situé dans le nord-ouest de l'île. Cette route, qui passe par les crêtes,

mène à un col d'où la vue sur le paysage luxuriant, fait d'hibiscus, de manguiers, de pandanus, est à couper le souffle.

En descendant, au loin, on aperçoit notre cargo, tout en croisant une faune incroyable. Il y a le lori des Marquises, l'oiseau le plus connu de l'île et protégé du rat noir, friand de ses œufs et de ses poussins, et le monarque, espèce endémique, plus difficile à voir. De retour sur le bateau, c'est du pont que l'on aura le plus beau point de vue pour admirer l'exceptionnelle baie des Vierges, des colonnes de pierre dressées vers le ciel, où se niche le village de Hanavave. Une appellation donnée par des missionnaires qui la jugeaient plus correcte et moins imagée que la baie des Verges, son nom original.

A ce stade de la croisière, nous sommes déjà sur la route du retour. Les noms nous sont désormais familiers : Hiva Oa, où l'on fera une deuxième halte pour aller voir la vraie perle de cette île, le site Te I'pona, proche de Puamau. Ici, dans des lieux sacrés, veillent les plus grands Tikis de tout l'archipel, ces êtres mi-homme mi-dieu, en pierre, comme ceux que l'on trouve à l'île de Pâques. Puis ce sera Tahuata et le village de Vaitahu. La plus petite île habitée des Marquises dont les habitants travaillent l'os, la dent de cachalot ou le rostre d'espadon. Un bonheur pour les touristes friands de souvenirs.

La dernière escale aux Marquises est réservée à Ua Huka. L'arrivée au petit matin est spectaculaire tant la baie de Vaipae est petite et la manœuvre compliquée. Le spectacle est d'autant plus beau que les roches rouges se noient dans une eau bleue parfois blanchie par l'écume. Amateurs de flore, ne manquez pas le très bel arboretum, paradis des agrumes et des plantes tropicales.

Le voyage touche à sa fin, les Marquises s'éloignent... Les Tuamotu, avec Rangiroa et les îles de la Société, avec une courte escale à Bora-Bora, seront les dernières étapes de ce périple de quatorze jours. Après une dernière nuit de navigation, l'« Aranui » arrive à Papeete. Un retour à la ville un peu déboussolant après deux semaines de paradis sur mer. ■

FRANÇOIS BOSTNAVARON

ÎLES MARQUISES (FRANCE)



CARNET DE ROUTE

Notre journaliste a organisé son voyage avec l'aide de la Compagnie polynésienne de transport maritime, qui exploite l'« Aranui-5 », Air Tahiti Nui et Tahiti Tourisme.

Y ALLER

Air Tahiti Nui relie Paris à Papeete, via Los Angeles, jusqu'à sept fois par semaine avec un Airbus A340-300. Il faut compter 1770 euros en classe économique et 4605 euros en classe business. A noter que, pour les plongeurs, golfeurs et surfeurs, la compagnie offre en classe éco un bagage supplémentaire gratuit de 23 kg, en sus de la franchise habituelle de 23 kg. Airtahitiniui.com

Inauguré en 2015, l'« Aranui-5 » est le dernier-né des cargos mixtes de la Compagnie polynésienne de transport maritime. Sur 4500 km, il relie les Marquises à Papeete. A partir de 3892 euros par personne, la croisière de quatorze jours entre Papeete et les Marquises, via les Tuamotu et les îles de la Société, en pension complète (y compris le vin), excursions guidées incluses. En 2018, l'« Aranui-5 » assurera 19 croisières. A noter que la 6^e (départ le 17 avril) sera consacrée à Jacques Brel, avec la participation du chef d'orchestre belge Patrick Baton. Aranui.com

SE RENSEIGNER

Événements culturels, activités de plein air, etc., pour préparer votre voyage d'île en île : Tahititourisme.fr

VERS UN NOUVEAU BACCALAURÉAT

La réforme du bac est juste et bonne

Pour l'universitaire Jean-Robert Pitte, le rapport Mathiot pour un baccalauréat rénové, remis mercredi au ministre de l'éducation nationale, revalorise les équipes pédagogiques des lycées et donne une véritable autonomie aux universités

Par JEAN-ROBERT PITTE

Le baccalauréat est un rite de passage devenu monument historique ou, comme dirait Pierre Nora, un lieu de mémoire de l'identité française. Loin de moi l'idée de nier la nécessité de l'un et de l'autre. Le problème est qu'au fil des ans, le bac est en partie devenu une passoire et son statut de premier grade de l'enseignement supérieur est une mascarade. Jean-Pierre Chevènement avait cent fois raison de dire que 80 % d'une classe d'âge devait accéder au niveau du baccalauréat. Je dirais même 100 %, à la condition de ne pas oublier l'élément de sa phrase « au niveau du ». Il est démagogique et injuste de laisser croire aux lycéens que, munis de l'illusoire sésame, ils ont un accès libre à n'importe quelle filière de l'enseignement supérieur et que, s'ils échouent, c'est parce que les universités manquent de moyens pour les encadrer et rattraper leurs lacunes dans les disciplines qui sont indispensables à leur réussite.

Quant aux sureffectifs dans des filières d'apparence séduisante mais sans débouchés professionnels suffisants, c'est une question que les universités ont très largement refusé de traiter de front, préférant réclamer – en vain – des moyens supplémentaires pour accueillir tout le monde et se résignant en dernier ressort à l'affligeant tirage au sort.

PRENDRE CE MOMENT AU SÉRIEUX

Comment un nombre non négligeable de professeurs de lycées et d'universités a pu adhérer à l'idéologie de la réussite pour tous sans effort? Leur argument est connu: moins les jeunes ont pu bénéficier d'un entourage familial les accompagnant dans le travail scolaire et l'éveil à la vie intellectuelle et à la culture savante, moins il faut être exigeant avec eux. Funeste erreur qui témoigne d'une ignorance abyssale des principes qui animaient les hussards noirs de la III^e République, pour qui l'exigence était grande et la même pour tous, y compris vis-à-vis des enfants de parents n'ayant pas eu la chance de fréquenter l'école dans leur jeunesse. La méritocratie est l'un des fondements de la République! La fâcheuse habitude française de descendre dans la rue au moindre risque de remise en cause de ces principes a convaincu bien des gouvernements de toutes sensibilités qu'on ne pouvait toucher au baccalauréat ni à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Comme je l'ai entendu souvent de ministres par ailleurs convaincus de l'absurdité de la situation: « *Quand le dentifrice est sorti du tube, il est impossible de l'y faire rentrer.* »

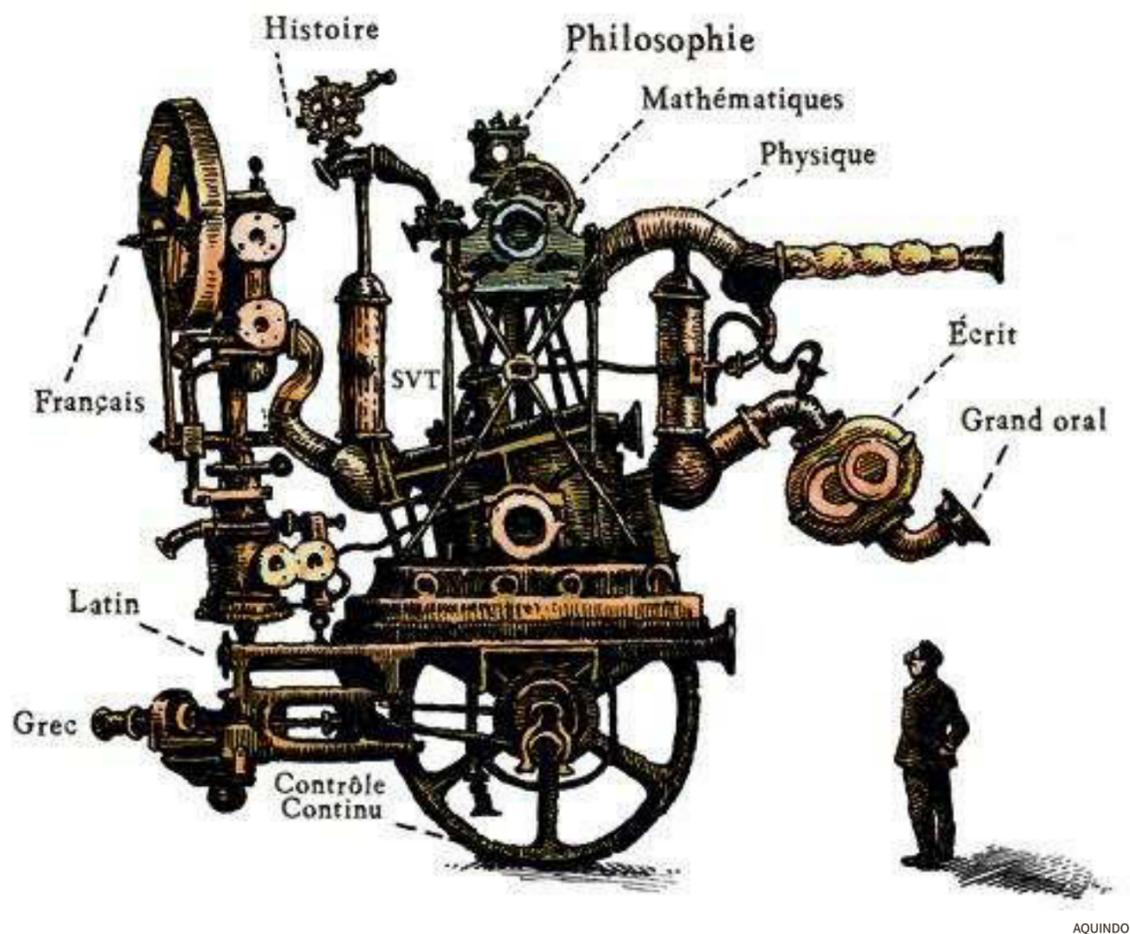
Réjouissons-nous donc de voir un gouvernement s'attaquer en même temps à la réforme du baccalauréat et à l'entrée dans l'enseignement supérieur, non pas en décourageant la jeunesse mais en l'invitant à prendre ce moment essentiel de sa vie au sérieux. La mise en place du contrôle continu et la prise en compte du livret scolaire doivent faire partie d'une réforme trop longtemps différée. Elle est juste et bonne. Elle revalorise les équipes pédagogiques des lycées, souvent ébahies par la différence entre leur jugement sur le niveau des élèves et les résultats du bac. Elle donne enfin une véritable autonomie aux universités qui pourront recruter leurs étudiants – la règle de toutes les universités de la planète – en s'engageant à les conduire au succès et, après la délivrance des diplômes, à une insertion professionnelle rapide, seul critère de réussite des cursus.

Faut-il encore que les établissements du secondaire jouent le jeu et que les livrets scolaires fassent l'objet de soins encore plus attentifs. Faut-il aussi que les universités mettent réellement en œuvre la réforme en cours de discussion au Parlement, sans se draper dans une attitude d'un autre temps – qui remplit de stupeur les universitaires étrangers – en voulant continuer à accepter tout le monde et à pratiquer la sélection par abandon et échec en réclamant davantage de moyens financiers à l'Etat. Les conseils et assemblées générales qui votent en ce moment des motions en ce sens font mine d'oublier que les bons lycéens se dirigent très majoritairement en direction des filières sélectives: BTS, IUT, classes préparatoires, écoles de commerce et d'ingénieurs postbac, universités étrangères, etc. Elles se sabordent donc le plus tranquillement du monde.

La réforme du baccalauréat proposée par Pierre Mathiot, ex-directeur de Sciences Po Lille, est vraiment nécessaire dans ses grandes lignes. Elle devra s'articuler pleinement avec la réforme de l'entrée dans l'enseignement supérieur. Elle permettra aux élèves de se spécialiser plus tôt et de mieux s'inscrire dans une orientation anticipée. Elle demandera sans doute des ajustements permettant au nouveau baccalauréat de vérifier un bon niveau de culture générale des élèves ainsi mieux préparés à entrer dans le supérieur. Pourquoi pas un grand oral valant 15 % de la note finale? Il conviendra de veiller à ce que cette épreuve repose sur un suivi régulier des enseignants pour que les dossiers préparatoires ne fassent pas l'objet d'un commerce via Internet. Il reste à souhaiter énergie et détermination au gouvernement afin que cette nécessaire réforme, inscrite au programme du président de la République, entre au plus vite dans les faits. Son meilleur soutien pourrait venir de notre jeunesse, parfois plus mûre que ses aînés. ■

Jean-Robert Pitte est secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques et auteur de « *Stop à l'arnaque du bac: plaider pour un bac utile* » (Oh! Editions, 2007)

IL EST INJUSTE DE LAISSER CROIRE AUX LYCÉENS QU'ILS ONT UN ACCÈS LIBRE À N'IMPORTE QUELLE FILIÈRE



AQUINO

Ce projet suscite de multiples réserves

L'importance accordée aux notes et au contrôle continu pour le baccalauréat pose problème, estime le sociologue Pierre Merle. Il faudrait également tenir compte du rapport entre compétences et aptitudes des élèves à suivre avec succès un enseignement supérieur

Par PIERRE MERLE

Il faut reconnaître à l'actuel gouvernement un mérite: ne pas se satisfaire d'une croissance non contrôlée des effectifs universitaires associée à un taux d'échec considérable. Pour sortir de l'impasse, celui-ci envisage deux réformes en chassées l'une dans l'autre: une nouvelle organisation du lycée et du bac, et une sélection à l'entrée à l'université.

Les grands principes de la réforme semblent déjà établis avec la suppression des séries du bac général S, ES, L (scientifique, économique et social, littéraire), remplacées par des enseignements de tronc commun et des enseignements spécialisés. Les épreuves du baccalauréat seraient limitées à six épreuves écrites (comptant pour seulement 60 % de la note finale), les autres disciplines feraient l'objet d'un contrôle continu. Un grand oral, doté d'un coefficient important, constituerait la grande nouveauté.

Dans la future réforme, l'accès à l'université est fondé sur une sélection en fonction d'un dossier dans lequel les notes obtenues par les lycéens dans les différentes disciplines, pondérées de façon spécifique selon leurs vœux universitaires, constitueraient sans aucun doute l'élément déterminant de la sélection, compte tenu de l'impossibilité matérielle pour les universités d'étudier chaque dossier.

Séduisantes dans leur principe, ces deux réformes soulèvent de multiples réserves. On se limitera à trois d'entre elles. La première tient à l'importance cardinale accordée aux notes. Au début du XX^e siècle, de nombreux chercheurs ont contribué à la naissance d'une science des examens dont l'objet a été d'étudier la fiabilité statistique des évaluations scolaires. Certes, la notation permet de distinguer les bons élèves des plus faibles. Mais, pour l'écrasante majorité des élèves « moyens », l'estimation de leurs compétences relève de la loterie en raison d'un ensemble de biais cognitifs d'évaluation, telles que soient les qualités individuelles des correcteurs

et l'existence ou non d'un barème. Plus d'une centaine de recherches ont montré l'existence d'effets de halo, effets de flou, effets de contraste, effets d'assimilation, etc. A titre d'exemple, l'ordre de correction des copies influence sensiblement les notes obtenues. Après une bonne copie, le correcteur note toujours plus sévèrement la suivante. Après une mauvaise, il se montre plus indulgent.

La faible pertinence du recours aux notes dans le futur processus de sélection tient aussi au fait que les pratiques de notation diffèrent sensiblement selon le niveau scolaire des élèves, la place des lycées dans la hiérarchie des établissements, les différences de pratiques des professeurs. Une telle sélection repose sur une hypothèse absolument non validée: l'ensemble des professeurs partagerait une échelle commune d'évaluation des compétences. Depuis près d'un siècle, toutes les recherches démontrent le contraire. Lorsqu'une copie est évaluée par un nombre élevé de professeurs, la distribution des notes s'approche d'une moyenne. Plus étonnant encore, un professeur n'est pas fidèle à lui-même. Amené à corriger une centaine de copies dactylographiées, il ne notera pas de la même façon la même, placée en début ou en fin de paquet...

UN GRAND ORAL INÉQUITABLE

Le second problème, bien étudié par le psychologue Henri Piéron dès les années 1930, tient à la confusion ordinaire entre, d'une part, l'évaluation des apprentissages maîtrisés par les lycéens en classe de première et de terminale et, d'autre part, l'évaluation de leurs aptitudes à suivre avec succès certaines filières de l'enseignement supérieur. Dans certaines disciplines, telles que les mathématiques, la physique ou la chimie, le niveau de compétences maîtrisées à la fin de la classe terminale, pour autant que celui-ci soit convenablement évalué par les notes, est un prédicteur satisfaisant de la réussite dans le supérieur. En revanche, les notes obtenues au cours de l'année de terminale ne sont pas de bons prédicteurs de la réussite

universitaire dans les filières telles que la sociologie ou la psychologie, notamment parce que ces disciplines ne sont pas enseignées au lycée.

Lié à la réforme du baccalauréat, le troisième problème tient à la place nouvelle accordée au contrôle continu. L'évaluation des compétences scolaires des élèves dans le cadre de la classe est associée à des biais cognitifs d'évaluation spécifiques. La notation du correcteur est influencée par l'origine sociale de l'élève, le genre, l'âge, le redoublement, etc. Les recherches sur ces biais cognitifs datent des années 1960. Leur existence a été confirmée avec constance depuis plus d'un demi-siècle!

La création d'un « grand oral » est également surprenante. Depuis les années 1930, les recherches montrent une évaluation encore plus incertaine des prestations orales par rapport aux épreuves écrites. Par ailleurs, la qualité des oraux est directement liée aux compétences sociolinguistiques des élèves, à des « savoir dire » et « savoir être » en rapport direct avec leur origine sociale. Dans la prestation orale, la forme compte parfois autant, voire davantage que le contenu!

Certes, l'actuel gouvernement a le mérite de réformer mais, « en même temps », il aurait fallu accorder plus de temps à la réflexion. L'action ministérielle se réalise de façon précipitée, sans une connaissance suffisante des critères de sélection peu cohérents qu'il souhaite promouvoir et des tenants et aboutissants de ses réformes. De façon aussi précipitée, l'actuel gouvernement a bouleversé la fiscalité sur le capital avec notamment la suppression de l'impôt sur la fortune alors même qu'une simulation de Bercy a montré un effet négligeable de ces mesures sur l'emploi et la croissance. L'investissement dans le capital humain et dans la formation des diplômés du supérieur, facteurs de compétitivité et d'attractivité internationale, n'aurait-il pas constitué une alternative plus pertinente? ■

Pierre Merle est sociologue, professeur à l'Université européenne de Bretagne. Il est également auteur de « *Pratiques d'évaluation scolaire. Historique, problèmes, perspectives* », à paraître en mai 2018 aux PUF

Quelques enseignements des comparaisons internationales

La sociologue Nathalie Mons observe que, si le bac français a fait école dans les pays de l'OCDE, il doit aujourd'hui aussi aider à la socialisation des jeunes

Par NATHALIE MONS

Après des années de « bac *bashing* » – l'examen étant jugé par ses détracteurs trop cher, trop complexe à organiser pour les établissements scolaires, trop stressant pour les élèves –, la réforme de notre monument national est sur les rails. Point positif de la réflexion actuelle : la feuille de route gouvernementale ne vise pas le démantèlement du bac, elle doit rapprocher l'épreuve bicentenaire des priorités d'une société en mutation rapide.

Au vu des comparaisons internationales, en effet, le baccalauréat n'est pas une spécificité française. Aujourd'hui, dans les pays de l'OCDE, une très grande majorité des systèmes éducatifs pratiquent un examen national externe à la fin du second cycle du secondaire pour certifier le niveau des élèves qui quittent le système scolaire. Mieux, ce modèle du baccalauréat français – des sujets d'examen et des corrections indépendants de l'établissement – s'est développé dans l'OCDE depuis quinze ans. Au milieu des années 1990, la très grande majorité des pays laissaient à leurs lycées la possibilité de délivrer un certificat « maison » uniquement fondé sur le contrôle continu en cours d'année par les enseignants. Désormais, le modèle français du baccalauréat est devenu dominant dans l'OCDE.

De multiples facteurs convergent pour expliquer cette généralisation des examens externes en fin de secondaire. Leur intérêt principal est de permettre une évaluation des acquisitions réelles des élèves quel soit de plus harmonisée au niveau national. Dans un contexte de démocratisation de l'enseignement scolaire et du supérieur, de mobilités croissantes nationales et internationales des jeunes, et face à un développement économique qui requiert des ressources humaines de plus en plus qualifiées, les exigences sociales des

universités, des entreprises et des parents de plus en plus éduqués se sont conjuguées pour à la fois mieux connaître et certifier les compétences des élèves. Dans les pays où l'équivalent du bac n'existe pas (États-Unis, Japon...), des tests standardisés, souvent payants, sont imposés aux futurs étudiants à l'entrée dans les universités. On notera qu'à l'étranger aussi (Angleterre, certaines filières universitaires sélectives suisses...), les résultats du bac (notes et mentions) servent à sélectionner les étudiants français qui se portent candidats à ces formations au-delà des frontières nationales. Paradoxe : dans leur processus de sélection, certaines universités étrangères savent utiliser les résultats du bac hexagonal, très peu exploités en France dans l'enseignement supérieur.

Cette mutation des systèmes scolaires a été examinée par des chercheurs. Ils ont montré que ces examens standardisés en fin de lycée ont des effets bénéfiques sur les apprentissages des élèves et surtout diminuent significativement les inégalités sociales à l'école. Par quel processus ? Obligés de faire passer un examen national à leurs élèves, les enseignants des lycées les moins favorisés socialement s'adaptent aux exigences et au niveau national.

FAIRE PEAU NEUVE EST NÉCESSAIRE

Toutefois, reconnaître les forces de notre examen national ne signifie pas que cette certification ne doive pas évoluer. Construit par sédimentation et cumulant aujourd'hui les épreuves phares de chaque période – de la philosophie, historique, aux récentes épreuves comme l'« épreuve expérimentale » en filière scientifique qui met en jeu la compréhension de protocoles scientifiques –, le bac est devenu complexe et son organisation est chronophage. Faire peau neuve est nécessaire.

Mais le débat actuel se focalise souvent sur le nombre de disciplines passées au bac, alors que la réflexion doit s'attacher aux attentes sociales en direction des jeunes à leur entrée dans l'enseignement supérieur, et elle doit interroger leur intégration future dans la vie économique, sociale et citoyenne. Du coup apparaît la nécessité d'épreuves (écrites mais aussi orales, individuelles mais aussi collectives, conduites en présentiel ou à distance, académiques ou de conduite de projets pratiques...) mettant en jeu des capacités de collaboration,

de développement de projets, de communication, de maîtrise de compétences technologiques (que l'on sait aujourd'hui évaluer à distance sur de nouvelles plateformes technologiques pour les adultes).

Dans leur vie professionnelle, les jeunes exerceront plusieurs métiers, le bac doit donc aussi certifier leur capacité à poursuivre des apprentissages tout au long de la vie, grâce à un solide bagage académique en français, mais aussi en mathématiques et langues étrangères. C'est ce socle commun à la fin du lycée qu'ont construit les Suédois et qui se retrouve d'ailleurs dans de nombreux nouveaux bacs développés depuis les années 2000 dans les pays de l'OCDE. Une logique qui vient contrarier une spécialisation forte dans le lycée français. Dans une perspective plus visionnaire mais déjà développée à l'étranger, au Canada, l'examen de fin de secondaire, construit sur des blocs de compétences (par exemple l'élève choisit de passer un niveau peu avancé, moyen ou excellent en mathématiques), peut entrer dans une logique de certification de niveau de connaissances et de compétences et sort ainsi de la logique binaire très française (l'élève a ou n'a pas le bac). Le bac doit entrer dans la logique d'une formation qui se continue tout au long de la vie.

Autre sujet peu débattu : le bac peut aussi être un instrument au service de la socialisation des jeunes, de leur engagement civique, associatif... Dans un sondage mené conjointement par la Casden et le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco), 85 % des jeunes se déclarent mal préparés à la vie civique. L'abstention politique est aussi particulièrement marquée dans cette tranche d'âge. Le nouvel enseignement moral et civique (EMC) de 2015 est intégré au brevet en fin de collège, dans les baccalauréats professionnels mais pas explicitement dans les baccalauréats généraux. Le développement des capacités d'engagement civique ou associatif doit être davantage le souci du lycée, mais dans une perspective renouvelée, car l'appropriation de nos valeurs ne s'évalue pas avec un devoir sur table de trois heures. Regardons outre-Atlantique où l'équivalent américain du bac inclut obligatoirement un nombre d'heures minimum d'engagement civique des jeunes dans des associations durant leur scolarité au lycée. Un exemple qui permet de ne pas alourdir le bac mais d'aider nos jeunes à construire la cohésion sociale dont nous aurons besoin demain. ■

Nathalie Mons est professeure de sociologie à l'université de Cergy-Pontoise

Le grand oral, une chance pour tous

L'expression orale peut être un art accessible à tous si l'école s'évertue à en transmettre les techniques, relève Cyril Delhay, enseignant en art oratoire

Par CYRIL DELHAY

Un grand oral au bac, c'est une chance extraordinaire pour tout notre système éducatif en envoyant un message clair : il a autant d'importance que l'écrit et sera au moins autant utile dans la vie sociale et professionnelle de l'élève. Il a ses règles propres et ses méthodes d'enseignement : une quinzaine d'heures suffit avec une jauge de quinze élèves pour donner les clés pour parler debout devant les autres de façon argumentée.

Bien loin d'être un discriminant social, l'oral peut être un formidable vecteur d'égalité des chances, à condition qu'il s'agisse bien d'une épreuve orale et non d'un écrit disciplinaire transposé à l'oral. Contrairement aux idées reçues, l'oral ne demande quasiment pas de prérequis ni un quelconque talent de naissance venu d'une fête – y compris sociale – qui se serait penchée sur le berceau.

C'est un art démocratique à condition que ses techniques soient précisément enseignées. La difficulté de notre système éducatif en matière d'oral tient à son enseignement. L'oral est une technique du corps. Il est fondé sur des méthodes éprouvées depuis l'Antiquité, celles de l'acteur en ce qu'elles sont physiques : il n'est que de relire Quintilien et son *Institution oratoire*, écrite il y a deux mille ans. L'auteur latin, fondateur de la première école d'art oratoire à Rome, précepteur des neveux de l'empereur, consacre un livre entier au corps dans la prise de parole.

PRATIQUES CORPORELLES

Aujourd'hui, les méthodes sérieuses d'apprentissage de l'oral commencent par la conscience corporelle et l'usage d'une respiration libre. D'un point de vue didactique, il y a plus intérêt à interroger l'apprenant sur ses pratiques sportives et artistiques, même si elles remontent à l'enfance, et à partir d'elles que de la construction grammaticale.

Qu'il soit permis de prendre un exemple personnel. Dans le cadre de ses partenariats, Sciences Po forme chaque année une vingtaine de lycéens anciennement décrocheurs du lycée du Bourget (93) aux techniques de l'oral. Le public est donc constitué d'élèves qui ont été en rupture avec le système éducatif. Ils ont dépassé l'âge de l'obligation scolaire et, s'ils n'étaient accueillis sur la base du volontariat, ils rejoindraient les cohortes qui sortent de l'école sans diplôme. A l'issue de la formation, qui dure quatre demi-journées, ils sont capables de parler debout devant les autres. L'atelier ne s'est pas passé assis à la table à écouter le professeur, mais debout et en prenant graduellement le risque de s'exposer devant les autres, en prenant la parole. Le message envoyé par une telle épreuve du bac gagnerait par conséquent à être clair : être une épreuve intégralement orale, engageant le corps, la capacité à prendre l'espace et à être en relation avec son auditoire.

Il serait utile que le lycéen fasse ainsi l'oral debout et non assis et qu'il puisse choisir de soutenir un sujet transdisciplinaire et y compris de partager un propos artistique personnel. Un grand oral du bac serait ainsi l'occasion de corriger un contresens pédagogique : l'enseignement de l'oral ne doit pas être de prime abord forcément confié à des professeurs de français, mais plutôt à des enseignants des pratiques corporelles, qu'elles soient sportives ou artistiques.

Quelques heures suffiraient pour engager un processus vertueux et ludique d'apprentissage qui mette le jeune en confiance dans l'acte de parler. Le grand oral, une grande idée donc, mais qui pour réussir doit être mise en œuvre jusqu'au bout de sa logique. ■

Cyril Delhay est directeur des formations à l'art oratoire et professeur d'art oratoire à Sciences Po

LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS D'ENGAGEMENT CIVIQUE OU ASSOCIATIF DOIT ÊTRE DAVANTAGE LE SOUCI DU LYCÉE

Trop de communication pour un brouillon

Pour un simple travail préparatoire, le rapport de la « mission baccalauréat » révèle malgré tout l'incapacité des acteurs à concilier budget équilibré et excellence pour tous, souligne l'universitaire Blanche Lochmann

Par BLANCHE LOCHMANN

On se demande quel est le statut de ce nouveau rapport. Quel temps pour la discussion des propositions si la réforme doit être présentée en conseil des ministres dès le 14 février ? Comment concevoir un nouveau baccalauréat quand certaines missions, comme celle qui a été confiée à Cédric Villani et à Charles Torossian sur l'efficacité de l'enseignement des mathématiques, n'ont pas encore rendu leurs conclusions ? Quand le Conseil supérieur des programmes n'a pas encore pu proposer de solutions aux graves difficultés dont témoignent les mauvaises places des élèves français dans les classements internationaux ? Réformer les épreuves du baccalauréat avant de s'interroger sur le contenu des cours et sur l'entraîne-

ment nécessaire à l'amélioration des performances des élèves est incertain.

Par ailleurs, si la réforme du baccalauréat est urgente, n'est-ce pas à cause de l'écart entre le niveau de l'examen actuel et l'enseignement supérieur ? A cause de l'échec à l'université ? Il est donc très étrange que le rapport propose de détruire des filières structurantes pour les remplacer par un système calqué sur un modèle universitaire précisément impuissant devant les difficultés actuelles des étudiants des premières années (organisation modulaire, semestrialisation des enseignements).

Certaines maladresses sont-elles voulues ? Les considérations apparemment hors sujet que le texte contient sur les ressources humaines de l'éducation nationale laissent deviner, sous la réforme, les impératifs budgétaires. Il faut dire que, depuis de nombreuses années, qu'il

s'agisse des réformes Darcos, Chatel, Peillon, Hamon, Vallaud-Belkacem..., quels que soient les objectifs (réforme du lycée, du collège, de la formation des professeurs ou les propositions de cette mission sur le baccalauréat), on retrouve toujours les mêmes constantes : diminution du nombre d'heures disciplinaires, augmentation de la part des heures sans contenu pouvant être prises en charge par des professeurs interchangeables (accompagnement personnalisé, TPE, orientation...). Ces mesures ont réduit la qualité de l'enseignement et n'ont montré aucun effet positif sur les capacités et les performances des élèves. Si, dans toute pratique intellectuelle, artistique ou sportive, chacun admet qu'un nombre d'heures minimal est requis pour des progrès, à l'école, on entretient l'illusion qu'on peut faire mieux avec moins.

DES DÉFAUTS RENFORCÉS

Bref, ce rapport révèle l'incapacité des acteurs à concilier budget équilibré et excellence pour tous. Si la réforme du baccalauréat doit être pilotée par Bercy, pourquoi ne pas l'avouer ? Pourquoi ne pas établir le budget de la réforme, le coût de sa mise en place, les économies envisagées à long terme ? Si la rigueur

budgétaire est l'effet voulu, le travail n'est pas complet. Mais peut-être est-il trop difficile à des responsables qui ont bénéficié d'une école efficace de reconnaître qu'ils sont incapables d'offrir la même qualité de service public...

Si ce sont les progrès des élèves qui sont véritablement recherchés, le projet doit être retravaillé. Tout le monde s'accorde sur le diagnostic des insuffisances du baccalauréat : les professeurs le constatent, les parents s'inquiètent des compléments à apporter au cursus de leurs enfants, les certifications privées se multiplient, tout comme le recours aux cours particuliers. Des départs vers des systèmes éducatifs internationaux concurrents sont envisagés. Pour réussir les examens d'entrée dans les écoles qui recrutent immédiatement après le baccalauréat comme les IEP, la plupart des élèves s'astreignent à des préparations et bachotent un programme d'histoire approfondi parallèlement au baccalauréat.

Si la réforme ne s'intéresse pas à la qualité réelle de la formation, elle aboutira à un lycée de la performance factice, qui n'a de sens que dans son univers propre. Elle renforcera donc les défauts du baccalauréat actuel devenu illisible. Un grand oral sans une préparation

intensive, c'est de la poudre aux yeux. Devant la proposition de créer au lycée un système inspiré des colles de classes préparatoires permettant une véritable préparation à l'oral, la mission s'est récriée : « Trop cher ! » Pourtant, c'est un entraînement personnalisé, efficace, sans réduction des heures de cours nécessaires aux progrès des élèves.

Des « majeurs » et « mineurs » interchangeables, dont les contenus ne seraient pas spécifiquement pensés pour les élèves épris d'une matière, des conférences qui ne nécessiteraient pas une pensée aboutie, ce sont tout ce que les élèves commencent, sur les réseaux sociaux, à reprocher à Sciences Po : des discussions plus ou moins érudites sur l'actualité qui ne font pas progresser leur auteur, qui ne forment pas. S'engager sur cette voie, ce serait choisir le lycée du strass, beaucoup moins difficile à tailler que le diamant, certes, mais fondant sous la première pression un peu forte. Dans le monde actuel, nos élèves doivent pouvoir résister plus solidement. ■

Blanche Lochmann est présidente de la Société des agrégés de l'Université

Mark E. Smith

Chanteur britannique



En 2005. YUI MOK/AP

S'il avait baptisé son groupe The Fall, en référence à *La Chute*, d'Albert Camus, Mark E. Smith n'en était pas moins une personnalité très méconnue en France. Chanteur, auteur et compositeur anglais aux mots acides, à la voix sardonique et aux guitares à rebrousse-poil, il était, depuis 1977, l'une des figures les plus pittoresques et prolifiques de l'underground rock anglais issu de la vague punk de la fin des années 1970. Leader d'un groupe ayant publié pas moins de 31 albums studio et 32 albums live, Mark E. Smith est mort le 24 janvier, des suites d'une longue maladie des voies respiratoires.

Né le 5 mars 1957, à Prestwich, une petite ville de la banlieue de Manchester, d'où sa famille déménagera pour s'installer, non loin de là, dans la « *dirty old town* » de Salford, ce fils de plombier quitta l'école à 16 ans pour travailler sur les docks. Il ne s'en passionne pas moins pour la littérature, au point de s'inscrire à l'université, dévot, entre autres, les œuvres d'anticipation de George Orwell, Aldous Huxley ou H. P. Lovecraft.

Anti-rock star

Musicalement, la révélation lui vient lors du premier concert des Sex Pistols donné, en juin 1976, au Lesser Free Trade Hall de Manchester. Considérés comme l'acte fondateur de la scène locale – parmi les spectateurs figuraient aussi des membres des Buzzcocks et des futurs Joy Division –, ce show et la hargne autodidacte de la bande à Johnny Rotten donneront envie à Smith de s'exprimer à son tour. Formé fin 1976, The Fall donne son premier concert en mai 1977, avant de publier son premier 45-tours, *Bingo Master's Breakout*, en novembre 1978, et son premier album, *Live at the Witch Trials*, en avril 1979. Les premiers jalons de l'histoire d'une anti-rock star décidée à affirmer la particularité de son style déclamatoire bardé des guitares crissantes et de rythmes anguleux, implacablement répétitifs.

Antidotes à la pop commerciale, la verve misanthrope et les « mélodies » expérimentales du leader de The Fall furent le succès grand public mais s'attirent l'admiration de suffisamment de supporters pour transformer le groupe en phénomène de la scène indépendante. Soutenu par John Peel (1939-2004), le DJ historique de BBC Radio 1, pour lequel le groupe enregistrera pas moins de vingt-quatre sessions, The Fall parvient à plusieurs reprises au sommet des classements « indie rock » avec des albums comme *Grotesque* (After

5 MARS 1957 Naissance à Prestwich (Angleterre)
1976 The Fall se forme
1979 Premier album « Live at the Witch Trials »
2008 Publie « Renegade », son autobiographie (Le Serpent à plumes, 2016)
2017 « New Facts Emerge »
24 JANVIER 2018 Mort

the Gramme) (1980), *Perverted By Language* (1983), *Reformation Post* (2007) ou des singles frénétiquement caustiques tels *Totally Wired* ou *Kicker Conspiracy*.

Avec son rictus sorti d'un dessin expressionniste, Mark E. Smith moque les tares de la société britannique, tout en piochant dans une variété de sources d'inspiration (l'industrie pharmaceutique, les sciences occultes, le football...). Souvent alcoolisé, il n'hésitait pas à fustiger son public et ses musiciens (une agression sur une scène new-yorkaise envers sa claviériste – et épouse d'alors – Julia Nagle lui vaudra de passer deux jours en prison, avant d'être expulsé vers la Grande-Bretagne). Le chanteur cyclothymique verra d'ailleurs passer dans son groupe près d'une soixantaine d'instrumentistes. « *C'est un peu comme une équipe de foot, de temps en temps il faut se débarrasser de l'avant-centre* », plaisantait-il.

Marié de 1983 à 1989 à la guitariste américaine Brix Smith, qui l'amène à polir un peu ses chansons papier de verre, Mark E. Smith connaît à cette période des succès critiques, rejoints par des presque succès commerciaux avec des albums comme *This Nation's Saving Grace* (1985) ou *The Frenz Experiment* (1988), le groupe décrochant même de petits hits avec des reprises de *Mr Pharmacist*, *There's a Ghost in my House* ou *Victoria*, originellement interprétés par The Other Side, R. Dean Taylor et les Kinks.

Ultraprolifique, le chanteur écrira aussi une pièce de théâtre musical, *Hey Luciani* (consacré à Jean Paul I^{er}), composera une musique de ballet pour le chorégraphe Michael Clark, *I Am Curious, Orange*, publiera, en 2008, une mordante autobiographie, *Renégat* (Le Serpent à plumes, 2016), tout en continuant de publier jusqu'au bout – *New Facts Emerge* (2017) – des albums, ajoutant de nouvelles pierres à ce qu'il avait un jour baptisé *The Wonderful and Frightening World of The Fall*. Un monde merveilleux et effrayant dont se réclameront de nombreux groupes, à l'instar de Sonic Youth, Pavement, LCD Soundsystem, ou encore Shame. ■

STÉPHANE DAVET

Le Monde

Le Carnet

Vous pouvez nous transmettre vos annonces chaque dimanche, de 9 heures à 12 h 30, pour la parution du lendemain.

Tarif à la ligne, réduction pour nos abonnés : nous consulter.

Pour toute information Carnet :
 ☎ 01 57 28 28 28
 ☎ 01 57 28 21 36
 ✉ carnet@mpublicite.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Paris. Ruffey-lès-Echirey.

Lucie BESSE,

nous a quittés le 17 janvier 2017, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

L'amour comme arme de combat, ce fut le fil de sa belle vie.

De la part de

Geneviève Besse et Alain Lercher, Pierre et Maryline Besse, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Ses amies et amis.

La famille remercie tous ceux qui ont pris part à sa peine.

gen.besse@orange.fr

Ginette Lacasse, sa compagne, Sa famille italienne,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Gianbattista BRESCIANI

(21 septembre 1949 - 14 janvier 2018), peintre, jardinier, poète, ami fidèle...

ginlacasse@free.fr

Anne-Marie et François Camille, Françoise Defarges, Yves et Michèle Fargues, ses enfants,

Mathilde Defarges, Charlotte Camille, Guillaume et Winnie Fargues, Alice et Sylvain Bichot, Emilie et Albéric Noël, ses petits-enfants, Clément, Constance et Amandine Noël, Camille, Nicolas et Charlotte Bichot, ses arrière-petits-enfants,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Noëlle FARGUES,

survenu le 22 janvier 2018, à son domicile, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 30 janvier, à 10 h 30, en l'église Sainte-Cécile, 44, rue de l'Est, à Boulogne-Billancourt, suivie de l'inhumation dans le caveau familial, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

54, rue Aristide Briand, 92300 Levallois-Perret, 94, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, 2 bis, rue de Billancourt, 92100 Boulogne-Billancourt.

Albert Labaune, ses enfants et ses petits-enfants,

ont la grande douleur d'annoncer le décès de

Marie-Josèphe LABAUNE, née PINAT,

survenu le 24 janvier 2018, à Toulouse.

Ses obsèques seront célébrées le 31 janvier, à 12 h 30, au crématorium de Toulouse.

55, avenue Louis Breguet, 31400 Toulouse.

Société éditrice du « Monde » SA
 Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
 Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
 Directeur de la rédaction Luc Bronner
 Directrice déléguée à l'organisation des rédactions Françoise Tovo
 Directeurs adjoints de la rédaction Philippe Broussard, Alexis Delcambre, Benoît Hopquin, Marie-Pierre Lannelongue, Virginie Malingre, Cécile Prieur
 Direction éditoriale Gérard Courtois, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann
 Rédaction en chef numérique Philippe Lecœur, Michaël Szadkowski
 Rédaction en chef quotidien Michel Guerrin, Christian Massol
 Directeur délégué au développement du groupe Gilles van Kote
 Directeur du développement numérique Julien Laroche-Joubert
 Rédacteur en chef chargé des diversifications éditoriales Emmanuel Davidenkoff
 Chef d'édition Sabine Ledoux
 Directeur artistique Aris Papatheodorou
 Photographie Nicolas Jimenez
 Infographie Delphine Papin
 Médiateur Franck Nouchi
 Secrétaire générale du groupe Marguerite Moleux
 Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget
 Conseil de surveillance Jean-Louis Befia, président, Sébastien Carganico, vice-président

Marie-Rose Benoist, sa compagne, Edouard-Charles Kurz, son fils, Hélène et Pierre Frichot, sa fille et son gendre, Lucas et Liza, ses petits-enfants, Monette et Patrick Watson, sa sœur et son neveu, Denise Lachenal, la mère de ses enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Michel KURZ,

survenu le 20 janvier 2018, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Une cérémonie aura lieu mardi 30 janvier, à 11 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

253, boulevard Raspail, 75014 Paris. helene.frichot75@gmail.com

M^{me} Hélène Lajambe, née Connor, son épouse,

Ariane, Eric, Christian, ses enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

major

Olivier Albert LAJAMBE,

ancien officier canadien, vétéran hautement décoré de la Seconde Guerre mondiale, de la guerre de Corée et des forces de maintien de la paix des Nations-Unies en Palestine,

le 24 janvier 2018, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La messe sera célébrée le lundi 29 janvier, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, Paris 16^e.

Il sera inhumé dans le caveau familial de Saules (Saône-et-Loire), le mardi 30 janvier.

La famille Et les proches,

font part du décès de

M. Guy MERLE,

ancien maire de Treignac, commandeur de la Légion d'honneur, vice-président national des Anciens de la 2^e DB.

Olivier de Segonzac, son épouse, Célian, Mathéis et Noémie, ses enfants, Marie-Josèphe Sapey-Triomphe, sa mère, Lise Nguyen, sa sœur, Luc et Monica Nguyen, son frère et sa belle-sœur, Lionel et Michèle de Segonzac, ses beaux-parents, Camille et Arnaud de Segonzac, sa belle-sœur et son beau-frère, Toute sa famille Et ses amis,

ont l'immense tristesse et la douleur de faire part du décès de

Lily PHAM-NGUYEN de SEGONZAC,

survenu le 17 janvier 2018.

Une cérémonie d'adieu aura lieu mercredi 31 janvier, à 10 heures, en la salle Mauméjan du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

segonzac@gmail.com

Christelle Potier, son épouse, Juliette et Martin, ses enfants, Jacques et Deniz Potier, ses parents, Nicolas et Alexandre, ses frères, Delphine, sa sœur, leurs enfants et leur famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean Philippe POTIER,

survenu le 24 janvier 2018, à l'âge de quarante-huit ans.

M^{me} Annie Dogimont Rajaobelina, son épouse, M. et M^{me} Jean-Marie et Dominique Raelison-Guibert, M. et M^{me} Thierry Rajaobelina, M. Tiana Rajaobelina et M^{me} Chantal Razanapary, M. Serge Rajaobelina et M^{me} Danaé Razafindrasoa, ses enfants, Marine, Madeleine, Pierre et Andraina, ses petits-enfants, Les familles Rajaobelina Justin, Raelison Rasamoely, Rainizafimanga, Adam et Finet,

ont la douleur et le chagrin de faire part du décès de

Léon Maxime RAEILSON RAJAOBELINA,

ancien gouverneur de la Banque Centrale de Madagascar, ancien ambassadeur de Madagascar aux Etats-Unis, ancien ministre des Finances et du Budget, ancien vice-président et directeur exécutif régional de Conservation International, ancien président du conseil d'administration d'Air Madagascar, commissaire général de l'organisme de coordination et de supervision des investissements et de leurs financements (Madagascar),

survenu le 11 janvier 2018, à Antananarivo (Madagascar), dans sa quatre-vingtième année.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau familial d'Ambohimangidy (Madagascar).

8, rue Georges de Porto-Riche, 75014 Paris.

Sophie, sa fille, Laurette, sa sœur, Alessandro et Catherine, son neveu et sa nièce,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques SCEMLA,

survenu le 21 janvier 2018.

Un hommage lui sera rendu le lundi 29 janvier, à 16 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Ni fleurs ni couronnes.

Annette et Richard Sogno-Bezza, Michelle et Patrick Bertellin, ses enfants, Cécile et Benjamin Dessart, Vincent Bertellin et Coraline Alan, ses petits-enfants, Nathan, Bastien, Basile, ses arrière-petits-enfants,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M^{me} André VYVEY,

née Hélène COLBERT de BEAULIEU,

survenu à son domicile, le 24 janvier 2018, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Elle sera inhumée à Saint-Cloud, aux côtés de son mari,

André.

10, rue Marie Bonaparte, 92210 Saint-Cloud. annette.sogno@orange.fr, michelle.bertellin@gmail.com

Paris. Les familles Wermes, Aboukrat, Trigano,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Robert WERMES,

survenu le 24 janvier 2018.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Remerciements

« Heureux celui qui se jette au bout de lui-même »
 « Pour être demeuré pareil à toi, merci ». Aragon.

Pour un mot reçu, pour un message lu, pour une main tendue, pour une fleur offerte, pour un geste d'amitié, pour toutes ces attentions témoignées lors du décès de

Jack RALITE.

Merci.

Son épouse Et ses enfants.

Souvenirs

In memoriam

Philippe ELLEINSTEIN,

29 janvier 1936 - 31 décembre 2014.

martine.markovits@gmail.com

Il y a un an,

Jean KIESEL

nous quittait.

Sa femme demande à ceux qui l'ont aimé, connu et apprécié d'avoir pour lui une affectueuse pensée.

Hommage

Un mois après sa disparition, Mario, Fernanda et Federico Nicolao

rendent hommage avec affection à

Gualtiero MARCHESI,

père de la nouvelle restauration italienne et maître de la « cucina dipinta ».

Exposition

IDKA

Voyages... Paris, New York, Venise, Londres...

Exposition du 1^{er} février au 3 mars 2018

IG Galerie, 1, quai Voltaire, Paris 7^e. Ouverture du mercredi au dimanche de 14 heures à 19 heures et sur RDV. a.romashkin@i-gallery.fr Tél. : 07 53 56 71 07.

Communication diverse

Face aux risques d'instrumentalisation et/ou de récupération sous forme de commémoration d'un cinquantenaire de Mai 1968, il serait prudent d'établir rapidement un lien entre les personnes engagées dans l'action du SNESup entre mars 1967 et février 1969, en participant les camarades du comité de grève de la Halle aux Vins. Contacter j.vigneron.strategies.durables@gmail.com

Le Monde

Le Carnet

Annoncez vos événements culturels

Signatures
 Projections-débats
 Lectures
 Communications diverses

Pour toute information :

☎ 01 57 28 28 28

☎ 01 57 28 21 36

✉ carnet@mpublicite.fr

Tarif : 29,50 € TTC Prix à la ligne



PLANÈTE | CHRONIQUE

PAR STÉPHANE FOU CART

Les végétariens sont parmi nous

Cesserons-nous un jour de manger la chair des animaux? Chaque année le végétarisme semble prendre un peu plus de place sur la scène médiatique. Pas une semaine ne passe sans que l'opinion française soit confrontée à ces mots qui étaient encore absents ou presque du débat public voici seulement une décennie: «cause animale», «antispécisme», «véganisme» (mode de vie excluant toute forme d'exploitation des animaux)... Tout cela nous semble très récent, mais peut-être n'y a-t-il que la remobilisation d'une vieille rengaine, dont on peut d'ailleurs faire remonter l'origine très loin, jusqu'à Plutarque (I^{er} siècle) ou Pythagore (VI^e siècle avant J.-C.), qui, en leur temps, interrogeaient déjà le principe même de la consommation de viande.

En bref, il pourrait n'y avoir là que de vieilles lubies, de celles qui surgissent de temps à autre, qui émergent brièvement dans la conversation publique avant de disparaître sans avoir rien changé au réel. Dans quelques années, toutes ces histoires seront peut-être oubliées, et l'on mangera avec le même appétit une belle côte de bœuf saignante, une joue de cochon à la plancha ou un foie de veau à la bordelaise.

Peut-être, mais peut-être pas. Il suffit pour en douter de voir comment, depuis quelque temps, la question animale s'installe discrètement dans la culture populaire. Depuis les associations militantes et les cercles académiques qui pensent notre relation aux animaux non humains, le sujet diffuse lentement vers le grand public. Et il y a sans doute là une nouveauté. Les exemples récents ne manquent pas. *Ferdinand*, le film d'animation des studios Blue Sky, réalisé par Carlos Saldanha et sorti en France fin décembre, en est une illustration. L'histoire, assez convenue, est celle d'un taureau paisible et bienveillant, destiné à combattre dans l'arène. Rien de neuf? L'aversion pour la corrida est indéniablement un thème ancien et le film, adapté d'un roman de Munro Leaf, a été porté à l'écran en 1938 par Walt Disney.

Mais, à quatre-vingts ans de distance, la même histoire change de sens. Il ne s'agit plus d'échapper au combat absurde et inégal contre le torero, il s'agit d'échapper à la mort infligée par les humains, sous quelque forme que ce soit. Dans une scène où Ferdinand cherche à sauver de la boucherie l'un de ses camarades bovidés, Carlos Saldanha n'hésite pas à emmener les jeunes spectateurs jusque dans l'antre glauque de l'abattoir — bâtiment dont la silhouette lugubre, agrémentée d'une haute cheminée, apparaît de manière fugace, évoquant les fours crématoires des camps d'extermination nazis.

Bambi (1942), *Rox et Rouky* (1981)... les méfaits de l'homme sur l'animal sont un thème récurrent des films pour enfants. Mais c'est souvent la cruauté inutile, ou le sort fait aux animaux sauvages, qui est mis en avant. Celui réservé aux animaux de bouche est

DEPUIS QUELQUE TEMPS, LA QUESTION ANIMALE S'INSTALLE DISCRÈTEMENT DANS LA CULTURE POPULAIRE

un thème rarement abordé. Et lorsqu'il l'est, de *Babe* (1995) au *Petit Monde de Charlotte* (2006) en passant par *Chicken Run* (2000), il évite de confronter crûment le spectateur aux lieux d'abattage...

Le végétarisme et la cause animale sont devenus suffisamment consensuels pour apparaître sans fard dans le scénario d'une superproduction comme le dernier *Star Wars*, par exemple. Dans une scène (par ailleurs scénaristiquement superflue) du huitième volet de la saga, l'un des personnages renonce à croquer dans la chair d'un *porc* (petit animal soyeux) après que ses congénères se sont rassemblés autour de lui, interrompant son repas par des regards désespérés et réprobateurs. Ailleurs dans le film, ce sont des animaux assujettis par des maîtres cruels qui s'échappent de leur prison pour aider les héros à semer leurs poursuivants, en même temps qu'ils recouvrent la liberté... Et que dire d'*Okja*, réalisé par le Sud-Coréen Bong Joon-ho, produit et diffusé en mai 2017 par Netflix: le film tout entier est dévolu à la critique de l'industrie de la viande.

Opprobres sociaux

Cette présence accrue de la cause animale n'apparaît pas ex nihilo. Elle survient dans la foulée de recherches nouvelles en éthologie et en neurosciences qui ont revivifié, ces dernières années, la réflexion sur notre relation au vivant. Depuis le milieu des années 2010, les essais sur le sujet se sont d'ailleurs tant accumulés qu'il est devenu impossible d'en tenir le compte. La littérature y trouve aussi matière à inspiration — citons *Règne animal*, de Jean-Baptiste Del Amo (Gallimard, 2016), distingué en 2017 par le prix du livre Inter, *Défaite des maîtres et possesseurs*, de Vincent Message (Seuil, 2016), ou encore *180 jours*, d'Isabelle Sorrente (JC Lattès, 2013).

L'apparition ou la résurgence de ce thème dans la culture populaire n'en est pas moins récente et timide. Il suffit de lire les forums en ligne pour mesurer l'étendue du rejet que suscitent encore les végétariens et les végétariens. Ces derniers demeurent, il est vrai, une toute petite minorité, en butte à l'agressivité, aux quolibets et à un certain opprobre social. Mais un changement subtil est peut-être signalé par ce simple fait: ce ne sont plus seulement des végétariens qui s'intéressent à la question, ou en font leur miel.

«Je ne suis pas végétarien, confiait récemment au Parisien Carlos Saldanha. Mais j'admire ceux qui, comme ma fille, ont le courage de ne plus consommer que des légumes.» Il est commun de haïr ou de moquer les végétariens — les commentaires qui seront publiés sous la version électronique de cet article ne manqueront sans doute pas de le montrer —, mais de plus en plus d'omnivores leur reconnaissent aussi volontiers le courage moral de vivre et d'agir en accord avec une éthique qu'il est bien difficile de balayer d'un revers de main. ■

foucart@lemonde.fr

DÉLIQUESCENCE DE LA DÉMOCRATIE BRÉSILIENNE

ÉDITORIAL III

Après les bravades, les larmes et les outrances, Luiz Inacio Lula da Silva, dit «Lula», président du Brésil de 2003 à 2011, a obtenu le vendredi 26 janvier, ses avocats sont venus remettre le passeport de l'ancien chef d'Etat aux autorités policières de Sao Paulo. Cette mesure était réclamée par un juge de Brasilia, au lendemain de sa condamnation à douze ans et un mois de prison pour corruption passive et blanchiment d'argent.

Une humiliation de plus pour l'ex-syndicaliste, figure de la lutte ouvrière sous la dictature militaire (1964-1985), qui fut l'un des plus grands dirigeants politiques du pays et la star des sommets internationaux au temps de sa splendeur. Le sort de Lula, «père des pauvres» dont la politique so-

ciala a sorti des millions de Brésiliens de l'indigence, déchaîne les passions.

Ses alliés protestent de son innocence et le défendent tel un dieu tandis que ses ennemis le considèrent comme un bandit. En dépit des étrangetés avérées de la procédure judiciaire, il n'est pas absurde d'imaginer que l'ancien métallo et son Parti des travailleurs aient, à l'instar de leurs prédécesseurs, succombé à la tradition clientéliste du système politique brésilien. Déjà, en 2005, le scandale du «mensalao» (l'achat de voix de parlementaires) avait failli lui coûter sa réélection. Et, au-delà de cette première condamnation, Lula fait également l'objet de huit autres procédures judiciaires.

Mais le malaise grandit depuis l'«impeachment» controversé, en 2016, de la présidente Dilma Rousseff, héritière et successeuse de Lula. Loin de servir la cause de l'éthique promise depuis le déclenchement de l'opération anti-corruption «Lava Jato» («lavage express»), la disgrâce de Lula offre le spectacle affligeant d'un vieux monde politique en déliquescence.

Au moment où les juges prononçaient la sentence contre l'ex-métallo, l'actuel président, Michel Temer, participait au sommet de Davos, tentant de faire oublier les lourdes accusations qui pèsent contre lui: corruption passive, participation à une organisation criminelle et obstruction à la justice.

Jusqu'à présent, le chef de l'Etat est parvenu à suspendre les procédures qui le visent au prix d'un marchandage éhonté avec des parlementaires, eux-mêmes en délicatesse avec la justice. Au Congrès brésilien, pas moins de 45 sénateurs sur 81 doivent répondre d'accusations criminelles, pointe le site *Congresso em Foco*, qui scrute l'activité parlementaire. Rien de neuf. «Lava Jato» n'a fait que mettre en lumière des pratiques bien antérieures à l'arrivée au pouvoir de Lula.

Après les manifestations monstres de 2015 et 2016 réclamant au nom de la «morale» le départ de Dilma Rousseff, les scandales, dignes d'un film de série B, mêlant mallettes d'argent sale et tractations en sous-sol, se sont succédé au point d'étourdir les Brésiliens. Mais le statut de *foro privilegiado* («citoyen privilégié») protège les politiciens en fonctions; l'immunité dont ils bénéficient, légitime dans son principe, est dévoyée et instrumentalisée avec le plus grand cynisme.

L'élite de Brasilia baigne dans un climat d'impunité de nature à écœurer le peuple. A quelques mois de l'élection présidentielle, le Brésil, pays parmi les plus inégalitaires au monde, renvoie l'image d'une société de castes où les dirigeants n'obéissent pas aux mêmes lois que les miséreux. C'est indigne et dangereux pour la plus grande démocratie d'Amérique latine. ■

PINK FLOYD LA COLLECTION REMASTERISÉE

DÉCOUVREZ L'INTÉGRALE DES ALBUMS ORIGINAUX DANS UNE COLLECTION ÉVÉNEMENT !

LE N°2 : LE DOUBLE ALBUM **THE WALL** + LA BOÎTE DE RANGEMENT OFFERTE 12,99€ SEULEMENT



L'opéra rock de Pink Floyd, un album-concept historique qui les place à jamais comme groupe légendaire dans l'histoire du rock.

LA COLLECTION :



EN VENTE ACTUELLEMENT CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU DÈS MAINTENANT SUR WWW.COLLECTION-PINKFLOYD.COM

Le Monde Europe 7 hachette WARNER MUSIC

La collection Alhambra,
créée en 1968 et inspirée du trèfle à quatre feuilles,
se porte comme un précieux symbole de chance.



Van Cleef & Arpels

Haute Joaillerie, place Vendôme depuis 1906



Boutique en ligne www.vancleefarpels.com - +33 1 70 70 02 63

L'Énquê

Le Monde



tu
veux
ou
tu
veux
pas

2

ENQUÊTE

Elles sont nombreuses à avoir couché par résignation, gêne ou peur. Un « consentement » ambigu, nommé zone grise, dont la perception a évolué ces dernières années

ENQUÊTE

«L'envie que ça se finisse le plus vite possible»

Elle avait 15 ans, lui, 25. Et a couché avec lui «par résignation». Comme elle, beaucoup de femmes ont intégré cette zone grise, entre le viol et le consentement, rejetée par les filles de la nouvelle génération. Des années 1980 à aujourd'hui, récit d'une prise de conscience

Par Blandine Grosjean

Septembre 1980. J'ai 15 ans et demi. Je rentre d'un séjour au centre de voile des Glénans, en Bretagne, et je dois rejoindre mon lycée bourguignon. Un des moniteurs de voile, interne en médecine, propose de me ramener en voiture jusqu'à Paris. Je le connais à peine, mais c'est un billet de train économisé. On arrive assez tard à Paris, trop tard pour que j'attrape un train gare de Lyon, et il me propose de m'héberger. Je viens de passer un mois à naviguer dans la promiscuité avec des garçons et des filles, dans une ambiance de totale liberté sexuelle et de respect aussi. L'esprit Glénans, dont ce garçon est, pour moi, forcément porteur. Il n'y a qu'un lit chez lui, je ne suis pas inquiète, on va se débrouiller. Mais il décide qu'on dormira dans le même lit. Il est un peu moins sympa qu'en voiture, je l'entends au téléphone envoyer bouler sa fiancée qui espérait le retrouver le soir même. Je n'ai pas d'argent, je ne connais pas Paris. Je vais finir par ne plus résister à ses «avances». Je n'avais ni l'intention de coucher avec lui, ni envie, ni désir, je n'ai aucun plaisir, rien. Seulement la volonté que ça finisse le plus vite possible, et la crainte qu'il me fiche dehors en pleine nuit. Un moment désagréable. Je suis partie au petit matin en lui disant au revoir.

Il devait avoir 24-25 ans, j'étais mineure. C'était un bourgeois, joli appartement près de la tour Eiffel, moi sans un sou, mais venant d'un milieu où l'on m'avait bien armée culturellement. Je n'ai pas vécu cette expérience comme un abus, n'en ai pas été traumatisée. Je n'en ai jamais parlé. J'avais oublié cette histoire, jusqu'à ce que je me mette à réfléchir à ce documentaire, il y a deux ans, à interroger la nature du consentement. Le consentement, même entre époux, ne va pas de soi, la loi le reconnaît désormais. Le consentement, même entre deux personnes qui se retrouvent sans violence ni menace dans la même pièce, dans le même lit, ne va pas de soi.

Été 1989 : « Pourquoi en faire tout un plat ? »

Me revient alors en mémoire ce que m'avait raconté une amie proche, «M.», il y a très longtemps. En 1989, quelques mois après notre sortie de l'école de journalisme, elle était partie couvrir des élections dans son pays d'origine. Elle y avait retrouvé un de nos camarades de promotion, envoyé spécial pour l'occasion, un garçon plutôt sympathique, trop content de se mettre dans le sillage de «M.» pour appréhender ce pays qu'il ne connaissait pas. Comme souvent en reportage, ils avaient été amenés un soir à partager un hébergement. Et il avait essayé de la violer. Enfin, elle ne l'a pas raconté exactement ainsi. Pas le mot viol. Il s'est imposé dans son lit, a essayé de lui enlever sa culotte, a frotté son sexe contre elle, l'a implorée, elle était épuisée, ne pensait qu'à dormir, il s'est finalement masturbé tout près d'elle. C'était la plus belle fille



Ancienne journaliste à *Libération* et Rue89, Blandine Grosjean, productrice éditoriale à Elephant Doc de l'émission « Invitation au voyage » (Arte), est la coauteure de *Sexe sans consentement*, un documentaire réalisé par Delphine Dhilly, qui sera diffusé sur France 2 le 6 mars

РЕЛИЗ ГРУППЫ
"What's News"
VK.COM/WSNWS

LE GRAND DÉBALLAGE

Quand les Américaines racontent leur pire nuit

En séduction comme en sexualité, il n'y a jamais eu de pilote dans l'avion. Seulement des lois. Qui manifestement, en 2018, ne suffisent pas – ne suffisent plus. Ironiquement, le pays de la carte de Tendre ne sait plus où il habite. Il reprend la cartographie à zéro, aiguillonné par l'actualité : au-delà des pratiques légales, qu'est-ce qui est acceptable ? Tolérable ? Désirable ? Nous avons commencé le défrichage à traits grossiers, avec un coupable idéal, un super-méchant digne des films qu'il produisait. Harvey Weinstein, protégé par un inquiétant réseau, retranché derrière son argent. Au palmarès des *shitty men* (« mecs pourris »), le producteur se voit rejoint par Bill Cosby (accusé par une soixantaine de femmes, dont deux âgées de 15 ans au moment des faits) et l'entraîneur de gymnastique Larry Nassar (qui aurait agressé au moins 150 athlètes, dont Simone Biles, championne olympique).

Il fallait des monstres, la zone noire, pour exposer l'ampleur du problème – mais il fallait aussi sortir de la logique du monstre. C'est pourquoi les boucs émissaires ont été remplacés par des porcs. Scandales après soupçons, il fallait bien que nous arrivions au bout de cette logique – explorer la zone blanche. Ce territoire a été atteint avec *Cat Person* et l'affaire Grace-Aziz Ansari. Commençons par la fiction. *Cat Person*, du nom d'une nouvelle de Kristen Roupenian, parue dans le *New Yorker*, en décembre 2017, a connu un succès mondial et fait couler des rouleaux d'encre : par peur de décevoir un quasi-inconnu, l'héroïne Margot finit par coucher avec cet homme qu'elle méprise. Elle ne se donne pas la permission de changer d'avis. Aurait-elle dû partir ? Une femme peut-elle quitter la chambre d'un homme sans se mettre en danger ? Les femmes sont-elles conditionnées à faire passer leur désir après celui des hommes ? Une étude pas toute jeune (1991, *Journal of Sex Research*) montrait en effet que 97 % des femmes ont déjà fait l'amour sans désir (et 60 % des hommes).

Deuxième affaire : Grace et Aziz Ansari. La première est une inconnue, anonyme. Le second est une superstar multirécompensée de la télévision américaine (créateur et vedette de la série *Master of None*). Ils se rencontrent à une soirée, elle se rapproche de lui, uniquement par intérêt, écrit-elle. Ils se revoient, finissent chez lui, se déshabillent, ont des rapports oro-génitaux. Elle ne veut pas aller plus loin. Elle considère d'ailleurs qu'après une fellation et un cunnilingus il n'y a pas eu de « vrai sexe ».

Aziz Ansari insiste. Après avoir tout tenté pour remotiver la jeune femme, quitte à se montrer redoutablement explicite, le comédien jette l'éponge et lui appelle un taxi.

Quelques mois plus tard, Grace se demande si elle a vécu une agression sexuelle... et décide de rendre publics tous les détails du rendez-vous, en publiant sous pseudonyme son récit sur le site féministe Babe.net (« La pire nuit de ma vie »). Nous ne sommes pas dans une fiction, les arguments sont plus violents que ceux qui avaient accompagné la publication de *Cat Person* : à quel point Grace s'est-elle forcée ? Aziz Ansari a-t-il abusé de son pouvoir ou a-t-il mal compris les signaux d'une partenaire sexuelle qui ne montre par ailleurs aucune intention de quitter les lieux ? Les féministes sont divisées : les plus âgées se demandent pourquoi Grace n'a pas claqué la porte, les millenniales pourquoi l'acteur a insisté alors qu'elle exprimait clairement ses réticences. Est-ce un rendez-vous raté ou le signe de dangereuses dynamiques de service sexuel ? La question est réactive une autre : consentement par défaut ou consentement enthousiaste ? Pour qu'une relation sexuelle soit légitime, faut-il dire oui, ou ne pas dire non ? Le débat reste ouvert, mais à l'heure où nous écrivons ces lignes, Aziz Ansari ne semble pas sérieusement inquiet. Sa réhabilitation désamorçait les angoisses instrumentalisées par les oiseaux de mauvais augure : manifestement, le mouvement #metoo n'est pas hors de contrôle, et le spectre d'innocents détruits par un témoignage anonyme reste pour l'heure une menace fantôme.

Nous avons donc deux femmes, banales, avides d'être appréciées voire adorées. Très bien. Cependant, elles semblent sincèrement estimer que cette adoration leur est due, sans rien donner en retour, à part éventuellement leur fraîcheur. Cette arrogance ne sort pas de nulle part. Nous sommes en plein trope cinématographique – en pleine pop-culture. Margot a 20 ans, Grace 22. Elles appartiennent à la génération *Twilight* autant qu'à celle de *Cinquante nuances de Grey* – des scénarios mettant en scène un homme idéalisé (immortel ou milliardaire) s'entichant d'une gourde pas spécialement intéressante ni canon. Ces millenniales ont probablement fantasmé toute leur adolescence sur l'équivalent sentimental du prix spécial de l'Euro Millions. Sans surprise, c'est parmi les jeunes adultes que leurs soutiens se sont manifestés.

Dans le cas de Margot, l'homme ne se montre pas à la hauteur. Grace, elle, accuse Aziz Ansari de n'avoir voulu « que » coucher avec elle. Mais qu'aurait-il pu vouloir d'autre ? Même dans les contes de fées, même dans *Cendrillon*, le baiser du prince passe par une attraction physique indéniable. Grace dit : « *Tous les hommes sont pareils.* » On ajoutera : « Tous les *gens* sont pareils – tous les *gens* veulent quelque chose. » Nous abordons ici une autre zone, celle du « commerce » amoureux. En général, les deux membres d'une relation sexuelle ou sentimentale apportent chacun une « valeur » similaire (mais on peut troquer une qualité contre une autre, argent contre beauté, prestige contre jeunesse, etc.). Manque de chance, Grace comme Margot semblent n'avoir aucune conscience des logiques de réciprocité à l'œuvre dans le désir. Elles se comportent comme des enfants gâtées. Elles veulent que le prince fasse une exception pour elles, mais elles refusent de faire une exception pour le crapaud. Elles proposent à leurs prétendants un marché de dupes, s'indignent de leur échec, et voudraient se faire plaindre parce que la manœuvre n'a pas fonctionné.

Il reste donc à cartographier les disharmonies dans le « type » de désir : quand les deux veulent, mais pas la même chose. Aventurières, aventuriers, nous vivons une époque formidable. Un continent gris entier attend nos découvertes, discussions, découpages. Sortez votre compas moral. Et à l'assaut.

Maïa Mazurette

PAS CE SOIR, CHÉRI

« Une femme peut toujours trouver des excuses pour ne pas faire l'amour, mais tu es vraiment con »

Brigitte Bardot, dans « *Le Mépris* » (1963),

de Jean-Luc Godard

de l'école. Lui, j'ajoute ces informations pour le contexte, mais ça ne change rien à l'affaire, était rangé dans la catégorie sex-appeal négatif. Quand elle m'a rapporté cette histoire, nous n'en avons pas fait tout un plat. Nous nous sommes moquées de lui avec d'autres amies de l'école. Un pauvre gros con. Aurait-elle dû le dénoncer publiquement ? Porter plainte pour tentative de viol et agression sexuelle ? Gâcher sa carrière peut-être, et bien plus ? « M. » va très bien. Oui, pourquoi en faire tout un plat ?

2007 : « Too embarrassed to protest », l'article fondateur

En 2007, lors d'un séjour à Londres, je tombe sur un article du *Guardian* « Too embarrassed to protest » (« trop gênée pour dire non »). Avant même de le lire, je sais de quoi il s'agit. Nous savons toutes de quoi il s'agit. L'auteure, Esther Freud, raconte qu'adolescente, amoureuse d'un garçon de son âge, elle s'est retrouvée une nuit de fête dans le lit d'un inconnu alors qu'elle attendait son petit copain, qui apparemment lui avait préféré une autre fille et l'avait « refilée » à son pote. Quand il enlève son slip, elle ne sait pas quoi dire. Elle n'a pas su comment, pas pu dire non. Peur de passer pour une gourde. Elle écrit aussi dans cet article qu'une de ses amies lui a raconté qu'adolescente, lors d'une boum, un garçon était entré avec elle dans les toilettes, au vu et au su de l'assistance, et qu'elle l'avait « fait ». Ne pas passer pour une gourde aux yeux de ceux et celles qui guettaient. Être une fille cool.

Pendant des années, j'ai considéré cet article comme un travail intéressant, le premier qui saisissait bien ce que l'on a toutes vécu (enfin, je croyais, mais je sais maintenant que des filles ont eu soit de la chance, soit plus de je-ne-sais-quoi – personnalité, à-propos, instinct...), ce que toutes les filles vivront, ce par quoi il faut passer pour apprendre à naviguer. Mais, à mes yeux, il s'agissait d'un sujet société « intime », certainement pas infos générales-justice-pénal. Il n'aurait pas, pour moi, à l'époque, dans le domaine politique du féminisme.

En tant que journaliste société-justice, j'avais plutôt tendance à déplorer une « psychologisation » inquiétante de nombreux maux sociaux. Et dans mon entourage, la tendance exaspérante à justifier son malheur existentiel par un épisode traumatique de sa jeunesse.

A peu près à la même époque, un bon ami, père de famille, féministe, me raconte avoir reçu un coup de fil qui l'a profondément perturbé. Une femme de son âge avait retrouvé sa trace et son contact sur Internet. Et vingt-cinq ans plus tard, elle l'accusait d'avoir gâché sa vie sexuelle et affective. Il s'agissait de la petite sœur d'un de ses copains de quartier. En l'absence des parents, lors d'une soirée chez eux, elle lui avait fait une fellation. Au début de la conversation téléphonique, il ne se souvenait pas. Puis, à force de détails fournis par cette femme, vaguement. Elle disait qu'il l'avait forcée à lui faire une fellation, pas en la menaçant, mais en insistant lourdement. Elle était plus jeune. Lui était le pote de son grand frère, elle voulait être acceptée par eux, alors elle l'avait fait, c'était sa première expérience sexuelle, et elle ne s'en serait jamais vraiment remise. Spontanément et sincèrement, je l'ai rassuré : cette nana est dingue, elle a d'autres problèmes personnels. Une copine abonnée à *Psychologies magazine* ou un psy, ou les deux, lui ont soufflé l'idée que ça c'était à cause d'un abus sexuel que sa vie allait de travers.

2010 : l'affaire Assange

Octobre 2010. Survient l'affaire Julian Assange, accusé de viol par une maîtresse suédoise qui avait vraiment cherché et voulu, d'après son témoignage, avoir des relations sexuelles avec lui. Elle accuse le fondateur de WikiLeaks de viol au petit matin, alors qu'elle dormait. Par surprise et sans capote. Le plus étonnant pour moi est que la justice suédoise poursuive Assange pour viol. En France, il y a huit ans, les juges, et d'abord les flics, auraient hurlé de rire si une femme était venue se plaindre d'un pareil incident. A cette époque je suis rédactrice en chef de Rue89. En conférence de rédaction, je m'inquiète de cette police du lit qui entend régenter chaque pratique sexuelle entre adultes a priori consentants.

Plusieurs jeunes femmes de la rédaction, stagiaires et staff (20-29 ans) ne sont pas du tout sur cette longueur d'onde. Pour elles, il s'agit bien d'un viol. S'ensuivent des discussions passionnées sur le consentement. Deux camps dans la rédaction. Pour les un(e)s, dont je fais partie, le consentement explicite, renouvelé, verbal et balisé est anti-érotique, il ne tient pas compte des difficultés qu'ont aussi les hommes à gérer les rela-

tions avec les femmes, de la complexité et de l'imprévu qu'il y a dans une rencontre sexuelle. Plusieurs jeunes femmes se placent dans l'autre camp. Pour elles, il n'y a pas de « zone grise » du consentement. Si une femme exprime d'une façon ou d'une autre qu'elle n'a pas envie, ou pas à ce moment, ou qu'elle n'exprime rien (elle dort, elle est saoule ou droguée) et que l'homme passe outre, cela relève de l'abus et de la violence sexuels, punissable par la loi. Il faut que les jeunes garçons, que les hommes apprennent à respecter le désir de leur partenaire. Il faut porter plainte, les dénoncer, leur mettre la honte.

Certaines de ces jeunes femmes défendent l'idée qu'il y a un continuum dans les violences sexuelles. D'un pelotage dans le métro à la relation sexuelle imposée par la violence, c'est une différence de graduation, pas de nature. Elles pensent qu'il faut porter plainte contre un pote de fac qui a un peu/beaucoup profité de votre état d'ébriété pour coucher avec vous. Dénoncer le mec qui, au dernier moment, retire la capote.

« Ne pas casser l'ambiance »

Je demande à une jeune journaliste de Rue89 de mener son enquête. Le résultat : « Elles couchent pour ne pas avoir à dire non ». Extraits :

« (...) Plus tard, au cours d'un week-end à la campagne, chez lui, *"j'ai compris que ça allait être chaud pour moi"*. Chloé est alors vierge, *"avec un seul de respect de mon corps assez bas"*. En arrivant dans la *"baraque"*, elle se rend compte qu'il a prévu de dormir dans le même lit qu'elle. Elle va devoir lui dire qu'elle ne l'a jamais fait. Préfère se saouler à la vodka. Elle finira la soirée *"complètement allumée"* dans le lit double. Le lendemain, elle se réveille en ayant mal *"entre les cuisses"* : *"Il ne m'a pas calculé de la journée et je n'ai rien osé dire."* (...)

Anne a quant à elle accepté une relation sexuelle avec un quasi-inconnu en vacances : *"Je me suis dit qu'il allait insister des heures, alors j'ai préféré me laisser faire."* (...)

Chloé : *"Je répète la phrase – "mets un préservatif" – douze mille fois dans ma tête avant de la prononcer. Si le mec refuse ou me dit qu'il ne préfère pas, je cède à mes risques et périls."* Puis, en riant : *"C'est con, hein, mais je préfère avoir une MST que casser l'ambiance."*

Elles ne veulent plus passer à la casserole

Au cours de la dernière décennie, le seuil de tolérance a brutalement baissé. Les mecs « lourds » sont devenus des harceleurs. La drague intempesive dans les

espaces publics est appelée harcèlement de rue. Un prof de fac qui « séduit » une étudiante est coupable d'abus d'autorité. Les médias en ligne – surtout anglosaxons mais largement suivis par les jeunes journalistes du Web français qui baignent dans cette culture –, les blogueuses de plus en plus féministes ont sorti ces histoires du domaine intime. Ce sont désormais, grâce à elles, des sujets de société.

Je constate que mes filles, leurs amies, mes nièces ne supportent plus ce que nous nous avions intégré comme un mal inévitable. Je questionne. Je découvre que des jeunes filles de mon entourage ne vont pas bien à cause de « ça ». Une première expérience sexuelle pas vraiment voulue, et surtout pas de la manière dont elle s'est passée. Elles regrettent d'avoir fait certaines choses qu'elles n'avaient pas décidé de faire, et ça ne passe pas par les pertes et profits de l'entrée dans la vie. Elles se sentent blessées, elles sont en colère. Elles en parlent entre elles.

Je crois être sûre d'une chose, mais on pourrait tenter de me prouver le contraire : ce ne sont pas les hommes et les garçons qui ont changé et qui seraient devenus moins « respectueux ». Au contraire, ils sont nombreux à avoir entendu, compris, évolué. Ce sont les femmes et la société qui ont bougé. Il y a de moins en moins de troisième voie entre le viol et la relation consentie. L'expression « passer à la casserole » et ce qu'elle impliquait d'acceptation sociale d'un abus, n'est plus acceptable. Les jeunes filles de maintenant sont-elles plus fragiles ? Ont-elles raison ? Qu'une fille accepte une relation sexuelle sous la pression, quelle qu'elle soit, alors qu'un garçon ne se retrouve presque jamais, en tout cas dans le cas d'une relation hétéro, dans cette situation, n'est pas équitable.

Croire que sucer fait partie de l'invitation

Mais... les relations sexuelles sont-elles, peuvent-elles être « équitables » ? Oui, il faut lutter pour qu'elles le soient, défend Sonia, une jeune commerciale de 25 ans avec qui je fais du sport. Elle remercie sa mère, infirmière camerounaise, de l'avoir « dressée » à ne jamais se laisser impressionner par les garçons. « Pas à les fuir ou m'en méfier. Elle-même a toujours eu des histoires, et elle était très cash sur comment ça doit se passer. "Si à ce moment tu te dis 'je préférerais être ailleurs', tu rentres à la maison immédiatement." » Sonia a eu sa première expérience sexuelle à 14 ans, avec un cousin, « on avait envie tous les deux », il était un peu plus jeune qu'elle. Elle a grandi dans deux univers auxquels elle reste liée : son collège de ZEP et le lycée bourgeois où elle a intégré une classe internationale. Elle assure que dans les deux cercles, les expériences sexuelles cheloues (« forcées », précise-t-elle à ma demande) ont fait des dégâts chez ses copines. Dépression, anorexie, scarifications, déscolarisation : c'était le sujet principal de conversation entre 15 et 19 ans. Les soirées de son lycée bourgeois où certaines filles finissent par croire que sucer les beaux gosses fait partie de l'invitation, les histoires « hors quartier » avec des garçons plus âgés, pour ses copines de collègue. « Si à 15 ans tu acceptes l'invitation d'un mec de 20 ans pour boire un coup, ça veut dire que tu vas aller plus loin. Alors qu'en fait, elles n'ont pas envie, ne sont pas prêtes, elles ont juste envie qu'on s'intéresse à elles. »

Rien de nouveau au royaume de l'adolescence. C'était pareil à Chalon-sur-Saône il y a trente ans. Sans métro, on était encore plus souvent obligées de rester « dormir ». Et cette petite musique « nous, on n'en faisait pas tout un plat ». De fait, on n'en parlait pas. Ni entre amies ni bien évidemment aux adultes. Personnellement, je dois faire un gros effort pour convoquer ces souvenirs, inodores, indolores. Apparemment, si j'en crois le coup de fil reçu vingt-cinq ans après la féllation par mon ami, ce n'est pas le cas pour tout le monde.

« Dire "non", penser "oui" »
 Sous l'article de Rue89 « Elles couchent pour ne pas dire non », le débat s'engage. « Comment être sûr d'être dans un rapport consenti ? » Baba264 se souvient de

femmes lui ayant dit non alors qu'elles pensaient oui :

« Il m'est arrivé à plusieurs reprises et avec différentes partenaires de faire face à un "non" pendant l'acte sexuel ou les préliminaires après une action de ma part. Immédiatement, je ne manque jamais de m'interrompre. Eh bien, non seulement cela surprend souvent mes partenaires, mais certaines me l'ont reproché, et assez vertement en plus. J'aurais dû, d'une façon ou d'une autre, comprendre que ce non était en fait un "oui, encore, mais j'assume pas" et que j'aurais dû continuer. Il en ressort un tableau difficile à déchiffrer où ce concept, en théorie tout simple, qu'est le consentement (ou son absence) devient tout à coup un mystère à déchiffrer et où la ligne entre prise d'initiative et agression est plus floue qu'on voudrait bien le laisser penser. Cela me fait penser à cette phrase de Talleyrand : "Les femmes pardonnent parfois à celui qui brusque l'occasion, mais jamais à celui qui la manque." »

Des commentaires féminins sous le même article brouillent encore plus les frontières entre non-consentement et agression. « Le lourdingue avec qui on se retrouve seule par malheur (en règle générale, reconnaissons-le, il pue l'alcool en prime, ce qui ajoute à son capital séduction...), alors on se débat, on baffe, et puis on se tire et on en tremble pendant trois jours. Et puis on l'évite et on prévient les copines, et puis c'est tout. Parce que ? Parce que si on devait traîner en justice tous les hommes et toutes les femmes qui essaient d'abuser de leur pouvoir et de leur force, tous les cons en quelque sorte, nous n'aurions pas assez d'une vie pour être présents au tribunal. D'autant que c'est le genre de problème qu'on a plutôt tendance à rencontrer quand on est jeune (après vient l'expérience, on les flaire à 10 km, ces ordures). »

2016 : « Ça met mal à l'aise, ton truc »

Ce sujet du consentement concerne d'abord les adolescentes et les jeunes femmes dans un contexte hétérosexuel. Les rapports de force et les abus existent aussi dans les relations homosexuelles, mais elles sont le fruit d'autres facteurs que la domination masculine qui est au cœur du (non-)consentement. Au printemps 2016, quand je commence à écrire le projet du documentaire *Sexe sans consentement* (sur France 2, le 6 mars), je

ne sais pas que ce sujet me concerne personnellement. Mais plus j'en parle, plus je constate que tout le monde se sent concerné : « Ça met mal à l'aise, ton truc. J'ai repensé à deux ou trois nanas avec qui j'ai insisté, même un peu plus que ça, et qui ont fini par se laisser faire. » Mais cet aveu est arrivé après-coup. Lors d'une première discussion, ce collègue ne comprenait pas le sujet de ce film : « Si c'est pas sur le viol, c'est sur quoi alors ? » Les mots manquent, c'est le problème avec les zones grises. Ni viol ni agression, peut-être une autre catégorie, l'atteinte sexuelle ?

Ce sont des mauvaises expériences « un peu inévitables, initiatiques – faut bien y passer –, pénibles, mais y a pas mort d'homme, de femme, moi, en l'occurrence », me dit une consœur. Les garçons sont comme ça, ils ont « très envie », les filles, elles, « ont souvent moins envie, surtout si elles ne sont pas amoureuses » ou pas expérimentées. Les garçons doivent se lancer à l'assaut comme les poilus sortant des tranchées ; les filles, elles, subissent, ou se font avoir. Elles non plus n'ont pas appris à faire la guerre, seulement à se protéger, dans le meilleur des cas, d'une grossesse ou d'une MST. Alors, forcément, il y a des dégâts, c'est le prix à payer pour acquiescer de l'expérience. « Tu te fais forcer la main une, deux, jusqu'à cinq fois maxi, et après tu sais comment ne pas te retrouver dans ce genre de situation », m'explique une amie. Voilà. On commence par passer à la casserole et, arrivé un certain âge, plus forte de cet apprentissage, on choisit le menu et les convives.

Mais ça, c'est un programme de vieilles, un vieux programme. Il n'a plus cours. Jusqu'à peu, il était impensable d'imaginer dénoncer ces comportements. Et même gênant de s'en plaindre en privé. Seulement, depuis quelques années, de plus en plus de jeunes filles et de femmes exigent qu'on sorte de cette zone grise. Pour certaines d'entre elles, il n'y a pas trois voies : le « vrai » viol, le « vrai » consentement et « le truc entre les deux ». Il y a viol ou pas. Accepter « le truc entre les deux », c'est cautionner la culture du viol. Cela nous oblige à revoir la portée du mot consentement. Il ne peut plus s'agir de ne pas avoir dit, ou crié assez fort « Non ! ». Consentir, ce n'est plus « céder », c'est quand on est OK. Et ça passe par le dialogue. Ici, en France, championne du monde de l'amour courtois, on moque les initiatives américaines

ou suédoises sur la contractualisation du consentement : les filles devraient exprimer leur entier consentement, explicitement, préventivement par écrit ou par le biais d'une application. Qui ferait foi même en cas de soirée très arrosée. Inévitablement, nous, les maîtres de la séduction, on ajoute : « Oh, ces Américains tue-érotisme ! Oh, ces Suédois sexy comme des bûches... »

Mais c'est un progrès, comment le contester, que les filles revendiquent une sexualité qui ne passe pas par ces atteintes, petites ou grandes. Je ne crois pas qu'elles demandent de castrer les garçons, elles ont envie d'eux. Elles exigent qu'on en finisse avec ce malentendu de la fille qui veut bien puisqu'elle ne se débat pas en hurlant au viol. Les normes intimes ont changé, mais pas les représentations. Les garçons se racontent encore des légendes sur les « signes qui ne trompent pas », un *body language* ésotérico-érotique qui vaudrait acceptation de la part de la fille. Beaucoup pensent encore que c'est comme ça que ça doit se passer, en forçant un tout petit peu.

Tout ça ne peut pas se régler par des articles du code pénal ni des injonctions éthiques. C'est le rôle des journalistes, des écrivains, des cinéastes et de qui veut de soulever le couvercle pesant sur ces zones grises (ces zones que recouvre en partie « la liberté d'importuner », selon le manifeste publié dans *Le Monde*). Mettre des mots, des images sur « ça » en se gardant bien de victimiser celles qui ne se sentent pas victimes, de les clouer au pilori, en ne construisant pas des traumatismes qui n'en étaient pas. Il ne s'agit pas de définir ce qu'est une « bonne » sexualité ou du « bon sexe ». Toutes les femmes, tous les hommes que je connais ont eu leur compte de plans foireux, de nuits qu'ils préfèrent oublier, dont on a le droit de rire aussi. Ils appartiennent à la loterie de la vie, conséquences des choix plus ou moins heureux que nous avons la chance de pouvoir faire. Ne serait-ce que parce qu'ils permettent de mieux jouir des bons moments.

Il s'agit d'apprendre aux filles à s'exprimer crânement pour que les garçons soient en mesure de comprendre. Et dire que les filles cool, ce ne sont pas celles qui finissent par céder pour être « sympas ». Ce sont les filles qui font ce qu'elles ont décidé de faire, avec qui et comme elles le veulent.

« Pour les ados, le porno est une école du non-consentement »

La pornographie a-t-elle une influence néfaste sur les jeunes qui reproduiraient dans la réalité ce qu'ils voient sur leurs petits écrans ? Emmanuel Macron a relancé le débat lors de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre, dénonçant une représentation de la sexualité qui « a franchi la porte des établissements scolaires (...). Un genre qui fait de la sexualité un théâtre d'humiliation et de violences faites à des femmes qui passent pour consentantes ». Israël Nisand est gynécologue obstétricienne aux hôpitaux universitaires de Strasbourg. Il intervient dans les collèges pour sensibiliser les jeunes gens aux risques du porno en ligne et les informer sur la sexualité.

Dans vos échanges avec les ados, constatez-vous une évolution de la perception de la sexualité et de la notion de consentement ?

Il y a eu un changement majeur depuis l'apparition de YouPorn et des séquences porno violentes que le Web diffuse, souvent gratuitement. Les chefs d'établissement et les professeurs me demandent d'intervenir, car ils sont démunis face à des pratiques nouvelles et qui ont tendance à se multiplier, comme les féllations collectives dans les toilettes.

Les ados, dès l'âge de 11 ans, et par l'intermédiaire des smartphones dans les cours de récré, sont de plus en plus confrontés à des images avec lesquelles ils ne peuvent pas avoir de distance, car ils n'ont pas, contrairement aux adultes, l'appareil critique. Avant, j'intervenais en classe de 3^e, aujourd'hui c'est dès la 4^e. Et la totalité de la classe d'âge a déjà regardé du porno en ligne.

Quelles sont les conséquences de cette influence du porno chez l'ado ?

Dévastateur. On les laisse en stabulation libre devant des images qui ne représentent en rien la sexualité. Cela modifie les pratiques sexuelles. On leur livre un « prêt à exciter » en ne les laissant pas développer leurs propres fantasmes. Surtout que le porno est désormais plus transgressif, plus violent. Les femmes y sont souvent présentées comme des objets qui disent non alors qu'elles pensent oui. Et quand on demande aux garçons pourquoi ils regardent ces vidéos, ils répondent : « Pour voir ce que les filles

aiment. » Une fois, un ado m'a demandé pourquoi « les femmes aimaient sucer les sexes des animaux ». Un autre : « Si une fille dit non, est-ce qu'un copain peut la tenir pour que je me la tape ? » Les filles, elles, sont dans le doute. Elles se demandent ce qu'elles doivent accepter et ont peur d'être exclues si elles refusent. C'est une non-éducation au consentement. Surtout, on impose une norme. Certaines jeunes filles demandent une plastie de leurs petites lèvres, car elles se croient anormales. Et pour les garçons, la quête de la performance est une réelle angoisse.

Quelles seraient les solutions, selon vous, pour endiguer ce phénomène ?

Les parents, même les plus scrupuleux, ne peuvent pas aujourd'hui protéger leurs enfants de ces images. Il y aura toujours un copain pour leur montrer une vidéo. Contrôler Internet est le seul moyen. Or, les politiques font preuve d'une totale inertie sur ce sujet. Aujourd'hui, vous pouvez surfer trois heures par jour sur des sites porno sans payer le moindre centime. Il faut conditionner le visionnage de ces contenus à une carte bancaire et faire cesser ces systèmes d'amorce où l'on appâte le client avec trois minutes gratuites.

Propos recueillis par Magali Cartigny

AMOUR

« Je n'ai jamais embrassé de fille de ma vie »

La journaliste et réalisatrice Stefania Rousselle a passé l'été sur les routes de France pour entendre des histoires de cœur. En juillet, elle a rencontré Philipp



BUREAU-TICS

Dans la peau du patron

Par Nicolas Santolaria

Est apparue ces dernières années en entreprise ce que l'on pourrait qualifier de « culture du buffet à volonté ». Spécialisée dans l'édition de logiciels, la start-up française Lucca propose ainsi à ses employés de fixer eux-mêmes leur salaire. Mais, avant de s'octroyer joyeusement les émoluments d'un PDG, il faudra argumenter vaillamment devant une assemblée de collègues, ce qui n'est pas forcément à la portée de tous. Ce darwinisme salarial laisse en effet de côté les mauvais orateurs, les timides, ceux qui n'arrivent pas véritablement à s'accorder de valeur.

Cet écueil s'accompagne d'autres inconvénients. Auparavant, dans le cas de figure où votre salaire restait pendant de longues années aussi pétrifié que les habitants de Pompéi, vous aviez en substance un excellent prétexte pour passer vos journées à glander. Vous étiez alors installé dans une relation viciée avec l'entreprise, où à votre immobilisme tout à fait justifié répondait une sédimentation redoublée de votre rétribution dans la grille salariale.

Lancée par l'homme d'affaires brésilien Ricardo Semler, cette culture du buffet à volonté en matière d'émoluments vise à éviter ce type d'enkystement, présupposant un dialogue non plus entre deux enfants en costume-cravate, comme c'était le cas auparavant, mais entre deux adultes responsables. Alors qu'il pouvait se laisser bercer par le senti-

ment douillet du devoir non accompli, l'employé qui décide de body-builder sa fiche de paie est désormais prié de quitter les rives de l'infantilisme et de prouver au quotidien que son choix salarial n'était pas indu.

On retrouve aujourd'hui cette culture appliquée aux vacances. Auparavant, lorsqu'il réclamait les quelques jours qui lui revenaient de droit, le salarié avait toujours plus ou moins l'impression désagréable

d'exiger une largesse patronale. Avec la nouvelle mode des congés illimités venue des Etats-Unis, où elle est notamment pratiquée par Netflix, c'est à l'employé que revient de fixer seul son quota de jours de farniente.

En vogue dans les start-up, cette formule est un véritable produit d'appel pour attirer à soi les hauts potentiels et peut, à juste titre, faire rêver. Mais, en réalité, nous sommes bien loin de l'ambiance gargantuesque du buffet à volonté où l'on se ressert des nems aux crevettes jusqu'à l'occlusion intestinale. Habités par une culpabilité latente qui joue un rôle modérateur, les salariés abusent rarement de la formule. Déjà expérimentés au Japon dans le courant des années 1990, ces « congés par objectif », qui restent conditionnés à la réalisation d'attentes précises, comportent de plus le risque de déboucher sur une forme d'autexploitation.

Pas vraiment satisfait du travail accompli, le nouveau boss des congés (vous-même) risquez alors de refuser au procrastinateur en mal d'escapade (toujours vous, donc, mais avec une chemise hawaïenne) sa semaine de hamac en Ardèche. Cette situation complexe pourrait même déboucher, à terme, sur une mise au point houleuse devant le miroir des toilettes : « Négrier, va ! »

Habités par une culpabilité latente qui joue un rôle modérateur, les salariés abusent rarement des vacances illimitées



Philipp Zielke, 24 ans, volontaire wwoofier dans une ferme en échange du gîte et du couvert, à Asson (Pyrénées-Atlantiques), originaire de Hambourg, en Allemagne. Retrouvez la série sur Instagram : @stefaniarousselle

«

Je n'ai encore jamais eu d'histoire d'amour. Je suis vierge. Je n'ai jamais embrassé de fille de ma vie.

Ça craint parce que j'ai 24 ans. Je ne sais pas bien comment l'expliquer. Ma mère était dépressive. Elle n'était pas froide, mais n'avait tout simplement aucune énergie, et moi j'étais trop petit pour m'occuper d'elle. Elle ne me faisait pas de câlins, elle ne faisait preuve d'aucune tendresse ni de chaleur envers les autres, alors moi, je m'y suis habitué, à ce

comportement. Et montrer de l'affection ou en recevoir est devenu quelque chose qui me mettait très mal à l'aise et me gênait. Du coup, dès que quelqu'un se rapprochait de moi, je le repoussais.

En fait, si, une fille m'a embrassé sur les lèvres. Un baiser rapide. Oh oui, ça m'a plu, mais j'étais terrifié. J'avais 15 ans. Elle aurait pu embrasser du plastique, ça aurait été la même chose. Je ne savais vraiment pas quoi faire ni comment réagir. Mais c'est elle qui est venue vers moi.

Moi ce que je cherche, c'est donner ce premier baiser, langoureux, à une seule et unique personne : celle que j'aime. La femme de ma vie. La mère de mes enfants. C'est beaucoup plus

important que faire l'amour pour la première fois. Pourtant, il y a une autre partie de moi aujourd'hui, cette partie animale, qui se dit : « J'en ai rien à foutre, je vais aller en boîte et je vais toutes les niquer ! » Mais je ne le fais pas, parce que ça serait idiot. Je suis trop sensible et je le regretterai. Même si mes hormones sont complètement en vrac. Nous sommes tous un peu schizophrènes.

Je ne la trouve pas, cette fille. J'ai l'impression d'avoir trop attendu. J'ai tellement peur. Je pense que les femmes cherchent un homme dominant, un gars fort, pas un mec comme moi. Moi je suis trop doux, trop dans l'émotion. Je réfléchis trop, j'analyse tout. Les filles me disent que je suis trop fragile.

J'ai été amoureux d'une fille pendant trois ans. Dès que je la voyais, je me sentais bien. Je lui ai dit que je l'aimais bien. « Moi aussi », elle m'a répondu. Mais elle était déjà prise. Elle ne m'a pas brisé le cœur – je me le suis brisé tout seul. J'avais tellement d'espoirs avec elle, et je m'étais mis tellement de pression. Je lui ai écrit un poème d'amour que je n'ai pas eu le temps de lui donner.

La plupart du temps, je suis heureux. Mais quand la nuit tombe, je suis triste. Je suis triste d'être seul. J'aimerais tant me réveiller près de quelqu'un et lui dire quelque chose comme : « Bonjour, tu as vu ? Il fait gris dehors. »

»

LES MOTS DU SEXE

Knismolagnie

Par Maïa Mazaurette

Si les bizarreries sexuelles vous évoquent des univers noirs – douleur, peur, culpabilité –, rassurez-vous avec les adeptes de grizzlis, de câlins, de ballons et, pourquoi pas, de chatouilles ? On appelle ça la knismolagnie. Faire poiler son partenaire pendant la phase d'excitation n'a rien d'absurde : les réponses

physiologiques au stress se ressemblent, se confondent parfois. Femme qui rit... Adrénaline, rougeurs, hyperventilation, dérobades des victimes : on n'est pas loin des soubresauts de l'orgasme. Les chatouilles se déclinent en préliminaires jusqu'aux cruelles punitions. Elles ont leur forum (3,5 millions de membres) et leurs maîtres chatouilleurs, qui peuvent s'acharner sur une zone spécifique (les pieds tiennent le haut du pavé), choisir un outil (mains, brosse, aspirateur), adjoindre un scénario, un costume, etc. Les conséquences s'étendent de l'excitation au vomissement, de l'incontinence à l'évanouissement, en passant par l'étouffement.

Et la mort de rire. Historiquement, le chatouillement a pu servir de torture (chez les Chinois, les Japonais ou les Romains ; un témoignage mentionne en outre son utilisation exceptionnelle dans le camp de concentration de Flossenbürg). On ne plaisante pas avec la marrade : prolongée, la perte de contrôle fait paniquer. Abusive, elle donne lieu à des chantages, comme dans le documentaire *Tickled*, de David Farrier (2016). Alors d'accord, en sexualité, le risque zéro n'existe pas. On peut en rire ou en pleurer. Mais pour cette fois, franchement, le rire semble clairement indiqué.

POUR
OU
CONTRE

Solaï, 8 ans : « Je veux vivre ici toute ma vie »

« C'est moi qui ouvre ! » « Non c'est moi ! » Bam, je double ma sœur par la droite et, bing, avec le bracelet que la dame nous a donné à l'accueil, j'ouvre la porte du cottage. Trop bien, ce gadget. Les copains vont être scotchés. Je veux habiter ici pour toute la vie. C'est beau, tout neuf, et plus grand que notre appart à Paris : un étage, trois chambres, deux télévisions, deux salles de bains.

J'arrive pas à dormir tellement je veux être à demain. 8 heures du matin. « L'Aqualagon, l'Aqualagon ! » Les parents traînent en pyjama, on saute sur le canapé pour les motiver. Maman râle, elle dit qu'elle est trop grasse pour se mettre en maillot. Sur le chemin, au bord du lac, on saute dans les flaques et on court partout, c'est génial la vie sans voiture. Yes, la piscine ! Un vaisseau spatial géant. Bip, un coup de bracelet, et j'entre. Bip, un autre coup de bracelet, et j'ouvre un casier. Je suis un maître Jedi, mon bracelet c'est la Force. « Vite, venez voir, on dirait une jungle ! » C'est gigantesque. Yeah, un toboggan aquatique avec bouée. Je fonce, je grimpe, je descends trois fois de suite. J'enchaîne avec le toboggan en duo : « Dix-sept secondes chrono, papa : record à battre ! » Je cours partout, trop peur de louper un truc. « Viens, c'est le quart d'heure vagues ! »

« Attends, y a aussi la rivière rapide à l'extérieur ! » On peut se baigner dehors, dans le froid, sous la pluie, et l'eau est chaude ! Miracle, ma mère ne m'oblige même pas à mettre bonnet et cache-col.

« Les enfants, on va au restaurant ! » A la pizzeria, pour commander à manger, il faut des cartes magnétiques, une par stand. La classe. Les parents râlent, trouvent ça long et compliqué. Nous, on attend nos pâtes bolo au coin jeu.

14h30, atelier miel. J'ai tellement hâte de mettre la combinaison de l'apiculteur, comme dans la brochure. Déception : en fait, on ne va pas fabriquer de miel. Une dame nous raconte un truc sur les abeilles que j'ai déjà appris en CE1.

« Vous voulez en goûter ? » Enfin, un truc cool. Je retourne le pot : « Mais madame, il vient du Mexique, le miel. C'est normal ? » Elle nous explique qu'il n'y a pas encore assez de ruches au Villages Nature pour que la ferme produise son propre nectar. « On reviendra l'année prochaine alors, maman ? »

Ensuite, le temps est passé trop vite. Aqualagon à gogo, toboggans, seau d'eau géant, grotte escalade et, surtout, rivière extérieure de nuit, magique. Même maman a adoré et refait le circuit quatre fois. Mais ce que j'ai préféré par-dessus tout, c'est le retour à vélo, dans la nuit noire, avec juste nos petites lumières pour éclairer la route. J'avais le cœur qui battait fort. Maman, elle a pris la navette.

Dimanche, journée « L'amour est dans le pré ». A la ferme, l'animatrice nous donne des mini-brouettes pour transporter de la paille. L'éclate ! Puis on nourrit les lapins et les cochons (qui puent), des chèvres viennent même manger dans ma main.

« Papa, maman, les œufs brouillés que vous êtes en train de manger, c'est moi qui les ai ramassés dans le poulailler ! » Au resto, maman a l'air plus détendu, devant sa crêpe Nutella et son cake pistache. « Les enfants, allez jouer en attendant vos nuggets-frites. » Cool, une aire de jeux McDo puissance 10 nous attend.

Un hangar entier rempli de tunnels, de silos, de toboggans, de caisses en bois à escalader, de trampolines en paille. On prend d'assaut le stand de pistolets à balles. « A l'abordage !

On dirait qu'on est des pirates et qu'on doit protéger notre navire ! » 16 heures Je suis tellement, tellement triste de quitter le Villages Nature. Dans le RER, maman, qui nous prend pour TripAdvisor, nous demande de noter le week-end. Je mets 12/10, pour être sûr de revenir.

Sa mère : « Pitié, pas encore l'Aqualagon... »

Un soir de pluie et de brouillard, le taxi s'enfonce dans ce nouveau Center Parcs géant. Mais pourquoi fait-il si noir ? Ah oui, l'endroit est écoresponsable. Je finis par trouver notre numéro de cottage à la lueur du smartphone. « Tiens, on dirait un appartement témoin. » C'est aseptisé, mais le mobilier est chic. Ouvrons le rideau pour profiter du paysage : vue sur le parking. Apparemment, la nature n'a pas encore eu le temps de pousser, au Villages... Nature. A la télé, les gamins surexcités regardent en boucle la chaîne « interne » qui vante les mérites du lieu. « On pourra aller à l'Aqualagon ? Et à la Forêt des Légendes ? Et à la Ferme Belle Vie ? » Joli coup marketing. Pressentiment : malgré le matelas premier choix, quelques heures de sommeil ne suffiront pas à survivre à la journée du lendemain.

« Vous pouvez arrêter de hurler ? » 10 heures pétantes, nous voici devant l'Aqualagon. Le bâtiment tout en verre de 7000 m² sur quatre étages est très réussi. La taille des vestiaires donne la chair de poule : on les imagine pendant les ponts de mai... « Chéri, comment on ferme le casier ? Faut une pièce ? » Bip. Avec un naturel déconcertant, ma fille tend son bracelet magnétique. Jolie invention d'un ingénieur qui, a priori, n'a pas de descendance. Dans le vestiaire, pères et mères sont au bord de la crise de nerfs : les petits ont joué et fermé des casiers au hasard, impossible de retrouver les affaires. Malgré le bruit ambiant, je prends immédiatement goût à l'ambiance tropicale. Pour qui connaît les bulles des Center Parcs, l'Aqualagon joue nettement dans la catégorie supérieure. Sept toboggans, des jeux d'eau pour tous les âges, plusieurs bassins et cascades, à l'intérieur et à l'extérieur, le tout entouré d'une végétation luxuriante. L'eau, surtout, est à 30 °C toute l'année : merci la géothermie. « Tu m'accompagnes au toboggan géant ? » « Ah non, maman a mal au dos. »

Je me planque dans le Jacuzzi à 40 °C. Pas plus de dix minutes, dit le panneau. J'y reste une heure, puis tente le lagon extérieur, portée par le courant d'eau chaude. Bon pour le lâcher-prise, ça. Au bout de trois heures, j'ai froid et faim. Je chope un enfant pendant que l'autre se fait la malle... « Chéri, tu peux m'aider ? » Depuis qu'il est entré dans cette bulle, le géniteur a 5 ans ; tel Tarzan, il se suspend à une corde et se (re)jette à l'eau. Une fois dehors, j'essaie de déchiffrer le plan et de trouver la navette qui dessert l'atelier miel. « Il faut attendre la ligne orange », me dit le chauffeur depuis sa navette (vide). Et elle passe quand ? « Alors, là... » Après tout, allons-y à pied. La promenade le long du lac est plutôt agréable. Impossible en revanche d'apprécier sous la flotte la Forêt des Légendes et son parcours dans les arbres ni les Jardins extraordinaires. Dommage. Une heure et deux cuillères de miel plus tard, les enfants s'excitent à nouveau. « Encore l'Aqualagon ? Comment ça, je vous l'ai promis ? » Je vais décéder. Surtout qu'ils veulent y aller en pédalant. Au bike center, des centaines de vélos flambant neuf nous font de l'œil. Evidemment, ma fille choisit LA seule bicyclette dont les petites roulettes se coincent. « Avance ! », « Mais ça marche pas maman ! » L'enfant pique une crise allongée dans une flaque, je tente la pédagogie positive, en regardant passer une petite voiturette électrique : mais c'est ça que je voulais louer !

Le lendemain, j'annonce la couleur : pas de piscine. Pendant que les enfants jouent les apprentis fermiers, les adultes se réfugient aux Délices de la Ferme. Le restaurant est immense, avec de grands fauteuils et une déco toute de bois clair et baies vitrées, hygge à souhait. Le chocolat est époustouflant, les cakes maison, excellents.

Révélation : c'est ici que je voulais passer le week-end, en fait ! A la réception, (ici on dit « welcome house »), avant le retour en RER, je suggère aux enfants de mettre les manteaux trempés devant la cheminée. Zut, odeur de cramé. Le blouson du petit prend feu, la capuche a fondu. « Maman, tu pleures ou tu ris ? »

VILLAGES NATURE PARIS

Yoanna Sultan-R'bibo

> VILLAGES NATURE PARIS

Sur 120 hectares, à 6 km de Disneyland Paris, sont répartis 916 cottages et appartements et 5 univers récréatifs : l'Aqualagon, la Promenade du lac, les Jardins extraordinaires, la Ferme Belle Vie, et la Forêt des Légendes. A partir de 189 € pour 4 personnes et 2 nuits dans un cottage Clan Confort (54 m²). Entrée à la journée : adulte 40 €, enfant de plus de 3 ans 30 €.

1, route de Villeneuve, Bailly-Romainvilliers, Tél. : 01-61-10-77-77 Centerparcs.fr

≡ Crozes-hermitage, le bon goût en héritage

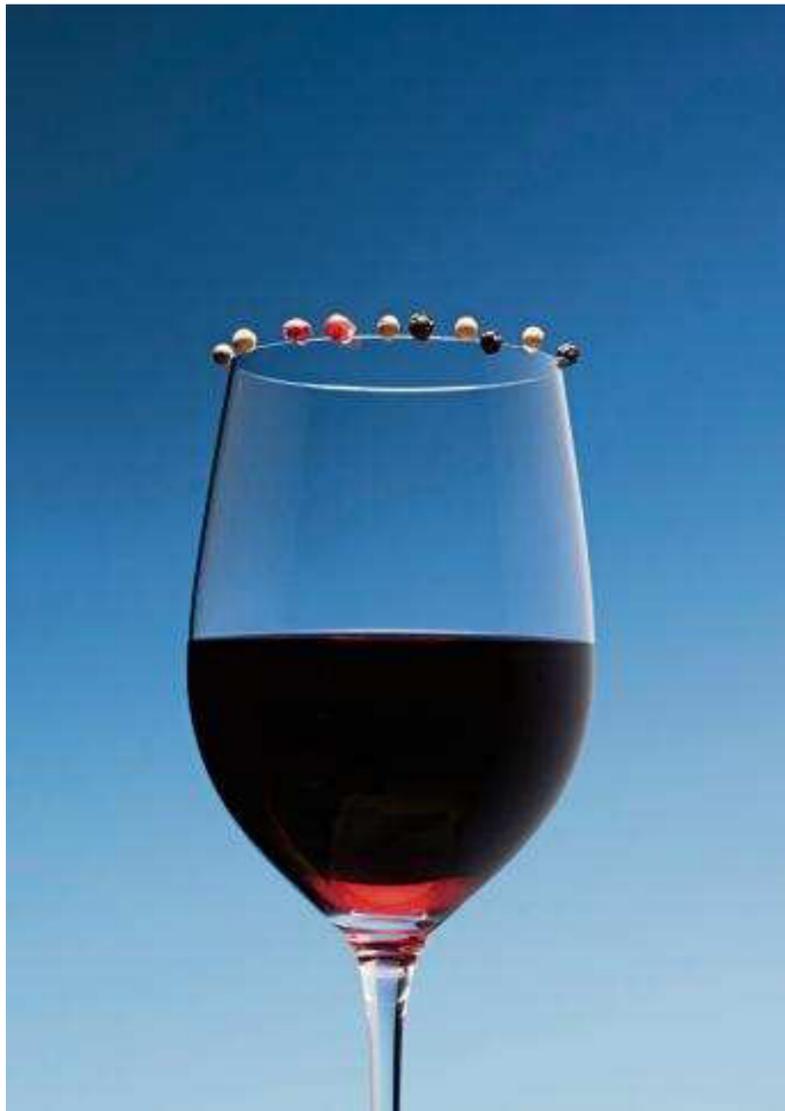
Cette star des bistrotiers a tout pour plaire: les arômes de la syrah, un air d'hédonisme et, surtout, des dizaines de milliers d'hectolitres de production

Ophélie Neiman

Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée», écrivait Descartes. En goûtant un crozes-hermitage, on se prend à penser que le bon goût est un prolongement du bon sens. Cette appellation qui cultive du bon goût avec du bon sens jouit d'une popularité fidèle et méritée. Dans les bistrotiers de quartier, elle occupe depuis quinze ans une place de choix pour les clients qui cherchent un vin hédoniste, un peu chic sans être trop cher. Même si, depuis quelques années, il perd du terrain sur les cartes des restaurants face à des appellations plus chantantes mais surtout moins chères, et bien souvent languedociennes, le crozes-hermitage reste une option sans risque.

Le vin est né sous une bonne étoile. Ou plutôt, sous un excellent parallèle: le 45° parallèle nord, tout comme Bordeaux, le vignoble de l'Oregon aux États-Unis, ou celui du Piémont en Italie. Une latitude considérée comme une ligne d'équilibre idéale pour les grands vins. Le petit village de Crozes (du latin *crucem*, «la croix» ou «le croisement»), le long du Rhône dans la Drôme, tout près de Tain-l'Hermitage, vit en contrebas d'un coteau déjà réputé pour ses vins: l'Hermitage. En 1918, son nom s'enrichit de celui de la prestigieuse colline et, en 1937, l'appellation crozes-hermitage naît.

Au départ, elle est limitée à la commune, pour mettre en valeur les belles parcelles de l'Hermitage. Il faut attendre 1952 pour que l'appellation prenne toute sa dimension: elle s'étale désormais sur onze communes alentour. Aujourd'hui, 1700 hectares de vignes crozes-hermitage sont plantés. Mais la surface de plantation autorisée va jusqu'à 3000 hectares, presque le double! C'est dire le potentiel



REIN JANSSEN POUR «LE MONDE»

DES CRUS À CREUSER

> DOMAINE DU COLOMBIER, « GABY » BLANC 2016 ET ROUGE 2015

En blanc (100 % marsanne) ou en rouge (syrah, évidemment), il ne faut pas passer à côté des cuvées «Gaby» de ce domaine très prisé. Le blanc, floral, amandé, épicé, ample, est un délice. Le rouge demande beaucoup d'aération et retient une puissance qui va s'affiner après quelques années de garde.

Environ 23 euros.

> DOMAINE LES 4 VENTS, « LES 4 VENTS », ROUGE 2015

Découverte enthousiasmante pour ce très joli jus qui offre dès aujourd'hui un plaisir simple, franc, direct. Un vin soigné, authentique et bio.

16,60 euros.

> DOMAINE YANN CHAVE, « LE ROUVRE », ROUGE 2015

Il y a beaucoup d'élégance dans cette syrah, de la finesse, de la longueur. Le plaisir de jouer sur une autre gamme que la puissance. Bio.

25 euros.

> DOMAINE DES ENTREFAUX, « LES PENDS », ROUGE 2015

Pas de grande surprise à la dégustation de ce crozes, plutôt classique, mais sa finale juteuse qui assouplit et rafraîchit l'ensemble emporte la timbale. Bio.

17,50 euros.

> DOMAINE GAYLORD MACHON, « LHONY », ROUGE 2015

Quelle surprise dans ce vin! L'attaque semble souple, fluide et, tout à coup, le fruit explose et le vin attrape de la vivacité, se transforme en boulet de canon. Aussi charmant qu'original.

19 euros.

d'évolution pour ce vin. Et si tous les amateurs de bistrotiers le connaissent, c'est parce qu'avec ses 80000 hectolitres annuels, il représente déjà la moitié du volume de tout le vignoble Rhône Nord! Autrement dit, crozes-hermitage distribue autant de vin que saint-joseph, hermitage, cornas, condrieu et côte-rotie réunis.

Vu sa taille, il existe de nombreuses variations de sols sur l'appellation, et par conséquent des styles très différents au sein de l'AOC. Des vins joyeux, gorgés de fruits et à boire jeunes côtoient sans complexe des vins plus austères, boisés, destinés à la garde. Mais ils cohabitent paisiblement sans se prévaloir d'être davantage fidèles au style crozes-hermitage. Pour l'instant, 85 vigneron ou maisons peuplent le vignoble. «On peut aller jusqu'à 130, 140!», s'enthousiasme David Quillin, de la Cave de Tain-l'Hermitage, pas effrayé pour deux sous par cette concurrence alors que la cave produit actuellement 40 % de l'appellation.

Comme elle ne peut pas avoir toutes les qualités, les mauvaises langues disent que crozes-hermitage est aussi le vignoble le plus laid de France. Et ce n'est pas totalement inexact, enchâssé qu'il est entre les autoroutes, les hypermarchés et les magasins de bricolage. Mais on lui pardonne en débouchant la bouteille. Car elle contient le dernier, et peut-être le plus gros atout de crozes-hermitage, dont 92 % des vins sont rouges: la syrah. L'un des raisins les plus aimés au monde. A la vinification, il délivre des arômes de poivre et d'épices très recherchés. S'il est davantage planté en Australie, où son nom évolue en *shiraz*, qu'en France, le Rhône nord reste le berceau de ce merveilleux cépage, sa référence dans le monde. Et crozes-hermitage, son ambassadeur.

LES ENFANTS D'ABORD

Mon ado est un casse-cou

Marlène Duret

Au feu rouge, un deux-roues passe en trombe. Son conducteur? Un adolescent tête nue, casque au bras... et c'est le nôtre! Si une mise à pied s'impose, comment s'expliquer que notre ado de 14 ans, qui ne faisait jusqu'ici pas un pli, puisse avoir une telle conduite à risques? La semaine dernière déjà, il évoquait avec intérêt le dernier défi en date sur Facebook, le «Tide Pod Challenge», qui consiste à ingérer des dosettes hydrosolubles de lessive liquide. «A quoi doit servir les capsules Tide? A faire la lessive. Rien d'autre. Manger une telle capsule est une mauvaise idée», rappelle une vidéo de Procter & Gamble pour contrer ce mouvement outre-Atlantique. Qu'on s'est empressé d'adresser à cet ado qui cherche visiblement à se faire mousser.

Tout parent redoute les expérimentations jusqu'aux-boutistes de son ado qui fait mine d'ignorer le danger réel qu'elles présentent. «Mais la prise de risques est inéluctable dans nos vies et même nécessaire au développement, en particulier à l'adolescence où le sujet fait l'expérience de son nouveau corps, de ses limites et de celles des autres», observe la psychologue Pascal Hachet, pour qui ce sont autant de «tentatives pour grandir». Et aux «cap ou pas cap» adolescents pour prouver et s'éprouver répondent les inévitables tourments des parents.

Certains ados traversent cette période plus sereinement que d'autres, sans avoir à jouer avec le feu, «parce qu'ils ont un sentiment de sécurité suffisant pour s'accepter et évoluer dans le monde extérieur tel qu'il est»,

« IL EST CRUCIAL DE DIRE CLAIREMENT QU'IL Y A DES COMPORTEMENTS INADMISSIBLES, QUE CERTAINES PRISES DE RISQUES NE SONT PAS NÉGOCIABLES »

Pascal Hachet, psychologue

par rapport aux relations que le jeune entretient avec lui-même et, surtout, avec les différentes personnes vis-à-vis desquelles il met en scène sa problématique, dans le milieu familial ou en dehors de celui-ci.»

Si la prise de risques est isolée, et pour peu que le parent en soit avisé ou découvre le pot aux roses, il n'y a pas lieu de s'alarmer. Si elle est répétée et durable, voire accompagnée de signes manifestes de souffrance, le temps ne sera pas le seul remède. Pour M. Hachet, «s'il faut reconnaître le droit de l'adolescent aux sensations fortes, il est aussi crucial d'intervenir et de dire clairement qu'il y a des comportements inadmissibles, que certaines prises de risques ne sont pas négociables». Il revient de sensibiliser son ado aux dérives des conduites dangereuses, et de s'assurer qu'il est outillé pour faire la part des choses.

Les plus casse-cou seront aiguillés vers des sports et des activités qui vont répondre à leur besoin de reconnaissance, de singularité et de performance, et leur apprendre à placer leurs limites et à structurer leur goût du risque. Les parents peuvent aussi partager avec eux leurs propres expériences passées sur ce terrain. Un risque à prendre.

souligne l'auteur de *Ces ados qui jouent les casse-cou* (Editions In Press, 2018, 176 pages, 15 €). «Toutefois, d'autres ados vont être en résistance ou en souffrance et bricoler des solutions pour s'en accommoder, poursuit-il. Loin d'être un comportement insensé, la prise de risques à l'adolescence fait toujours sens

РЕЛИЗ ГРУППЫ
"What's News"
VK.COM/WSNWS

UN APÉRO AVEC... MÉLANIE THIERRY

Chaque semaine, «L'Époque» paie son coup. Sous ses airs de Joconde, la comédienne sait tout jouer, y compris la partition durassienne

«Je serai toujours une banlieusarde»



NICOLAS GUIRAUD
POUR «LE MONDE»

Par Laurent Carpentier

Ça a mal commencé. Je tenais ouverte la porte de la salle de cinéma où démarrait l'avant-première du film *La Douleur*, adapté du roman autobiographique de Marguerite Duras, que le réalisateur, Emmanuel Finkiel, et toute son équipe (Benjamin Biolay, Benoît Magimel, Grégoire Leprince-Ringuet...) venaient de présenter. Ils sortaient un à un, elle n'arrivait pas... Enfin, elle vint. Les yeux furieux, colère contenue, m'arrachant la porte pour la fermer impérieusement : «*Y a du bruit, ce n'est pas possible.*» Emotion intense de la première projection, Marguerite Duras veut regarder le début du film. Parce que là, ce soir, comme sur l'écran, Mélanie Thierry est cela et rien d'autre : Marguerite Duras.

On a pris le boulevard, direction le Harry's Bar, rue Daunou, où elle a ses habitudes quand elle est dans le quartier de l'Opéra. «*Je suis une nerveuse*, dit-elle en commandant une bière. *Je suis une banlieusarde, je n'arriverai jamais à le gommer. Tout à l'heure, cela m'a exaspérée, cette porte ouverte. Si on me cherche un peu, je redeviens celle-là.*»

Il y a du monde, des Américains, des yuppies sortie de bureau, deux garçons de café de bonne tenue, en blanc. On nous regarde. Son look sans doute. Elle était en promo toute la journée. Talons aigus comme des aiguilles et décolleté vaporeux. Habits de travail qui ne la mettent pas à l'aise. Et puis, elle a beau s'en défendre, elle porte sur elle ce mystère qui est le parfum des stars.

L'idée lui paraît saugrenue : «*J'ai l'air mystérieuse parce que je suis muette. Tout de moi reste à imaginer.*» Elle parle comme à elle-même : «*J'ai beaucoup de mal à m'exprimer. C'est pourquoi je me donne à mes rôles, à travers eux j'ai l'impression qu'on peut mieux me comprendre. Dans un personnage, on donne toujours une part de soi. Duras me permet d'assumer une dureté, d'assumer un égoïsme, une autorité, quelque chose de*

«pas aimable». Quand on dit ça d'elle, j'ai l'impression qu'on parle vraiment de moi. Quand on parle de ses silences, j'ai l'impression que je les comprends – même si ses silences sont peut-être plus fabriqués que les miens.»

Du mal à s'exprimer, vraiment ? Elle qui trouve ici le mot juste, à la nuance près. Tout comme elle se glisse dans le ton et les habits de ses rôles : altière chez Tavernier (*La Princesse de Montpensier*, 2010), rebelle chez Téchiné (*Impardonnables*, 2011), mystérieuse chez Terry Gilliam (*Zero Theorem*, 2013), autodestructrice dans *Le Dernier pour la route*, de Philippe Godeau (2009), taularde et mère dans *Ombline*, de Stéphane Cazes (2012), ou mère courage chez Emmanuel Finkiel déjà (*Je ne suis pas un salaud*, 2015). Autant de films que de registres. «*Quand on me donne une bonne partition, j'ai l'impression de me trouver, et je peux m'abandonner, ce qui est une chose que j'ai tant de mal à faire dans la vie... Et cela me fait un bien fou.*»

Elle est légère et solide. Poids plume. Énergie de combat. Pulpe des lèvres au sourire gouailleur, force d'un visage carré, regard bleu venu du fond de son ventre... Tout commence par une séance pour un photographe ami de sa mère. Elle a 13 ans, on est à Sartrouville, en banlieue parisienne. Pavillons et cités mélangés. Lolita a une mère «*canon*», préparatrice en pharmacie, un père représentant dans la restauration qui, encore aujourd'hui, à 65 ans, se pointe tous les jours à Rungis aux aurores («*Ben oui, il vend de la bidoche*»), et un petit frère qui deviendra («*passionné*») ouvrier dans une usine de pièces pour l'aéronautique. «*Je suis une prolo*», balance-t-elle. Elle raconte : «*C'était les années 1990, je suivais toutes les modes – Linda Evangelista, Carla Bruni... J'avais des bagues à tous les doigts et je me laissais draguer. J'étais fascinée par le cinéma comme n'importe quelle adolescente tentée par un monde qui ne lui est pas destiné.*»

Les photos ont du succès. La voici mannequin. Puis actrice. Esmeralda. «*Depuis Quasimodo d'El Paris, de Patrick Timsit, à 16 ans, j'ai fait un petit bout de chemin, s'amuse-t-elle. C'était formidable de se retrouver en haut de l'affiche face au Bossu de Notre-Dame mais je ne me projetais pas. J'ai gagné en densité, je crois, mais je ne l'ai pas fait toute seule. Et des films où tu as l'impression d'être au Grand-Guignol, j'en ai tourné quelques-uns. Dans Quasimodo, je me rappelle à quel point je n'arrivais pas à dominer mon trac, à prendre du plaisir, ce qui est un peu la base. J'avais trop peur pour ça, trop de souffrance.*» On pense aux mots de Marguerite Duras dans le film : «*Dans la peur, le sang se retire de la tête, les bruits deviennent neutres...*»

36 ans. L'âge où l'on regarde le chemin parcouru, celle qu'on était, celle qu'on est devenue. En 3^e, elle arrête l'école. Depuis, elle lit. Pour rattraper ? Elle vous parle de Duras, de Céline et des pamphlets que Gallimard a renoncé à publier. S'excuse de parler littérature, ne voudrait pas avoir l'air de. «*Dans ce métier, il faut avoir des références, un petit bagage intellectuel. Malgré tout ce que tu fais, toutes les lacunes que tu as, tu les traînes.*»

Et si cette inquiétude que l'on sent palpiter venait de là, de cette rupture de l'enfance, de cette trahison de classe ? Duras a sa place au Harry's Bar, mais Mélanie, de Sartrouville, elle y a droit, elle ? «*J'aime l'idée qu'on puisse m'envisager en Marguerite Duras, soupire-t-elle. Comme Benoît Magimel. Il me racontait combien il a été ému lorsque Diane Kurys lui a proposé, à lui, le prolo, de jouer Alfred de Musset dans Les Enfants du siècle [1999]. C'est quelque chose qu'il n'imaginait pas. Dans ces moments-là, tu prends un rôle à bras-le-corps et tu t'arraches les tripes, parce que tu as l'impression que tu accèdes à quelque chose. Tu n'as pas d'autre choix que d'être à fond.*»

A 20 ans, elle a rencontré Raphaël dans une salle de concert. Deux jeunes pousses qui commencent à percer. Le chanteur a six ans de plus qu'elle, il vient de Paris. Le Marais. Elle le regarde avec une admiration sincère qui perce le plafond du Harry's Bar. «*C'est un érudit, un intellectuel, qui a grandi dans la littérature, dans un milieu où la culture était au centre.*» Elle sourit : «*Même au bout de seize ans, il y a toujours un problème de lutte des classes entre Raphaël et moi. Mais c'est bien comme ça. Lui, il m'élève vers quelque chose de plus haut que moi, et moi, je le ramène à une réalité terre à terre.*» Et là son rire, tranquillement, décolle.

Elle est fille de fête, de bande, de joyusetés. Elle est cette simplicité dont elle se revendique. Mais on ne choisit pas d'être simple, les autres en décident pour vous. «*Ce qui me manque de la banlieue, c'est mes copains d'adolescence. Je ne les revois pas. Il y a une distance. Ce sentiment de trahison, peut-être... Mes parents, c'est pareil. J'ai un amour infini pour eux. Je ne leur ai pas toujours bien rendu hommage. Ils ont pu être vexés de ce que je disais, ont toujours eu le tact de ne rien dire. Et pourtant, ils sont là. Ils sont inquiets parce qu'ils voient mes émotions en dents de scie. Les moments d'attente, les moments glorieux, les moments où ça flotte*», soupire-t-elle en rejetant la fumée de sa cigarette à la porte du bar où le vent nous a cueillis.

Deux enfants de 9 et 4 ans, Roman et Aliocha : «*Le grand m'intimide beaucoup, il me déstabilise, il tient de son père. Tu peux le retrouver éveillé dans la nuit en train d'écrire son journal. Le petit, il est plus comme moi, c'est pas un intellectuel. On a chacun le nôtre.*» Rires de nouveau. Ils habitent Montmartre. Tout en haut. «*J'aime gravir la montagne*», dit-elle. On pense : métaphore.

> 17 JUILLET 1981

Naissance à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines)

> 2006

Le Vieux Juif blonde, monologue d'Amanda Sthers

> 2010

César du meilleur espoir féminin pour *Le Dernier pour la route*, de Philippe Godeau

> 2018

La Douleur, d'Emmanuel Finkiel

PENDANT CE TEMPS-LÀ... À PUSSIGNY

«Maryse Magazine», la mamie et la Tatin

Par Frédéric Potet

Pendant vingt-cinq ans, Maryse Lamirault a tenu le seul commerce de Pussigny (Indre-et-Loire), 160 habitants à l'époque, 195 aujourd'hui : un bar-restaurant avec jukebox, baby-foot et menu gourmand, qui s'est d'abord appelé L'Auberge des Pêcheurs, puis L'Auberge de la Vallée en raison de la raréfaction des taquineurs de goujons le long de la Vienne voisine. Épuisée par le travail et minée par des soucis de santé, la patronne a pris sa retraite en 2001 mais sans s'éloigner des fourneaux. Dix ans plus tard, sortait le premier numéro de *Maryse Magazine*, une publication trimestrielle qu'elle conçoit et réalise de A à Z, à l'exception de l'impression, qui est faite en Italie, «*car c'est trois fois moins cher là-bas qu'en France*». Maryse, 67 ans, y publie principalement des recettes de son invention, dont un certain nombre sont à base de sainte-maure-de-touraine, le fromage de chèvre local, travaillé en sauce, soufflé et croûtons.

«*Au départ, ce devait être un livre de recettes, et puis celui-ci s'est transformé*

en magazine, je ne sais plus trop pourquoi. Sans doute parce que j'avais d'autres choses à dire», raconte-t-elle. Vendu sur abonnement au prix de 7,90 € le numéro, *Maryse Magazine* comporte également des jeux : mots croisés, mots fléchés, sudoku et divers divertissements d'esprit qu'elle crée sur Excel. On y trouve aussi une rubrique consacrée aux loisirs créatifs détaillant, par exemple, l'art du pliage de serviette de table, ainsi que des conseils horticoles et des chroniques animalières – sans oublier une page météo consistant

à reproduire différents relevés (température, précipitation, vent...) effectués à Pussigny au cours des trois mois précédents. «*Si cela peut intéresser quelqu'un un jour, tant mieux. Je ne pouvais tout de même pas faire un magazine sans rubrique météo*», appuie-t-elle.

Dans *Maryse Magazine*, enfin, il y a des poèmes qui accompagnent chaque nouvelle recette, comme celle du «*concombres en spirale*» publiée dans le dernier numéro : «*Elle tourne et tourne, vrill' et vrille ! La spirale s'entortille / Pour séduire*

vos papilles...» Rédactrice, photographe et maquettiste tout à la fois, Maryse Lamirault peut néanmoins compter sur des contributeurs de poids, comme Bernard Tardif, le grand maître de la Marmite d'or, une confrérie gastronomique du département, ou Marcel Fradet, le «*spécialiste mondial de la tarte Tatin*». Elle-même doit refaire les recettes trois ou quatre fois avant de les immortaliser sur papier : «*La photo culinaire, ce n'est pas simple pour des amateurs comme moi.*»

Le recours aux légumes du jardin et aux œufs des neuf poules qui picorent derrière la maison ne suffit pas à équilibrer les comptes. Maryse perd clairement de l'argent avec cette revue dont les ventes ne dépassent pas la centaine d'exemplaires. Les frais postaux sont lourds. Mais peu importe : «*Je suis une passionnée, je fais les choses à fond. J'ai toujours voulu écrire dans la vie, mais je n'ai jamais eu le temps de m'y mettre. Ce magazine, c'est une façon de compenser ma rancœur de n'avoir jamais pu faire d'études*», confie cette ancienne serveuse de restaurant, abandonnée par ses parents à l'âge de 3 ans.

Ce jour-là, la consoeur a reçu son invité avec une galette au beurre appelée «*broyé*» ou, selon les villages, «*gâteau des partageux*». Tout est dit.



La présidence mouvementée de Mathieu Gallet à Radio France

► Le PDG de l'entreprise publique est auditionné lundi par le CSA
 ► L'autorité doit se prononcer sur son maintien ou non à son poste, après sa condamnation pour « favoritisme »
 ► Le mandat du patron de la « Maison ronde » a été agité dès ses débuts

PAGES 2-3



Mathieu Gallet, à Paris le 5 décembre 2017.
 CHRISTOPHE MORIN/IP3 PRESS /MAXPPP

La croissance ne s'emballer pas aux Etats-Unis

La surchauffe ne guette pas l'économie américaine. Si elle demeure solide, la croissance de la première puissance mondiale a un peu ralenti en fin d'année 2017. Le produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis a progressé de 2,6% au quatrième trimestre, selon la première estimation publiée, vendredi 26 janvier, par le département du commerce. Ce chiffre est inférieur aux attentes et aux chiffres des deuxième et troisième trimestres, où l'économie avait atteint un rythme de croisière supérieur à 3%.

Sur l'ensemble de l'année écoulée, la croissance du PIB s'est établie à 2,3%. Une performance certes supérieure à celle enregistrée en 2016, lors la dernière année de Barack Obama à la Maison Blanche, mais ces chiffres sont moins bons que ceux de 2015.

L'enjeu est de savoir si, en 2018, l'économie américaine dépassera 3% de croissance, comme le clame le président Donald Trump et comme veut le croire Wall Street. Les effets de la réforme fiscale sur les investissements et la consommation sont autant d'éléments qui devraient permettre à l'économie de continuer à croître.

Cependant, ce scénario comporte quelques inconnues, notamment sur les conséquences du resserrement attendu de la politique monétaire. ■

PAGE 5

Après Nokia, la renaissance de l'économie finlandaise

► Alors que les Finlandais se rendent aux urnes, dimanche 28 janvier, pour élire leur président, la croissance repart

REPORTAGE
 HELSINKI - envoyée spéciale

Helsinki s'éveille dans le souffle glacé d'un blizzard polaire. Ce matin de janvier, un tapis de neige cotonneuse recouvre chaussées et trottoirs de Vallila, au nord d'Helsinki, tandis que des rafales giflent les visages. Dans ce quartier au passé industriel, les maisons en bois des années 1920 côtoient

des usines aux austères façades de brique rouge. Quelques-unes fonctionnent encore. Beaucoup fourmillent d'ateliers d'artistes et de start-up, comme celles du Health Innovation Village, le centre de recherche spécialiste de la santé. « Ici, nous tournons la page de la crise. Nous inventons le futur de la Finlande », dit, souriant, Mikko Kauppinen, responsable du lieu.

Le quadra au look adolescent a créé cet accélérateur de start-up en 2014, alors que

le pays pleurait la chute de Nokia, le pilier de son économie. « Il fallait lancer quelque chose de positif pour briser la spirale où nous sombrions », raconte M. Kauppinen. Un endroit où les anciens du géant de l'électronique, dont il fait partie, pourraient exploiter leurs savoirs. « Regardez ce boîtier connecté : il permet aux diabétiques de surveiller leur glycémie en conservant les données dans le cloud, dit-il en désignant l'objet avec un enthousiasme vo-

lubile. Là-bas, l'équipe développe une intelligence artificielle permettant de mieux prévenir les maladies chroniques. » Autour de lui, une quarantaine de start-up partagent bureaux et labos mis à disposition par General Electric Healthcare, l'unité de GE consacrée aux services médicaux. Beaucoup commercialisent déjà leurs trouvailles à l'étranger.

MARIE CHARREL
 LIRE PAGE 4

2,6%

C'EST LA HAUSSE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AMÉRICAIN AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2017

DIESEL
 BOSCH POSE SES CONDITIONS AU SAUVETAGE DU SITE DE RODEZ

PAGE 5

TRANSPORTS
 HEETCH SE RELÈVE APRÈS SES DÉBOIRES JUDICIAIRES

PAGE 8

VU DE NEW DELHI

Gare aux fausses cryptomonnaies !

Capitalisant sur le succès planétaire du bitcoin en 2017, les contrefaçons de monnaies électroniques se multiplient en Inde. En décembre, un entrepreneur de 32 ans accusé d'escroquerie a été arrêté par la police de Delhi. La cryptomonnaie KashhCoin, qu'il avait lancée un an plus tôt, lui a rapporté des millions de roupies, sans qu'elle serve à acheter quoi que ce soit. Une devise ne vaut que ce que ses utilisateurs croient qu'elle vaut. Les créateurs du KashhCoin avaient pris soin de rédiger des présentations assez techniques pour que les épargnants croient au sérieux de leur projet. La courbe exponentielle du cours du bitcoin finissait de les convaincre.

Plutôt que d'assommer les potentiels investisseurs avec des explications sur les algorithmes reposant sur la blockchain – une chaîne de transactions codées et authentifiées, utilisée dans la fabrication des bitcoins –, les promoteurs du KashhCoin organisaient de somptueuses soirées avec buffet à volonté et concert Bollywood. Jusqu'au jour où un commerçant de Delhi à qui ils avaient promis un retour sur investissement de 10% par mois s'est plaint à la police. Les enquêteurs ont alors découvert que plusieurs créateurs de cryptomonnaie arnaquaient des épargnants sur le modèle de la pyramide de Ponzi, dans lequel les investisseurs sont rémunérés par les fonds des nouveaux entrants.

L'engouement croissant pour les cryptomonnaies a été accru en Inde depuis que le gouvernement a démonétisé près de 87% des billets en circulation, en novembre 2016. La plate-forme

d'échanges indienne Unocoin a ainsi vu ses utilisateurs passer de 100 000 à 500 000 l'année dernière. « Les cryptomonnaies ne dépendent d'aucun pays ou d'aucune banque centrale », se félicitaient les créateurs du KashhCoin. Dans un pays où l'inflation annuelle dépasse parfois 10%, mieux vaut investir dans une devise étrangère. Et si possible virtuelle, pour échapper aux banques, donc au fisc.

Rançon en bitcoins

C'est ce qu'ont dû se dire deux kidnappeurs du nord de l'Inde, qui ont exigé, en juin 2016, une rançon en bitcoins contre la libération de leur otage. Des malfrats qui ont été retrouvés par la police grâce à des méthodes traditionnelles.

Entre contrefaçons et demandes de rançon en bitcoins, la cryptomonnaie n'a pas toujours bonne presse dans le pays. Plusieurs acteurs du secteur ont donc créé une organisation professionnelle pour tenter de convaincre les autorités de légiférer au plus vite. La Digital Assets and Blockchain Foundation India avance que les cryptomonnaies pourraient faire économiser 5,6 milliards d'euros en frais de change aux millions de migrants indiens qui transfèrent chaque mois de l'argent à leur famille en Inde. Le gouvernement a formé un comité qui doit formuler ses recommandations dans quelques semaines. En attendant, le ministre de l'économie indien, Arun Jaitley, a rappelé que les cryptomonnaies étaient des devises illégales. ■

JULIEN BOUISOU
 (NEW DELHI, CORRESPONDANCE)

Et si votre santé devenait un art de vivre ?

NOUVEAU

Le Monde
 47 ANS D'HISTOIRE

Sens & santé
 LE CORPS L'ESPRIT LE MONDE

Cultivez votre intuition
 Les pouvoirs de l'intelligence émotionnelle

Un hiver en forme
 Sauna et grand air, l'art de vivre suédois

Maladie de Crohn
 Le régime alimentaire pour mieux vivre

Tous généreux
 Le secret d'un cerveau heureux

La bonne posture
 Gagner en force et en souplesse

UNE PUBLICATION DU GROUPE Le Monde EN PARTENARIAT AVEC Doctissimo

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

AUDIOVISUEL PUBLIC

Mathieu Gallet, le retranché de Radio France

Après sa condamnation pour favoritisme, le sort du PDG du groupe public est entre les mains du CSA, qui l'entendra lundi. Retour sur son parcours mouvementé au sein de la « Maison ronde »

RÉCIT

Jeme défendrai jusqu'au bout pour que mon honneur soit rétabli.» Mathieu Gallet est de nouveau sur scène pour se battre. En ce jeudi 18 janvier, trois jours après sa condamnation à un an de prison avec sursis pour favoritisme, le PDG de Radio France s'adresse, dans le studio 106 de la Maison de la radio, à une centaine de cadres et de salariés, à l'occasion de la présentation des résultats d'audience de la fin 2017. L'homme blessé plaide sa cause. Sa voix s'étrangle. Le fringant quadra nie « avoir déconné ».

En pleine tourmente, il salue le « record » d'audience annoncé le matin même : près de 15 millions d'auditeurs en novembre-décembre, et France Inter, Franceinfo et France Bleu dans les six premières radios. « Dans les maisons où les chiffres ne sont pas bons, ça ne va pas très bien aujourd'hui », note-t-il, griffant au passage, dans une allusion à peine voilée, Frédéric Schlesinger et Patrick Cohen, partis l'été précédent de Radio France vers Europe 1. A la fin d'un discours de quinze minutes, il est applaudi. Les gens de la maison sont saisis par le contraste avec ses débuts, quand il avait affronté un mouvement de grève historique de près d'un mois.

Mathieu Gallet s'apprête désormais à être entendu, lundi 29 janvier, par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui décidera de son maintien à la tête du groupe public deux jours après. Il ne veut pas démissionner, comme le lui a demandé la ministre de la culture, Françoise Nyssen. Pour sauver sa tête, il met en avant le travail accompli.

La descente aux enfers

Son arrivée à la « Maison ronde » en 2014 provoque un choc culturel, et même visuel. Le décalage avec Jean-Luc Hees est total : au vieux lion à crinière blanche et visage buriné succède un beau gosse de 37 ans, au bronzage permanent et aux costumes ajustés, surnommé « Tancredi » – comme Alain Delon dans *Le Guépard* – par son ancien patron, le ministre de la culture Frédéric Mitterrand. Rock et chaleur contre musique classique et maîtrise de soi... « C'était le jour et la nuit : l'un était journaliste, se posait en père de famille de la maison, connaissait les techniciens par leur prénom... L'autre se présentait comme manager et n'était pas un homme de radio », se souvient un cadre. L'un, pilier de France Inter, avait connu l'ORTF ; l'autre, homme pressé, avait été bombardé président de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) après avoir connu les cabinets ministériels de droite mais aussi le secteur privé, quand il « réseautait » pour le compte du groupe Canal+.

Les premiers temps, le jeune PDG est objet de curiosité, voire de caricature : un « nouveau », en plein « stage d'observation », qui regarde son smartphone sans dire bonjour dans l'ascenseur. Son profil inquiète : alors que M. Hees se posait en garant éditorial, laissant sa directrice générale Catherine Sueur

s'occuper des chiffres, M. Gallet s'assume « gestionnaire ». « Il annonçait l'entrée dans une ère de contrainte économique forte. Or, cette maison publique ne se vivait pas vraiment comme une entreprise. Radio France avait peur de perdre sa qualité, ou même son âme », raconte un salarié.

Très rapidement, le nouveau patron alerte sur la situation financière, jugée moins bonne que prévu, notamment en raison de la rénovation de la Maison de la radio. Pour la première fois, Radio France va connaître en 2015 un exercice déficitaire avec un « trou » de 21 millions d'euros sur un budget de 650 millions. M. Gallet engage une discussion avec le gouvernement sur les mesures – douloureuses – à prendre. Mais l'Etat-actionnaire tarde à arbitrer et les négociations sur le budget traînent en longueur. En interne, ce flottement inquiète. Il nourrit des spéculations sur un possible plan de départs et une opposition aux réformes envisagées : externalisation de l'un des deux orchestres, « verticalisation » qui rattacherait les techniciens à une antenne de radio précise, « mutualisation » de programmes à France Bleu... M. Gallet n'arrive pas à rassurer : il dira plus tard que sa « plus grosse erreur » a été de « ne pas avoir pressé un peu plus les discussions avec l'actionnaire ».

Le mardi 17 mars 2015, en fin de journée, *Le Canard enchaîné* arrive en avance dans les rédactions. Avec un article sur le « bureau à 100 000 euros » de Mathieu Gallet. Le nouveau PDG prône la rigueur mais il est soupçonné d'avoir des goûts de luxe. La situation s'emballe : trente-six heures plus tard, le jeudi, les syndicats lancent, non plus un arrêt de travail ponctuel, mais une grève illimitée. « Ils ont senti la bête blessée », juge aujourd'hui un témoin de l'époque. Le conflit durera vingt-neuf jours.

Le PDG se pose en victime, prend des accents complotistes. La fuite au *Canard enchaîné* ne peut provenir que d'une source bien informée au sein même de Radio France, dit-il. Il voit aussi un règlement de comptes dans les révélations que distille l'hebdomadaire sur les contrats accordés à Radio France ou à l'INA, notamment en faveur de sociétés de son consultant en stratégie Denis Pingaud. Le 2 avril, sur i-Télé, M. Gallet affirme faire l'objet d'une « cabale » et évoque un « réseau de l'ombre », « administratif et politique ».

La ministre de la culture de l'époque, Fleur Pellerin, ne le soutient pas. Issue de la Cour des comptes, elle n'a pas apprécié l'affaire du bureau du président ni les critiques sur la lenteur des arbitrages du gouvernement. Ses actes trahissent sa pensée : elle « convoque » M. Gallet, lit-on dans la presse. Elle exige de lui un « plan stratégique », alors qu'il clame avoir présenté ses options depuis des mois. A Radio France, le bruit court que le ministre a rencontré directement les organisations syndicales. Comme si le nouveau dirigeant était court-circuité. Il n'arrive pas à reprendre la main. M^{me} Pellerin nomme alors un médiateur, Dominique-Jean Chertier.

Puis advient ce qui ressemble à un dernier clou enfoncé dans le cercueil : le lundi 14 avril, alors que la grève est reconduite mal-



Le 20 mars 2015, à la Maison de la radio, face à Jean-Paul Quennesson, élu SUD. ERIC CHAVEROU/RADIO FRANCE

« J'AI LE SENS DE L'ÉTAT. ALORS QU'ON NE VIENNE PAS ME CHERCHER SUR LE PLAN DE L'ÉTHIQUE ET ME FAIRE DES LEÇONS DE MORALE »

MATHIEU GALLET

gré les propositions du médiateur, la ministre effectue une visite surprise à la Maison de la radio. Image terrible : à la nuit tombée, avec des membres de son cabinet, elle déambule dans les couloirs, avant de rencontrer les syndicats. M. Gallet dira en privé qu'elle a alors commis une erreur. Mais, ce soir-là, il est réduit au rôle de portier.

Le « culbuto »

Contesté, humilié, affaibli... Le président de Radio France a survécu. Aujourd'hui, lorsque l'on cherche à identifier le moment-clé de la renaissance, le premier face-à-face avec les salariés, pendant la grève lors d'une assemblée générale, est souvent cité. Ce 20 mars, le studio 104 est bondé, on lit dans l'assistance des slogans hostiles. « Une fosse aux lions », se rappelle un employé. Mathieu Gallet s'avance et s'assied sur le bord de la grande scène. Il commence à défendre sa position. « Il était dans la séduction. Ça anesthésiait un peu tout le monde. Au bout de quelques minutes, je suis sorti de mes gonds, je me suis levé et je l'ai invectivé », se remémore Jean-Paul Quennesson, une figure du mouvement de grève, élu SUD et corniste au sein de l'Orchestre national de France. Il lance : « Vous dites vouloir "changer l'état d'esprit des collaborateurs" au profit de la "culture du résultat". Le résultat, vous l'avez depuis des années : cette maison, c'est une maison de production, c'est une grande antenne, une grande maison... » Tonnerre d'applaudissements, standing ovation. « Etes-vous toujours légitime pour représenter cette maison ? », insiste le syndicaliste, mentionnant – déjà – le « devoir d'exemplarité ». M. Gallet riposte comme il peut : « Oui, je défends cette entreprise... »

Sur le moment, la prise de parole du PDG apparaît comme un échec flagrant : il n'a pas réussi à retourner la salle... « Ce n'était qu'un exercice de communication », juge, cinglant, M. Quennesson. « Mais avec le recul, cette scène a infusé dans les esprits. La grève, c'est la matrice », pense un cadre. M. Gallet est sorti de sa réserve, de cette « pudeur » qu'on « peut prendre pour une certaine froideur ou dis-

tance », comme il le disait lui-même pendant le conflit.

« L'image de Mathieu Gallet a changé parce que la sortie de grève s'est faite par le haut : il a beaucoup lâché », nuance un syndicaliste. Le président fait des concessions et ralentit le rythme des réformes : il abandonne l'externalisation d'un orchestre au profit d'un « redimensionnement ». Il renonce à la « mutualisation » des programmes, imposée aux antennes régionales de France Bleu depuis le siège parisien, qui avancera tout de même au niveau local, progressivement. La réforme des métiers n'aboutira, elle, qu'en 2017. M. Gallet obtient de l'Etat un an supplémentaire pour atteindre l'équilibre financier. Et évite ainsi un plan social, au profit de non-remplacements de départs. Sous l'œil du médiateur, resté dans l'entreprise plusieurs mois, il renoue le dialogue avec les syndicats, en les associant davantage aux discussions avec le gouvernement sur le contrat d'objectifs et de moyens, signé pour cinq ans, fin 2015. De plus, un rapport de l'inspection générale des finances (IGF) « blanchit » sa gestion à Radio France et apaise la polémique autour de son bureau. Courant 2016, M. Gallet obtient le droit d'intégrer de nouveaux annonceurs publicitaires sur ses antennes, signe qu'il a quitté sa mentalité d'ancien conseiller ministériel pour se couler dans celle de patron d'audiovisuel public, jugé, par ses troupes, à l'enveloppe budgétaire obtenue.

« Les gens de la maison lui savent aussi gré d'avoir su s'entourer des bonnes personnes », estime un ancien. Le « techno » Gallet a en effet fait campagne en tandem avec Frédéric Schlesinger, un routier de la radio nommé directeur des programmes. Il a ramené Laurent Guimier, qui redressera Franceinfo. Et promu Laurence Bloch à France Inter ou Sandrine Treiner à France Culture. Cette dernière remplace Olivier Poivre d'Arvor, jugé déloyal. Catherine Sueur partira en octobre 2015.

Les résultats des antennes vont porter la suite du mandat de M. Gallet, car « la radio va quand les audiences sont bonnes », remarque un salarié. Dès 2014, les chiffres repartent à la hausse et, à la rentrée 2015, Radio France bat

La Finlande s'est relevée du traumatisme Nokia

Alors que, dimanche 28 janvier, les Finlandais élisent leur président, le pays a enfin renoué avec la croissance

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Les technologies de santé sont l'un des secteurs de pointe sur lesquels la Finlande mise désormais pour tirer sa croissance. Elles pèsent déjà la moitié des exportations de haute technologie, soit plus de 2 milliards d'euros.

Après une décennie noire faite de croissance quasi nulle, de doutes et de rigueur, la Finlande va enfin mieux. Son modèle économique, source d'angoisse il y a deux ans encore, ne sera même pas débattu lors de l'élection présidentielle du dimanche 28 janvier, où le conservateur Sauli Niinistö, président sortant, est annoncé vainqueur.

La croissance a culminé à 3,1% en 2017, au plus haut depuis 2007, surpassant celle de la zone euro (2,2%). Elle devrait frôler 2,7% en 2018, selon les prévisions de la Commission européenne, permettant au pays de retrouver enfin son niveau de produit intérieur brut (PIB) d'avant-crise. «*Sachant ce qu'on a traversé, c'est un résultat spectaculaire*», juge Heidi Schauman, économiste à la banque Aktia. Car en 2009, année où le PIB a plongé de 8,3%, le pays a affronté une série de chocs violents : l'effondrement de la demande mondiale, le plongeon de l'économie russe, qui absorbait 10% de ses exportations, et le déclin de son industrie papetière. Sans oublier la chute de son fleuron national, Nokia.

« Une deuxième école »

Vu de France, il est difficile de concevoir à quel point cette entreprise a compté pour le pays nordique et ses 5,5 millions d'habitants. Il y a, bien sûr, les chiffres : à son apogée, en 2000, elle représentait 20% des exportations, 40% des dépenses privées de R&D, 40 000 emplois et 4% du PIB. Avant de rater le virage des smartphones et de revendre sa division mobile à Microsoft, en 2014, elle a été l'instrument grâce auquel la Finlande est sortie du marasme des années 1990.

Surtout, c'est grâce à Nokia que cette économie longtemps dominée par l'exploitation forestière, dont l'industrie ne s'est développée qu'après la seconde guerre mondiale, a fait son entrée dans les nouvelles technologies.

« Sachant ce qu'on a traversé, c'est un résultat spectaculaire »

HEIDI SCHAUMAN
économiste à la banque Aktia

«*Avant, personne ne connaissait nos produits, raconte Jyrki Ali-Yrkkö, chercheur à l'Institut de recherche sur l'économie finlandaise (Etla) et auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet. Nokia fait partie de notre identité. Elle nous a donné confiance en démontrant que nous étions capables de gagner dans la compétition mondiale.*»

Il ne s'agit pas seulement d'une métaphore. Lorsqu'il se plonge dans son passé, Pekka Pohjakallio se rappelle avec émotion l'ingénieur timide qu'il était à la sortie de l'université, en 1991. «*Pour ma génération, Nokia a été une deuxième école*», raconte ce gaillard à la carrure nordique, aujourd'hui manager chez Hintsu, une société spécialisée dans le bien-être en entreprise. «*En vingt ans là-bas, j'ai voyagé dans le monde entier, appris le marketing international, les langues et le multiculturalisme : aucune autre entreprise n'offrait une telle expérience.*» Il a quitté le groupe en 2011, au moment où les ventes s'effondraient. A l'époque, le traumatisme est national. Des licenciements se multiplient. Des milliers d'ingénieurs se retrouvent sur le carreau.

C'est néanmoins grâce à eux, en grande partie, que l'économie finlandaise s'est lentement réinventée. «*Soudain, nous avons été débordés par les candidatures*», se souvient Antti Nivala. M-Files, sa société informatique spécialiste de la gestion de l'information, est née en 2000 à Tampere, à deux heures d'Helsinki. A l'époque, il ne parvenait pas à recruter : «*Impossible. Tous les bons profils étaient absorbés par Nokia.*» Dès 2012, il a embauché beaucoup de ceux licenciés par le groupe – ils pèsent aujourd'hui un quart de ses effectifs –, et sa PME a pu prospérer grâce à leurs compétences. A l'exemple de son responsable

Tiina Smeds, créatrice du Lympatouch, un appareil de drainage lymphatique, au Health Innovation Village, à Helsinki, le 14 janvier.

JUUSO WESTERLUND
POUR « LE MONDE »



des ventes pour l'Europe. «*Une aubaine : il connaissait déjà le réseau de distribution sur le Vieux Continent.*»

Au fil des ans, à mesure que le tissu économique pansait ses plaies, les spécialistes de l'électronique, de la connectique et des logiciels embarqués passés par Nokia ont essaimé dans d'autres secteurs. Beaucoup ont utilisé leurs indemnités de licenciement – au moins un an de salaire – pour lancer leur entreprise.

«*Cela a considérablement grossi les rangs de la scène start-up, alors naissante*», témoignent Uhro Konttori et Jussi Mäkinen, également anciens du groupe. Il y a dix-huit mois, ils ont créé l'entreprise Varjo pour développer leur casque de réalité virtuelle en haute définition. Dans leurs locaux fraîchement aménagés, au centre d'Helsinki, des informaticiens se promènent en chaussettes et bidouillent des prototypes. «*Nous avons appris des erreurs de Nokia : ne jamais s'endormir sur ses lauriers, prendre des risques, ouvrir*

l'innovation plutôt que tout garder secret», racontent-ils.

Le décollage de la scène start-up a permis à Tampere et Helsinki de développer de nouveaux filons, tels que l'industrie du jeu vidéo – le célèbre Angry Birds est né ici – et les technologies de santé. Oulu, où 10 000 des 230 000 habitants travaillaient pour le centre de R&D de Nokia, s'est reconvertie en cité universitaire spécialiste du réseau 5G. La renaissance est, en revanche, plus délicate pour Salo, petite ville industrielle du sud-ouest, où le groupe employait plusieurs milliers d'ouvriers. Et pesait 95% des recettes fiscales.

« On ne lâchera rien »

En 2015, son usine de fabrication de mobiles a mis la clé sous la porte, un an après sa reprise par Microsoft. Le taux de chômage a grimpé jusqu'à 19%. «*Nous sortons de deux années douloureuses*, confie Lauri Inna, le maire de la ville. *Nous avons travaillé d'arrache-pied pour trouver un nouveau*

« Nous n'avons plus tous nos œufs dans le même panier, c'est plus sain »

ANTTI AUMO
Business Finland

créneau : le traitement écologique des déchets. » Le taux de chômage est retombé à 11%. La ville mise également sur la construction d'un train à grande vitesse hyperloop, la reliant à la capitale, pour attirer de nouveaux emplois. «*Nous voulons y croire, on ne lâchera rien. Les Finlandais sont comme ça*», soutient l' élu.

Le pays a un mot pour qualifier cet état d'esprit, entre persévérance et entêtement face à l'adversité : *sisu*. «*Beaucoup d'entre nous en ont fait preuve lorsqu'il a fallu repartir à zéro*», analysent Uhro Konttori et Jussi Mäkinen.

Mi-2016, les Finlandais ont enduré le gel des salaires et la hausse du temps de travail imposés par le gouvernement pour restaurer la compétitivité des exportations. Avant l'euro, le pays avait l'habitude de dévaluer sa monnaie pour relancer les ventes. L'ajustement par les salaires a été plus douloureux.

Mais les efforts ont payé. «*Les exports ont retrouvé leur dynamisme et sont bien plus diversifiées que pendant l'ère Nokia*, se réjouit ainsi Antti Aumo, de Business Finland, l'agence publique de soutien aux entreprises. *Nous n'avons plus tous nos œufs dans le même panier, du coup, c'est beaucoup plus sain.*»

Le pays est désormais mieux armé pour affronter l'inquiétant vieillissement de sa population, qui met en péril le financement de son Etat-providence. «*Un défi colossal*, résume M^{me} Schauman. *Nous n'avons pas encore trouvé la solution, mais on y travaille de près.*» Le *sisu*, encore... ■

MARIE CHARREL

En Catalogne, l'heure du bilan économique de la crise politique

La tentative de sécession de la région espagnole a finalement eu une incidence limitée sur l'activité, même si le tourisme a souffert

BARCELONE - envoyée spéciale

D'ordinaire, la Foire internationale du tourisme (Fitur), qui s'est tenue du 17 au 21 janvier à Madrid, est l'occasion, en Espagne, d'évoquer des destinations exotiques et les tendances qui animeront le marché. Cette année, cependant, une question a dominé dans les conversations : comment le tourisme se porte-t-il en Catalogne ? La réponse des hôteliers ne varie guère : «*Mal, mais ça s'améliore peu à peu...*»

La crise du secteur touristique est l'une des principales conséquences économiques de la situation politique dans la région, où les partis indépendantistes ont mené une tentative de sécession en octobre 2017 qui a conduit à sa mise sous tutelle par les autorités de Madrid.

«*Le nombre de clients dans les hôtels de Barcelone a baissé de 6% en octobre, puis de 7% en novembre et de plus de 10% en décembre*, observe Manel Casals, directeur général de l'association

des hôteliers de Barcelone, selon les données fournies par les 400 hôtels affiliés de la cité méditerranéenne. *Pour arrêter la chute, les professionnels ont baissé leurs tarifs. Résultat : les recettes ont dégringolé en moyenne de 25% en décembre...*»

Courroucés, les chauffeurs de taxi de Barcelone assurent que leurs revenus ont plongé de 40% par rapport à 2016. De son côté, Exceltur, l'Alliance pour l'excellence touristique, estime que l'instabilité politique en Catalogne a entraîné un manque à gagner de 319 millions d'euros et a amputé de 0,3 point la croissance de l'activité du secteur touristique en Espagne en 2017, qui a tout de même été très satisfaisante, avec une hausse de 4,4%.

3200 entreprises sont parties

M. Casals, toutefois, n'est pas aussi préoccupé qu'en novembre. «*L'année commence mieux que ce que nous pensions*, explique-t-il au Monde, jeudi 18 janvier. *La chute du nombre de touristes n'est que de 3% en janvier*

par rapport à l'an dernier et nous estimons que, peu à peu, nous reviendrons à une situation normale. A condition que la stabilité soit garantie...»

Si les attentats perpétrés à Barcelone et à Cambrils, à la mi-août 2017, ont aussi pu avoir un effet, les observateurs estiment qu'il a été limité. D'ailleurs, en septembre, le nombre de touristes en Catalogne avait augmenté de 6,1% par rapport au même mois de l'année 2016, et n'a commencé à baisser qu'en octobre, de 4,7%.

«*C'est la part des clients espagnols, qui représentaient 18% de l'occupation hôtelière à Barcelone, qui recule le plus, avec une fréquentation en baisse de 50%*», souligne M. Casals. Un effet des campagnes de boycott lancées ces derniers mois contre des marques catalanes par des Espagnols qui percevoient le séparatisme comme une forme de xénophobie à leur encontre ?

Le tourisme n'est pas l'unique secteur touché par l'instabilité politique. Près de 3 200 sociétés

catalanes ont en effet entrepris de déménager leur siège social entre le 1^{er} octobre et fin décembre 2017, d'après les registres de la propriété. Les indépendantistes minimisent ces chiffres, assurant que toutes les sociétés n'ont pas encore complété les démarches nécessaires, que les centres de production restent sur place et que les derniers chiffres du chômage et des exportations sont bons.

«*L'important n'est pas combien d'entreprises sont parties, mais le poids qu'elles représentent dans l'économie*, précise l'économiste Fernando Trias de Bes, professeur à l'école de commerce de Barcelone, l'Esade. *Or les quarante premières entreprises qui ont plié bagage représentent un tiers du PIB catalan. Et l'expérience du Québec montre qu'après avoir transféré leur siège social elles finissent par transférer aussi les services juridiques, la partie financière et les centres de décision et de gestion.*»

Cet économiste est coauteur d'un sondage sur les conséquen-

ces du processus sécessionniste, mené par l'Esade auprès de 123 dirigeants d'entreprise de Catalogne employant près de 160 000 salariés dans la région, et publié mi-décembre. Les résultats ne sont guère encourageants : 46% des dirigeants interrogés assurent avoir gelé leurs investissements, 24% envisagent de réduire les embauches, 56% ont observé une baisse des ventes et 19% disent avoir souffert d'une forme de boycott commercial. Certaines statistiques ont confirmé ces tendances, comme les ventes au détail, qui ont chuté de 4% en octobre et ne sont reparées à la hausse qu'après la mise sous tutelle de la région rebelle.

Confiance rétablie

«*Mesurer les conséquences économiques réelles de la crise politique catalane est difficile, car il existe un coût qui ne peut être comptabilisé : le coût d'opportunité. Celui-ci correspond à tous les projets annulés avant d'avoir vu le jour à cause de l'instabilité politique*», ajoute M. Trias de Bes. Et de

citer l'attribution du siège de l'Agence européenne des médicaments à Amsterdam comme une possible occasion manquée du fait de la crise.

Reste que les pires scénarios envisagés par les analystes en octobre – ils estimaient que la crise politique pourrait coûter entre 5 milliards et 30 milliards d'euros à l'économie espagnole – ne se sont pas réalisés. Dans le plan budgétaire remis à Bruxelles à l'automne, le gouvernement espagnol évaluait l'impact à 6 milliards d'euros.

Depuis, le ministre de l'économie, Luis de Guindos, a revu ce chiffre à la baisse, pour le ramener à 1 milliard. Selon lui, la mise sous tutelle de la région a permis de rétablir la confiance. L'agence de notation américaine Fitch a d'ailleurs relevé, vendredi 19 janvier, la note de l'Espagne, de BBB+ à A-, soulignant que malgré «*les risques politiques*» mis en exergue par la crise catalane, «*l'impact économique a jusqu'ici été limité*». ■

SANDRINE MOREL

La croissance américaine a marqué le pas en fin d'année

Au quatrième trimestre, le produit intérieur brut a progressé de 2,6 %, en deçà des objectifs de Trump

NEW YORK - correspondant

La croissance américaine est solide mais ne s'emballa pas. Le produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis a progressé de 2,6 % au quatrième trimestre, selon la première estimation publiée vendredi 26 janvier par le département du commerce. Ce chiffre est inférieur aux attentes et aux chiffres des deuxième et troisième trimestres où l'économie avait atteint un rythme de croissance supérieur à 3 %.

Il n'empêche, pour l'ensemble de 2017, première année de mandat de Donald Trump, les Etats-Unis ont vu leur économie progresser de 2,3 %. C'est mieux que la dernière année de Barack Obama (1,3 %), mais moins bien que 2015 (2,9 %). L'économie a été dopée par la consommation des ménages et l'investissement, mais pénalisée par la forte hausse des importations et une constitution de stocks plus faible que prévu.

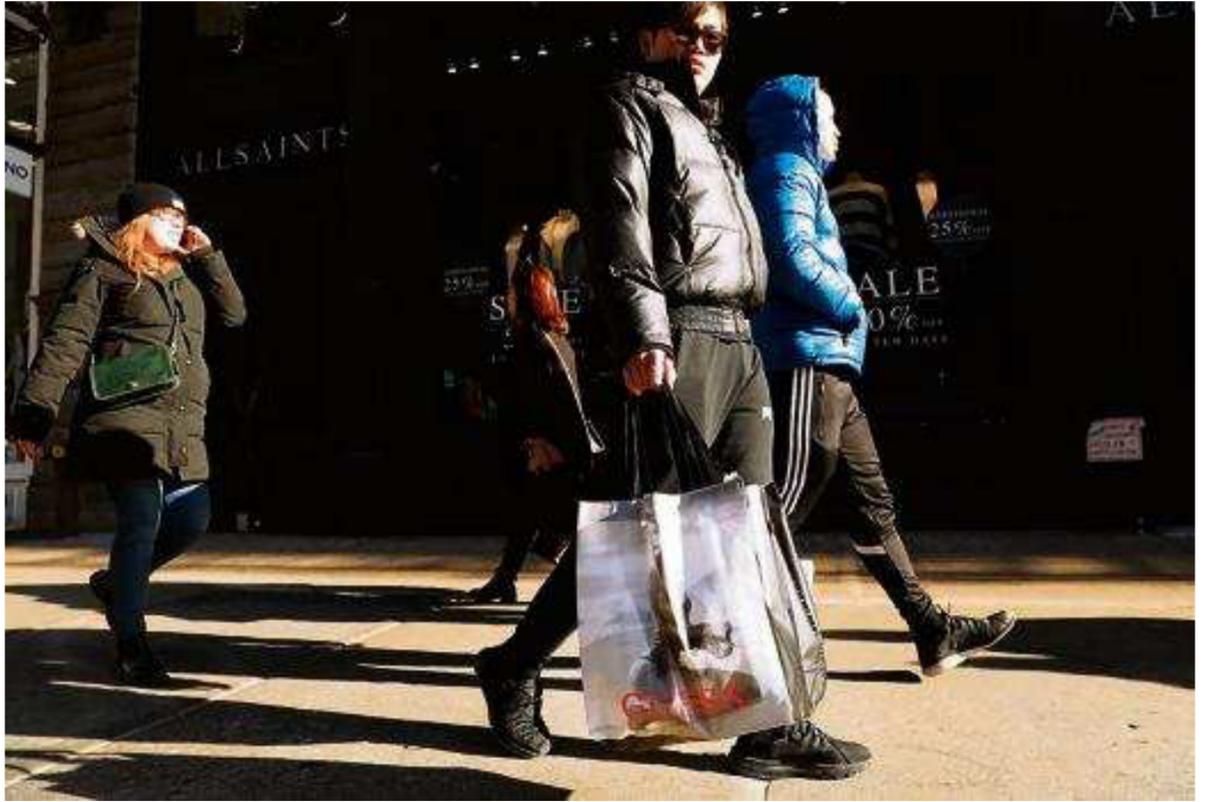
Bénéfices en forte hausse

L'enjeu est de savoir si l'économie américaine dépassera, en 2018, 3 % de croissance, comme le clame le locataire de la Maison Blanche et veut le croire Wall Street, qui n'en finit pas de battre des records, ou si les Etats-Unis finiront par connaître une correction, voire une récession, après huit ans de reprise.

Les observateurs comparent la situation non pas à celle qui prévalait avant 2007 – la folie du surendettement est beaucoup plus faible, même si le sujet existe, par exemple sur les prêts étudiant ou l'immobilier commercial en pleine surchauffe alors qu'Amazon lamine le secteur – mais à celle de la fin des années 1990 : chacun s'entichait alors de la nouvelle économie, valorisant à l'excès toutes les start-up avant que n'éclate la bulle Internet en 2000. Pour l'instant, Wall Street et les Américains refusent d'envisager ce dernier scénario.

Les entreprises annoncent depuis le début de l'année des bénéfices en forte hausse et vont pour la plupart bénéficier de la réforme fiscale. La baisse du taux de l'impôt sur les sociétés (IS) et la taxation forfaitaire des profits parqués à l'étranger pourraient induire un surcroît d'investissements aux Etats-Unis. Apple l'a fait en annonçant 30 milliards

Les observateurs comparent la situation à la fin des années 1990, avant que n'éclate la bulle Internet, en 2000



Sur Broadway, à Manhattan (New York), le 26 janvier. SPENCER PLATT / AFP

d'investissements et 38 milliards de dollars d'impôts supplémentaires. D'autres pourraient suivre.

Cette réforme ne devrait pas se résumer – comme ce fut le cas sous George W. Bush en 2002 – à un pur effet d'aubaine permettant de rémunérer les actionnaires, car la baisse de l'IS est cette fois structurelle : les Américains s'engagent dans la concurrence fiscale pour attirer les investissements. On peut ajouter une bonne nouvelle pour 2018, les compagnies énergétiques, en particulier les producteurs de gaz de schiste, devraient profiter de l'embellie des cours du pétrole et d'une déréglementation assez forte des contraintes environnementales.

Les particuliers sont eux aussi à la fête : ils ont consommé fortement fin 2017 et devraient encore le faire, grâce à la réforme fiscale, voire aux premières tensions sur les salaires, les Etats-Unis étant proches du plein-emploi. Voilà pour le scénario rose qui s'inscrit

dans un contexte de reprise mondiale généralisée.

Mais, outre une possible correction boursière déclenchée par la hausse des taux, une crise (géo) politique, ou la baisse des profits, plusieurs dangers se profilent pour les mois à venir.

Pénurie de main-d'œuvre

La baisse du chômage n'est pas forcément positive. La pénurie de main-d'œuvre pourrait finir par brider l'économie, surtout si l'Amérique se ferme à l'immigration – Donald Trump assure toutefois vouloir attirer les meilleurs. La participation à l'emploi reste médiocre et l'inadéquation de l'offre de main-d'œuvre (souvent des personnes mal formées, en partie victimes de la crise des opioïdes) ne laisse guère espérer d'amélioration.

S'y ajoutent des problèmes d'imprévisibilité de l'équipe au pouvoir, comme l'a montré le cafouillage à Davos sur le dollar, qui a fortement baissé depuis neuf

Les particuliers ont fortement consommé fin 2017 et devraient encore le faire grâce à la réforme fiscale

mois. Le secrétaire d'Etat au trésor, Steve Mnuchin, s'est dit satisfait d'un billet vert faible à court terme avant que Donald Trump ne dise le contraire. La dépréciation du dollar n'a d'ailleurs pas dissuadé les consommateurs américains d'acheter des produits importés – ce qui explique la croissance moins forte qu'espérée au quatrième trimestre. Et montre que le commerce international ne se pilote pas mécaniquement avec des manipulations de change.

Autre risque justement, le commerce international, alors que les

Américains renégocient avec les Canadiens et les Mexicains l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna) et imposent des sanctions commerciales à leurs partenaires asiatiques. Cette attitude peut avoir des effets positifs à court terme – des constructeurs automobile réinvestissent sur le sol américain pour éviter les barrières douanières – mais pénalisera à terme les multinationales américaines à l'étranger.

La dernière inconnue concerne la Réserve fédérale (Fed), qui devrait augmenter ses taux à trois reprises. Les observateurs craignent avant tout une erreur de pilotage de la Fed, qui agirait trop lentement ou trop brusquement. Avec sa présidente sortante, Janet Yellen, et son adjoint, Stanley Fischer, la banque centrale américaine perd deux des meilleurs experts mondiaux de la politique monétaire au profit de Jerome Powell, qui ne dispose pas de ce pedigree académique. ■

ARNAUD LEPARMENTIER

Steinhoff International, le géant de l'ameublement, organise sa survie

La maison mère de Conforama aurait récupéré assez de liquidités pour se maintenir à flot

JOHANNESBURG - correspondance

La maison mère de Conforama reprend de l'air. En pleine tempête financière depuis l'annonce début décembre « d'irrégularités comptables » qui ont provoqué la démission surprise de son PDG Markus Jooste et son effondrement en Bourse, Steinhoff International a annoncé vendredi 26 janvier avoir récupéré assez de liquidités pour pouvoir maintenir le conglomérat à flot.

Le titre du second groupe européen d'ameublement – 12 000 magasins et 130 000 employés dans 30 pays – a perdu plus de 80 % de sa valeur en 2017, alors que son équipe dirigeante est soupçonnée d'avoir artificiellement gonflé ses revenus. Avec le scandale, plus de 10 milliards d'euros de capitalisation boursière se sont évaporés. Depuis, la holding basée en Afrique du Sud est confrontée à une crise de trésorerie, notamment pour les opérations de ses filiales en Europe et aux Etats-Unis.

« Le groupe continue de prendre des mesures pour maintenir la stabilité de ses opérations, et ses besoins immédiats en liquidités ont été réglés », peut-on lire sur une présentation dévoilée vendredi aux créanciers européens du

groupe, réunis à Londres. Ces dernières semaines, Steinhoff a dégagé en urgence près d'un milliard d'euros en vendant des actifs non stratégiques. Lundi, le groupe a récupéré 500 millions d'euros pour la vente de ses participations dans la société sud-africaine de services financiers PSG Group.

En France, Conforama a revendu ses parts dans le commerçant en ligne Showroomprive.com pour 79 millions d'euros, soit la moitié de ce qu'il a payé en mai dernier pour l'acquérir. La filiale française – tout comme Poundland au Royaume-Uni, et Mattress Firm aux Etats-Unis – s'est démenée pour négocier, de son côté, une ligne de crédit de 115 millions d'euros, ce qui lui permet d'affirmer son indépendance.

Manœuvres à la marge

Pour les analystes, ces manœuvres, à la marge, risquent de ne pas être suffisantes. « Les banques vont vouloir récupérer leur argent et rapidement, donc on peut s'attendre à ce qu'ils soient forcés de se séparer d'actifs beaucoup plus conséquents », estime Syd Vianello, un spécialiste de la grande distribution cité par l'agence Bloomberg. Déjà, Conforama et Poundland envisagent leur rachat.

Le géant de l'ameublement, qui a accumulé un endettement de 10 milliards d'euros, souhaite désormais se concentrer sur ses discussions avec les banques. Dans sa présentation aux créanciers européens, Steinhoff a annoncé la publication de ses prochains résultats financiers fin février. En attendant, l'étendue des irrégularités reste floue. Chargée par la nouvelle équipe dirigeante d'auditer les comptes, la firme PwC doit revoir les rapports financiers de ces trois dernières années. Il pourrait y avoir d'autres surprises.

Le scandale, l'un des plus retentissants depuis la crise de 2008-2009, a généré des secousses dans toutes les capitales financières mondiales. Quatre grandes banques américaines – JPMorgan Chase, Goldman Sachs, Bank of America, Citigroup – auraient esquivé un milliard d'euros de pertes.

C'est néanmoins en Afrique du Sud que les retombées sont les plus dramatiques. Fleuron de l'économie locale, Steinhoff était l'une des 10 plus grandes firmes cotées à Johannesburg. Il a désormais quitté le top 100. Son principal actionnaire, Christo Wiese, qui a perdu 80 % de sa fortune, était jusque-là le quatrième homme le plus riche d'Afrique du Sud, et

Markus Jooste, l'un des PDG les mieux payés. La chute de ces deux icônes a ébranlé la classe financière locale. Les médias sud-africains se sont livrés à un grand déballage. La vie privée de M. Jooste, également empli de secrets, et son train de vie dispendieux au Cap, siège de la multinationale où il possède de multiples résidences et plus de 200 chevaux de courses, alimentent la saga. L'ex-PDG a depuis disparu des écrans radars.

Véritable figure de Steinhoff, qu'il a dirigé pendant dix-sept ans, Jooste a piloté sa transformation en conglomérat mondial regroupant 40 enseignes. Sa boulimie d'acquisitions depuis 10 ans n'a pas manqué d'alimenter suspensions et rumeurs sur de possibles maquillages financiers. Mais son aura d'hommes d'affaires à succès a séduit les grands fonds de pensions publics sud-africains.

Le plus grand d'entre eux, Public Investment Corporation, qui possède 10 % de Steinhoff et gère les retraites des employés de l'Etat, a perdu des milliards de rands. Celui-ci s'est joint aux « class actions » montées en Europe par des actionnaires et entend bien récupérer l'argent des retraits qui s'est évanoui en Bourse. ■

ADRIEN BARBIER

Bosch à Rodez : sauvetage sous condition

Le groupe investira 14 millions d'euros en échange d'un accord de compétitivité

La sévère chute des ventes de véhicules diesel sonne-t-elle le glas de l'usine Bosch de Rodez (Aveyron), un site où les 1 600 salariés travaillent sur la production de pièces exclusivement pour cette technologie ? Rien n'est encore écrit. Vendredi 26 janvier, l'état-major de l'équipementier allemand s'est déplacé à Onet-le-Château afin d'expliquer son projet.

Pour lui, la survie de l'usine dépendra à moyen terme de l'adoption d'un accord de compétitivité négocié avec les élus syndicaux du site. En contrepartie d'un nouvel investissement de modernisation de 14 millions d'euros, pour pérenniser l'une des deux lignes de production d'injecteurs, la direction demande l'adoption d'un accord de compétitivité d'ici au mois d'avril. Un message que les syndicats ne semblent pas vouloir entendre. Ils regrettent que Bosch ne se soit engagé ni sur la production ni sur le maintien du personnel à moyen terme. « On a eu un message très négatif », a ainsi affirmé Pascal Raffanel (CFE-CGC), au nom de l'intersyndicale.

De fait, pour survivre, la direction cherche, de source syndicale, une baisse du temps de travail

conséquente, voire une révision à la baisse du dispositif de RIT, non compensée. De même, un dispositif de chômage partiel pourrait être réactivé, comme lors de la crise financière. « L'idée est de sauvegarder un peu moins de 1 600 postes sur les trois prochaines années, le temps de trouver de nouveaux produits, hors diesel, à affecter au site », confie un observateur du dossier.

Contacts avec Safran et Airbus

« Nous travaillons depuis 2017 à une diversification du site, notamment avec l'aide d'un cabinet de conseil. Pour l'instant, plusieurs secteurs ont été identifiés pour réutiliser le savoir-faire local, comme l'aéronautique ou les équipements médicaux. Cependant, rien n'a pour l'instant abouti », indique-t-on chez Bosch. Des contacts auraient été récemment établis avec Safran et Airbus.

Dans un communiqué, le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, a apporté vendredi « son plein soutien au groupe Bosch et aux salariés pour accompagner cette transition, identifier des activités d'avenir et favoriser leur localisation à Rodez ». ■

PHILIPPE JACQUÉ



Les marchés de nouveau à l'écoute des entreprises

Avec la normalisation des politiques monétaires, les résultats des sociétés redeviennent un critère majeur d'évolution des cours

Si les marchés actions ont enregistré de solides performances en 2017, c'est en grande partie parce que la croissance bénéficiaire des entreprises a été au rendez-vous. Traditionnellement, les analystes financiers, au moment d'aborder un nouveau millésime, font preuve d'optimisme et tablent sur une hausse significative des bénéfices. Mais depuis quelques années, la même histoire se répétait inlassablement.

Au fil de l'exercice, le bel entrain de l'an nouveau était progressivement battu en brèche par les publications trimestrielles successives et l'espoir d'une hausse des bénéfices s'amenuisait peu à peu. En 2017, cependant, avec la reprise économique se matérialisant enfin, les actions européennes, notamment, semblent avoir vaincu le signe indien.

« Les résultats délivrés ont répondu aux attentes de début d'année et l'optimisme affiché ne s'est pas résorbé. Les entreprises européennes affichent ainsi une progression à deux chiffres de leurs bénéfices », notent les gérants de Mandarine Gestion.

Dans les semaines qui viennent, on va passer, pour de nombreuses entreprises, des objectifs annoncés à la photo « finish », avec la saison de publication des résultats annuels qui s'ouvre. Bien évidemment, les accidents restent possibles, comme l'a démontré cette semaine le cas de Suez. Celui-ci s'avère d'autant plus emblématique que la société appartient au secteur des services aux collectivités, a priori réputé pour sa faible cyclicité économique et relative volatilité boursière. Mais l'aveu par le groupe spécialiste du traitement de l'eau et des déchets que ses objec-

tifs 2017 ne seraient pas atteints a déclenché l'ire du marché.

Au lieu d'être en légère croissance comme attendu, le bénéfice opérationnel devrait au contraire être en recul de 2 % environ, à 1,28 milliard d'euros, a annoncé Suez, arguant de la situation politique en Catalogne et de coûts exceptionnels liés à l'arrêt de deux contrats importants. Ajoutons à cela des prévisions jugées décevantes pour 2018, et le titre a été lourdement sanctionné, plongeant de 16,8 % le 24 janvier dans un volume d'échanges de plus de 19 millions de titres, environ dix fois supérieur à la normale.

Facteurs fondamentaux

De l'autre côté de l'Atlantique, les résultats de Ford ont eux aussi déçu, à cause de la hausse du prix des métaux, et le titre du constructeur a, lui aussi, été sanctionné (- 4,1 %). A priori, le fait que les marchés réagissent, et parfois fortement, aux résultats des entreprises concernées, ne doit pas surprendre. Mais les marchés avaient quelque peu perdu ce réflexe ces dernières années, se laissant surtout guider par l'action extrêmement forte des banques centrales: celles-ci, en achetant massivement des obligations, quel que soit leur prix, ont poussé les investisseurs vers les actions, qui devenaient plus intéressantes. Dès lors, les investisseurs avaient tout intérêt à acheter le marché des actions dans son ensemble plutôt que

Ces dernières années, les investisseurs se sont surtout laissé guider par l'action extrêmement forte des banques centrales

des actions en particulier. Mais le retour à une certaine normalité des politiques des banques centrales est engagé. Il semble donc logique que les résultats des entreprises reprennent leurs droits en tant que moteur de progression des cours, et c'est d'ailleurs ce qui semble avoir motivé la hausse en 2017.

Alors que la publication des résultats 2017 s'ouvre, LVMH ayant comme à son habitude dégainé rapidement en annonçant, dès ce 25 janvier, un bénéfice net record de 5,1 % (+29 %), ce sont évidemment les indications des entreprises sur 2018 que le marché décryptera et comparera aux prévisions. A priori, la hausse des bénéfices des entreprises a des chances de se poursuivre cette année. Cela semble devoir être le cas aux Etats-Unis, grâce à la réforme fiscale voulue par Donald Trump, même s'il faut nuancer les effets de la baisse du taux d'imposition légal des entreprises américai-

nes. L'action de l'éditeur de logiciels Adobe a été recherchée lundi, après que la société eut annoncé que son taux d'imposition effectif en 2018 serait voisin de 11 %, au lieu des 21 % anticipés précédemment: de quoi dopper mécaniquement la progression des bénéfices cette année.

En Europe, le potentiel de progression des bénéfices est lié à d'autres facteurs plus fondamentaux. Tout d'abord, comme le notait récemment Oddo BHF AM, les bénéfices par action des entreprises européennes restent inférieurs de 15 % au niveau de 2007: elles ont un potentiel de rattrapage que ne semblent plus avoir leurs homologues américaines. Et surtout, le contexte reste favorable. « En Europe, les indicateurs de confiance économique pointent vers le haut, et ce sont d'excellents indicateurs avancés de la croissance », remarque Frédéric Rollin, conseiller en stratégie d'investissement de Pictet AM. De plus, ils sont partagés entre les différents pays et secteurs. Or, le lien est particulièrement évident en Europe entre croissance et progression des résultats des entreprises.

Mais la question va se reposer cette année comme tous les ans: les analystes n'ont-ils pas tendance à être exagérément optimistes en début d'année? Ce ne fut pas le cas en 2017, mais il reste à prouver qu'il y a là une vraie inflexion par rapport aux millésimes précédents. ■

EMMANUEL SCHAFROTH

En 2018, le retour de la gestion active?

Parmi les gérants de fonds d'investissement, deux écoles s'opposent: les gérants passifs, qui cherchent à répliquer la performance d'un indice, et les gérants actifs, qui se fixent pour mission de battre ledit indice. D'après la récente enquête réalisée par Blackrock, le leader mondial de la gestion d'actifs, auprès de 224 clients institutionnels, 24 % d'entre eux souhaitent rebasculer en 2018 une partie de leurs avoirs détenus en actions de fonds passifs vers des fonds actifs, contre seulement 16 % qui entendent faire le chemin inverse. Cela est sans doute la conséquence du prix élevé des marchés d'actions, qui incite à plus de sélectivité. Et ce serait un retournement de tendance, alors que la gestion passive a été la grande gagnante des dernières années. Pour le plus grand bonheur de Blackrock...

MATIÈRES PREMIÈRES

Le tour de cochon des promotions

La côte de porc à 1,77 euro le kilo, c'est du jamais-vu», s'emporte Christiane Lambert, présidente de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles. Un véritable tour de cochon joué par les grandes enseignes, prêtes à rivaliser de promotions en ce mois de janvier.

La côte de porc n'est pas la seule partie de l'animal passée sur le billot de la guerre des prix. « Des épaules de porc français à 1,28 euro le kilo chez Leclerc ou à 1,49 euro le kilo chez Intermarché », renchérit la Fédération nationale porcine.

Un jeu de massacre dénoncé par les éleveurs. En novembre 2017, les acteurs des filières agroalimentaires ont signé en grande pompe une « charte d'engagement » pour une relance de la création de valeur et pour une meilleure répartition du bout de gras. Cochon qui

s'en dédit, ont-ils affirmé en substance au moment d'apposer leur paraphe. Depuis, la charte est devenue lettre morte. Ou presque.

Surproduction

Or, elle devait insuffler un esprit nouveau, issu des Etats généraux de l'alimentation sur le nouveau round des négociations commerciales entre industriels et distributeurs. Sachant que le coup de gong de la fin du match est programmé fin février. Et que la loi promise par Emmanuel Macron pour mettre fin à la guerre des prix menée par la grande distribution devrait être présentée le 31 janvier. Elle n'entrera pas en vigueur avant les négociations commerciales de 2019. « En attendant la loi, les distributeurs continuent à jouer à qui est le moins cher, ils se livrent un baroud d'honneur », affirme M^{me} Lambert.

L'inquiétude grandit dans les rangs des éleveurs. D'autant que le cours du cochon fond à vue d'œil comme lard dans la poêle. Alors que tous les voyants étaient encore au rose début juillet 2017, l'aiguille du marché au cadran a soudain changé de sens. Descendant degré après degré. Jeudi 25 janvier, le kilo de porc se négociait à 1,1 euro au Marché du porc breton. Un niveau qu'il n'avait plus connu depuis deux ans.

Pour expliquer ce changement de cap, certains évoquent la faillite du groupe Turenne Lafayette, avec ses jambons Madrange, qui a secoué la filière. D'autres parlent de la baisse d'appétit des Français pour la viande en général. Grands amateurs de jambon, ils font désormais la fine bouche avant de croquer le nitrite de cuisson, depuis la visite télévisée des cuisines de l'agroalimentaire.

Surtout, la Chine a réduit le rythme de ses importations. Or, la soudaine boulimie de l'ex-empire du Milieu, en 2016, avait contribué à vider les frigos européens remplis à ras bord de carcasses de porcs invendus après une surproduction en Allemagne et en Espagne. De quoi propulser les cours du cochon. Les moindres flux sur la Route de la soie, réduits de plus d'un quart en un an, ont l'effet inverse. D'autant que l'Espagne continue à gonfler les cheptels de ses porcheries. Et n'hésite pas à déverser son surplus en France. De quoi alimenter les promotions des grandes surfaces... ■

LAURENCE GIRARD

TAUX & CHANGES

A qui profitent les largesses de la BCE?

L'année 2018 sera probablement celle du tournant pour la politique monétaire européenne. Certes Mario Draghi l'a confirmé lors de sa conférence de presse, jeudi 25 janvier: la Banque centrale européenne (BCE) poursuivra ses rachats de dettes publiques et privées (le quantitative easing en anglais, ou QE) à hauteur de 30 milliards d'euros par mois jusqu'en septembre. Mais, au-delà, ces derniers devraient progressivement se réduire, pour s'interrompre courant 2019.

Cette perspective ravit déjà ceux qui, en Allemagne, critiquent ce programme depuis sa conception, jugeant qu'il alimente des bulles financières, sans profiter vraiment à l'économie réelle. En Italie ou au Portugal, le QE a pourtant contribué efficacement à la baisse des taux souverains. Son interruption pourrait fragiliser les finances publiques et nuire à la reprise.

La France est-elle exposée au même risque? Son économie a-t-elle profité des largesses de la BCE? Oui, mais pas forcément comme on l'imagine, explique Gilles Moëc, économiste chez Bank of America Merrill Lynch, dans une note qu'il vient de consacrer au sujet. Son constat porte d'abord sur l'inflation. En France, celle-ci reste largement inférieure à la cible de 2 % de la BCE. Motif: en dépit des difficultés de recrutement que l'on observe dans certains secteurs, les rémunérations n'augmentent guère, en partie parce que le pouvoir de négociation des salariés s'est affaibli ces dernières années. Si l'on se fie à ce seul indicateur, l'Hexagone gagnerait donc à ce que la BCE conserve ses mesures accommodantes aussi longtemps que possible.

C'est beaucoup moins vrai si l'on se penche, cette fois, sur l'évolution du crédit au secteur privé. « Parmi les grandes économies, seules les entreprises françaises ont répondu au stimulus de la BCE avec vigueur »,

souligne Gilles Moëc. Comprendre: elles ont profité des taux bas pour accroître considérablement leur endettement, passé de 141,5 % à 168,5 % du produit intérieur brut (PIB) entre 2007 et 2016. Sur la même période, celui des entreprises allemandes, insensibles au QE, a reculé de 90,3 % à 86 % du PIB. Celui des italiennes est tombé de 109 % à 107,7 % du PIB. Et celui des espagnoles, de 187,8 % à 137,2 %...

Agir sans tarder

Faut-il s'en inquiéter? Les entreprises tricolores risquent-elles de trinquer lorsque les taux remonteront? Pas outre-mesure, rassure M. Moëc, car elles ont, pour l'essentiel, contracté des crédits à taux fixes, sur une période relativement longue. En revanche, leur niveau d'endettement fragilise notre économie, qui pourrait se montrer moins résiliente lors du prochain ralentissement conjoncturel.

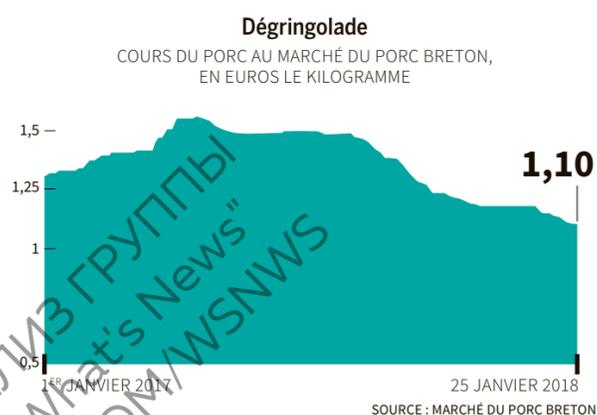
La France a donc intérêt à agir sans tarder pour freiner l'endettement du secteur privé. Et ce, moins par un resserrement monétaire accéléré - il pourrait déclencher le ralentissement redouté - que par des mesures ciblées sur le secteur bancaire, dites « macroprudentielles ». C'est d'ailleurs ce qu'envisage désormais le Haut Conseil de stabilité financière. En décembre 2017, il s'est dit prêt à demander aux principales banques françaises de serrer le robinet du crédit pour les grandes entreprises déjà trop chargées en dette. ■

MARIE CHARREL

LA SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »

1,49€ COURS DE L'ACTION VENDREDI 26 JANVIER

Société des lecteurs du « Monde »
80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13
Tel. : 01 57 28 25 01 - sd@lemonde.fr



Assurance-vie : des rendements en berne

Pour 2017, la rentabilité moyenne des fonds en euros est à peine supérieure à l'inflation

Placements favorisés des Français en raison de la sécurité qu'ils apportent, les fonds en euros des contrats d'assurance-vie n'en finissent plus de voir leur rendement s'éroder. Les chiffres que publient les assureurs depuis quelques jours, au titre de l'année 2017 (les rendements sont toujours connus a posteriori), confirment donc les anticipations des observateurs et des assureurs, qui annonçaient depuis des mois la poursuite de la baisse.

L'année 2017 restera néanmoins comme celle du paradoxe : bien que les fonds en euros soient encore en berne, avec un rendement moyen attendu autour de 1,6 %, ils figurent toujours au premier rang de la rentabilité des placements sans risque. Ils ont en effet été plus profitables que les livrets d'épargne (0,75 % pour le Livret A), les placements monétaires (proches de 0) et certaines obligations (moins de 1 %).

Dans le même temps, l'inflation est repartie à la hausse, à 1,2 % en rythme annuel selon l'Insee, et, une fois déduits les prélèvements sociaux de 15,5 %, les fonds en euros ont à peine fait mieux que protéger le pouvoir d'achat de l'épargne. C'est un phénomène nouveau : profitant de la faible inflation des dernières années, ces fonds garantis avaient permis d'engranger un gain de pouvoir d'achat malgré la baisse des rémunérations servies. Une page est donc en train de se tourner.

Si le marché est globalement en baisse, ce n'est, pour autant, pas le cas pour tous les assureurs. Certains s'offrent le luxe d'améliorer leurs performances. C'est le cas, en particulier, de Capma & Capmi, mutuelle du groupe Monceau, qui attribue 2,80 % de rendement à son contrat Dynavie, contre 2,50 % l'année précédente, et signe ce qui devrait rester comme la meilleure performance pour les fonds en euros classiques. Un résultat

que son dirigeant, Gilles Dupin, justifie par l'existence d'investissements plus diversifiés que ceux de ses concurrents.

Même si les autres hausses sont plus modestes, Monceau n'est pas le seul à jouer la partition de la hausse : la SMA Vie BTP passe de 2,05 % en 2016 à 2,26 % en 2017, et même de gros opérateurs, comme CNP et la Société générale, affichent une reprise. Celle-ci est cependant plus modeste (quelques centièmes de pourcentage). Cette remontée vient corriger des niveaux très bas, qui plaçaient ces produits en queue de classement.

Des écarts importants

Certains assureurs, eux, ont joué la stabilité et offert en 2017 un taux identique à celui de 2016. C'est le cas de la MACSF, mutuelle des professionnels de santé, qui a distribué 2,40 %, mais en faisant remarquer qu'elle avait augmenté ses réserves de bénéfices, utilisables dans les années à venir pour soutenir les performances. Hormis ces exceptions, la baisse est géné-

rale. Elle est souvent limitée à quelques points de base, ou dizaines de points de base, comme chez l'Association française d'épargne et de retraite (AFER), principale association d'épargnants, qui a délivré 2,40 % en 2017, après 2,65 % en 2016. Mais certains contrats, y compris parmi les plus emblématiques, accusent de fortes baisses. A l'instar des nombreux contrats en ligne garantis par Generali et vendus par différents courtiers : le fonds en euros principal abandonne quasiment 50 points de base, en passant de 2,25 % à 1,77 %. Ils se retrouvent donc derrière la plupart des « bons » fonds en euros du marché, alors qu'ils ont fait pendant des années la course en tête.

Quoi qu'il en soit, les écarts entre assureurs demeurent très importants, pour des produits d'apparence similaire : les clients les moins fortunés de Société générale, par exemple, doivent se satisfaire d'un rendement de 1,33 %, qui ne suffit pas à couvrir l'inflation après déduction des prélèvements sociaux, alors que ceux de Monceau gagnent 116 points de plus (1,16 %) que l'inflation.

Cet état des lieux devrait encore bouger dans les prochains jours : nombre de grands réseaux, notamment dans les banques, n'ont pas encore dévoilé leurs performances. Il est toutefois peu probable que des surprises notables en surgissent : ces grands réseaux ont l'habitude de sortir des taux au plancher, qui ont fini de faire rêver depuis longtemps. Aux Caisses d'épargne, les petits clients devront ainsi se satisfaire d'un rendement de 1 % avant prélèvements sociaux, et auront donc perdu du pouvoir d'achat. L'avenir est d'ailleurs obstrué : Gérard Bekerman, président de l'AFER, prévoit une poursuite de la baisse des rendements pendant deux ans au moins... ■

ÉRIC LEROUX

De bonnes performances... sous condition

Certains fonds en euros se tiennent très bien. C'est le cas, par exemple, de Primonial, qui distribue 4,05 % sur les fonds en euros Target Plus, et 3,40 % pour son Sécurité Pierre Euro. Dans certaines compagnies, ce sont des bonus qui viennent améliorer l'ordinaire et porter parfois la performance à plus de 2,5 %, comme c'est le cas à La France Mutualiste. Particularité des bons rendements : ils ne sont attribués que sous condition de diversification sur des supports en unités de compte, souvent des actions. En clair, chez Primonial, Sécurité Pierre Euro n'est ouvert qu'aux investisseurs affectant au moins 50 % de leur épargne à des supports risqués. A La France Mutualiste, le bonus maximal n'est accordé, là encore, qu'aux investisseurs ayant placé au moins 50 % sur d'autres supports.

CLIGNOTANT



CRÉDIT

Moins d'un Français sur deux est endetté

En 2017, le taux de détention des crédits par les ménages a atteint 47,8 % (contre 46,4 % en 2016), avec 8 millions de ménages ayant contracté un crédit dans l'année, selon l'Observatoire des crédits aux ménages (OCM). Autre constat, les Français seraient un peu plus optimistes sur le plan financier. Selon l'OCM, 62,9 % des ménages estiment que leur situation financière s'est améliorée ou stabilisée. De même, la part des ménages jugeant que le poids de leurs remboursements est « supportable ou très supportable » culmine à 86 % en 2017, contre 85 % en 2016. Pour 2018, les intentions de souscription d'un crédit immobilier (5 %) et d'un crédit à la consommation (3,9 %) se maintiennent à un niveau élevé, toujours selon l'OCM.

QUESTION À UN EXPERT

Peut-on être locataire de sa propre SCI ?

OLIVIER ROZENFELD, président de Fidroit

Si vous détenez un appartement ou une maison, rien ne vous empêche de le faire par l'intermédiaire d'une société civile immobilière (SCI). Mais que se passe-t-il si vous occupez ce bien et en faites votre résidence principale ? Vous pouvez le faire à titre gracieux, mais vous ne pourrez plus invoquer l'abattement de 30 % pour l'impôt sur la fortune immobilière. Même chose pour la déduction de 20 % sur les droits de succession. Autre conséquence, en qualité de conjoint survivant, vous perdrez aussi les droits d'occupation dont vous auriez pu profiter sur le bien. Si vous vous louez celui-ci, ce qui est possible dès lors que la société en est propriétaire, attention ! Les principes juridiques l'admettent, mais vos motivations peuvent vous faire courir certains risques fiscaux. Ainsi, la conclusion d'un bail de convenance permet de rendre déductibles des dépenses comme les intérêts d'emprunt, les travaux qui ne l'auraient pas été en l'absence de revenus. Mais chercher à faire apparaître des déficits fonciers peut constituer un abus de droit, en particulier avec un loyer anormalement bas. Les loyers en cause ne répondent alors à aucune logique économique. Le bail est considéré comme fictif, et l'administration et les juges sont sur leurs gardes. ■

VILLES EN MUE

Marseille : la porte d'Aix réhabilitée



La porte d'Aix, marquée par un arc de triomphe, était connue pour être un axe autoroutier en plein centre-ville avec des trottoirs occupés par un marché à la sauvette et des squatteurs. Ce quartier, situé tout près de la gare Saint-Charles, est en passe de devenir le rendez-vous étudiant de Marseille. Les 3,5 hectares sont en cours de réaménagement sous la houlette de l'établissement public d'aménagement Euro-méditerranée, qui a réhabilité une partie du centre-ville de Marseille ces vingt dernières années. La requalification de la porte d'Aix a commencé en 2010 avec le déplacement de l'autoroute. Sont ensuite arrivés les premiers équipements universitaires : l'École de commerce et de management, les locaux de la faculté d'Aix-Marseille.

Près de mille logements, dont la moitié destinée aux étudiants, ont été construits. Trois hôtels y ont également trouvé leur place. Il reste à réaménager l'îlot situé à proximité immédiate de l'arc de triomphe. Le bâtiment de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires devrait y être construit. Plusieurs projets sont à l'étude, et le choix sera effectué courant 2018. « Dans le réaménagement de ce quartier, nous avons pris soin d'écouter les souhaits des riverains, même dans les détails, comme de conserver

un terrain pour jouer aux boules. Après des débuts difficiles, la greffe commence à prendre », estime Laure-Agnès Caradec, adjointe au maire de Marseille.

Projet de réaménagement de la gare

La place devrait aussi être dotée d'un parc d'un hectare, conçu par le paysagiste Alfred Peter et le cabinet d'architectes Stoa. Cet espace, fermé et surveillé la nuit, fera la part belle à la flânerie avec de larges allées et des bancs pour s'installer à l'ombre de la centaine d'arbres plantés sur le site.

Le quartier prendra plus d'ampleur si le projet de réaménagement de la gare Saint-Charles, avec un étage pour les destinations nationales et un niveau pour la desserte métropolitaine et régionale, se confirme. « Ce quartier sera amené à se remplir d'étudiants, mais aussi de familles et de voyageurs en transit. Il doit répondre aux nouveaux usages de la ville tant au plan de la convivialité que du souhait de se connecter facilement à Internet », pense Hugues Parant, directeur général d'Euro-méditerranée. La récente implantation à proximité de trois « data centers » qui rassemblent les réseaux de fibre optique de la ville facilite cette offre de connexion. ■

NATHALIE COULAUD

Un parc d'un hectare fera la part belle à la flânerie avec de larges allées et des centaines d'arbres. DR



LE CLUB DE L'ÉCONOMIE Le Monde

Un rendez-vous mensuel de débats et d'échanges sur les grandes mutations économiques.

Retrouvez le compte rendu des interventions des invités de la séance du 23 janvier.

LOUIS GALLOIS

Président du conseil de surveillance de PSA, co-président de la Fabrique de l'industrie

PIERRE-ANDRÉ DE CHALENDAR

PDG de Saint-Gobain, co-président de la Fabrique de l'industrie

ELIE COHEN

Économiste

PIERRE VELTZ

Ingénieur, sociologue, auteur de *La Société hyperindustrielle*

sur lemonde.fr/le-club-de-l-economie

CLIFFORD CHANCE

enedis L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

Google

Comme Uber, Lyft est accusée d'avoir espionné ses clients

La plate-forme de voitures avec chauffeur ouvre une enquête interne

SAN FRANCISCO - correspondance

Voilà qui pourrait bien écorner l'image de bonne élève que s'est efforcée de bâtir Lyft face à Uber, sa sulfureuse rivale aux États-Unis. Jeudi 25 janvier, la plate-forme américaine de voitures avec chauffeur a indiqué avoir ouvert une enquête interne pour vérifier les allégations formulées par un employé, accusant ses collègues d'espionner des proches ou des célébrités. Ces comportements « seraient contraires à [ses] règles et passibles de licenciement », assure la société.

La polémique est partie d'un message publié sur Blind, une plate-forme anonyme de discussion sur les entreprises. Son auteur, qui se présente comme un salarié de Lyft, explique qu'un outil accessible à tous permet de consulter les données personnelles des clients, comme leur numéro de téléphone, leur historique de trajets et les avis laissés par les chauffeurs. Des employés l'auraient utilisé pour vérifier l'emploi du temps de leur conjoint, surveiller leur ex-petite amie ou traquer un passager ayant partagé le même trajet.

« J'ai entendu au moins une personne se vanter d'avoir obtenu le numéro de téléphone de Mark Zuckerberg [le fondateur et patron de Facebook] grâce à nos données. Un autre employé s'est

vanté d'avoir récupéré des infos sur des stars d'Hollywood et des actrices de films pornographiques », poursuit l'auteur du message. Une partie de ces abus a, depuis, été confirmée par un témoignage recueilli par le site spécialisé TechCrunch.

Lyft ne dément pas l'existence d'un tel outil. Celui-ci est notamment utilisé par les équipes d'assistance à la clientèle, par exemple pour régler un litige. « L'accès aux données est limité aux équipes qui en ont besoin dans leur travail », indique le groupe californien. Chaque employé doit signer un accord de confidentialité, et chaque requête est enregistrée dans le système afin d'identifier les abus. « Je n'ai jamais vu ces règles être appliquées », affirme l'employé anonyme.

Part de marché en forte hausse
Fin 2014, Uber avait été rattrapée par une polémique similaire, qui avait déclenché l'ouverture d'une enquête par le procureur général de l'Etat de New York. En 2016, la société avait trouvé un accord à l'amiable avec les autorités, s'engageant à mettre en place des garde-fous pour éviter un accès non autorisé aux données de ses passagers. En 2017, elle avait accepté de diligenter des audits indépendants pendant vingt ans pour mettre un terme à une autre procédure.

Depuis un an, Lyft profite des nombreux déboires de sa grande rivale

Si elle venait à prendre de l'ampleur, cette affaire pourrait ralentir la bonne dynamique de Lyft. Depuis un an, la plate-forme profite des nombreux déboires de sa grande rivale - campagne de boycott, accusations de harcèlement sexuel, démission forcée de son directeur général... -, pour gagner du terrain aux États-Unis. L'an dernier, le nombre de trajets effectués a plus que doublé. Selon le cabinet d'analyse Second Measure, sa part de marché a grimpé à 22 % en septembre 2017, contre seulement 15 % en septembre 2016. Celle d'Uber est passée de 83 % à 74 %.

Depuis sa création en 2012, Lyft a été épargnée par les scandales. Plus petite et présente dans un nombre de villes plus limité, l'entreprise n'a jamais attiré autant d'attention médiatique que sa concurrente, réputée pour les déclarations-chocs de son fondateur, Travis Kalanick, et ses méthodes brutales.

En janvier 2017, elle avait ainsi été épargnée par la campagne de

boycott lancée contre Uber pour ses liens supposés avec l'administration de Donald Trump, alors même que Carl Icahn et Peter Thiel, deux soutiens du président américain, font partie de ses investisseurs.

Face à Uber, Lyft cultive une image de société plus éthique, plus respectueuse de ses clients et de ses chauffeurs. « Nous sommes un meilleur petit ami », expliquait, en mars 2017, John Zimmer, l'un de ses deux fondateurs.

Pour capitaliser sur son image positive, la plate-forme a accéléré ses projets d'expansion, lançant son service dans plus de 160 villes l'an passé. En novembre 2017, elle a investi Toronto, au Canada, alors qu'elle avait abandonné ses ambitions à l'international il y a plusieurs années.

Lyft a mené deux importantes levées de fonds : 600 millions de dollars (483 millions d'euros) en avril 2017, puis 1 milliard de dollars en octobre 2017. Alphabet, la maison mère de Google, est devenue l'un de ses principaux actionnaires. Et sa valorisation atteint désormais 10 milliards de dollars.

Si l'entreprise n'est toujours pas rentable, sa situation financière s'améliore. Au premier semestre 2017, ses pertes ont été réduites de 20 %, selon des chiffres obtenus par le site The Information. ■

JÉRÔME MARIN

6

C'est le nombre de présentateurs masculins de la BBC qui ont accepté de réduire leur rémunération afin de limiter les inégalités salariales de genre dans le service public audiovisuel britannique. Ce dernier est sous le feu des critiques depuis qu'il a révélé cet été les salaires annuels de ses dirigeants et présentateurs vedettes, laissant apparaître de gros écarts entre hommes et femmes pour des postes équivalents. Les journalistes et animateurs d'émissions concernés gagnent tous entre 200 000 et 750 000 livres par an (228 000 à 858 000 euros).

LOGEMENT
Forte hausse des mises en chantier en 2017

La construction de logements neufs a bondi de 15,7 % en France, en 2017, pour s'établir à 418 900 mises en chantier, selon le bilan diffusé, vendredi 26 janvier, par le ministère de la cohésion des territoires, chargé du logement. Les permis de construire ont suivi le même chemin, avec une hausse de 8,2 % (497 000 permis). Un fléchissement s'est toutefois fait sentir en fin d'année à cause d'incertitudes concernant la reconduction d'aides publiques. - (AFP)

AGROALIMENTAIRE
Plaintes contre Leclerc et Auchan dans l'affaire Lactalis

Des familles de victimes de lait contaminé aux salmonelles déposeront la semaine prochaine une plainte contre les distributeurs Leclerc et Auchan dans le cadre de l'affaire Lactalis, a annoncé, vendredi 26 janvier, leur avocate. Dans cette affaire, le PDG du groupe Lactalis, Emmanuel Besnier, s'est défendu de tout manquement et a promis d'indemniser toutes

les familles qui ont subi un préjudice. - (Reuters.)

Nestlé France va supprimer 400 emplois dans les trois ans

La filiale française du géant agroalimentaire suisse Nestlé va supprimer environ 400 postes dans ses services administratifs dans les trois prochaines années, a indiqué, vendredi 26 janvier, le groupe, en s'engageant à proposer un reclassement à tous les salariés concernés. - (AFP)

AUTOMOBILE
La Californie veut 5 millions de voitures « vertes » sur ses routes d'ici à 2030

Le gouverneur de Californie, Jerry Brown, a signé, le 26 janvier, un décret promulguant l'objectif de 5 millions de voitures « vertes » sur ses routes d'ici à 2030, en favorisant notamment leur essor par des incitations financières. Ce plan à 2,5 milliards de dollars (2 milliards d'euros) sur huit ans prévoit l'installation de 250 000 stations de chargement pour véhicules électriques et 200 stations de chargement à hydrogène d'ici à 2025. - (AFP)

Après la disgrâce judiciaire, Heetch revient sur le devant de la scène

La société de transport a réalisé sa première levée de fonds et compte se développer à l'étranger, notamment au Maroc

Elle a survécu ! Heetch, la société de transport entre particuliers condamnée lourdement par le tribunal correctionnel de Paris, le 2 mars 2017 pour « organisation illégale d'un système de mise en relation avec des personnes se livrant au transport routier à titre onéreux », revient en tant que société de VTC fonctionnant avec des conducteurs professionnels.

Après quelques semaines de suspension d'activité, les clients sont restés fidèles et l'entreprise, née en Ile-de-France, a réussi à attirer pas moins de 8 000 chauffeurs, grâce à la marge de seulement 15 % qu'elle prélève sur chaque trajet. C'est la plus basse du marché, au niveau de celle de Taxy, alors que la plate-forme Uber se rémunère à hauteur de 25 % sur chaque course.

Après neuf mois d'exercice sous ce nouveau régime, l'entreprise revendique environ 100 000 trajets par semaine. Ce qui a poussé la PME à augmenter ses effectifs, de 60 à 85 personnes. Désormais, Teddy Pellerin, son patron, veut poursuivre sa renaissance. Vendredi 26 janvier, la jeune société a annoncé une levée de fonds de 16,5 millions d'euros auprès de ses fonds actionnaires actuels, les français Alven et Via ID, mais également auprès du fonds britannique Felix et des français d'invest et InnovAllianz, le fonds stratégique d'Allianz France.

Un côté décontracté
« Le marché des VTC est bien plus concurrentiel que le marché où nous proposons du transport entre particuliers essentiellement la nuit et les week-ends, mais les vo-

Le groupe a attiré 8 000 chauffeurs grâce à la marge de 15%, l'une des plus faibles du marché, prélevée sur chaque trajet

lumes sont bien plus importants », relève Teddy Pellerin. En quelques mois, la plate-forme de mise en relation s'est hissée dans le peloton de tête des services de VTC, derrière Uber, mais au coude-à-coude avec Taxy et Chauffeur privé.

Heetch tire parti d'une marque désormais bien connue, non seulement en banlieue parisienne, où son côté décontracté et humain a séduit depuis longtemps, mais aussi par toute la population, du fait de la médiatisation de sa comparaison devant la justice début 2017. « On aurait mieux voulu éviter le procès, une publicité somme toute négative, mais c'est vrai que cela a mis un peu en lumière l'entreprise », convient M. Pellerin.

Avec l'argent levé, la société entend accélérer. « Nous souhaitons avant tout renforcer nos équipes techniques pour améliorer notre produit et augmenter significativement notre part de marché en France pour challenger Uber », assure le patron de Heetch.

Dans l'Hexagone, la société est déjà présente, outre Paris, à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nice. La société veut rapidement se déployer à Montpellier, Strasbourg et Toulouse. A terme, elle espère

détenir 15 à 20 % du marché, deux fois plus qu'actuellement.

Ensuite, cap sur l'international. Déjà installé à Bruxelles, Stockholm et Milan, Heetch a demandé sa licence pour offrir son service à Londres, le plus grand marché européen. L'entrée du fonds britannique Felix, qui légitime la société au Royaume-Uni, n'est pas étranger à cette initiative.

Montée en gamme

La société se développe également dans un autre royaume, cette fois au sud de la Méditerranée : le Maroc. Pas question cette fois d'offrir du transport entre particuliers, comme le propose déjà Uber ou l'un de ses concurrents dans le monde arabe, Careem. Heetch s'est associé aux conducteurs de taxi, et à leurs représentants - il a signé avec 19 des 20 syndicats de taxis marocains - pour mettre à disposition des chauffeurs sa plate-forme de mise en relation.

« En France, à notre création, nous cherchions à proposer une offre très populaire et alternative aux taxis et VTC, jugés à l'époque trop chers par les jeunes, rappelle M. Pellerin. Au Maroc, où le taxi est très populaire et relativement abordable, nous aidons cette profession à se digitaliser. Pour nos clients, nous les aidons à trouver des taxis sûrs et de bonne qualité. » C'est une sorte de montée en gamme.

Après Casablanca, Heetch vise plusieurs autres villes au Maroc. « Puis, ajoute le patron, pourquoi pas d'autres villes du pourtour méditerranéen comme Tunis, Le Caire, ou plus au sud, en Afrique subsaharienne. » Désormais, Heetch en a les moyens. ■

PHILIPPE JACQUÉ

UN ATLAS EXHAUSTIF Pour chacun des 198 pays du monde, les chiffres-clés (population, PIB, parité hommes-femmes en politique...), une carte et une analyse politique et économique de l'année par les correspondants du Monde.

UN PORTFOLIO 16 pages des meilleures photos d'actualité de l'année, sélectionnées par le service photo du Monde.

INTERNATIONAL Les foucades de Donald Trump contraignent Européens et Asiatiques à redéfinir leur stratégie face à la renaissance des puissances russe et chinoise ; au Moyen-Orient, la marée de l'organisation Etat islamique se retire, réactivant les conflits entre les protagonistes de la région.

PLANÈTE Après le retrait américain, comment tenir les objectifs de l'accord de Paris contre le réchauffement climatique, alors que les émissions de CO₂ augmentent à nouveau, que les catastrophes climatiques s'aggravent ?

FRANCE La victoire surprise de Emmanuel Macron laisse le champ des partis politiques français en ruines, mais ne lève pas les incertitudes sur les orientations des réformes en cours.

IDÉES Françoise Héritier, JMG Le Clézio, Barack Obama, Achille Mbembe... les textes publiés dans *Le Monde* qui ont marqué l'année 2017.

Le Monde